Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12356 — 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — MERCREDI 17 OCTOBRE 1984

La faim notre honte

Il faut des dates, comme des coups de gong, pour réveiller l'attention d'une opinion bercée par le ronron de l'information qui coule de tous les médias. 16 octobre : Journée mondiale de l'alimentation. Depuis des années, la feuille du calendrier tombe, comme une feuille morte.

Cette fois, plus de gens sont ébranlés par l'holocauste de la faim, notre honte. Les images du Nordeste brésilien ou d'Afrique noire ont défilé sur les écrans de télévision. Mercredi à Saint-Malo sont chargés des « camions de l'espoir » qui partiront une dizaine de jours après pour le Sahel. Qu'importe si l'entreprise n'est pas à la mesure de l'enjeu, si elle ne s'inscrit pas dans des réseaux traditionnels. L'urgence est là, l'élan du cœur aussi.

Cela dit, ce sont les lendemains qui comptent le plus, lorsque le feu de la solidarité se sera éteint, avant de reprendre à une autre occasion. Comment assurer un relais, avoir raison des tensions qui pervertissent le soutien alimentaire au tiers-monde ? Les besoins des populations agricoles des régions sinistrées par la sécheresse sont connus. Il y a un degré où la misère ne peut plus rester cachée.

Face à ces besoins, que constate-t-on ? L'explosion d'autres besoins : ceux des agriculteurs des pays riches d'écouler leurs excédents. Certaines organisations représentatives (pas toutes) poussent à l'exportation à tout va vers les pays du Sud. La FNSEA est de celles-là. Michel Debatisse, son ancien président, avait écrit dans son livre « le Projet paysan » : « De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'habituer la population d'une région ou d'un pays à consommer tel produit... Progressivement, l'assisté devient un nouvel acheteur. » Inutile d'insister sur le danger de cette démarche intéressée. Pour faire un peu mieux vivre les paysans de l'Occident, ou même des habitants du tiers-monde, en pesant sur les prix des cultures vivrières, on déstructure des réseaux ancestraux et on rend la population dépendante du Nord.

Une troisième catégorie de besoins interfèrent : ceux des Etats receveurs. Ils pensent bien plus aux fonctionnaires, aux militaires, voire à la misère qui ceinture les villes, qu'à celle, plus lointaine, des campagnes. Qu'il s'agisse d'aide ou de vente (sauf cas exceptionnels d'opérations ponctuelles et très surveillées), les gouvernements locaux font écran entre les donneurs (ou les vendeurs) et ceux qui doivent recevoir : leur souci est de replacer à bon prix les vivres reçus pour lutter contre l'inflation et réduire le déficit de leur balance des paiements.

Il est difficile que ces besoins s'harmonisent un jour, ceux des pauvres dispersés ne pouvant s'imposer aux autres. Seules les organisations non gouvernementales — qui sont sur le terrain — peuvent le plus efficacement aider les paysans des tiers-mondes à s'en sortir. A condition qu'elles ne se gênent pas, comme il arrive trop souvent, parce qu'elles veulent voir flotter leur drapeau plus haut que celui du voisin. Hors des secours d'urgence, il n'y a pas d'autre voie que celle de compter d'abord sur les forces du pays concerné pour endiguer le fléau de la malnutrition. Pour lutter contre la faim, tous les moyens ne sont pas équivalents.

(Lire nos articles page 2.)

Inflation record en Israël

Une priorité pour M. Pérès : enrayer une hausse des prix de 630 % en rythme annuel

De notre correspondant

Jérusalem. — Où et quand s'arrêtera la spirale de l'« hyperinflation » en Israël ? Bien malin qui pourrait le prédire. Les dernières statistiques publiées le lundi 15 octobre incitent en tout cas aux pires pronostics. Les prix ont augmenté en septembre de 21,4 %, chiffre qui constitue un nouveau record historique (12,5 % en juillet et 16,5 % en août).

Si l'on prend pour base de calcul le taux moyen du dernier trimestre, l'inflation « progresse » maintenant au rythme annuel de 630 %. La réalité devrait être encore plus sombre puisque au cours de la première quinzaine d'octobre la hausse a déjà atteint 11 %.

Comme à l'ordinaire, l'annonce du funeste indice a déclenché un cortège de réactions rageuses ou éplorées. Le Trésor y voit une nouvelle preuve de l'urgence d'un *« contrat social »* entre l'Etat, le patronat et la centrale syndicale Histadrout. Les milieux d'affaires rejettent sur le pouvoir la responsabilité de cette nouvelle flambée des prix et les syndicalistes ressortent une revendication qui leur est chère : le versement des salaires chaque quinzaine, voire chaque semaine, afin de limiter les dégâts provoqués par l'érosion monétaire.

En fait, si tout le monde s'offusque, nul n'est surpris, car le score de septembre était hautement prévisible. Toutes les mesures d'austérité ou presque prises par le nouveau ministre des finances, M. Modaï, étaient *« porteuses d'inflation »*, de l'aveu même du grand argentier, qui s'est résigné à ce nouvel emballement des prix, le dernier sursaut selon lui avant un retournement de tendance. Il y eut la dévaluation de 9 % du shekel, la monnaie nationale, la réduction des subventions aux produits de base, l'alourdissement de l'impôt sur le revenu, l'instauration de diverses taxes dont une sur l'éducation. Autant de facteurs d'inflation.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Lire la suite page 6.)

Coup d'arrêt pour IBM

Londres refuse la constitution d'une filiale commune entre British Telecom et le groupe américain

Le jour même où les ministres européens de l'industrie ont franchi une étape supplémentaire dans la voie devant mener à une politique commune des télécommunications, *(lire page 31)*, le gouvernement britannique refusait, le 15 octobre, que British Telecom, la compagnie nationale gestionnaire des télécommunications, et IBM créent une filiale commune afin de bâtir un réseau télématique couvrant la Grande-Bretagne (*le Monde* du 1er août).

Cette décision de Mme Thatcher a été prise au nom du libéralisme et de la libre concurrence : *« Une filiale commune,* indique un communiqué officiel, *dans l'état actuel de développement de ce marché par deux sociétés aussi puissantes serait particulièrement dissuasive pour les autres sociétés désireuses d'entrer sur ce marché. »* Cette prise de position sera bien accueillie par les constructeurs informatiques européens et les PTT des Dix.

Le projet d'IBM et de British Telecom, qui avaient déjà signé au début de l'année un premier accord pour construire un réseau bancaire de transfert électronique, était très ambitieux, puisque le réseau télématique devait offrir un ensemble de services dits *« à valeur ajoutée »* comme le courrier électronique, l'accès à des banques de données et le transfert de données informatiques.

Surtout, la filiale commune — indépendante des deux maisons mères comme le permet le droit anglo-saxon — devait adopter la norme technique de réseau d'IBM, dite SNA (System Network Architecture).

Or les Européens, constructeurs marginaux à l'échelle mondiale (9 % du marché), cherchent à promouvoir un système ouvert (Open System Interconnection ou OSI) pour éviter un gel des parts de marché (le standard IBM fonctionne avec du matériel IBM, ce qui fige la situation respective des constructeurs, qui se constituent ainsi des clientèles captives).

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 31.)

Pétrole : la Norvège baisse ses tarifs

Les pressions à la baisse des prix du pétrole, qui semblaient s'être atténuées depuis la crise intervenue à la fin du mois du juillet, devraient de nouveau se manifester avec l'annonce concomitante d'une baisse prochaine des prix norvégiens et *d'une éventuelle diminution des* tarifs d'Abu-Dhabi.

Le gouvernement d'Oslo, rompant avec sa politique passée, a en effet averti le vendredi 12 octobre les compagnies opérant en mer du Nord qu'il modifiait, avec effet rétroactif au 1er octobre, les conditions de vente de son brut, ce qui devrait se traduire par une baisse effective des prix de vente du pétrole norvégien de 1 à 1,25 dollar par baril (soit 3 à 4 %).

La compagnie nationale Statoil, chargée d'écouler environ 25 % de la production norvégienne (700000 barils par jour, soit 35 millions de tonnes/an environ), a offert aux compagnies — à condition que celles-ci s'engagent à enlever toute la production — de réviser ses prix de vente, désormais fixés sur la base des cours du marché au jour le jour, lesquels fluctuent actuellement autour de 28,30-28,50 dollars par baril (contre un prix officiel de 30 dollars), et non plus sur la base des prix officiels (30 dollars par baril).

De son côté, le ministre des Emirats arabes unis, pays membre de l'OPEP, M. Mana Saïd Al Oteiba, aurait proposé à la compagnie nationale d'Abu-Dhabi ABNOC de réduire les prix officiels des bruts produits dans l'Emirat d'Abu-Dhabi de 0,40 dollar par baril, et d'accroître la marge offerte aux compagnies étrangères participant à l'exploitation des champs, afin de permettre à celles-ci de consentir des rabais plus importants à leurs clients.

Les compagnies opérant à Abu-Dhabi ont demandé que la marge qui leur revient, actuellement fixée à 0,40 dollar par baril, soit portée à 0,75 voire à 0,80 dollar. La revalorisation envisagée par l'Emirat n'attendrait toutefois, selon la revue spécialisée *Midde East Economic Survey*, qui a révélé ces informations, que 0,15 dollar, portant la marge totale à 0,55 dollar par baril.

Ces initiatives traduisent les difficultés rencontrées par tous les pays producteurs de pétrole de très bonne qualité, qu'ils soient membres ou non de l'OPEP, pour écouler leurs bruts, généralement surcotés par rapport aux qualités plus lourdes compte tenu des conditions prévalant sur le marché.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 32.)

L'évêque anglican Desmond Tutu prix Nobel de la paix

(LIRE PAGE 36.)

A quoi sert l'école ?

L'école doit-elle servir d'abord à transmettre un savoir ou à former la personnalité des élèves ? La question se pose à nouveau, réveillée peut-être par la querelle scolaire, révélée sûrement par la parution de plusieurs ouvrages, et portée au grand jour par le ministre de l'éducation nationale lui-même, au moment de la rentrée scolaire. *« La première tâche de l'école est d'instruire »*, a déclaré M. Jean-Pierre Chevènement, avant de rappeler que, *« dans la classe, il y a celui qui sait et ceux qui sont là pour apprendre »*.

Apprendre pour savoir ? Ou apprendre à apprendre ? Faux débat, disent certains, en soulignant qu'il ne saurait être question d'éliminer l'un des deux termes. *Cependant, l'insistance mise sur* l'une ou l'autre des priorités n'est pas innocente. Rouvert, le débat mérite d'être éclairé. Nous nous efforcerons d'y contribuer dans une série d'articles, prises de position et interviews.

L'automne des pédagogues

par CHARLES VIAL

Curieux paradoxe. Le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale ont entonné le chœur du nouveau catéchisme : modernisation, modernisation. Et, dans le même mouvement, M. Jean-Pierre Chevènement explicite sa pensée, qui, en l'occurrence, ne déplaît pas au chef de l'Etat : l'école a pour mission de transmettre des connaissances, et « rien ne vaut d'abord une bonne instruction ». Paradoxe en effet : ainsi, moderniser le système scolaire aurait tout l'air d'un retour aux sources de l'école républicaine, quand l'éducation nationale s'appelait l'instruction publique.

Instruction, éducation. Le débat paraissait clos depuis un demi-siècle. Depuis, précisément, que Jean Zay, au temps du Front populaire, avait changé l'appellation du ministère. Derrière les mots, c'est la finalité même de l'institution scolaire qui se cache : à quoi sert cette machine qui occupe treize millions de jeunes et d'enfants, un million de fonctionnaires, et qui préoccupe au moins vingt millions de parents ? A quoi sert le plus gros budget civil de l'Etat ? A former des ouvriers et des techniciens pour des emplois dont certains n'existent déjà plus et dont beaucoup n'existeront plus demain ? Ou à renforcer la cohésion de la nation, en formant tous les petits Français dans la communion aux mêmes valeurs ? A dégager les élites intellectuelles indispensables au progrès de la société ou à former la personnalité des élèves ? A leur apprendre à savoir, ou à leur donner le goût, l'envie et les moyens d'apprendre plus tard ?

Il est facile de répondre : à tout cela à la fois. L'insistance du ministre de l'éducation nationale sur l'acquisition des connaissances n'est cependant pas fortuite. La « querelle scolaire » — encore elle — a rouvert indirectement le débat.

(Lire la suite page 12.)

Les dossiers du *Monde*

Le point sur...
Le mode de scrutin

(Lire page 10)

AU JOUR LE JOUR

Cuisine

In illo tempore, Mitterrando regnante, Raimondus Barrus imprecator declarabat budgetum Franciae inacceptabile esse. Lionelus Jospinus silentium reclamabat.

Simul vociferator simplex Joannes Maria Peneus, manifestans pro defuncto gladiatore apud Nanterrae praefecturam, dicebat populorum furorem non brevem fore.

Atque, Laurentius Fabius praeparabat in petto proximum declarationem suam per televisionem, urbi et orbi (sic).

BRUNO FRAPPAT.

LA PEINTURE ALLEMANDE AU PETIT PALAIS

Un demi-siècle sentimental

« Les caractères de l'art allemand peuvent se ramener à celui-ci : l'opposition de l'idéalisme et du réalisme », écrit, en 1900, *le marquis de* la Mazelière, historien attentif de la création germanique, que convoquent de façon liminaire les responsables de l'exposition.

Friedrich Nietzsche, mort l'année même de cette rapide sentence, avait heureusement devancé pareille traîtrise du jugement en écrivant quinze ans plus tôt : *« Un Allemand qui aurait le front de dire : « Je porte, » hélas ! deux âmes en moi », serait un menteur, ou plutôt il s'en faudrait de plusieurs âmes qu'il dise la vérité »...*

Qui croire ? Il était en tout cas imprudent de s'en tenir à la vieille histoire de la dualité et d'appeler « Symboles et réalités » cette présentation de la peinture allemande de 1848 à 1905, deux dates à caractère révolutionnaire un peu trop symbolique. Curieusement, elles correspondent presque à la vie de l'auteur de *Par-delà le bien et le mal*, Nietzsche étant né en 1844. Il savait donc de quoi il parlait.

Imprudent, ou à tout le moins risqué. Les tableaux réunis au Petit Palais — est-ce hésitation des Allemands à prêter leurs meilleures pièces ou reculade des Français devant les coûts d'assurance, de transport ? — ne sont en général pas les chefs-d'œuvre des peintres appelés, quelques-uns frôlant même de près la médiocrité.

Or peut-on rendre compte d'une dualité aussi essentielle avec une peinture si volontiers moyenne, si souvent insipide ? L'anecdote y fait, à dire vrai, office de réalité dans bien des cas, et les sentiments, le sentimentalisme y tiennent lieu de symboles. Inutile de dire que les commissaires de l'exposition sont les premiers à tirer parti de cette notion de dualité pour en remodeler à l'envi et corriger la teneur.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire la suite page 16.)

Manger

Chaque année,
au jour anniversaire
de sa fondation,
le 16 octobre 1945,
la FAO (Organisation
des Nations unies
pour l'alimentation
et l'agriculture)
patronne
une Journée mondiale
de l'alimentation.
Elle est placée
cette fois
sous le signe
du « partenariat ».
Pour Menotti Bottazzi,
c'est la France entière
qui doit se mettre
« en état
de coopération ».
Gérard Viratelle insiste,
de son côté,
sur la nécessité d'aider
les peuples
à se nourrir eux-mêmes,
plutôt que
de leur fournir
des denrées
qui modifient
leurs habitudes
alimentaires
et portent préjudice
aux productions locales.

Avec le tiers-monde, et non plus pour lui

par MENOTTI BOTTAZZI (*)

IL est des chiffres que l'on préférerait écrire en lettres : « six cents millions » dérange moins que « 600 000 000 ». Il est des mots que l'on voudrait ne jamais assembler : « mal nourris », « pas nourris ». Mais la réalité est là, et l'on est obligé de compter et de conjuguer avec elle : 600 000 000 d'hommes souffrent de faim, 1 200 000 000 sont mal nourris, 800 000 000 d'entre eux ne peuvent pas même satisfaire leurs besoins *minimums*.

A grands nombres, grandes lois, grands projets. Depuis vingt ans, les organisations internationales, les pouvoirs publics des pays développés et du tiers-monde, ont mené des politiques de développement souvent inadaptées. Grands projets, petits résultats. Y a-t-il erreur de calcul ? Oui, en quelque sorte, mais ce sont surtout les hypothèses de départ qui n'ont pas été bien posées.

Les organisations non gouvernementales (ONG) ont compris sans doute que le développement ne se décrète pas. Il doit être promu de l'intérieur même des pays intéressés, dans le respect des populations, de leur culture et de leur propre approche des problèmes. L'information, la formation et le regroupement des hommes sont autant d'actions que les ONG soutiennent pour que se renforce la vie sociale, élément nécessaire d'un combat efficace et concret pour le développement. Les sommes dont disposent les ONG sont bien sûr importantes (3,5 milliards de dollars en 1980 pour les pays de l'OCDE, en nette progression par rapport aux années précédentes), mais elles ne sont rien comparées aux budgets des grands projets. Pourtant, elles ont souvent suffi et permis d'importants progrès, réalisés grâce à la participation active de la population locale.

Participation. Partenaires. Partenariat. Trois mots qui sont la clé du développement. Trois mots qui seront à maintes reprises prononcés en cette Journée mondiale de l'alimentation (JMA). Nous avons choisi de les prendre pour thème, et surtout de les illustrer par des expériences vécues, par des témoignages plus forts que les simples mots.

Ainsi nous irons en Mauritanie, où l'apprentissage des techniques de préparation du sol, des cultures attelées, où l'amélioration des cultures céréalières traditionnelles et l'utilisation des cuisinières en banco (terre séchée) ont permis à un village d'améliorer ses conditions d'existence et de commencer à se suffire à lui-même. Puis au Sénégal, où seize villages se sont regroupés pour mettre sur pied des programmes de formation d'agriculture, d'élevage, de santé, qui correspondent à leur savoir et à leur savoir-faire. De là, nous nous rendrons au Pérou, au Mexique, au Bangladesh ou en Thaïlande.

Notre voyage n'est pas terminé. C'est un voyage au cœur du monde, auprès des hommes qui, dans les villages du tiers-monde mais aussi en France, dans les associations, les ministères, les collectivités locales, les organisations socio-professionnelles..., sont devenus de véritables partenaires. C'est un voyage auprès des femmes, qui, parce qu'elles sont *concernées, convaincues et actives*, occuperont une place centrale au cours de la Journée mondiale de l'alimentation.

Travailler unis et organisés

Que faire avec le tiers-monde et non plus pour le tiers-monde ? C'est une question qui doit rester à l'esprit de tous les partenaires.

C'est ainsi qu'ils pourront poser les vrais problèmes et y apporter des réponses adaptées : vaincre la faim, oui, mais en visant le développement de la production agricole des pays pauvres, par la recherche de techniques adaptées, par l'organisation des marchés agricoles et des échanges entre paysans, par la mise en place de politiques démographiques.

C'est ainsi qu'ils pourront *convaincre les autres de se joindre* à eux. C'est ainsi qu'ils pourront travailler unis et organisés, là où c'est possible, dans une stratégie d'ensemble. Les actions sur le terrain menées par les Organisations non gouvernementales et les actions lourdes menées par les organismes internationaux apparaissent alors comme deux aspects complémentaires du développement. Ainsi, si la Communauté économique européenne, de son côté, aide de nombreux pays du tiers-monde à réaliser les nécessaires travaux d'équipement ou à décider d'une véritable stratégie alimentaire, des mesures telles que la mise en place de moyens de stockage et de commercialisation, l'accès au crédit, peuvent être prises à moindre échelle.

Devant l'ampleur, la complexité et la gravité du problème, une journée d'information paraît bien insuffisante, les mots semblent bien impuissants, voire impudiques. Pourtant, nous voudrions que cette journée soit l'occasion pour tous de porter un regard nouveau sur le monde des déshérités, un regard semblable à celui que l'on porte sur toutes les réalités professionnelles, économiques et politiques.

Les problèmes du tiers-monde ne doivent plus être en marge de nos propres problèmes, car ils leur sont irrémédiablement liés. L'avenir sera moins sombre à cette condition. Si nous savons que les solutions techniques au problème de la faim existent, nous savons aussi que ce qui manque le plus c'est la volonté politique pour les mettre en œuvre. Les ONG, associations de coopération populaire directe entre les peuples, n'imposeront pas, seules, une organisation plus juste des marchés internationaux, le ralentissement de la hausse du dollar ; elles ne mettront pas fin seules à la ruineuse course aux armements.

Cette journée est certes insuffisante face à de tels défis, mais elle sera suivie de la Journée tiers-monde à l'école, le 23 octobre, et d'autres rendez-vous encore ; car nous savons qu'une opinion éclairée peut pousser dans le sens de la solidarité et de son intérêt bien compris.

C'est la France entière, avec sa jeunesse, ses producteurs, ses consommateurs, ses penseurs, ses formateurs et ses élus, qui doit se mettre en état de coopération.

(*) Secrétaire général du CFCF. Comité français contre la faim, organisation chargée de coordonner la JMA en France.

Favoriser l'autonomie alimentaire

par GÉRARD VIRATELLE

LE gouvernement a pris récemment plusieurs dispositions visant à intégrer l'aide alimentaire dans la politique d'assistance au développement. Ces dispositions n'entreront en application que progressivement. Elles devraient permettre d'harmoniser la politique française avec celle des autres partenaires de la CEE et d'améliorer les procédures d'attribution de l'aide alimentaire en adaptant mieux celle-ci aux besoins des pays bénéficiaires.

Ce faisant, le gouvernement a répondu, dans une certaine mesure, aux critiques portées à l'aide alimentaire illustrées par la campagne « Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes », lancée par plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) (1). L'une de ces critiques est que les denrées livrées au titre de l'aide alimentaire peuvent modifier insidieusement les *habitudes de consommation* des populations bénéficiaires, avoir un effet dépressif sur les prix de productions locales et leur porter préjudice. Il est en outre fait remarquer que la contrepartie de la vente de ces denrées importées vient parfois plutôt atténuer les déficits budgétaires des pays en difficultés que financer des programmes de redressement agricole (2).

A l'avenir, les orientations de la politique française en ce domaine feront l'objet de réexamens périodiques. Un comité interministériel est chargé des nécessaires arbitrages sur ces questions entre les divers ministères intéressés.

Au terme de la convention sur l'aide alimentaire de la CEE, l'aide alimentaire française bilatérale, c'est-à-dire non compris les versements à quelques organisations comme le programme alimentaire mondial (PAM), est de 200 000 tonnes (réparties pour moitié entre blé et farine, et comprenant un peu de maïs).

Paris s'engage à ce que désormais son aide alimentaire bilatérale soit adaptée aux politiques agricoles de chaque pays bénéficiaire, à la consommation ou aux besoins locaux (des denrées qui ne l'étaient pas ont pu être livrées par le passé) et que cette aide ait pour principal objectif de contribuer à l'autonomie alimentaire en développant les cultures vivrières. A l'avenir, l'aide alimentaire bilatérale (jusqu'à maintenant quasi exclusivement composée de céréales) devra être diversifiée et comprendre notamment des produits laitiers et du sucre. Elle devra également être utilisée pour valoriser au maximum des opérations triangulaires (achat de produits locaux dans une région excédentaire lorsque cette possibilité existe — ce qui n'est guère le cas en Afrique — pour approvisionner un pays souffrant de pénurie). Pour ces deux dernières orientations, des financements nouveaux (15 millions de francs en 1984) devraient être dégagés. Une partie de cette somme ne servira-t-elle pas cependant à financer l'exportation d'excédents laitiers et sucriers ?

Une « cellule d'urgence »

Le gouvernement souhaite également accélérer les procédures d'octroi de l'aide d'urgence et mobiliser à cet effet les administrations intéressées par l'intermédiaire d'une « cellule d'urgence ». Celle-ci assumera un rôle de prévoyance en liaison avec le commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels et devra s'assurer que l'aide est acheminée dans les délais les plus rapides.

Pour répondre à la situation des pays du Sahel, c'est un plan ORSEC qui est proposé. Il aura pour objectif de détecter suffisamment longtemps à l'avance une situation comme la sécheresse prolongée, de faire l'inventaire de ses conséquences dans plusieurs domaines (vivres, santé, eau, finances...) et d'organiser les différents secours nécessaires, en concertation avec les organisations d'aide bilatérales et multilatérales. Cela représente un progrès au niveau conceptuel, qu'il restera à faire passer dans la pratique.

Cette dernière initiative de même que l'idée d'opérations triangulaires, comme *a priori* satisfaction aux ONG réclamant une réforme de l'aide alimentaire. En revanche, ces organisations estiment que, dans l'ensemble, les nouvelles dispositions, sans doute parce qu'elles ont fait l'objet de délicats arbitrages ministériels ne représentent pas un progrès suffisant par rapport à la politique européenne en la matière. Elles déplorent que les sommes mises en jeu ne soient pas plus importantes et que le gouvernement ne paraisse envisager de faire appel à des associations locales de développement que lorsque celles-ci sont *« présentes et actives »* sur le terrain pour la distribution de secours aux réfugiés. Dans une lettre ouverte au président de la République, elles demandaient qu'une partie des sommes consacrées par la France et la CEE à l'aide alimentaire serve à soutenir les efforts de paysans du tiers-monde *« pour se nourrir eux-mêmes »*.

(1) Frères des hommes, Terre des hommes, Peuples solidaires (lire *le Monde* du 21 février 1984).

(2) On retrouve ces critiques et bien d'autres dans deux livres récents : *les Marchés de la faim : l'aide alimentaire en question*, par Pascal Erard et Frédéric Mounier, Cahiers libres 385, éditions La Découverte, dans lequel sont développés les thèmes de la campagne « Pour le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes », et *l'Aide alimentaire*, travail collectif de l'équipe de Solagral, que publie la revue *Alternatives économiques*, chez Syros. Contenant de nombreuses informations et remarques, ces deux livres représentent une contribution à un débat controversé.

LETTRES AU Monde

L'aide à l'Afrique et les politiciens

Dans *le Monde* du 25 septembre 1984 (page 43) Paul Fabra évoque l'« initiative » récemment prise par la Banque mondiale de *« présenter un programme d'action concertée pour un développement stable de l'Afrique au sud du Sahara... »*. Votre collaborateur ajoute que, par rapport à ces propositions, *« la France reste très en arrière de la main »*...

Cette double appréciation appelle plusieurs observations :

● En réalité, le projet d'une aide exceptionnelle à l'Afrique a été présenté dès 1976, lors du sommet franco-africain, par M. Valéry Giscard d'Estaing. La proposition en a été faite à cinq pays occidentaux : Etats-Unis, Allemagne fédérale, Belgique, Royaume-Uni, puis Canada. Un communiqué de l'Elysée annonçait le 28 décembre 1979 l'accord des six gouvernements pour la création de l'Action concertée pour le développement en Afrique (ACDA). Il s'agissait de réaliser en commun des programmes de développement à caractère régional (hydraulique, transports, reforestation, santé, etc.) en affectant à ces opérations, par un effort progressivement accru, des moyens financiers additionnels.

Une étroite concertation avec les gouvernements africains permit ainsi d'établir plusieurs programmes d'action dont l'étude technique préalable fut confiée, pour chaque type d'opérations, à un pays « chef de file ». Mais l'impulsion et la coordination d'ensemble étaient assurées à Paris par une « liaison permanente » dirigée par un diplomate français.

● Il a fallu qu'une absurde querelle « politicienne », alimentée il est vrai par certains intérêts à courte vue, s'efforce de démontrer que la désignation d'un pays comme « chef de file » dans l'étude technique d'un programme se traduirait par le recul des positions françaises en Afrique.

Ce procès dérisoire n'en a pas moins conduit, après le 10 mai 1981, à la suppression de l'ACDA. Assez curieusement, le vieux réflexe colonialiste de la « chasse gardée » avait ainsi servi de motif (ou de prétexte) à la disparition d'un mécanisme concerté, déjà efficace mais encore perfectible, de coopération multilatérale avec les pays africains.

HENRY JEAN-BAPTISTE,
ancien conseiller technique des présidents Senghor et Giscard d'Estaing.

Vétilles

Un enfant de quatorze ans atteint d'une leucémie est mort, alors qu'une greffe pratiquée à partir de la moelle de son frère aurait pu accroître ses chances de guérison. Le frère ne s'est pas manifesté. Immoral ? Scandaleux ? Normal.

Combien d'entre nous se manifestent, alors que tous nous savons qu'à un coup d'aile de chez nous meurent de faim et de soif — simplement de faim et de soif — tant d'autres enfants.

A l'époque où l'on a tant de soucis avec le Salon de l'emballage et le choix crucial d'un adoucissant plus *frais, on ne va pas encore se faire* embêter par des vétilles comme ça !

OLIVIERE BAILLY
(Bonneville).

Beaucoup de bruit pour rien

Le trentième et dernier fût d'hexafluorure d'uranium contenu *dans les cales du Mont-Louis* ayant rejoint la surface, il est possible de dresser le bilan de ce naufrage.

Les faits ont totalement infirmé les pronostics catastrophistes dont nous avons été abreuvés, bien que toutes les conditions ou presque aient été réunies pour que la catastrophe annoncée se produise : tempêtes, eau trouble et opaque obligeant à travailler à l'aveugle, et même la vanne d'un fût a été endommagée à la remontée, laissant pénétrer de l'eau et entraînant la production d'acide fluorhydrique, ce qui, paraît-il, représentait le risque maximal et aurait dû provoquer un sauve-qui-peut général.

Il est certain que, si ce naufrage n'avait pas eu des relents nucléaires, les médias n'auraient pas donné un tel retentissement à cette affaire.

Je souhaite que *le Monde*, au cas de nouvelles polémiques, ouvre ses colonnes à l'information en citant les sources, mais profite de l'opportunité pour confirmer sa réputation de sérieux.

PIERRE DELARUE
(Evreux).

Pour une démocratie participative

Il est significatif que, à l'heure d'un débat consacré au « rejet de la politique » dans notre pays, le rôle des assemblées socio-professionnelles régionales n'ait pas été envisagé alors même que nous faisons depuis quelques mois l'apprentissage d'une décentralisation dont chacun reconnaît les limites mais aussi les mérites.

A *entendre nos politiciens*, nous devrions être tour à tour au faîte de la prospérité et du rayonnement ou au fond du gouffre de la faillite ou de la décadence. En fait, notre pays *existe bien et les Français continuent* de vivre. La portée du discours politicien est de ce fait singulièrement atténuée. Mais un danger guette également les socio-professionnels ; ce danger, c'est le corporatisme, chaque fois que nous nous contentons de défendre les intérêts particuliers dont nous avons la charge directe (entreprise, association, syndicat...). Les élus savent parfaitement jouer de cette faiblesse pour préserver leurs prérogatives. A cet égard, il y a incontestablement un sens de l'intérêt général à reconquérir qui ne peut se réduire à la simple addition de revendications contradictoires. Le dialogue élus-socio-professionnels ne se construira qu'à ce niveau-là. Autrement, il conservera son appellation de clientélisme.

C'est là que les assemblées régionales appartiennent à notre tradition démocratique en ce sens que l'une cueille les fruits de la synthèse, expression d'un intérêt général que la confrontation des *partenaires en* ordre dispersé ne saurait forger. Il faut par conséquent cultiver l'arbre fruitier...

Cela passe par la recherche d'une meilleure *harmonie institutionnelle* à cet égard. Je suis convaincu que le législateur peut poser les bases d'un bon équilibre qui donne accès à une collaboration féconde pour l'édifice régional en consolidant ses deux piliers : celui d'une représentation élective issue du suffrage universel (on recherche des élus régionaux...) et celui d'une représentation socio-professionnelle dynamique. La démocratie locale sera participative ou ne sera pas.

MAX ARNIAUD,
Président du comité économique et social de Picardie.

Tout est joué d'avance

Selon votre numéro du 6 septembre, *55 % des personnes interrogées* estiment que nos hommes politiques gagnent trop d'argent. Mais jugerait-on encore leurs revenus excessifs s'ils exerçaient réellement leur mandat ? Car il ne faut pas oublier, pour interpréter cette réponse, que la plupart de nos parlementaires sont des figurants qui n'ont pas le droit de vote dans leur Assemblée, ayant d'avance vendu leur voix à une agence électorale, ou parti politique, en échange d'une élection assurée. Aussi certaines personnes finiraient même par souhaiter qu'on se limite à une dizaine de députés, les chefs de groupe, disposant chacuns d'un certain nombre de voix, ce qui serait une substantielle économie, mais supprimerait en fait le Parlement.

Actuellement, il n'y a pas de débats véritables à l'Assemblée, puisque tout est joué d'avance. L'orateur ne cherche nullement à convaincre ses adversaires, il leur fait même parfois un procès d'intentions du genre : « Votre projet de loi n'est pas mauvais en soi. Je le voterais même s'il était proposé par mes amis. Mais venant de vous, ses motivations sont suspects. »

Par contre, je crois qu'une petite réforme de procédure aurait des conséquences révolutionnaires. Si les scrutins parlementaires se faisaient *à bulletin secret*, nos députés retrouveraient leur liberté, ils voteraient selon leur jugement ou leur conscience, et non plus selon leur imprésario. Et les grands problèmes nationaux seraient réellement *étudiés* par l'Assemblée au lieu de débats postiches.

MICHEL BOUZAN
(Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 600 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 95 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. KADAR A PARIS

La France et la Hongrie « revendiquent le rôle qui leur revient », déclare M. Mitterrand

M. Janos Kadar, premier secrétaire du Parti socialiste ouvrier hongrois, est arrivé, lundi 15 octobre, à Paris, pour une visite officielle de deux jours (*le Monde* des 13 et 16 octobre). Celle-ci répond au voyage que M. Mitterrand avait fait à Budapest en juillet 1982. Accueilli à sa descente d'avion par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, le numéro un hongrois s'est aussitôt rendu à l'Elysée, où il a eu un premier entretien en tête à tête avec le président de la République, suivi d'un déjeuner.

« Nous avons à jeter ensemble un regard sur le monde. Il n'est pas de sujet interdit. Tout ce qui touche à la paix, et donc aux conditions de mise en œuvre de la paix, nous concerne, vous concerne, a déclaré M. Mitterrand à l'issue de ce déjeuner. *Nous avons notre mot à dire, nous ne sommes pas les objets de la politique mondiale, nous en sommes les sujets, les acteurs, et nous revendiquons, vous et nous, le rôle qui nous revient (...). Recherchons ce qui nous rapproche. Nous sommes attachés à des idéaux de paix et de compréhension entre les nations. Nous pouvons, au-delà des séparations réelles existantes, être des pays qui se tendent la main et apprennent à parler le même langage. »*

A propos de la Communauté économique européenne, avec laquelle la Hongrie souhaite conclure un accord, M. Mitterrand a estimé souhaitable de *« renouer les fils du dialogue avec l'autre partie du continent »*, et que la Hongrie, *« par sa position en Europe centrale, est l'un des chaînons principaux de cette entreprise ».*

Dans sa réponse, M. Kadar a estimé qu'il existait *« des points de rencontre essentiels »* — en particulier *« le fait que nos peuples et nos gouvernements ne veulent pas la guerre »* — entre la France et la Hongrie, bien que *« ces deux pays appartiennent à des systèmes d'alliance différents, et portent des jugements divergents »* sur un certain nombre de problèmes internationaux. Le premier secrétaire du PSOH a, par ailleurs, déploré *« l'apparition de nouveaux types d'armes de destruction massive ».* Les pays du pacte de Varsovie *« n'aspirent pas à la supériorité militaire,* a-t-il ajouté, *mais ils ne peuvent pas permettre à l'autre partie de l'acquérir ».* Il a en outre condamné *« les tentatives dangereuses remettant en cause les réalités européennes ».*

M. Kadar a ensuite reçu à l'ambassade de Hongrie le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, et le secrétaire général du PC, M. Georges Marchais. Il s'est d'autre part entretenu au Quai d'Orsay avec M. Claude Cheysson, avant d'y participer au dîner offert en son honneur par le premier ministre, M. Laurent Fabius, en présence de nombreuses personnalités hongroises (ou d'origine hongroise) de Paris.

Mardi matin, M. Kadar a eu un second entretien avec M. Mitterrand, et devait regagner Budapest dans l'après-midi.

LE PROBLÈME TCHADIEN

La « conférence préparatoire » en vue d'un règlement politique doit se réunir le 20 octobre à Brazzaville

Le ministre congolais des affaires étrangères, M. Ndinga Oba, a annoncé, lundi 15 octobre, qu'une réunion préparatoire à une *« conférence de réconciliation »* entre Tchadiens s'ouvrirait samedi à Brazzaville. Toutes les parties intéressées se sont en effet prononcées pour la tenue d'une telle réunion sans attendre la fin du retrait franco-libyen du Tchad, prévue pour la mi-novembre.

M. Ndinga Oba n'a cependant pas précisé quelles sont les parties invitées et sous quelles étiquettes elles siégeront. Le régime de N'Djamena a toujours tenu à être représenté en tant que gouvernement légal alors que ses adversaires de Bardaï (Tibesti) — regroupés autour de *M. Goukouni Oueddeï* — tiennent à être traités *« sur un pied d'égalité ».*

Tout en acceptant la présence d'observateurs français et libyens, chargés de superviser la double opération de retrait militaire du Tchad, N'Djamena avait lancé, la semaine dernière, un appel *« pressant et sincère »* à tous les opposants, *« sans exclusive »*, pour qu'ils participent à cette réunion de Brazzaville, dont le président congolais, M. Sassou N'Guesso, s'est entretenu, dimanche, avec un émissaire de M. Hissène Habré, M. Hali Salim.

Cette première « table ronde » entre Tchadiens se tiendra donc trois semaines avant le sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine, prévu du 12 au 15 novembre à Addis-Abeba. M. Hissène Habré avait annoncé qu'il se ferait représenter par au moins un membre de son gouvernement (*le Monde* du 9 octobre). La réunion du 20 octobre à Brazzaville devrait lui permettre de « tester » les intentions de ses adversaires, notamment du groupe de M. Goukouni Oueddeï appuyé par la Libye, sans attendre la fin du désengagement franco-libyen.

J.-C. P.

PYONGYANG ET SÉOUL VONT PARLER DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

La Corée du Nord a accepté, le mardi 16 octobre, une proposition sud-coréenne de négociations pour promouvoir les relations économiques entre les deux pays.

Radio-Pyongyang, captée à Tokyo, a indiqué que le vice-premier ministre nord-coréen, M. Kim Hwan, avait proposé, dans un message à son homologue sud-coréen, M. Shin Byung-Hyon, qu'une réunion à ce sujet se tienne le 15 novembre prochain à Panmunjom, sur la ligne d'armistice entre les deux Corées.

Dans sa proposition de négociations dans les domaines commercial et économique, faite vendredi dernier, M. Shin Byung-Hyon, qui est également ministre sud-coréen de la planification, avait indiqué que Séoul laissait à la Corée du Nord le choix de la date et du lieu de ces négociations. Il avait déclaré qu'une telle coopération *« contribuerait à la réalisation d'un développement équilibré, à la prospérité commune et à la réconciliation nationale ».*

[Une offre de coopération économique avait déjà été avancée par Séoul le 21 août dernier, mais elle avait été, à l'époque, rejetée par la Corée du Nord (*le Monde* daté 26-27 et du 28 août). Le retournement de Pyongyang fait suite à l'accord déjà intervenu entre les deux Corées sur la livraison à la fin du mois dernier d'une « aide humanitaire » du Nord au Sud.]

● *Accord de pêche avec le Japon.* — Un nouvel accord sur la pêche a été conclu entre le Japon et la Corée du Nord, remplaçant celui qui avait expiré il y a deux ans. En l'absence de relations diplomatiques entre les deux pays, la négociation a été menée par une délégation parlementaire japonaise qui s'est rendue à Pyongyang. Selon les observateurs à Tokyo, cet accord pourrait préluder à la levée des sanctions imposées par le Japon à la Corée du Nord à la suite de l'attentat de Rangoun, le 9 octobre 1983, qui avait coûté la vie à plusieurs membres du gouvernement de Séoul et dont des agents sud-coréens avaient été reconnus responsables.

Prisonnier du Vietminh de 1946 à 1954

M. RENÉ MOREAU ANCIEN AMBASSADEUR EST MORT

M. René Moreau, ancien ambassadeur de France à Bujumbura et qui avait été retenu huit ans en captivité en Indochine par le Vietminh, est mort samedi 13 octobre à Paris d'un cancer, a-t-on appris lundi.

[Né le 13 août 1917, licencié en droit, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. René Moreau avait commencé une carrière administrative outre-mer lorsqu'il fut fait prisonnier, le 19 décembre 1946, lors d'une attaque-surprise du Vietminh déclenchée contre une garnison française en violation des accords qui venaient d'être conclus entre les autorités françaises et Ho Chi Minh. Après un simulacre d'exécution, il fut conduit, de prison en prison, jusqu'à la frontière chinoise et ne fut libéré qu'en juillet 1954 avec les rescapés français de Dien-Bien-Phu. Plusieurs années après, M. Moreau devait relater cette période de sa vie dans un livre, *Huit ans otage chez les Viets*, publié chez Pygmalion, qui reçut le prix Vauban. Entre-temps, il était entré dans la carrière diplomatique et avait occupé différents postes à Tunis, à Dakar et à l'administration centrale (en particulier au ministère de la coopération), avant d'être nommé ambassadeur au Burundi de 1976 à 1979.]

Nouveau secrétaire du Conseil de l'Europe

M. OREJA VEUT METTRE L'ACCENT SUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS ET SUR L'EFFICACITÉ

(De notre correspondant.)

Strasbourg. – Un Espagnol dirige, pour la première fois depuis sa création, le secrétariat général du Conseil de l'Europe. Elu à cette fonction au mois de mai dernier par l'assemblée parlementaire des vingt et un, M. Marcelino Oreja Aguirre occupe depuis le 1er octobre le poste de secrétaire général, où il a succédé à M. Franz Karasek (Autriche).

Agé de quarante-neuf ans, M. Oreja n'est pas un inconnu au Palais de l'Europe, où se relaient les sessions du Parlement européen et celles de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il y avait notamment inauguré, en juillet 1977, en tant que ministre des affaires étrangères du premier gouvernement de M. Suarez, le marathon des négociations sur l'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes et a mené à bien, au mois de novembre suivant, l'entrée de son pays au Conseil de l'Europe.

Cette expérience, qu'est venue compléter pendant deux ans celle de *représentant de l'Union centriste* espagnole à l'assemblée parlementaire, a fait connaître à M. Oreja les formes et les faiblesses du Conseil de l'Europe, dont il est appelé à diriger les huit cents fonctionnaires permanents. Parmi les faiblesses, une certaine crise d'identité de l'organisation, avec sa pénurie de moyens financiers face à la vitalité des Communautés européennes et de leur Parlement élu au suffrage universel, l'effet paralysant de la règle de l'unanimité pour toute prise de décision et l'apparent éparpillement de ses efforts, qui font souvent double emploi avec les travaux d'autres institutions internationales. En revanche, son rayonnement, y compris au-delà de l'Europe, a fait du Conseil, parmi d'autres choses, un défenseur de la démocratie et des droits de l'homme.

Il faut avant tout, estime M. Oreja, améliorer le fonctionnement institutionnel du Conseil. Compte tenu de l'étroitesse des marges budgétaires, il s'agit de concentrer ses travaux sur des actions concrètes, dont le résultat sera tangible pour l'« homme de la rue » européen. Il faut aussi améliorer les relations entre le comité des ministres et l'Assemblée, leur donner plus de transparence en les fondant sur la confiance et l'information réciproque. Enfin, le nouveau secrétaire général plaide pour une cohabitation active entre le Conseil de l'Europe et les Communautés, en utilisant les possibilités du traité de Rome, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.

JEAN-CLAUDE KAHN.

EUROPE

RFA

Le président du Bundestag est à son tour soupçonné d'être compromis dans l'affaire Flick

Correspondance

Bonn. – Le président du Bundestag, M. Rainer Barzel, a-t-il *été* généreusement « pensionné » par le groupe Flick entre 1973 et 1979 *après avoir cédé la* présidence du Parti démocrate-chrétien au futur chancelier Helmut Kohl ? L'enquête sur les activités du groupe industriel allemand, accusé d'avoir bénéficié d'importants avantages fiscaux en échange de ses générosités envers les milieux politiques, menace une nouvelle fois un des plus hauts responsables ouest-allemands. Inculpé par le tribunal de Bonn pour *complicité de corruption*, M. Otto Lambsdorff, membre du Parti libéral, avait déjà été obligé de démissionner en juin dernier de son poste de ministre de l'économie.

M. Barzel avait dû abandonner la présidence de la CDU en 1973, après l'échec d'une motion de censure contre l'ancien chancelier Brandt. Peu de temps après, toujours député, il avait été engagé comme consultant par le cabinet d'affaires Albert Paul de Francfort. Il aurait touché à ce titre, entre 1973 et 1979, la coquette somme de 1,7 million de deutschemarks à titre d'honoraires. Selon l'hebdomadaire *Der Spiegel* qui s'appuie sur des éléments de l'enquête menée par le tribunal de Bonn, le cabinet Paul qui avait dans sa clientèle le groupe Flick, n'aurait fait que servir de « paravent » à ce dernier pour « entretenir » M. Rainer Barzel. *Le Spiegel* laisse entendre que l'affaire aurait été arrangée en son temps par M. Biedenkopf, ancien secrétaire général du Parti démocrate-chrétien, pour convaincre M. Barzel de céder sa place à M. Helmut Kohl à la tête du parti. M. Biedenkopf aurait écrit, le 10 mai 1973, au futur chancelier qu'il était important d'éviter que M. Barzel ne devienne *« un cas social ».*

La commission d'enquête du Bundestag, chargée de l'ensemble du dossier Flick, doit entendre prochainement non seulement le président du Bundestag mais aussi le chancelier Kohl, M. Biedenkopf et plusieurs responsables de la société Flick. L'audition de M. Barzel, qui reconnaît avoir travaillé pour le cabinet d'affaires mais dément avoir eu quelque rapport que ce soit avec le groupe industriel, pourrait avoir lieu dès cette semaine.

« Barzel va devoir s'habiller chaudement s'il veut survivre au prochain hiver », estime mardi le *Süddeutsche Zeitung*, le quotidien libéral de gauche de Munich. *« Les explications malaisées qu'il tente d'apporter pour éviter la chute appartiennent au registre pénible de la musique d'accompagnement pour agonie politique. »*

HENRI DE BRESSON.

Grande-Bretagne

LES AUTEURS D'ATTENTATS MEURTRIERS DEVRAIENT ÊTRE PASSIBLES DE LA PEINE DE MORT, estime Mme Thatcher

Londres *(AFP, AP).* – Interrogée en direct par les spectateurs de la chaîne privée de télévision Channel 4, Mme Margaret Thatcher a estimé le lundi 15 octobre que les responsables de l'attentat de Brighton devraient être passibles de la peine de mort. *« Je pense que les gens qui s'apprêtent à prendre la vie d'autres gens devraient perdre leur propre droit à la vie »*, a-t-elle déclaré. Elle a rappelé qu'elle avait toujours voté en faveur du maintien de la peine de mort contre les meurtriers, mais qu'il s'agissait d'*« une conviction personnelle ».* Le premier ministre a été mis en minorité sur cette question lors du dernier débat qui lui a été consacré à la Chambre des Communes, à la fin de l'année 1983.

Mme Thatcher a déclaré qu'elle n'avait réalisé que deux jours plus tard, aucours de la messe à laquelle elle assistait dimanche, l'*« énormité »* de ce qui s'était passé à Brighton : *« Le soleil perçait à travers les vitraux dans l'église et éclairait quelques fleurs. Je me suis soudain rendu compte que cette journée je n'aurais pas dû la voir et que certains de mes plus proches amis en ont été privés. »*

Interrogée sur la possibilité d'une *« nouvelle initiative »* pour résoudre le problème irlandais, Mme Thatcher a estimé qu'il n'y avait *« pas de solution miracle. S'il y en avait une, nous l'aurions trouvée ».*

Turquie

L'armée pourrait effectuer une nouvelle opération contre les maquisards kurdes en territoire irakien

De notre correspondant

Ankara. – Le ministre turc des affaires étrangères, M. Halefoglu, et *le chef d'état-major adjoint des armées,* le général Oztorun, se sont rendus à Bagdad le dimanche 14 octobre pour s'entretenir avec leurs homologues irakiens des problèmes de sécurité à la frontière turco-irakienne. Les maquisards séparatistes kurdes, dont les bases de repli se trouvent en territoire irakien, ont multiplié ces dernières semaines les attaques en territoire turc.

Le ministre des affaires étrangères était porteur d'un message du chef de l'Etat, le général Evren, au président Saddam Hussein. Bien que la teneur de ce message n'ait pas été révélée, il est vraisemblable qu'Ankara a demandé aux autorités irakiennes de mieux assurer le contrôle des régions nord-est de leur pays, et il n'est pas exclu que les responsables turcs sollicitent l'autorisa*tion de rééditer le même type* d'opération qu'en mai dernier, à savoir une incursion militaire en territoire irakien contre les bases de repli des maquisards.

La presse turque dans son ensemble voit dans les récents attentats des maquisards *« la main de puissances étrangères »*, pour certains de la Syrie, pour d'autres de l'Union soviétique ou même des Etats-Unis.

Dans l'est du pays, les opérations de ratissage continuent. Le 12 octobre, deux militants armés du PKK (parti ouvrier kurde) ont été tués lors d'un accrochage avec les forces de l'ordre dans le département des Adiyaman. Le lendemain, deux autres séparatistes, qui refusaient de se rendre, ont été tués à Erzurum. Le même jour, à Adana, un autre accrochage opposait les forces de l'ordre à deux maquisards, dont l'un a été tué.

M. Alp, chef du Parti populiste, la principale formation de l'opposition à l'Assemblée nationale, de retour d'un voyage dans le sud-est anatolien, estime que *« les forces séparatistes entraînées à l'extérieur sont utilisées contre l'intégrité de la Turquie, conformément à un complot très vaste et bien programmé ».* Mais il souligne qu' *« on ne saurait venir à bout de cette agitation séparatiste — bien qu'elle soit somme toute, de faible envergure — uniquement par des mesures militaires ou policières, mais avec l'adjonction de mesures socio-économiques, afin de prouver aux habitants de la région que l'Etat ne les abandonne pas à leur sort ».*

ARTUN UNSAL.

Portugal

LE LIEUTENANT-COLONEL OTELO DE CARVALHO INCULPÉ D'APPARTENANCE A UNE ORGANISATION TERRORISTE

Lisbonne *(Reuter, AFP).* – Le lieutenant-colonel Otelo Saraiva de *Carvalho a été officiellement* inculpé d'appartenance à une organisation terroriste, a-t-on indiqué de *source judiciaire,* ce *mardi 16 octobre*, à Lisbonne.

L'ancien héros de la « révolution aux œillets » du *25 avril 1974* était en détention préventive depuis quatre mois. Il est accusé d'avoir *« fondé, développé et dirigé l'organisation terroriste des Forces populaires du 25 avril (FP 25) ».*

Soixante-dix-huit autres personnes ont été inculpées pour le même motif.

D'autre part, deux attentats à l'explosif, qui n'ont fait que des dégâts matériels limités, ont été perpétrés, lundi, contre des filiales du Crédit lyonnais au Portugal, situées l'une dans le quartier résidentiel du Restelo, à Lisbonne, et l'autre à Matosinhes, près de Porto. Trois autres engins, assez rudimentaires, ont été désamorcés le même jour ; ils visaient également des établissements du Crédit franco-portugais ainsi qu'un bureau de la compagnie d'assurances françaises La Préservatrice.

Seule l'explosion de Lisbonne a été revendiquée par un correspondant se réclamant du FP25, et disant vouloir démontrer sa solidarité avec la cause basque, après les trois extraditions prononcées par Paris. Cette revendication, cependant, est considérée comme douteuse.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● EMISSAIRE AMÉRICAIN A LUANDA. – M. Frank Wisner, sous-secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, se trouve actuellement à Luanda pour discuter d'un règlement namibien et des *« conditions dans lesquelles le retrait des forces cubaines* (d'Angola) *pourrait avoir lieu »*, a annoncé, lundi 15 octobre, un porte-parole du département d'Etat à Washington. Le même porte-parole a déclaré que son gouvernement était *« encouragé »* par les propos récemment tenus à ce sujet par le président Dos Santos (*le Monde* du 16 octobre). M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a déclaré, en revanche, que son pays ne se sentait aucune obligation de retirer ses troupes de l'extrême Sud angolais aussi longtemps que Luanda ne serait pas en mesure d'empêcher l'infiltration de partisans de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) en Namibie. *(AFP, Reuter.)*

Brésil

● DISPARITION D'UN GÉNÉRAL SAOUDIEN. – Un général à la retraite faisant partie de la suite de prince Sultan, ministre de la défense d'Arabie saoudite en visite officielle au Brésil, a disparu depuis le 11 octobre à Rio-de-Janeiro. Une opération de police a été menée dans toute les villes pour tenter de retrouver la trace de Mohammed Abdullah Khalifa, spécialiste en matière d'armements. La délégation saoudienne, qui a quitté le Brésil le 12 octobre, avait minimisé l'affaire. On estimait dans l'entourage de prince Sultan que le retard de l'officier pourrait *s'expliquer par quelque aventure* galante. Pourtant, après avoir interrogé tout le demi-monde de *Rio, la police craint qu'il ne* s'agisse d'un enlèvement,

Irak

● OPÉRATION DANS LE GOLFE. – Bagdad a annoncé que son aviation avait touché, lundi après-midi 15 octobre, un *« important objectif naval »* au sud du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg. Cette attaque n'avait pas cependant été confirmée, ce mardi matin encore, de source maritime indépendante. Les dernières attaques confirmées contre des navires dans le Golfe remontent à vendredi. Elles visaient un méthanier battant pavillon panaméen, le *Gas Fountain*, et un pétrolier iranien, le *Sivand.* – *(AFP.)*

Pérou

● HUIT PAYSANS TUÉS PAR LA GUÉRILLA. – Huit paysans ont été tués, le 14 octobre, au cours de l'attaque d'une ferme d'Etat à Sivia, à 400 kilomètres au sud-est de Lima, a annoncé la police, le lundi 15. L'attaque a sans doute été lancée par le mouvement de guérilla maoïste Sentier lumineux, qui a déjà, par le passé, attaqué des communautés paysannes soupçonnées de collaborer avec les forces de sécurité péruviennes. – *(AP.)*

EUROPE

Belgique

LE QUATRIÈME ATTENTAT DES « CELLULES COMMUNISTES COMBATTANTES » : UN AVERTISSEMENT AU MINISTRE DE LA JUSTICE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — En treize jours, Bruxelles vient de connaître quatre attentats. Trois d'entre eux ont visé les *sièges des sociétés internationales* situées près du quartier général de l'OTAN et travaillant à des titres divers pour la production militaire des pays de l'alliance.

Le quatrième, qui a eu lieu dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre a détruit le Centre Paul-Hymans siège d'un organisme de recherche dépendant des deux partis libéraux belges, le francophone et le néerlandophone.

Cet attentat a fourni au ministre de la justice et leader des libéraux francophones, M. Jean Gol, l'occasion de justifier le nouveau dispositif anti-terroriste qui vient d'être instauré en Belgique.

Le ministre n'a pas exclu une coopération entre les auteurs des attentats de Bruxelles et des organisations étrangères comme le groupe français dissous Action directe.

Une fois de plus, l'attentat de dimanche a été revendiqué téléphoniquement par les « cellules communistes combattantes », dont personne, à vrai dire, ne sait grand-chose.

Mais les méthodes n'ont pas été tout à fait semblables à celles utilisées la semaines dernière. La bombe a été non pas déposée sur les lieux mais lancée à travers une vitre. Les dégâts matériels sont considérables, mais il n'y a pas eu de victime.

Dans leurs communiqués antérieurs les CCC avaient dénoncé le *« pitoyable comédien »* Jean Gol, considéré par l'extrême gauche comme le *« champion de l'atlantisme »* en Belgique et aussi comme l'adversaire le plus résolu et peut-être le plus efficace des mouvements subversifs. M. Gol est l'administrateur du centre qui vient d'être plastiqué.

JEAN WETZ.

AMÉRIQUES

El Salvador

Le processus de paix est engagé

Le président Duarte et les dirigeants de la guérilla se reverront dès novembre. Une commission mixte, travaillant sous la houlette d'un évêque, préparera le travail. Sans attendre, M. Duarte a offert une amnistie aux rebelles qui déposeraient les armes. Tels sont les résultats, largement positifs, de la rencontre « historique » de La Palma, au Salvador, le lundi 15 octobre. Seules ombres au tableau : l'extrême droite a critiqué cette démarche, et le principal chef de la guérilla, Joaquin Villalobos, n'y a pas personnellement participé — officiellement pour des raisons techniques.

De notre envoyé spécial

La Palma. — Le contact est maintenant établi, et il va se poursuivre. Un nouveau rendez-vous entre le président Duarte et les dirigeants de la guérilla doit être fixé pour la seconde quinzaine de novembre. Sous une pluie diluvienne, Mgr Rivera Y Damas, archevêque de San-Salvador, a lui-même, le lundi 15 octobre, annoncé la bonne nouvelle à la foule enthousiaste massée depuis le matin sur la petite place devant l'église de La Palma — une bien laide bâtisse pour une rencontre si importante.

Le processus de retour à la paix semble décidément bien engagé au Salvador. Après cinq heures de négociations ardues mais courtoises, arbitrées à l'intérieur même de l'église par Mgr Rivera Y Damas et deux de ses adjoints — Napoleon Duarte et les représentants, *civils et militaires, de l'insurrection* (1) sont tombés d'accord sur les grandes lignes d'un plan de paix. Une commission mixte va être mise en place, comprenant quatre représentants du gouvernement et quatre délégués de la guérilla. Un évêque, qui reste à désigner en sera le « modérateur », confirmant ainsi le rôle capital et positif joué par l'Eglise salvadorienne *dans la recherche d'une* solution pacifique et politique à une guerre civile qui dure depuis cinq ans et a fait au moins cinquante mille morts.

La commission mixte devra étudier les propositions concrètes présentées par les « deux parties ». Ce terme implique que le Front Farabundo Marti de libération nationale est maintenant considéré *comme un « partenaire à part entière »*. Une demi-heure après la brève communication de l'archevêque, les deux chefs militaires de la guérilla présents à la rencontre de La Palma, Cienfuegos pour les FARN et Facundo Guardado pour l'ERP, ont quitté la petite bourgade en faisant le V de la victoire. En uniforme, acclamé, par des milliers de Salvadoriens *massés* dans les rues, ils ont regagné « la montagne » dans une jeep escortée par des véhicules de la Croix-Rouge internationale, qui a magnifiquement organisé ce rendez-vous difficile.

La commission mixte devra aussi développer tous les mécanismes permettant d'intégrer les différents secteurs de la société à une recherche de la paix. C'est l'amorce, *pour les guérilleros*, d'un retour à la vie politique légale.

C'est un Duarte radieux et ovationné par la foule qui est reparti lundi soir à bord de sa voiture pour la capitale. Ce 15 octobre, il a décidément marqué un nouveau point important. La pacification du Salvador et l'intégration progressive des insurgés dans la vie politique ne paraissent plus utopiques. *« Nous voulons la paix »*, a crié Cienfuegos à la foule. *« Nous avons atteint un premier accord. Nous sommes satisfaits »*, a ajouté M. Guillermo Ungo, président du Front révolutionnaire démocratique (FDR). Ni vainqueurs ni vaincus !

Il y a pourtant une ombre à ce tableau : Joaquin Villalobos, principal chef *militaire de la guérilla*, n'était pas, comme prévu, à La Palma lundi. Faisant état de *« difficultés de transport »*, Villalobos avait suggéré qu'on lui envoie un hélicoptère civil et une protection. Or le seul hélicoptère civil disponible, lundi, était déjà, semble-t-il, retenu par une chaîne de télévision américaine. Simple contretemps « technique » ? Ou amorce d'une remise en cause de l'accord du 15 octobre par le chef du plus puissant groupe de guérilla, opérant dans tout l'est du pays ?

Le vice-président du gouvernement salvadorien a lui-même laissé entendre, lundi soir, que l'absence de Villalobos pourrait s'expliquer par des *« divergences »* au sein de la rébellion.

Guillermo Ungo, arrivé dès dimanche soir à La Palma, ne paraissait pas très optimiste à la veille de la rencontre. *« Tout cela est très précipité,* disait-il. *Duarte fait un peu de propagande... »*

C'est à bord d'un appareil militaire colombien que MM. Guillermo Ungo et Ruben Zamora sont arrivés, le dimanche 14, à l'aéroport international, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. Ils étaient accompagnés par les ambassadeurs de Suisse, de Colombie et de France au Panama. Ces trois diplomates, ainsi que le chargé d'affaires français au Salvador ont été, pendant vingt-quatre heures, les « témoins » des leaders du FDR.

C'est à Panama qu'ont eu lieu les dernières transactions pour la préparation du rendez-vous du 15 octobre. La Colombie, à la différence d'autre pays membres du groupe de Contadora, s'est montrée très active. Mais il apparaît que la *diplomatie française est aussi intervenue* discrètement mais nettement. Elle a joué un rôle ici qualifié *« d'assistance et d'accompagnement »*.

Lundi, tous les Salvadoriens ont retenu leur souffle. Ils étaient des milliers pleins d'espoir à La Palma, située à 80 kilomètres de la capitale, à une dizaine de kilomètres seulement de la frontière du Honduras. *Des milliers à porter un petit drapeau blanc.* Sur les murs de la bourgade, un seul slogan : *« La paix, la paix, la paix en démocratie »*. Avec un bémol pour les banderoles du Front Farabundo Marti : *« Seul un dialogue honnête conduira à la paix. »* Et aussi : *« Bienvenue aux commandants du Front Farabundo ».*

L'armée avait renforcé ses contrôles vers la province du Chalatenango. Mais, sur les trente derniers kilomètres de la route sinueuse qui monte vers La Palma à travers des forêts de pins, on ne voyait, à l'aube de lundi, pas un seul militaire dans cette zone de guérilla. Sur la place de l'église de La Palma, parmi une foule bon enfant, les guérilleros bien connus de la population étaient en civil, attentifs. Ils étaient encore des milliers lundi soir, sur la route du Nord, à acclamer les camions chargés de grappes humaines et *hérissés de banderoles blanches qui* redescendaient de La Palma vers la capitale.

« C'était une réunion tendue, a déclaré le président Duarte au cours d'un bref entretien avec quelques journalistes à sa résidence de San-Salvador, après son retour de La Palma, lundi soir. *Oui, c'était vraiment très tendu. Nous nous écoutions passionnément les uns les autres, ne voulant perdre aucun mot, aucune expression. Tout était tellement intéressant. »*

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), organe de coordination de la guérilla, compte cinq groupes, mobilisant environ 10 000 combattants : l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP, 4 000 hommes, sous la direction de J. Villalobos) ; les Forces populaires de libération (FPL, 3 000 hommes) ; les Forces armées de résistance nationale (FARN, 2 000 hommes) ; le Parti révolutionnaire des travailleurs d'Amérique centrale (PRTC) ; et les Forces armées de libération (FAL, nom de guerre du PC). Le bras politique de la rébellion est le Front démocratique révolutionnaire (FDR), regroupant des partis de gauche (tel le Mouvement national révolutionnaire de son président, M. G. Ungo) des « organisations populaires », liées aux groupes de guérilla des associations, des syndicats, etc. FMLN et FDR coordonnent en principe leur action par le biais d'une Direction révolutionnaire unifiée (DRU), installée à Mexico. En fait, cette instance fonctionne mal, et c'est, en règle générale, le FMLN qui pèse du poids le plus lourd dans les décisions.

Etats-Unis

Le système de défense antiaérienne Divad est remis en question

Décidément le Pentagone connaît bien des déboires dans sa politique d'équipements militaires. Après l'affaire des « puces » électroniques douteuses (*le Monde* des 14 et 15 septembre), c'est aujourd'hui le système de canons antiaériens Divad qui vient de recevoir un coup très dur de la part du département de la défense à la suite de déficiences *constatées sur cet armement*. Déjà, le mois dernier, la Chambre des comptes (General Accounting Office), dépendant du Congrès, avait révélé que le quart des missiles air-air Sidewinder, dont le rôle est essentiel dans la panoplie de combat aérien de la marine américaine, étaient inutilisables en raison de défauts ou d'un mauvais entretien.

Devant les critiques de plus en *plus féroces portées contre le système* Divad — sigle pour Division Air Defense, — M. Weinberger, secrétaire à la défense, vient de proposer au Congrès de réduire de 479,7 millions à 100 millions de dollars les fonds prévus pour acheter de nouvelles batteries — et encore de ne débloquer ces sommes que si de nouveaux tests se révèlent positifs. L'une des accusations lancées contre le Pentagone dans cette affaire était d'avoir décidé l'achat du système Divad sans avoir eu connaissance des résultats complets des tests le concernant.

Construit par la firme Ford Aerospace, le Divad consiste en deux *canons de 40 millimètres* installés sur un châssis de char et guidés par un radar dérivé de celui du chasseur-bombardier F-16 Falcon. Ce système sophistiqué et coûteux — chaque Divad vaut 6,7 millions de dollars — a été conçu pour détruire les hélicoptères d'assaut soviétiques susceptibles, en cas de conflit, d'être lancés par vagues contre les blindés américains.

Or, selon le *Washington Post*, le Divad a, au cours d'essais récents, manifesté une fâcheuse tendance à confondre les ventilateurs des latrines *installées à proximité du* champ de tir avec les rotors des hélicoptères-cibles qu'on lui envoyait.

« C'est une arme extraordinaire, affirmait de son côté sarcastiquement le magazine *US News and World Report. Elle vise des immeubles sans valeur plutôt que les appareils ennemis qu'elle est censée abattre. »* Et l'hebdomadaire ajoutait : *« Même si ses canons tiraient correctement, le Divad se déplace trop lentement pour rester au contact des blindés qu'il devrait protéger. »*

Le Pentagone, dont le budget pour 1985 approchera les 293 milliards de dollars, a déjà dépensé 1,5 milliard de dollars pour la mise au point et l'acquisition de deux cent *soixante-seize* Divad. Cent dix-sept autres devaient être achetés, mais cette nouvelle commande est maintenant sérieusement remise en question. Le constructeur Ford Aerospace conteste la plupart des accusations portées contre ce type d'armement, *faisant valoir qu'il est parfaitement* adapté aux conditions de combat qui prévaudraient en cas de conflit en Europe.

AMÉRIQUES

Bolivie

Il n'y a plus de viande, plus de pain, plus de riz, plus de coca...

De notre envoyée spéciale

La Paz. – *« L'orange est amère », « l'orange nous affame ».* Pendant les premiers jours d'octobre, les travailleurs ont défilé dans les rues des principales villes en brandissant des pancartes faisant allusion à la couleur électorale de l'Union démocratique populaire – la coalition progressiste au pouvoir depuis le 1er octobre 1982. Pourtant, pendant des années, ces mêmes travailleurs *avaient scandé avec enthousiasme : « L'orange au pouvoir ! »*

Ces « marches de la faim » convoquées par les syndicats sur *tout le territoire ressemblaient* plus à des processions qu'à des manifestations. Elles n'étaient que la mise en train d'une protestation plus énergique organisée par la Centrale ouvrière (COB) pour empêcher le gouvernement de promulguer un nouveau « paquet » de mesures économiques draconiennes. Une marche des ouvriers et des paysans vers le palais présidentiel, pour exiger l'application du plan d'urgence présenté par les syndicats devait, en principe, marquer le point *culminant du mouvement.*

L'orange est certainement amère pour les Boliviens, qui ont perdu, en deux ans, de 20 % à 30 % *de leur* pouvoir d'achat. Le pire, c'est qu'ils n'ont rien à acheter ! Dans les marchés, la plupart des étals sont recouverts d'une bâche. Les rares places ravitaillées exhibent des prix trois ou quatre fois plus élevés que le tarif officiel. Il n'y a pas de viande parce que les éleveurs de ce Far-West qu'est le département du Béni refusent de livrer leurs vaches. Il n'y a pas de pain parce que les boulangers préfèrent vendre la farine en contrebande. Il n'y a pas non plus de riz, de sucre, *d'huile, de pâtes... Dans les pharmacies,* les rayons sont presque vides. Dans les mines, il n'y a même pas de coca, cette feuille que mâchent depuis des siècles les mineurs dans les galeries, et qui endort la faim, la soif, la fatigue et la peur.

La grogne monte d'un cran tous les jours. Au manque d'approvisionnement, à la spéculation, vient de se greffer la paralysie, pendant quatre jours, des transports. Les propriétaires de camions, de bus, de taxis ont finalement suspendu leur grève après avoir décidé, unilatéralement, une hausse considérable de leurs tarifs...

« Si les problèmes de ravitaillement s'aggravent, il se peut que les demandes de démission du président Siles, présentées par les parlementaires de l'opposition, s'accompagnent d'une clameur générale : « Fuera » (« Dehors »), admet le conseiller et ami du chef de l'Etat, M. Arturo Nunez Del Prado. *Et le président Siles ne cédera pas aux pressions du Congrès ; mais il écoutera la voix du peuple. »*

Au congrès de la COB, le dirigeant des mineurs, M. Filemon Escobar, a expliqué que lancer des *« A bas Siles ! »,* revenait à dire : *« Vive Banzer ! »* (1), parce qu'il n'y a pas d'autre solution. Il semble qu'il ait été entendu par les travailleurs, puisqu'il est parvenu à faire adopter une déclaration politique qui est une promesse de soutien du régime démocratique.

L'UDP est loin d'être responsable de la crise qui accable la Bolivie. *Elle n'a inventé ni la corruption* ni la contrebande. Elle n'a pas contracté la dette de 5 milliards de dollars, ni peuplé les ministères *d'une foule de gratte-*papier. Elle n'a pas non plus provoqué la faillite du secteur de l'énergie et des mines. Le 10 octobre 1982, *le président social-*démocrate, M. Hernan Siles Zuazo, a hérité d'un pays en ruine.

Les causes de la banqueroute – hyper-inflation et récession – sont multiples. Il existe des causes externes, tout d'abord : la hausse des taux d'intérêt américains, la chute du prix de l'étain (matière première rapportant plus *du tiers des devises), et le retard* de l'Argentine à verser 210 millions de dollars, correspondant à d'importantes importations de gaz naturel.

Des causes internes, ensuite. L'économie est totalement désarticulée. La dictature du général Banzer a développé le secteur tertiaire – banque, commerce – où règnent l'inefficacité et la corruption – au lieu de fortifier le secteur productif. L'agriculture, les mines, les hydrocarbures, l'industrie ne représentent aujourd'hui *que 40 % du PIB, alors que* ce pourcentage était auparavant de 55 %. La Bolivie crée peu de richesses. Mais elle trafique. C'est *un pays d'intermédiaires.* Par exemple, n'importe quel produit maraîcher passe par quatre ou cinq mains avant de parvenir au consommateur : et son prix peut ainsi décupler...

L'extraction de l'étain se réalise exactement comme il y a un demi-siècle. Mais les veines sont quasi épuisées, et la production ne cesse de décliner depuis dix ans. *Quant à l'industrie, elle dé*pend de produits de base importés pour plus de 60 %, d'où ses coûts extrêmement élevés.

Le peso déprécié de 7000 %

Le poids de la dette est aussi un facteur déterminant. Les militaires ont bien essayé de rééchelonner son remboursement en avril 1981, mais à un coût très onéreux. Si bien qu'en septembre 1982, ils étaient obligés de suspendre les paiements. Cette an*née, le gouvernement* aurait dû consacrer les deux tiers de ses ressources d'exportation au paiement de ses créances, s'il n'avait *déclaré un moratoire des remboursements* aux banques privées internationales.

Le climat a également été adverse : une terrible sécheresse, puis des inondations, ont sévi en 1982 et 1983, entraînant une chute de la production agricole de 25 %. Enfin, l'exécutif s'est retrouvé les mains liées par l'opposition, majoritaire au Congrès, qui approuve toutes les dépenses mais rejette toutes les recettes !

Le gouvernement, qui a hérité d'une crise aiguë, n'a pas été capable de la conjurer. *Il l'a même* aggravée par sa politique incohérente, « pendulaire », hésitant sans cesse entre les « recettes » *d'austérité du Fonds monétaire* international et les propositions socialisantes de la Centrale ouvrière.

Le président Siles a préféré remettre au lendemain des décisions urgentes – et il a été obligé, ensuite, de prendre des mesures de choc beaucoup plus traumatisantes, avec des dévaluations et des augmentations de prix « sauvages », provoquant chaque fois des grèves tout aussi « sauvages » en vue d'obtenir des augmentations de salaires.

Quatre trains de mesures économiques ont été décrétées en vue de corriger les distorsions (un cinquième est en préparation). *Elles ne sont parvenues ni à freiner* l'inflation ni à enrayer la récession. Le bilan de ces deux années de régime démocratique, *c'est une chute du PIB de 10 %,* une inflation en projection annuelle de 2500 %, une dépréciation monétaire de... 7000 % (le peso est passé de 190 à 15000 pour un dollar au « noir », et de 44 à 5000 sur le marché officiel). La masse monétaire a augmenté de plus de 2000 %. Pour changer 100 *dollars, il faut se munir d'un* carton à chaussures...

Malgré une augmentation des salaires de près de 300 %, l'hyperinflation a rongé le pouvoir d'achat des travailleurs – la perte réelle est de 20 % à 50 % – et elle a sapé la confiance dans la valeur du peso, provoquant une monumentale spéculation sur le dollar – une spéculation bien orchestrée, d'ailleurs, par certains secteurs de l'entreprise privée.

Le gouvernement doit donc, à la fois, combattre l'inflation en re*lançant la production,* tout en réduisant le déficit fiscal qui a atteint 20 % du PIB l'année dernière. Mais il lui est impossible *de comprimer davantage ses dé*penses – d'où ses difficultés pour sortir de l'impasse.

Actuellement, la situation est pratiquement incontrôlable. Elle ne permet ni de faire des calculs économiques, ni de planifier. Par exemple, dans le secteur public, des entreprises qui vendent pour des centaines de millions de dollars à l'année, et achètent pour *des millions de biens nationaux ou* étrangers, échappent à tout contrôle du gouvernement.

Plus de trois cents entreprises auraient dû faire faillite. Mais en Bolivie, en règle générale, les faillites ne sont pas prononcées, parce que les ouvriers exigent du gouvernement une aide financière pour que leur entreprise continue à tourner.

Le ministre du plan, M. Ernesto Aranibar, a assuré que le PIB pourrait croître à un taux de 4 % pendant les quatre prochaines an*nées si le gouvernement parvenait* à investir, pendant cette période, un milliard et demi de dollars. Plus de la moitié de cette somme devrait provenir de crédits extérieurs.

Qui apportera cette aide ? Les organisations internationales de financement ? Les pays amis ? En tout cas, la Bolivie ne peut compter ni sur la bonne volonté du FMI, dont elle n'applique pas les règles, ni sur celle des banques privées étrangères (qui ont 720 millions de dollars de créances sur La Paz).

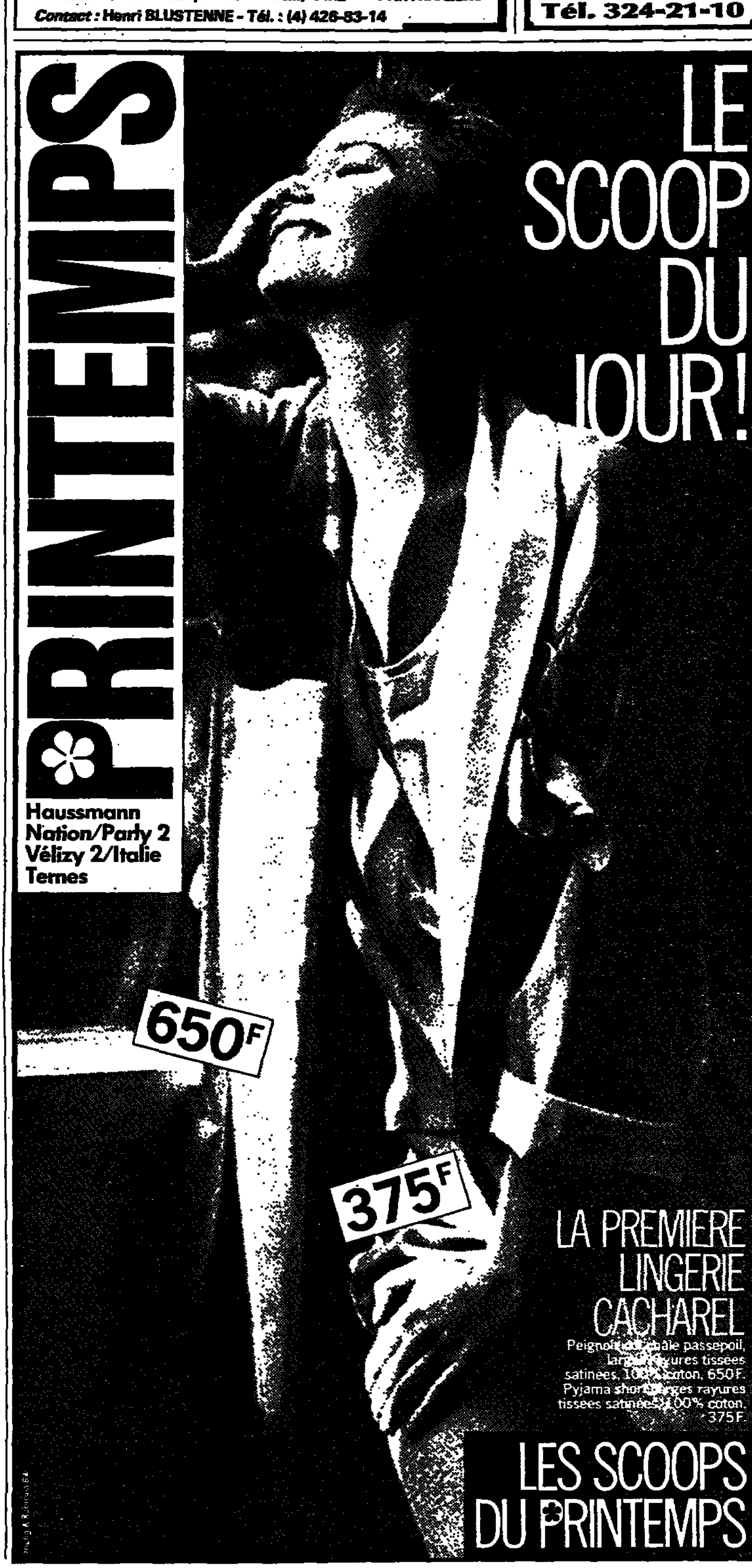
Les créanciers n'ont pas l'intention de supporter le « mauvais exemple » bolivien et ils ont lancé un ultimatum au gouvernement, le menaçant de sérieuses représailles.

L'ex-ministre des finances, le démocrate-chrétien Oscar Bonifaz, s'est récemment rendu à Washington pour plaider la cause de la Bolivie devant le FMI et la Banque mondiale. *« D'une pierre, on ne peut pas obtenir de l'eau,* a-t-il déclaré au retour. *De la même façon, mon pays, malgré la bonne volonté de son gouvernement, ne peut pas, momentanément, s'acquitter de sa dette. »* Il a obtenu *un sursis de trente jours.* Depuis lors, il a démissionné.

Mais c'est bien court. Le président Siles est encore une fois au pied du mur, obligé de choisir entre le FMI et la COB, entre les concessions nécessaires à l'obtention de nouveaux crédits et la grève générale.

NICOLE BONNET.

(1) *Le général Hugo Banzer* a été chef de l'Etat, à l'issue d'un coup d'Etat militaire, de 1971 à 1978. Il est aujourd'hui le leader de l'opposition conservatrice au Congrès.





PROCHE-ORIENT

Inflation record en Israël

(Suite de la première page.)

Il n'empêche que l'indice publié lundi, fût-il attendu, représente une indéniable contre-performance pour le gouvernement d'union nationale, la première en tout cas qui ne soit pas entièrement imputable à l'équipe précédente. Elle acquiert d'autant plus de relief que la nouvelle coalition a pris un assez mauvais départ en matière économique.

Pendant des mois les Israéliens ont entendu les ténors du Parti travailliste leur rebattre les oreilles avec la nécessité d'appliquer un *« plan d'ensemble »*. Qu'il ait cru ou non ce discours préélectoral, l'homme de la rue est en droit de s'interroger aujourd'hui sinon sur l'existence d'un tel plan – après tout assez facile à coucher sur le papier – du moins sur les conditions de son éventuelle entrée en vigueur.

Alors pourquoi M. Pérès ne profite-t-il pas de sa formidable majorité parlementaire – 97 députés sur 120 – pour frapper, vite et fort, les trois coups annonciateurs d'une salutaire période d'austérité d'où l'économie sortirait dans six mois, dans un an, assainie, puis revigorée ? Les réponses sont diverses et d'abord techniques. Quand on dirige un Etat dont les dépenses publiques sont aux deux tiers incompressibles, parce que affectées à deux chapitres quasiment intouchables – la défense et le service de la dette, – réduire le reste du budget de 5 % comme cela vient d'être fait relève presque de l'exploit. On a pu voir la plupart des ministres, travaillistes en tête, si prompts hier encore à inviter les autres aux sacrifices, se cramponner à leur budget.

Et pourtant, sans véritables économies budgétaires, le gouvernement ne pourra pas dégager les ressources susceptibles de relancer la croissance et de redresser la balance des paiements. Les Israéliens ont pris l'habitude, dit-on souvent, de vivre au-dessus de leurs moyens et donc de consommer et d'importer trop. D'où le gel récemment décrété pour six mois sur les importations d'une cinquantaine de produits de luxe. La mesure est louable mais de portée modeste car Israël, société ouverte attachée au libre-échange, ne peut durablement se blottir dans le protectionnisme, sauf à renier ses engagements internationaux et à bouleverser gravement les structures de son commerce extérieur.

Autre faiblesse : les travailleurs israéliens ont une médiocre productivité. Soit. Mais ils sont aussi le plus souvent fort mal payés. Pourquoi le fonctionnaire ferait-il du zèle ? Il préfère, quand il le peut, devenir chauffeur de taxi après les heures de bureau pour arrondir ses fins de mois. Le secteur directement productif n'emploie que trois salariés sur dix et la fonction publique est hypertrophiée. Chacun le déplore, mais aucun gouvernement ne peut ni ne veut *« dégraisser »* l'administration. On ne répétera jamais assez à quel point le chômage est tenu pour un fléau inacceptable dans un pays qui a pour vocation essentielle l'accueil des immigrants. On compte déjà 80 000 demandeurs d'emploi. Ils seront 100 000 l'an prochain. Il n'est donc pas question d'aggraver délibérément le mal. Voilà quelques blocages, parmi beaucoup d'autres, qui limitent singulièrement la liberté d'action de tout gouvernement, fût-il d'union nationale.

Il est d'autres contraintes. Que disaient les travaillistes avant d'accéder au pouvoir ? *« Nous économiserons un milliard de dollars sur les dépenses politiques en quittant le Liban et en gelant les implantations juives dans les territoires occupés. »* Le Liban ? Israël veut en partir mais ce ne sera pas chose faite, dans le meilleur des cas, avant six ou neuf mois. En attendant la guerre coûtera, à peu de chose près, toujours aussi cher. Les implantations ? Outre que les économies liées au gel de la colonisation sont difficiles à évaluer, les deux partenaires de la coalition semblent ne pas trop tenir à débattre d'une affaire qui les oppose.

« Utiliser la guillotine » ?

Tout cela ne suffit pas à expliquer les lenteurs et l'apparente indécision d'un gouvernement qui semble trop improviser. Mais M. Pérès n'est-il pas surtout tout simplement prisonnier des règles du jeu qui font l'originalité d'Israël au Proche-Orient ? En économie comme en politique, les responsables israéliens cultivent le goût des négociations, des marchandages et des compromis chers à toute société démocratique. Les négociations sont souvent interminables et les compromis parfois boiteux, mais ils expriment tant bien que mal le rapport des forces en présence. *« Maintenant il faut utiliser la guillotine »*, déclarait récemment M. Horowitz, l'ancien grand argentier devenu ministre sans portefeuille en évoquant la rigueur à tout crin dont il est partisan. La formule est cinglante mais bien peu conforme aux habitudes du jeu social israélien.

MM. Pérès et Modaï ont une tâche prioritaire : conclure un accord-cadre impliquant un gel pour six mois des salaires, des prix et des impôts. Les discussions pourraient reprendre la semaine prochaine après le retour du patron de la Histadrout, M. Israël Kessar, actuellement en voyage aux Etats-Unis. Malgré son appartenance au groupe parlementaire travailliste, M. Kessar se battra d'autant plus fermement pour la protection de l'emploi et du pouvoir d'achat des salariés qu'il voit se profiler à l'horizon un rival de marque en la personne du vice-premier ministre, M. David Lévy. On prête à celui-ci l'intention de favoriser lors des élections syndicales du printemps prochain une prise de contrôle par le Likoud de la Histadrout.

Les amis de M. Pérès font valoir qu'au lendemain d'un fructueux voyage aux Etats-Unis le premier ministre est en bien meilleure posture pour amener la Histadrout à composition et que l'aide promise par Washington lui permettra d'étayer plus solidement son plan d'ensemble. Conclusion : M. Pérès a bien fait de ne pas trop se hâter. Il a même pu réserver une bonne surprise à ses collègues en leur annonçant lundi que l'administration Reagan lui avait offert spontanément un moratoire de six mois sur le remboursement des dettes israéliennes arrivant à échéance. Le moratoire pourrait se transformer au début de 1985 en une annulation pure et simple de ces créances. Ce geste américain permettra à l'Etat juif d'économiser la somme de 500 millions de dollars.

Quelques heures plus tard, le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, arrivait en visiste officielle en Israël en vue notamment d'y inventorier les besoins de l'armée pour les prochaines années. M. Pérès ne pouvait rêver une meilleure synchronisation.

Gouverner en douceur

Le chef du gouvernement a d'ailleurs lieu d'être satisfait de son premier mois de règne. En alliant prudence et fermeté, il a trouvé le ton et la manière pour « gérer » sans trop de secousses le gouvernement d'union nationale tout en donnant à croire qu'il pratique le changement plus que la continuité.

La nécessité de dégager un consensus entre les deux principaux partenaires associés au pouvoir, le Parti travailliste et le Likoud l'oblige à gouverner en douceur en ménageant les convictions et les susceptibilités de la droite. Mais cela ne l'empêche pas de chercher à s'imposer comme le véritable patron de l'équipe dirigeante et de vouloir imprimer un nouveau style. Après tout, le compromis historique avec le Likoud n'exclut pas, dans la mesure du possible, la fidélité au langage des travaillistes sinon à tout leur programme.

Cela peut prendre la forme de quelques glissements de vocabulaire délibérés, comme lorsque M. Pérès fit grimacer M. Shamir l'autre soir à Washington, en évoquant la Cisjordanie et non la « Judée-Samarie » si chère au Likoud ; ou bien celle d'une omission tout aussi intentionnelle, aux dépens par exemple des accords de Camp David, seul cadre d'un règlement de la question palestinienne pour M. Shamir et ses amis. Le tout est de savoir jusqu'où M. Pérès peut aller trop loin sans fausser les règles du jeu de l'union nationale.

C'est affaire d'intuition et de clairvoyance. Le premier ministre, réputé habile manœuvrier, aura plus d'une occasion, dans les prochaines semaines, de prouver qu'il possède l'une et l'autre. Sa marge de manœuvre vis-à-vis du Likoud est bien sûr fort étroite. On vient de s'en rendre compte à propos des perspectives de retrait du Liban. M. Pérès répète à l'envi depuis un mois que le dégagement du bourbier libanais est le souci majeur et prioritaire d'Israël. Mais il est allé un peu plus loin, jeudi dernier, en déclarant à Washington que son gouvernement *« prendrait une décision avant trois ou quatre semaines »*, les opérations de retrait s'étalant ensuite sur six ou neuf mois. L'entourage de M. Shamir, déjà rentré à Jérusalem, manifesta aussitôt une *« profonde surprise »* à l'annonce d'un engagement dont il n'était pas informé.

M. Pérès s'en sortit avec une feinte innocence en observant qu'il *« ne lui était pas interdit d'avoir des idées »*. Certes, mais à condition – union nationale oblige – d'en faire part à ses alliés avant de les divulguer. A son retour en Israël, dimanche 14 octobre, M. Pérès a fait discrètement machine en arrière. L'état-major de Tsahal, a-t-il déclaré, soumettra avant trois ou quatre semaines divers scénarios de retrait au gouvernement, qui devra ensuite en débattre. Il n'est plus question de prendre à tout prix, dans ce même délai, une décision catégorique.

Cette mise au point devrait rassurer les généraux israéliens qui ont toujours redouté de se trouver en position de faiblesse parce que le pouvoir se serait lié les mains.

En théorie, les travaillistes et le Likoud poursuivent un même et double objectif : se retirer du Liban tout en garantissant à long terme la sécurité de la Galilée. Mais les démarches divergent sensiblement. M. Pérès insiste sur l'urgence du retrait, tandis que M. Shamir privilégie l'impératif de la sécurité. Le premier croit pouvoir *« s'entendre sans négocier »* avec Damas, le second en doute. L'un veut hâter le processus de retrait de manière irréversible, conformément à ses promesses électorales, l'autre préférerait obtenir de solides garanties avant de s'engager. Conscient que son pari optimiste pouvait être pris pour de la faiblesse ou de la naïveté, M. Pérès a souligné dimanche qu'Israël était en dernier ressort seul maître d'une décision de retrait, et ne la ferait pas dépendre des caprices ou des *« faveurs »* de Damas.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Liban

L'élection à la présidence de l'Assemblée nationale donne lieu à une âpre bataille politique

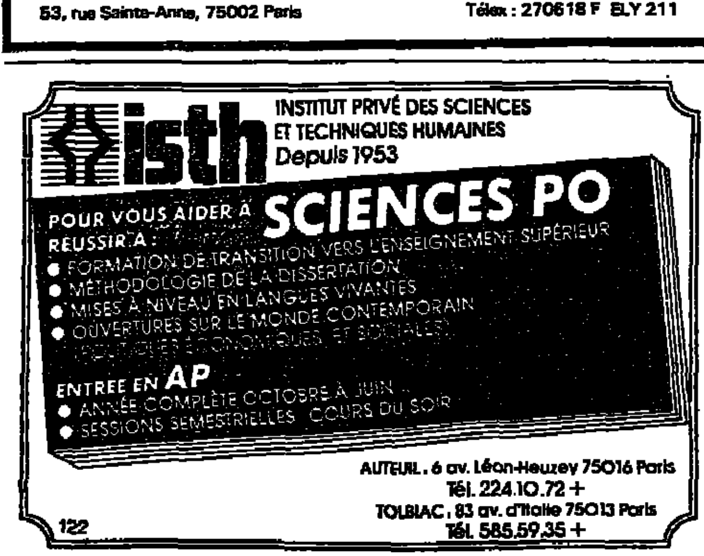
Correspondance

Beyrouth. – Une âpre lutte pour la présidence de l'Assemblée nationale se déroule ce mardi 16 octobre à Beyrouth. Elle oppose le président sortant de la Chambre des députés, M. Kamel El Assaad, à M. Hussein Husseini. Si naguère le président sortant, c'est-à-dire l'homme du régime en place, était réélu automatiquement, cette année, ce n'est pas le cas de M. Kamel El Assaad et, surtout, il n'est pas l'homme de la Syrie devenue omnipotente au Liban depuis la non-ratification par Beyrouth, le 5 mars dernier, de l'accord libano-israélien du 17 mai 1983 cosigné par les Etats-Unis. Le président de la Chambre s'est brouillé avec M. Amine Gemayel et avec Damas parce qu'il était opposé à l'abrogation de l'accord du 17 mai soutenant qu'aucun substitut susceptible de conduire à un retrait israélien du Liban du Sud n'avait été trouvé, alors que la Syrie avait aidé à mettre à feu et à sang le Liban afin de le forcer précisément à dénoncer l'entente conclue avec l'Etat hébreu.

Depuis plusieurs mois, les milieux politiques libanais proches de la Syrie menaient campagne contre le président sortant de la Chambre, si bien que les candidats à sa succession se bousculaient. Cette pléthore d'adversaires était d'ailleurs susceptible de jouer en faveur de M. El Assaad, auquel un noyau de députés, invoquant les impératifs de souveraineté et de dignité nationales, restaient attachés. Cependant, lundi soir, comme par un coup de baguette magique, tous les candidats se sont retirés, à l'exception de M. Husseini, député de Baalbeck-Hermel, région limitrophe de la Syrie, ancien secrétaire général du mouvement chiite Amal, et descendant du prophète Mahomet (ce qui lui vaut le titre de « Sayed ») ; M. Husseini représente un adversaire de poids pour M. El Assaad d'autant qu'il pourrait bénéficier en plus des voix des parlementaires gravitant dans l'orbite de Damas, de celles des députés chrétiens qui sont entièrement acquis au président de la République.

Certains de ces derniers estiment d'ailleurs que le camp chrétien trouverait quelque avantage à l'élection de M. Husseini, car celui-ci est susceptible de contrebalancer, au sein de la communauté chiite – à laquelle la présidence de la Chambre est réservée, – l'influence de plus en plus prépondérante de M. Nabih Berri, président du mouvement Amal et ministre dans le gouvernement Karamé... Il reste qu'entre M. Berri et M. Husseini, et bien que le premier ait remplacé le second à la tête du mouvement Amal, les choses ne pourront jamais aller vraiment mal, car M. Husseini est un fervent disciple de l'imam Moussa Sadr, fondateur d'Amal, disparu en Libye. Il avait refusé de se ranger, en août 1982, dans le camp parlementaire favorable à Bechir Gemayel et n'avait pas voté en faveur de l'accord du 17 mai.

ROGER GEHCHAN.



ASIE

Jacques Abouchar est apparu à la télévision soviétique

De notre correspondant

Moscou. – Une courte séquence de la « conférence de presse », au cours de laquelle Jacques Abouchar a été présenté, le 11 octobre, à Kaboul, *« à des journalistes afghans et étrangers »*, a été diffusée, lundi soir 15 octobre, par la télévision soviétique. Le journaliste d'Antenne 2, fait prisonnier le 17 septembre dernier, paraissait en bonne santé. Il répondait calmement aux questions posées, mais ses propos n'étaient pas audibles.

Le commentaire accompagnant cette séquence a repris, pour l'essentiel, les éléments déjà avancés précédemment par *les Izvestia*, le quotidien du soir soviétique, qui avait publié, le 11 octobre, une « interview » de Jacques Abouchar, ainsi que par l'agence afghane Bakhtar et par Tass.

Le journaliste français passera en jugement à une date qui n'est toujours pas précisée. Il est accusé d'être entré illégalement en Afghanistan, ce qu'il ne nie pas. Il admet également avoir eu des contacts au Pakistan avec des représentants de la résistance. Le *« franchissement illégal »* de la frontière et la *« coopération avec la contre-révolution »* sont les deux seuls griefs officiellement retenus contre lui par un responsable afghan, identifié comme un officier du service de sécurité.

Tass et Bakhtar vont cependant plus loin dans leurs commentaires. *« Il ressort des réponses d'Abouchar qu'il avait été chargé de pénétrer en Afghanistan afin de nouer des contacts avec les bandits et de procéder à une collecte d'informations, notamment celles dont le caractère est incompatible avec le métier de journaliste »*, estime l'agence soviétique, citant son homologue afghane.

L'« affaire Abouchar » semble donc se développer à deux niveaux. D'un côté, il devrait y avoir un procès « officiel » au cours duquel seraient seulement évoqués les faits déjà cités, de l'autre, l'appareil de propagande afghan décrit le journaliste français comme un espion, sans toutefois employer directement ce mot.

DOMINIQUE DHOMBRES.

CORRESPONDANCE

La protection des journalistes en mission périlleuse

M. Philippe Bretton, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques d'Orléans, nous adresse à propos du cas de Jacques Abouchar une lettre dans laquelle il écrit notamment :

Le sort de Jacques Abouchar (...) illustre tragiquement le problème de la protection des journalistes en mission périlleuse.

Cette notion figure pourtant dans un traité international, le protocole premier de Genève du 10 juin 1977, dit additionnel aux conventions de Genève du 12 août 1949 sur la protection des victimes des guerres.

Ce document correspond à une initiative française. En 1970, M. Maurice Schumann, alors ministre des affaires étrangères, sensibilisé par la disparition au Vietnam de plusieurs journalistes, ayant été lui-même journaliste pendant la seconde guerre mondiale, proposa à l'ONU d'adopter un traité international sur la protection des journalistes en mission périlleuse. Cette idée fut appuyée par plusieurs Etats, mais la décision de réunir à Genève en 1974 une conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire applicable dans les conflits armés internationaux et non internationaux, sur convocation de la Suisse, eut pour conséquence d'entraîner un transfert de compétence de l'ONU à cette conférence pour en discuter. Ce qui était à l'origine un véritable projet de traité devait finalement se réduire à un seul article, l'article 79, intitulé « mesures de protection des journalistes ». Ce texte établit sans contestation possible la qualité de personne civile au profit des journalistes, interdisant de les attaquer, et leur garantissant en cas d'arrestation le droit d'être admis au bénéfice de la IV[e] convention de Genève de 1949 sur la protection des personnes civiles.

Mais il paraît difficile que les autorités françaises puissent fonder leurs démarches en faveur de Jacques Abouchar sur ce texte car la France n'est pas partie à ce traité, alors qu'elle vient d'adhérer à l'autre protocole adopté simultanément, mais qui porte sur les conflits armés non internationaux et ne contient rien de tel. Quand bien même la France serait-elle liée par ce traité, cela n'aurait qu'une portée limitée dans la mesure où ni l'Union soviétique ni l'Afghanistan ne sont de leur côté parties à cet instrument international.

Peut être, poursuit cependant notre correspondant, n'est-il pas inopportun de signaler au moins l'existence de ce texte, ne serait-ce que pour attester qu'il n'y a pas sur ce point de lacune du droit international.

Pour avoir eu à défendre ce projet français en 1972, lors d'une conférence d'experts gouvernementaux sur le droit des conflits armés, l'auteur de ces lignes se contentera d'indiquer qu'à l'époque les réticences les plus vives venaient des Etats-Unis. On sait le rôle qu'ont joué plusieurs *reportages impressionnants* pour rendre la guerre du Vietnam impopulaire aux Etats-Unis (...).

AFRIQUE

Maroc

La FIDH critique l'attitude des autorités à l'égard des grévistes de la faim en prison

Les autorités marocaines *« se refusent à envisager toute solution humanitaire qui permette de sauvegarder l'intégrité physique des détenus* [grévistes de la faim], *déjà particulièrement atteints au plan de la santé »*, indique un rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) publié lundi 15 octobre et rédigé à l'issue d'une mission effectuée par un délégué de la FIDH, M. Christian Rostocker, avocat au barreau de Paris, et un médecin membre de l'association Médecins du monde, M. Eric Cheysson. Ils ont séjourné au Maroc du 30 septembre au 6 octobre, soit jusqu'à la veille de la reprise de la grève de la faim de vingt-cinq détenus des prisons de Marrakech, Essaouira et Safi (*le Monde* du 9 octobre).

Arrêtés lors des émeutes de janvier dernier, les condamnés avaient observé en juillet et août une grève de la faim en vue d'obtenir le statut de détenus politiques. Trois d'entre eux sont morts au cours de cette grève, qui a été suspendue le 4 septembre à la suite des assurances données par les autorités.

« Les autorités marocaines se refusent à prendre position de façon officielle, en termes clairs et précis, sur la suite qu'ils entendent donner aux demandes présentées par les grévistes de la faim », précise le rapport.

D'autre part, une délégation représentant plusieurs associations marocaines en France a été reçue par M. Hubert Vedrine, conseiller diplomatique de M. François Mitterrand, et lui a fait part de la situation et de la santé des détenus de Marrakech. Selon un communiqué publié par les « comités de lutte contre la répression au Maroc », l'entretien a porté également sur *« l'aggravation de la répression politique au Maroc ; le sort des deux mille prisonniers politiques ; les disparus, dont le nombre avoisine le millier de personnes, ainsi que sur les atteintes aux libertés élémentaires* [liberté de circulation, d'expression] *qu'ont subies encore cet été les travailleurs immigrés entrés au Maroc pour leurs vacances »*.

● *M. Osman élu président du Parlement.* – M. Ahmed Osman, président du Rassemblement national des indépendants (centriste), a été élu lundi 15 octobre président du Parlement marocain

LE CONFLIT SAHARIEN

Violents combats dans le secteur de Zag

L'armée marocaine a tué 176 maquisards du Front Polisario au cours de violents combats engagés samedi 13 octobre près de Zag, dans le nord du Sahara occidental, rapporte ce mardi l'agence marocaine MAP.

Selon l'agence, les maquisards sahraouis ont lancé à l'aube une attaque contre les lignes de défense chérifiennes. Les pertes marocaines se sont élevées à 37 morts.

« De violents combats, particulièrement intenses, ont donné lieu souvent à des corps-à-corps... Les forces armées royales ont aussitôt acculé les groupements ennemis à battre en retraite, abandonnant sur le terrain un nombre élevé de morts et de blessés, ainsi qu'un matériel nombreux et divers », écrit MAP.

Pour sa part, dans un communiqué publié à Alger, le « ministère sahraoui de l'information » avait annoncé le début de *« l'offensive Grand Maghreb »* et assurait avoir *« investi quatre points d'appui des forces armées royales dans la ceinture entre Khachbyine et Z'Moul Niran, au sud-est de Zag »*. Le Polisario affirme, ce mardi avoir *« mis hors de combat 295 soldats marocains, dont 75 tués »*.

L'annonce de cette nouvelle offensive intervient après une relative accalmie de près de deux ans, marquée par des opérations de harcèlement et quelques violents accrochages tendant à retarder la prolongation du « mur » en direction d'Amgala, au début de cette année. Elle survient aussi un mois avant le vingtième sommet de l'OUA à Addis-Abeba. – (*AFP.*)

ASIE

Afghanistan : les résistants de l'an V

II. – *L'influence de l'Iran*

par OLIVIER ROY (*)

Dans un premier article, Olivier Roy a montré comment la résistance afghane tenait tête, par de meilleures techniques de combat, à l'intensification de la guerre menée par les troupes soviétiques, mais aussi les difficultés nouvelles auxquelles se heurtaient les tentatives d'unification des divers mouvements de guérilla (*le Monde* du 16 octobre).

Le Hazaradjat, partie centrale de l'Afghanistan peuplée de chiites (15 à 20 % de la population totale), est resté en dehors de la guerre depuis que le gouvernement central en a été chassé en 1979. Il a été administré jusqu'en 1982 par un conseil, *shura*, rassemblant le clergé et certains notables, avec à sa tête M. Sayyad Beheshti pour les affaires politiques et M. Sayyad Jaglan pour les questions militaires. Ce conseil avait mis sur pied un véritable petit gouvernement centralisé doté d'une bureaucratie pesante et souvent corrompue.

Très vite le pouvoir fut accaparé par la caste des *sayyad*, descendants supposés du Prophète et dont l'influence a toujours été très grande au Hazaradjat. Ce groupe a manœuvré habilement pour se débarrasser de ses rivaux : en 1980, il s'appuie sur les éléments radicaux et prokhomeinistes pour marginaliser les *arbâb*, propriétaires fonciers souvent plus libéraux que le clergé ; en 1982, c'est un renversement d'alliances : la *shura* tente d'éliminer les khomeinistes en renouant une alliance avec les *arbâb*. Le tableau se corse un peu plus quand on sait que les intermédiaires entre la *shura* et le monde extérieur étaient d'anciens maoïstes.

Toujours est-il qu'en 1982 les groupes khomeinistes se sont militairement opposés à la *shura* dont les pratiques autoritaires mécontentaient la paysannerie. Après deux ans de fluctuations diverses, l'année 1984 a vu la conquête des deux tiers du Hazaradjat par les khomeinistes : seuls demeurent Nawur, fief de Jaglan, ainsi que la bordure orientale du Hazaradjat dominée par le petit mais dynamique Harakat-é islami.

L'arrivée des khomeinistes, dont les troupes sont jeunes et éduquées, entraîne une véritable révolution. Disciplinés et honnêtes mais sectaires et dogmatiques, les khomeinistes se lancent dans une « révolutin culturelle » à leur manière : écoles et bibliothèques s'ouvrent dans les bazars, et des meetings très politisés, où l'on condamne aussi bien la France et les Etats-Unis que l'URSS, se tiennent toutes les semaines. Certes la grande masse de la paysannerie reste indifférente à l'idéologie, mais les khomeinistes recrutent aisément parmi les dizaines de milliers de jeunes Hazaras partis travailler en Iran. Tout le problème est de savoir s'ils vont réussir à s'implanter durablement dans une population restée très traditionaliste.

Mollahs de choc

Au bazar de Ghujur, près de Jaghori, le parti Nasr à ouvert une bibliothèque où l'on trouve un rayon enfants (avec plus de contes et légendes que de propagande) et un département femmes, ce qui en dit long sur l'évolution des mentalités. On rencontre souvent, dans des villages perdus en pleine montagne, de jeunes mollahs de choc, récemment formés en Iran et dont le niveau intellectuel tranche par rapport au conservatisme borné de leurs aînés. On voit aussi des Afghans qui ont passé plusieurs années parmi les Gardiens de la révolution en Iran revenir comme cadres du mouvement. En ce moment même, des centaines de jeunes Hazaras se battent sur le front irakien : et il n'est pas rare de voir affiché sur les mosquées de village un appel à la commémoration de la mort d'un « martyr » tombé sur ce front lointain.

Le Hazaradjat a toujours pratiqué le mimétisme envers l'Iran ; les mêmes auberges qui affichent aujourd'hui le portrait de Khomeiny exhibaient celui du shah il y a dix ans. Le clergé chiite était formé à Qom ou à Kerbala en Irak ; depuis la guerre entre l'Iran et l'Irak, il est exclusivement formé à Qom. On sait que ce clergé est bien plus hiérarchisé que son équivalent sunnite ; l'esprit de corps y est très fort. Les mollahs chiites d'Afghanistan gardent un contact étroit avec leurs professeurs iraniens, et bien des clivages politiques à l'intérieur de la communauté hazara s'expliquent par les rivalités entre les différents *mojtahed* (professeurs habilités à pratiquer l'effort d'interprétation) iraniens, voire irakiens par disciples interposés.

Mais, même à l'intérieur de la mouvance khomeiniste, il y a des dissensions évidentes, qui semblent refléter les luttes de tendances en Iran. L'organisation la plus puissante, et la plus récente, est le Sepah-é pasdarans, formé sur le modèle des Gardiens de la révolution, dont elle a pris le nom : elle est intégrée de fait à l'organisation iranienne. Armes et entraînement sont fournis par l'Iran, et l'action est directement supervisée par l'état-major des pasdarans iraniens. En dehors du Hazaradjat, sur la frontière iranienne, les petits groupes chiites équivalents sont appelés Hezbullah, comme le groupe de Qari le manchot à Hérat. Une autre organisation hazara beaucoup plus ancienne est le Nasr, formé surtout d'anciens étudiants militants depuis l'époque du roi Zâher. Si le Nasr se réclame du khomeinisme, il se veut strictement afghan et refuse l'intégration aux pasdarans. Des tensions sont apparues entre le Sepah et le Nasr, et celui-ci semble amorcer une ouverture en direction des groupes plus modérés et du Pakistan.

L'opposition aux khomeinistes est très hétérogène : on y trouve les débris de la *shura*, les notables traditionnels et un parti qui se réclame aussi de la révolution islamique, le Harakat-é islami, qui voit sa cote monter (à ne pas confondre avec son quasi-homonyme sunnite, le Harakat-é enqelâb e islami). Dirigé par le plus prestigieux chef religieux chiite afghan vivant, cheik Assef Mohseni, ancien disciple de l'ayatollah Khuy, le Harakat-é islami est le seul parti chiite à ne pas être exclusivement hazara (son chef est pachtoune). Il recrute aussi bien dans les minorités chiites urbaines que dans le pourtour du Hazaradjat, où il est bien implanté. C'est, depuis deux ans, le seul parti chiite à se battre réellement contre les Soviétiques. Il collabore étroitement avec le Jamiat, dont la structure et le recrutement sont similaires côté sunnite.

Pas de confrontation avec l'URSS

Y a-t-il une politique iranienne cohérente par rapport à l'Afghanistan, et quels sont les risques de confrontation entre les éléments les plus pro-iraniens et les Soviétiques ? L'implication de l'Iran aux côtés de la résistance afghane est de plus en plus grande : les armes sont désormais autorisées à transiter par le territoire iranien, et les groupes chiites reçoivent directement des livraisons d'armes légères. D'autre part, on constate un raidissement de l'Iran par rapport à l'URSS, dont la presse, depuis un an et demi, dénonce avec virulence les « ingérences » iraniennes sur la frontière afghane ; l'imam Khomeiny est ouvertement critiqué par la presse de Kaboul.

Cependant, la question afghane reste secondaire, pour les Iraniens, par rapport au conflit avec l'Irak, et il n'est pas question de s'investir dans une confrontation même indirecte avec l'Union soviétique. Ce qui intéresse l'Iran, c'est surtout le contrôle des minorités chiites à l'extérieur du pays. Tout se passe comme si les dirigeants de la révolution islamique considéraient que cette révolution s'adresse en priorité aux chiites, qui sont l'objet essentiel de leur propagande. Cette iranisation de la minorité chiite passe donc par une « révolution » qui n'est pas seulement idéologique : il est à la mode, chez les militants hazaras, d'adopter l'accent et la tenue iraniens (treillis et barbe de quelques jours).

A court terme, cette volonté de privilégier la révolution interne par rapport à la lutte contre les envahisseurs dresse les khomeinistes contre la plupart des partis de la résistance, tant chiites que sunnites. L'influence iranienne contribue ainsi, pour le moment, à brouiller les cartes.

Mais dans le long terme, les choses sont moins évidentes. Quelles que soient les ambiguïtés du mouvement khomeiniste, il a deux atouts par rapport à l'ancienne direction de la *shura* : il offre une idéologie et il dispose de cadres. Le dynamisme du mouvement est un obstacle à la stratégie soviétique, qui mise sur la lassitude de la population et sa dépolitisation. L'inquiétude des Soviétiques se marque par la virulence récente de leurs attaques contre les groupes prokhomeinistes, même si à court terme ils profitent de la paralysie du Hazaradjat. Si l'expansion des mouvements radicaux se confirme et si l'Iran parvient à en garder le contrôle, il lui faudra faire un choix. Ou bien une sorte de république autonome chiite se crée dans le Hazaradjat et établit un *modus vivendi* avec le régime de Kaboul, ou bien l'Iran va se trouver de plus en plus impliqué dans le conflit afghan, ce qui ne manquera pas de modifier le rapport de forces en faveur de la résistance (et en faveur des chiites à l'intérieur de la résistance).

De toute façon, il est inévitable que l'Iran entre tôt ou tard dans le jeu, ne serait-ce que par nécessité géopolitique, donc indépendamment des questions d'idéologie, même si ce changement est conditionné par la fin du conflit avec l'Irak et par des modifications dans les sphères dirigeantes. Le Pakistan, qui se sent très isolé, n'est d'ailleurs nullement hostile à ce retour de l'Iran sur la scène, qui briserait ainsi le face-à-face de plus en plus tendu entre lui-même et l'URSS, appuyée par l'Inde. Le paradoxe est donc que, au moment où le principal soutien de la résistance, le Pakistan, se pose ouvertement la question d'un règlement politique, un autre protagoniste se profile à l'horizon, autrement plus redoutable pour les Soviétiques. Le risque est que la résistance soit exsangue lorsque l'Iran se décidera à la soutenir plus ouvertement.

FIN

(*) Chercheur au CNRS.

Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'ouverture de la discussion budgétaire

La discussion du projet de loi de finances pour 1985 devait commencer mardi 16 octobre à 16 heures à l'Assemblée nationale. Le débat budgétaire sera l'occasion, pour les députés communistes qui jugent ce projet de budget *« mauvais »*, de concrétiser par un vote la situation nouvelle dans laquelle ils se sont placés *vis-à-vis du pouvoir socialiste*.

M. Parfait Jans, député communiste des Hauts-de-Seine et membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déjà fait savoir (*le Monde* daté 14-15 octobre) que le groupe communiste s'abstiendrait vraisemblablement lors de la première lecture et ne déterminerait sa position définitive qu'à la fin des navettes parlementaires. Les députés communistes ne sont pas les seuls parlementaires de gauche à manifester quelque réticence à l'égard de ce projet de budget.

Si au sein du groupe parlementaire socialiste le projet n'est pas globalement contesté (une fois réglée la question du prélèvement de 3 milliards de francs sur les avances de l'Etat aux collectivités locales), le président de la commission des finances de l'Assemblée, M. Christian Goux, tout comme le CERES, notamment par la voix de M. Jean-Paul Planchou, député de Paris et membre de la commission des finances, réfute la logique de la baisse des prélèvements obligatoires.

En revanche, alors que M. Goux, dans un entretien avec *le Point* (numéro du 15-21 octobre), se prononce pour une limitation du déficit budgétaire à 100 milliards de francs (en francs courants), et ce pour cinq ans, M. Planchou, dans l'entretien qu'il nous a accordé, préconise *au contraire un supplément de déficit budgétaire* comme instrument de relance des investissements au service de la croissance.

M. Planchou, qui avait déjà constaté, lors des journées parlementaires du PS (*le Monde* du 29 septembre), que ce projet de budget représente une *« pause »* dans la lutte des socialistes pour la justice sociale, émet ici des réserves sur l'efficacité proprement économique du projet de budget.

J.-L. A.

M. Planchou (PS) : il faut accroître le déficit du budget pour soutenir l'investissement

« Le projet de budget pour 1985 est présenté par M. Christian Pierret, rapporteur général, comme inspiré avant tout par un souci d'efficacité économique. Quel est votre sentiment à ce propos ?

– Globalement, je crains que l'effet récessif, dû à la réduction des dépenses, soit plus fort que la dynamique de consommation qui devrait, normalement, résulter de la diminution des charges.

» *A priori* les ménages les plus aisés thésauriseront une part des disponibilités qui ne leur seront pas prélevées et les entreprises chercheront, en cette période de basse conjoncture, à conforter leur trésorerie. Au surplus il ne faut pas sous-estimer le risque pervers d'une relance d'importations de produits de haut de gamme.

» Fondamentalement, ce sont les financements des activités d'avenir qui dans ce budget ne sont pas à la hauteur des objectifs industriels précédemment affichés. Or les engagements financiers publics concernant, par exemple, la filière électronique ou le plan productique prennent du retard. Certes il y aura en 1984 un sursaut encourageant de l'investissement industriel, et ce en bonne partie grâce à l'effort réalisé par le secteur public concurrentiel. Mais il faudrait faire plus pour compenser d'ici à la fin de la décennie le désinvestissement qui s'est creusé de *1973* à *1982*.

» Bref, il faudrait que ce budget suscite une impulsion spécifique.

– *Sous quelle forme ?*

– Il n'y a qu'une solution. Moins réduire les dépenses que les recettes et consacrer cette marge de manœuvre à financer l'investissement productif dans les branches prioritaires. Au vu des objectifs à atteindre, c'est un effort budgétaire d'un ordre de grandeur de 15 milliards de francs environ qui serait nécessaire pour allouer des dotations nouvelles aux entreprises nationalisées dans les secteurs d'avenir, accroître les aides et les crédits industriels bonifiés qui stagnent, notamment au profit de plans sectoriels comme la productique, la machine-outil, et conforter également les capacités du Fonds industriel de modernisation.

» L'économie française est aujourd'hui enfermée dans un régime de croissance ralentie, inférieure pour les années à venir à celle de ses principaux partenaires. Ce qui ne lui permettra pas de surmonter son handicap de compétitivité globale, à moins que l'effort d'investissement soit intensifié. Et seule la politique budgétaire peut assurer et orienter rapidement cet effort à partir d'un supplément de déficit.

» Dans l'état actuel des choses, il y a un déficit budgétaire subi, qui s'alourdit présentement à cause des mauvaises rentrées fiscales dues au faible niveau d'activité. C'est l'illustration du cercle vicieux qu'il faut justement rompre, non par de nouvelles économies budgétaires qui contribueraient à accentuer l'effet récessif mais par des dépenses dynamiques.

– Le CERES n'a certes jamais accordé de valeur économique à la norme d'un déficit budgétaire égal, au plus, à 3 % du PIB. Mais la France peut-elle vraiment prendre le risque d'un déficit budgétaire accru, avec les conséquences que cela suppose, notamment sur le poids de la dette publique ?

– On peut financer ce supplément de déficit sans alourdir gravement la dette publique en plaçant auprès des banques qui ont des capacités d'emplois actuellement disponibles des bons du Trésor au taux de l'inflation. En contrepartie, les banques se verraient accorder une sortie conditionnelle et sélective de l'encadrement et pourraient profiter de l'instauration progressive d'un système de réserves obligatoires rémunérées.

» Il y a, en outre, une marge financière, limitée mais réelle, que l'on pourrait sensiblement accroître sans aggraver la dette publique, en actualisant et en réévaluant les dispositions de la loi Giscard de 1973 sur les avances de la Banque de France au Trésor qui sont nulles aujourd'hui.

» Quant aux effets sur le commerce extérieur, il est vrai que tout effort d'investissement industriel se traduit par des importations accrues de biens d'équipement professionnels. Ce sont les maillons manquants de notre tissu productif, pourtant si nécessaires à sa modernisation. Il est significatif à ce propos qu'avec la croissance, cette année, de l'investissement industriel s'éloigne la perspective d'un rétablissement rapide de la balance commerciale. C'est sans doute le prix à payer pour un développement ultérieur plus autonome. »

● *Le groupe de la Gauche démocratique réadmet les sénateurs MRG.* – Les douze sénateurs radicaux de gauche ont rejoint le groupe de la Gauche démocratique que préside M. Jacques Pelletier et qu'ils avaient quitté, en mai dernier, pour constituer celui du Rassemblement démocratique, en vue de soutenir aux élections européennes la liste ERE conduite par MM. Stirn, Lalonde et Doubin. Le Rassemblement démocratique avait disparu au début du mois (*le Monde* du 5 octobre) du fait du départ de l'un de ses quinze membres (chiffre minimum pour créer un groupe au Sénat), M. Pierre Jeambrun (UDF-RAD, Jura).

Transfuges du groupe socialiste au Rassemblement démocratique, M. Marc Plantegenest (Saint-Pierre-et-Miquelon) s'est de nouveau apparenté au PS, tandis que M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard figure parmi les non-inscrits.

● *Les rapatriés et l'Algérie.* – M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS, reçu à l'Elysée par la conseillère du président de la République chargée des questions de rapatriés, a souligné, avant le voyage que doit faire M. Mitterrand à Alger, *« la situation angoissante des Français d'Algérie bloqués sur leur terre natale »*.

A propos du trentième anniversaire du début de la guerre d'Algérie, le 1er novembre, il a souhaité que *« la sensibilité des Français d'Algérie ne soit pas heurtée par des commémorations tendancieuses ou maladroites »*.

La réforme du droit des faillites

L'Assemblée nationale, lundi 15 octobre, a adopté en deuxième lecture les projets de loi, en provenance du Sénat, relatifs au redressement et à la liquidation judiciaire des entreprises et aux administrateurs judiciaires, mandataires-liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprise (*le Monde* des 7, 8-9, 11, 12, 13 avril et 7, 8, 10-11, 14 juin).

Ces deux projets représentent le deuxième et le troisième volet de la réforme du droit des faillites engagée par M. Robert Badinter, ministre de la justice. Dans les deux cas, socialistes et communistes ont voté pour, l'opposition, représentée pendant tous les débats par une seul député, M. Serge Charles (RPR, Nord), choisissant l'abstention.

M. Charles s'est demandé, à propos du texte sur le redressement et la liquidation des entreprises, si ce projet *« conçu dans l'euphorie de l'état de grâce* [et en portant] *les stigmates* (...), *dernier de la grande vague de réformes socialistes, ne devrait pas faire lui aussi l'objet d'une certaine autocritique »*. M. Charles a donc demandé à M. Badinter d'accepter *« de le remettre à l'étude, éventuellement en le retirant provisoirement de l'ordre du jour, afin d'en revoir l'équilibre général »*. M. Badinter a répondu : *« Ce texte doit (...) connaître l'épreuve de la réalité pour pouvoir être reconsidéré et il ne saurait être question de le retirer. Les milieux économiques attendent que soit enfin remplacée la législation obsolète laisée en vigueur par l'ancienne majorité. »*

Auparavant, M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), rapporteur du projet pour la commission des lois, avait souligné que le texte *« n'a pas vu son économie générale modifiée par le Sénat »*, et avait invité l'Assemblée à adopter, dans le texte de la Haute Assemblée, plus d'une centaine d'articles à propos desquels les deux Assemblées n'avaient pas des désaccords *« fondamentaux »*. En revanche, la plupart des modifications de fond introduites par le Sénat ont été écartées. Les députés ont, notamment, rétabli l'automaticité de la procédure simplifiée pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Le second texte, qui supprime la profession de syndic, a, lui aussi, été rétabli, pour l'essentiel, dans les dispositions votées par les députés en première lecture.

L'Assemblée a enfin adopté, en première lecture, l'opposition n'étant pas représentée dans l'hémicycle au moment du vote, un projet de loi (modifiant l'ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958) sur la domiciliation des entreprises. Ce projet a pour but d'alléger les obligations de domiciliation auxquelles sont soumises les entreprises nouvellement créées.

J.-L. A.

LE CINQUANTENAIRE DE LA MORT DE POINCARÉ CÉLÉBRÉ PAR M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing, député UDF du Puy-de-Dôme, a participé, lundi 15 octobre, à un « dîner choucroute » offert par la fédération de la Meuse du Parti républicain à Sampigny, où Raymond Poincaré est mort il y a cinquante ans.

L'ancien chef de l'Etat a retracé la carrière de celui qui, né à Bar-le-Duc en 1860, fut président de la République de 1913 à 1920, puis sénateur et plusieurs fois président du conseil entre 1922 et 1929.

Il a ajouté : *« Comme Raymond Poincaré, j'ai été président de la République. Comme lui, je reviens à l'assemblée parlementaire dont j'étais issu. L'analogie peut-elle aller plus loin?*

» Laissons là ces jeux qui ignorent le bouleversement des époques et le profond changement des institutions. L'important, aujourd'hui, ce ne sont pas les personnes mais les problèmes à résoudre.

» L'obsession de l'élection présidentielle pervertit le débat politique en le centrant sur de vaines compétitions de personnes, alors que des problèmes aussi obsédants que le chômage et l'appauvrissement de la France frappent quotidiennement à notre porte. Assez de questions de personnes, place enfin aux idées et aux solutions. »

Le nouveau député a continué : *« La création de nouveaux emplois n'aura lieu que si notre machine économique redémarre. Pour cela, l'union doit se faire autour de la volonté de redressement. Sans un rassemblement de toute l'opposition, il sera impossible de faire face aux échéances, de gouverner et de redresser le pays. »*

Selon M. Giscard d'Estaing, *« l'option à proposer aux Français est celle d'un libéralisme clair et net adapté aux réalités économiques et humaines des temps modernes »*. *« Union et libéralisme*, sont donc, pour l'ancien président, *« les clés du choix à venir des Français. »*



LE DÉBAT AU SEIN DE LA GAUCHE

Contradictions

De quelles perspectives de pouvoir dispose le Parti communiste ? Il n'en a plus depuis qu'il a quitté le gouvernement, estime M. Lionel Jospin. La direction du PCF veut *« battre la droite »*, mais refuse de gouverner à gauche parce qu'elle affirme que les socialistes ont trahi. Le constat du premier secrétaire du Parti socialiste est fort ennuyeux pour une formation politique qui s'inscrit toujours dans la *ligne de conquête* du pouvoir par des voies démocratiques.

Il en tire aujourd'hui une conclusion, la même qu'en 1977 lorsque avaient été rompues les négociations sur l'*actualisation du programme* commun : le PCF, par son comportement, prend le risque de laisser le champ libre au seul autre choix possible, la droite.

Il est difficile, dans ces conditions, d'*« exorciser la peur de l'échec »*, entreprise dans laquelle M. Jospin s'est engagée le week-end dernier lors d'un séminaire qui réunissait les premiers secrétaires fédéraux de son parti. Il ne faut pas *« poser de façon dramatique le problème de 1986 »*, dit-il. Ce souci répond apparemment à celui exprimé par le président de la République, qui traite, sur un mode plaisant, d'un *« autre scénario possible »* et qui envisage, sans se démonter, que l'alternance réussie en 1981 puisse se reproduire, en sens inverse, à la prochaine occasion. Le socialisme, remarque M. Jospin, est une *« perspective historique »*. De cela, la direction du PCF est bien d'accord, même s'il ne s'agit pas du même socialisme et même si, au dire de M. Fiterman, elle ne s'inscrit pas dans une *« logique de l'échec »*.

C'est bien la première fois depuis le début de la Ve République qu'un pouvoir et ceux qui le soutiennent dédramatisent les échéances nationales auxquelles ils devront faire face. Cette technique nouvelle méritera d'être publiquement expliquée, faute de quoi elle risque de provoquer des effets démobilisateurs dont les socialistes, à l'évidence, n'ont pas besoin.

D'autant qu'elle est en apparence contradictoire avec tout le mal que M. Jospin pense de la droite et de ses chefs de file. Ces derniers sont, selon lui, engagés sur une pente qui les conduit à abandonner leurs perspectives d'action telles qu'elles ont été inscrites dans l'histoire à la Libération. La droite, affirme M. Jospin, gérait à droite des structures héritées de la gauche – planification, secteur public, Sécurité sociale – sous la direction d'un homme, le général de Gaulle, *« qui a été à la tête d'un mouvement progressiste »*. La droite, selon lui, revient à ses *« vraies valeurs »*, celles *« qui se sont épanouies sous le pétainisme et dans la collaboration »*.

L'analyse n'est pas nouvelle. Elle avait été développée lors d'une réunion du bureau exécutif du PS, en janvier 1983, et, à la même époque, M. Paul Quilès affirmait que le programme économique et social du RPR, ramené des Etats-Unis dans les bagages de M. Chirac, est *« le plus à droite jamais élaboré depuis Vichy »*.

Cela rappelle l'époque où M. Jacques Chirac divisait le monde politique français en *« vichystes »* et *« résistants »*, et classait M. Giscard d'Estaing dans la première catégorie. Le *« vichysme »*, pour lui, c'était la soumission. Pour la gauche, c'est aussi la revanche de la droite sur les *« désordres »* du Front populaire.

Comparer un comportement politique actuel à celui du maréchal Pétain, c'est une fameuse injure, une de celles qui limitent le débat politique, le crispent outrancièrement et sont porteuses de contradictions. *Faut-il vraiment dédramatiser 1986 si la France court le risque d'être dominée par les « valeurs » de la « collaboration » ?*

JEAN-YVES LHOMEAU.

SUR EUROPE 1

M. Fiterman dénonce la « concentration des pouvoirs au plus haut niveau de l'Etat »

Invité de l'émission de Jean-Pierre Elkabbach, « Découverte », sur Europe 1, le lundi 15 octobre, M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, ancien ministre des transports, a confirmé qu'il avait eu, en 1983, l'intention de quitter le gouvernement. M. Fiterman a précisé que cette question s'était posée en liaison avec la préparation du budget pour 1984, et que, finalement, la *« discussion »* avec le premier ministre et avec le président de la République avait *« permis d'aboutir à une solution acceptable »*.

M. Fiterman a exprimé sa solidarité avec ceux dont les espoirs ont été déçus depuis 1981. *« Moi, personnellement, je n'ai pas été déçu : je n'avais aucune illusion »*, a-t-il dit. M. Fiterman a souligné la *« concentration des pouvoirs au plus haut niveau de l'Etat »* sous la Ve République. *« Le président de la République*, a-t-il dit, *est amené à décider d'un nombre incalculable de choses (...) de presque tout ; le premier ministre ne décide que de ce que le président de la République lui délègue (...) ; les ministres, sauf peut-être celui de l'économie et des finances (...), ne jouent pas un rôle politique suffisant. Quant au Parlement, ses pouvoirs sont presque réduits à rien du tout ; cela relève du faux semblant. »*

Selon M. Fiterman, *« une des raisons de l'échec qu'on peut constater (...) est que l'on ne peut pas s'attaquer à des difficultés aussi grandes, mettre en œuvre les réformes profondes qui sont nécessaires si on ne fait pas appel aux gens (...), si on ne mobilise pas les forces vives de ce pays »*. *« Or*, a-t-il ajouté, *il faut bien constater que les institutions ne vont pas dans ce sens et que la pratique institutionnelle n'[y] va pas non plus. »* L'ancien ministre s'est déclaré d'accord avec *« l'idée d'une sorte de président arbitre »*, qui *« laisserait au gouvernement le soin de gouverner »*. *« Il faut une démocratisation des institutions »*, a dit M. Fiterman.

« La majorité ? Pas d'histoires : à partir du moment où nous n'avons aucune responsabilité dans la direction, la gestion des affaires de ce pays, nous ne sommes pas dans la majorité », a affirmé M. Fiterman. Il a ajouté : *« Cette politique est mauvaise, et la France perdra avec cette politique. Le courage (...) c'était de s'attaquer aux privilèges (...) qui font la crise actuelle (...). Nous étions prêts à le faire. C'est parce qu'on n'a pas voulu le faire qu'il* [nous] *a fallu partir. »*

« La victoire de l'opposition ? On verra en 1986. On n'y est pas », a dit M. Fiterman. Il a précisé : *« Nous ne nous situons pas dans une perspective d'échec. »* L'ancien ministre a affirmé qu'*« il n'y a pas de querelle d'hommes »* au sein du PCF. Il a ajouté : *« Accuser Georges Marchais des difficultés que le Parti connaît actuellement, ce serait vraiment un peu facile. »* Après avoir souligné les *« grandes qualités »* de M. Marchais, M. Fiterman a affirmé que le secrétaire général du PCF *« est aussi un novateur : c'est lui qui a dirigé toutes les évolutions de la politique du Parti depuis dix ans »*.

« Dans ces conditions, les attaques, la campagne de l'adversaire contre lui, sont liées à ces qualités qui lui sont propres, a dit M. Fiterman. *Un parti qui céderait à la pression qui s'exerce actuellement en ce domaine serait un parti qui s'abaisserait. Je pense que notre parti ne le fera pas, et que Georges Marchais est le mieux à même de conduire la politique qui a été inaugurée avec nos trois précédents congrès, et qu'il faut développer. C'est pour cela que je ne suis pas favorable au remplacement de Georges Marchais. »*

Réunis en séminaire

LES SOCIALISTES VEULENT « CASSER LA LOGIQUE DE L'ÉCHEC »

Les premiers secrétaires fédéraux du PS se sont réunis en séminaire à huis clos dans la région parisienne, du vendredi 12 octobre au dimanche 14 octobre.

M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS, chargé des fédérations, qui rendait compte des travaux de ce séminaire lundi 15 octobre, a indiqué qu'au cours de cette réunion *« sans précédent »*, les socialistes ont *« recherché les moyens d'améliorer l'efficacité du PS, et probablement aussi de le moderniser »*. Ce séminaire a permis aux socialistes de *« casser une espèce de logique de l'échec »*. Selon M. Delanoë, *« il y en avait besoin »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a ouvert les travaux en proposant une réflexion autour de six questions : les élections de 1986 ; l'identité du PS est-elle aujourd'hui en cause ? Quel type de rapports avec le gouvernement d'ici à 1986 ? Comment rassembler l'opinion pour gagner ? Comment rassembler les militants ? Qu'attendre de la direction du PS ?

M. Delanoë a admis que les militants socialistes las de *« prendre des coups dans la gueule »*, ont parfois la tentation de se taire.

« M. Barre est un élément de désordre » affirme M. Jospin

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, interrogé lundi 15 octobre, lors de l'émission de France-Inter « Face au public », a déclaré, à propos de M. Raymond Barre : *« M. Barre est un élément de trouble et de désordre dans la vie politique française. C'est un homme qui aime apparaître comme un modéré, comme un homme d'ordre, et ce n'est pas la réalité de sa position. (...) Ce n'est pas un homme au-dessus des partis, puisque, actuellement, ses partisans sont engagés dans une bataille furieuse pour tenter de contrôler l'UDF. (...) C'est un homme qui veut créer un peu d'instabilité dans le système politique français. »*

M. Jospin, qui a affirmé que *« la plus grande transformation de la France actuellement »* n'est pas la transformation de la gauche mais celle de la droite, a expliqué :

« Depuis 1958, la droite au pouvoir a géré à droite une France faite par la gauche. Cette France a été faite par la gauche dans les années 1936 – Front populaire – et dans les années 1944-1946, lorsque nous sommes sortis de la Résistance. La droite a accepté ce qui a été fait à ce moment-là : (...) toute une série de dispositions économiques et sociales qui ont fait la France du lendemain de 1945. La droite a géré cette société à droite d'une façon conservatrice, mais sans remettre en cause cette France que j'allais dire de gauche. Et elle l'a fait parce que, avec ce qui s'était passé dans la période intermédiaire, c'est-à-dire entre 1939-1940 et 1945, quand se sont épanouies les valeurs traditionnelles de la droite, sous le pétainisme et aussi dans la collaboration, il n'était pas possible pour elle de se lier à ces valeurs. Ce qui est en train de se passer sous nos yeux, (...) c'est que la droite est en train d'affirmer qu'elle veut gérer à droite une France de droite, une France fondée sur ses principes (...). Tout ce qu'écrit la droite actuellement sur la remise en cause de l'Etat, de son rôle dans l'économie, sur la remise en cause des valeurs d'égalité et de solidarité pour prôner le libéralisme et l'individualisme à tout crin, tout ce qu'elle dit sur l'école, la remise en cause de l'école publique, tout cela fait que la droite française (...) me paraît une droite régressive (...). D'une certaine façon elle remonte l'histoire à reculons. Elle retrouve une tradition de droite qui est la tradition de la Restauration et elle revient, dans certains domaines, à ce que sont les vieilles valeurs conservatrices, notamment celles du pétainisme. Et même quand il s'agit de l'école (...), elle revient, à la limite, avant même 1914, c'est-à-dire sur les fondements mêmes de la république en France. »

Le premier secrétaire du PS a ensuite évoqué les relations de son parti avec le PC pour affirmer : *« Le principe de la discipline républicaine de l'union (...) derrière le candidat de la gauche le mieux placé reste pour les dirigeants du Parti socialiste (...) une nécessité absolue. »* M. Jospin a ajouté : *« Nous craignons que la seule alternative politique que puisse présenter le Parti communiste au monde du travail ne soit le retour de la droite (...). Vous ne pouvez pas avoir, vous, dirigeants du Parti communiste, une perspective de pouvoir qui vous soit propre. »*

Enfin, à propos de la réforme électorale, M. Jospin a indiqué : *« Je ne pense pas qu'on puisse dire que la position du PS est la proportionnelle intégrale, mais c'est une proportionnelle assez généralisée (...). On peut modifier cette position, je suis prêt à discuter. »*

Le Monde

dossier

LE POINT SUR...

Le mode de scrutin

Au nombre des cent dix propositions du candidat François Mitterrand, figure, en quarante-septième place, une réforme de la loi électorale. Elle prévoit l'institution de la représentation proportionnelle, notamment pour les élections législatives.

Quelle sera cette réforme ? Personne ne peut le dire aujourd'hui. Toutes les possibilités de modification sont d'ores et déjà évoquées dans les états-majors des partis, et leurs avantages et inconvénients respectifs soigneusement soupesés. Il semble seulement qu'on s'achemine vers un système mixte alliant au scrutin majoritaire en vigueur une dose de proportionnelle. Reste à savoir l'essentiel : cette dose concernera-t-elle la moitié ou le tiers des sièges de l'Assemblée ? Les listes établies par les partis seront-elles départementales ou régionales ? Sera-t-il procédé à un redécoupage des circonscriptions, et leur nombre sera-t-il augmenté ?

Le contenu de cette réforme devrait être connu sans trop tarder. Le président de la République a récemment confirmé qu'elle serait examinée par le Parlement lors de la prochaine session de printemps. M. Mitterrand a également indiqué que les suggestions faites par M. Valéry Giscard d'Estaing *« contribueront utilement à [sa] réflexion »*. L'ancien président de la République, dans son livre *2 Français sur 3*, préconise en effet le scrutin proportionnel dans les départements qui comptent plus d'un million d'habitants (*le Monde* du 12 octobre).

Ce changement de loi, avant même que ses contours en soient définis, anime bien des débats au sein de l'opposition comme de la majorité. Déjà l'introduction d'un élément de proportionnelle aux élections municipales de mars 1983 avait fait naître de nombreuses polémiques, alors qu'aujourd'hui elle est non seulement acceptée, mais aussi parée de vertus jusque dans les rangs de l'opposition. Mais ce qui a fini par être admis pour des élections locales ne saurait l'être aussi facilement pour des élections législatives, en raison de l'importance de l'enjeu qu'elles représentent et de l'intérêt immédiat qu'un parti peut tirer de la dénonciation d'une « tricherie », comme a déjà commencé de le faire M. Chirac.

Au-delà des *a priori* et des procès d'intention adressés à M. Mitterrand par une opposition qui le soupçonne de vouloir se livrer à quelque sombre *« magouille »* ou *« tripatouillage »*, les positions restent encore incertaines à l'UDF, dont toutes les composantes ne s'opposent pas aussi farouchement que le RPR à l'introduction d'une dose de proportionnelle. La même incertitude se retrouve au PS, au sein duquel se croisent des conceptions divergentes.

La représentation proportionnelle

La représentation proportionnelle suppose un scrutin de listes et a pour but d'assurer à chacune d'elles un nombre d'élus qui soit en rapport avec sa force électorale.

S'il y a circonscription électorale unique — le pays dans son ensemble, — les listes sont nationales et la représentation proportionnelle est *intégrale*. Le scrutin européen du 17 juin dernier en France en est une illustration. S'il y a plusieurs circonscriptions électorales — la région ou le département par exemple, — les listes sont régionales ou départementales et la proportionnelle dans ce cas est *approchée*.

L'attribution des sièges est plus complexe qu'avec le scrutin majoritaire. Il faut tout d'abord *déterminer le quotient électoral*. Il s'obtient en divisant le total des suffrages exprimés par le nombre de sièges à pourvoir. A chaque fois qu'une liste obtient ce quotient elle obtient un siège. Mais cette première opération ne permet pas d'attribuer tous les sièges. Il convient donc de procéder à une seconde opération pour attribuer les sièges restants. Deux méthodes sont possibles : la première est dite « à la plus forte moyenne » la seconde « au plus fort reste ».

Soit une circonscription électorale où cinq sièges sont à pourvoir. *Quatre listes (ou partis)* A, B, C, D, sont en présence. Elles recueillent respectivement :

Liste A ..... 82000 voix;
Liste B ...... 54000 — ;
Liste C ...... 32000 — ;
Liste D ...... 22000 — ;

soit un total de 190000 suffrages exprimés. Le quotient électoral est 190000 : 5 = 38000.

Au terme de cette première opération :

La liste A obtient :
82000 : 38000 = 2 sièges;
La liste B :
54000 : 38000 = 1 siège;
La liste C :
32000 : 38000 = 0 siège;
La liste D
22000 : 38000 = 0 siège;

Deux des cinq sièges n'ont pas été attribués.

● **Représentation proportionnelle à la plus forte moyenne :**

S'ils sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne, il convient d'ajouter fictivement à chaque liste un siège à ceux qu'elle a obtenus lors de la première opération, puis de diviser les suffrages qu'elle a recueillis par ce nombre. (*Si une liste n'a eu aucun siège, on divise par 1.*) La liste qui obtient ainsi la plus forte moyenne obtient un siège.

Liste A :
82000 : 2+1 = 27333:
Liste B :
54000 : 1+1 = 27000;
Liste C :
32000 : 1 = 32000:
Liste D :
22000 : 1 = 22000.

Le premier des deux sièges non attribués va à la liste C, qui obtient la plus forte moyenne. On recommence cette opération *jusqu'à attribution complète des* sièges :

Liste A :
82000 : 2+1 = 27333;
Liste B :
54000 : 1+1 = 27000;
Liste C :
32000 : 1+1 = 16000;
Liste D :
22000 : 1 = 22000.

Le dernier siège va à la liste A.

● **Représentation proportionnelle au plus fort reste :**

Si les deux sièges restants sont attribués avec la méthode du plus fort reste, il convient de calculer pour chacune des listes les voix non utilisées au moment du calcul du quotient. Il reste ainsi à :

La liste A :
82 000 — (2 × 38 000) = 6000;
La liste B :
54 000 — (1 × 38 000) = 16000;
La liste C :
= 32000;
La liste D :
= 22000.

Les deux sièges restants vont respectivement à la liste C et à la liste D, qui ont les plus forts restes.

● **Récapitulation :**

Avec l'attribution des sièges à la plus forte moyenne, la liste A a obtenu au total 3 sièges; la liste B, 1 siège; la liste C, 1 siège; et la liste D, 0 siège.

Avec l'attribution des sièges au plus fort reste, la liste A a obtenu 2 sièges; la liste B, 1 siège; la liste C, 1 siège; et la liste D 1 siège.

La représentation proportionnelle au plus fort reste favorise davantage les petites listes que la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Au-delà des clivages traditionnels

POUR gouverner efficacement, il faut pouvoir disposer à l'Assemblée nationale d'une majorité à la fois *« claire »* et *« stable »*, que seul le maintien de l'actuel scrutin majoritaire peut garantir. Cet argument est le premier invoqué par ceux qui sont hostiles à l'introduction de la moindre dose de proportionnelle pour les prochaines élections législatives. Il se trouve résumé dans cette remarque de Maurice Duverger : *« Moins de 17 % de proportionnelle accolés à plus de 83 % de scrutin majoritaire suffiraient à faire disparaître les gouvernements stables que nous connaissons depuis plus de vingt ans »* (*le Monde* du 23 juillet 1983). Poursuivant ce raisonnement, les partisans du scrutin majoritaire expliquent que, face à un Parlement dépourvu de majorité, le président de la République et le gouvernement seraient contraints de négocier en permanence, de susciter des alliances nouvelles pour chacun de leurs projets. L'équilibre des pouvoirs, législatif et exécutif, serait rompu.

Ces mêmes partisans font valoir *que le scrutin majoritaire, bien qu'il* ne figure pas dans la Constitution, s'inscrit dans l'esprit et la tradition des institutions de la V[e] République. *Par conséquent, disent-ils, on ne* peut adhérer à ces dernières sans le respecter.

Enfin, parce qu'il est uninominal, le scrutin majoritaire présente à leurs yeux l'avantage de privilégier l'établissement d'un lien étroit entre l'élu de circonscription et ses électeurs. L'élu local échappe d'autant plus à l'emprise de son parti qu'il est bien implanté.

A l'inverse, la proportionnelle, qui suppose un scrutin de listes, ferait la part trop belle aux états-majors des partis : un candidat qui doit, pour être élu, figurer en bonne place sur la liste établie par son parti se montrerait plus soucieux de plaire à ses dirigeants que de répondre aux préoccupations réelles de son électorat.

Pour défendre la proportionnelle, ses partisans parlent de plus juste représentation. Ils insistent sur le fait qu'un tel mode de scrutin exclut l'attribution d'une majorité de sièges à une minorité de voix, ce qui est possible avec le scrutin majoritaire. Ils remarquent d'autre part que la proportionnelle assure la représentation de tous les courants politiques.

Ils se veulent tout aussi soucieux de la *stabilité gouvernementale* que les défenseurs du scrutin majoritaire, et rappellent que l'exécutif peut gouverner, qu'il y ait ou non *une majorité à l'Assemblée* nationale, grâce aux prérogatives que lui confère la Constitution. On peut remarquer à ce propos que, si le départ de *M. Jacques Chirac de Mati*gnon en 1976 et les dissensions manifestes entre le RPR et les giscardiens ont rendu plus difficile *l'adoption de certaines réformes* voulues par le président de la République de l'époque, M. Giscard d'Estaing, ils n'ont pas pour autant provoqué *une crise de régime*.

A ceux qui, pour justifier leur hostilité à toute modification de la loi électorale, invoquent la « pagaille » provoquée par *l'introduction* de la proportionnelle pour l'élection de l'Assemblée régionale corse le 12 août dernier, ces mêmes partisans de la proportionnelle répondent qu'il faut distinguer élections régionales et élections législatives. Dans le premier cas, l'exécutif est issu de l'assemblée, tandis que dans le second cas il n'émane pas de l'Assemblée nationale, mais du président de la République.

D'un parti à l'autre

Fort logiquement, les partis les plus faibles se montrent les plus ardents défenseurs de la proportionnelle. Pour le PSU, les écologistes, le CNIP ou le Front national, elle signifie la possibilité d'une représentation au Palais-Bourbon. Pour le Parti communiste, elle offre l'avantage de traduire moins cruellement la perte d'audience qu'il connaît, même si M. Jean Wlos, responsable du secteur « élections », tient à rappeler que son parti *« a toujours considéré la proportionnelle comme une position de principe, en dehors de toute opportunité politique subalterne et de tout avantage partisan »* (*le Monde* du 21 octobre 1983).

Tout aussi claire est la position du RPR, qui continue de défendre le scrutin majoritaire et repousse fermement toute idée de proportionnelle. Pour M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, le système proportionnel c'est tout simplement *« la mort du petit cheval et l'immobilisation garantie »*. Pour M. Jacques Chartron, secrétaire national du RPR, aux élections *« le seul système électoral correspondant à l'intérêt national est le scrutin majoritaire »*.

Au sein du PS et de l'UDF les positions sont moins tranchées. A l'UDF, si l'on s'en tient à la déclaration de M. Jean Lecanuet, président de la confédération lors des journées parlementaires de l'UDF à Cannes — déclaration confortée quelques heures plus tard par la publication d'un communiqué officiel (*le Monde* du 28 septembre), — on reste *« attaché »* au système du scrutin majoritaire. Cet attachement, M. Barre le partage, qui considère que l'adoption d'un système proportionnel ne pourrait qu'aboutir *« tôt ou tard non seulement à l'abaissement du gouvernement, mais à l'abaissement du président de la République »*. Le débat serait clos si M. Giscard d'Estaing n'était pas, lui, pour l'introduction de la proportionnelle dans les douze départements français les plus peuplés — autrement dit pour le tiers des effectifs de l'Assemblée nationale — (*le Monde* daté 23-24 septembre).

Dès lors, il se trouve dans les *rangs de l'UDF des hommes pour le* suivre dans cette voie : timidement, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée na*tionale, plus résolument*, M. Michel d'Ornano, député (UDF-PR) du Calvados. Ce dernier a même ajouté à la confusion en souhaitant la réu*nion d'un groupe de travail majorité*-opposition pour débattre de la future loi électorale. Proposition retenue par M. Lionel Jospin et qui suscite *bien de l'embarras au sein de l'UDF*. Il convient aussi de noter que les centristes n'ont pas encore rallié M. Lecanuet dans son abandon de *toute proportionnelle. Historique*ment proportionnalistes, ils sont aujourd'hui, par réalisme, pour le scrutin majoritaire, mais ne s'opposent *pas catégoriquement à l'introduc*tion d'un *« zeste »* de proportionnelle... Reste à s'entendre sur ce zeste.

Les positions des socialistes ne sont guère plus nettes. Certains — minoritaires au sein de leur parti, — tel M. Jean-Pierre Cot, se font les champions de la proportionnelle intégrale au plus fort reste (*le Monde* daté 23-24 sepptembre). D'autres, tel M. Jean Poperen, défendent le scrutin majoritaire, qui ne présenterait pas que des inconvénients. Le numéro deux du Parti ne confiait-il pas au mois d'août (*l'Express* du 24-30 août) : une réforme introduisant la proportionnelle *« va nous plumer, conforter les communistes. On va nous reprocher d'avoir fait le jeu de Le Pen. Et, de toute façon, ce n'est pas un mode de scrutin qui nous sauvera. Quand on n'a plus la majorité, on ne l'a plus »*. Entre ces deux extrêmes, la majorité des socialistes plaident, semble-t-il, en faveur d'un système mixte. Encore que les avis divergent quand il s'agit de mesurer la « dose » de proportionnelle qu'il conviendra d'introduire. Le premier secrétaire, M. Jospin, pense qu'elle devrait être *« relativement importante »*. M. Jacques Roger-Machart, député (PS) de la Haute-Garonne, la préférerait, lui, *« petite »*.

De cette réforme de la loi électorale, le PS, par la voix de M. Jospin, s'est en tout cas déclaré prêt à discuter avec l'opposition. Celle-ci se montre plutôt réticente, voire carrément hostile. En attendant la décision du *président* de la République, l'UDF et le PS ont encore quelques mois pour se livrer à de « saines » confrontations d'idées et à de solides *calculs stratégiques, qui dépassent* les frontières habituelles des courants et des partis.



Dessin de PLANTU

[*Le Monde* s'est déjà fait l'écho de ce débat sur le mode de scrutin en publiant, à l'automne 1983, le point de vue de plusieurs formations politiques : celui de l'UDF dans les éditions du 18 octobre ; celui du PS (19 octobre) ; celui du RPR (20 octobre) ; celui du PC (21 octobre) ; ceux du PSU, du Front national et des écologistes dans *le Monde* du 26 octobre.

Plus récemment, notre journal a mis face à face un partisan de la proportionnelle intégrale, M. Jean-Pierre Cot (PS), *ancien ministre*, et deux défenseurs du scrutin majoritaire, MM. Alain Duhamel et Jérôme Jaffré (*le Monde* daté 23-24 septembre 1984).]

Le scrutin majoritaire

Depuis 1958, les députés sont élus au scrutin majoritaire uninominal à deux tours. Ce mode de scrutin a le mérite d'être simple : est élu au premier tour le candidat qui recueille *la majorité absolue* des suffrages exprimés (50 % + 1 voix) et le quart des inscrits au moins. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, il est procédé à *un second tour au terme* duquel est élu le candidat qui recueille simplement le plus grand nombre de suffrages, c'est-à-dire la *majorité relative*.

On a tenté à plusieurs reprises de limiter le nombre de candidats pouvant se présenter au second tour du scrutin. Initialement, il fallait avoir recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés au premier tour. Ce seuil a été successivement porté à 10 % des inscrits par la loi du 29 décembre 1966, puis à *12,5 % par la loi du 19 juillet 1976*. Ces aménagements ont eu pour effet de favoriser les « duels ». Les seconds tours des élections législatives de 1978 et de 1981 n'ont donné lieu qu'à une élection triangulaire (affrontement de trois candidats) chacun.

Le système mixte d'Allemagne fédérale

Le système en vigueur en Allemagne fédérale pour la désignation des élus au Bundestag est mixte, puisqu'il allie le mode de scrutin majoritaire et le mode de scrutin proportionnel. La moitié des sièges du Bundestag est attribuée à des candidats élus au scrutin majoritaire uninominal à un tour (à la majorité relative) dans le cadre de circonscriptions. L'autre moitié des sièges est attribuée à la représentation proportionnelle, au scrutin de listes, dans le cadre des Länder. L'électeur allemand vote donc deux fois, une fois en faveur d'un candidat, une fois en faveur de la liste d'un parti.

Le nombre total des élus d'un parti (élus de circonscriptions + élus de liste) est déterminé à la représentation proportionnelle des votes des Länder. Pour avoir droit à répartition, le parti doit avoir obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au plan fédéral ou au moins trois sièges *dans les circonscriptions*.

Supposons qu'un parti obtienne grâce à la représentation proportionnelle un nombre total de sièges égal à 30 et qu'il en ait déjà obtenu 16 dans les circonscriptions, le nombre de ses élus de liste sera 30 — 16 = 14.

Dans l'hypothèse où un parti obtiendrait un nombre de sièges de circonscriptions supérieur à *celui que lui donne la représenta*tion proportionnelle, il conserve ses élus, et le nombre des sièges au Bundestag est augmenté d'autant.

Notons à ce propos que la Constitution française exclut cette possibilité de créer des sièges supplémentaires en nombre indéfini à l'Assemblée nationale : c'est une loi organique qui doit fixer le nombre précis de députés à élire.

Les préférences des Français selon la SOFRES

QUESTION : Pour les prochaines élections législatives, quel est le mode de scrutin qui aurait votre préférence ?

	Rappel enquête *Figaro*/SOFRES septembre 1983 (ensemble des Français)	Septembre 1984				
		ENSEMBLE DES FRANÇAIS	PRÉFÉRENCE PARTISANE			
			Parti communiste	Parti socialiste	UDF	RPR
Le *scrutin majoritaire*, comme actuellement, qui diminue la représentation des partis vaincus mais assure la présence d'une majorité solide et stable à l'Assemblée nationale	43	43	17	41	53	62
Le *scrutin proportionnel* qui rend difficile une majorité stable mais permet une représentation de tous les partis, proche de leur pourcentage de voix	44	38	73	47	30	25
— Sans opinion	13	19	10	12	17	13
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Ce sondage a été réalisé par la SOFRES du 20 au 27 septembre auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes pour *le Nouvel Observateur*.

Dossier établi par NADINE AVELANGE

Le Monde

société

Les obsèques du gardien de la paix Joseph Léon

Le Front national a appelé à une manifestation

Les obsèques du gardien de la paix Joseph Léon, tué jeudi 11 octobre, lors d'un contrôle d'identité à Puteaux (Hauts-de-Seine), ont eu lieu mardi 16 octobre, à 10 h 30, à la préfecture des Hauts-de-Seine, à Nanterre, en présence de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Après l'interdiction de la marche silencieuse *appelée par l'Union des syndicats* catégoriels de la police (USC-Police, proche de l'opposition), le ministre de l'intérieur a cependant autorisé un dépôt de gerbes, à 8 h 30, sur les lieux de la fusillade. Le Front national, pour sa part, avait appelé la population parisienne à manifester, à partir de 9 h 30 et depuis la station du RER Nanterre-préfecture, *non loin du lieu des obsèques officielles du policier.*

L'« effet Le Pen » dans la police

Radio-Le Pen, autrement baptisée par ses animateurs « *Radio-Liberté-patrie* », annonce la couleur. Mardi 16 octobre, le répondeur téléphonique où le Front national diffuse quotidiennement ses commentaires et ses consignes appelait la « *population parisienne* » à se rendre « *dans le recueillement* » à la *manifestation* du Front, à Nanterre (Hauts-de-Seine), non loin du lieu des obsèques officielles du gardien de la paix Joseph Léon.

Après une énumération des onze membres des forces de l'ordre, policiers et gendarmes, tués en service cette année – tel fut « *égorgé par un Maghrébin* », tel autre assassiné par un malfaiteur « *relâché par la grâce du prince, un Badinter* », – on pouvait entendre un rappel à « *rétablir l'ordre* » : il faut « *rétablir (...) la crainte du juste châtiment qui seul peut empêcher les ordures de basculer, de passer à l'acte. Que les beaux esprits salonnards le croient ou le nient, seul l'échafaud, seule la terreur du couperet peut agir, en fin de compte, sur les esprits pervers. Encore faut-il que cette peine, bonne et rédemptrice, soit appliquée. Alors, et alors seulement, elle devient dissuasive. Mais, dans la France de 1984, la vie d'un flic pèse moins que celle d'un hanneton* ».

Enfin, le Front national, qui fustige au passage une « *délinquance essentiellement maghrébine* », rappelle la participation de son président aux manifestations policières du 3 juin 1983. Le cas de figure est, cette fois, quelque peu différent : l'extrême droite ne se joint pas à un cortège « spontané » de policiers, mais défile sous son propre sigle, prenant le relais de l'Union des syndicats catégoriels de la police (USC-Police) après l'interdiction *de sa « marche silencieuse » par* le ministre de l'intérieur. De plus, la manifestation du Front national est, de fait, autorisée. Le préfet de police de Paris n'a reçu aucune consigne d'interdiction et le lieu du rassemblement du Front est très proche de la préfecture de Nanterre, où ont eu lieu les obsèques officielles, en présence de M. Joxe, ministre de l'intérieur.

Bien que le mouvement de M. Le Pen ait donné des consignes de calme, le ministre de l'intérieur a consciemment pris un risque. M. Jean-Marie Le Pen *est désormais* député européen : lorsqu'il a tenté de rejoindre les personnalités qui assistaient à la cérémonie de vifs incidents se sont produits quand l'accès de la préfecture lui a été interdit.

De même, un certain émoi était perceptible dans l'administration policière, lundi soir, après la diffusion dans les commissariats d'un télex du *directeur départemental* des polices urbaines des Hauts-de-Seine : il interdisait aux policiers hors service de se rendre « à titre personnel » aux obsèques officielles. Bien qu'annulée tardivement par le ministère de l'intérieur, cette consigne, très mal perçue par les policiers de base, pouvait laisser craindre un attroupement de policiers empêchés d'entrer dans la cour de la préfecture et rejoignant alors le cortège du Front national.

Ces risques assumés par M. Joxe ne sont pas sans visées politiques : le ministre de l'intérieur voudrait, ainsi, montrer à *l'opposition* parlementaire que, en tentant d'exploiter les émotions policières, elle fait le jeu de l'extrême droite. C'est, en effet, à un syndicat proche de l'opposition, et notamment du RPR – l'USC-Police, – que le Front national s'est empressé de se substituer. C'est encore une des différences avec le 3 juin 1983 : à l'époque, M. Le Pen manifestait avec un syndicat fort minoritaire et explicitement d'extrême droite, la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP). D'un cortège à l'autre, en un an et demi, c'est en somme une nouvelle illustration de l'« effet Le Pen ».

D'autres faits confirment l'infiltration des thèses du Front national dans la police. Aux élections européennes du 17 juin, le bureau de vote nº 13 de Viry-Châtillon (Essonne), qui recueille exclusivement les voix des habitants d'une « cité policière », accordait 36 % des suffrages à la liste du Front national. Autant que la liste de Mme Simone Veil. Résultat d'autant plus significatif que, en mai 1981, ce bureau avait majoritairement voté pour M. François Mitterrand. Cette tendance électorale – assez nette dans d'autres cités policières de la région parisienne – est confirmée par des incidents plus prosaïques.

Le 19 juin, au bar du garage des motos de la préfecture de police, un *policier-barman refuse de servir un* fonctionnaire antillais en lançant « *Vive Le Pen !* ». A la même époque, la multiplication de dessins et d'autocollants « *Voter le Pen !* », « *Les Français d'abord !* » – au commissariat central du huitième arrondissement de Paris suscite l'émoi de certains syndicalistes. Dans ce même commissariat, lors de la manifestation du 24 juin pour l'école privée, un officier de paix principal s'adresse, devant ses collègues, à des manifestants interpellés sur les Champs-Elysées : il leur conseille de porter plainte, *leur assure que leur* interpellation est arbitraire et se fait applaudir par les interpellés. Cet incident provoquera une enquête administrative.

Quel que soit son déroulement, la manifestation du Front national de ce mardi est donc la première expression publique de l'écho de ses thèmes au sein de la police. C'est un progrès aux yeux de l'extrême droite, qui va ainsi au-delà de ses liens avec la FPIP, dont M. Le Pen n'a jamais caché le soutien qu'il lui apportait : « *C'est à ma demande que l'un de mes amis personnels a accepté de vous prêter gratuitement des bureaux que vous occupez rue Saint-André-des-Arts, et j'ai assisté à votre entrée dans les lieux* », écrivait, en octobre 1983, dans son bulletin *RLP-Hebdo*, le président du Front national à l'adresse des dirigeants de la FPIP.

Le paradoxe de cette utilisation par l'extrême droite de certains syndicats de policiers est que le Front *national est fondamentalement* hostile à tout syndicalisme dans la police, estimant que *l'« homogénéité »* doit l'emporter sur les voix discordantes...

EDWY PLENEL.

Les réactions

● *La Fédération autonome des syndicats de police* (FASP, proche de la majorité) appelle le ministre de l'intérieur à « *agir et mettre un terme au climat de détérioration et de politisation néfaste qui règne au sein de l'institution policière* ». Elle souhaite de « *véritables réformes pour répondre à l'attente de la grande majorité des policiers de toutes catégories et pour améliorer la sécurité des Français* ». La FASP « *met en garde ceux qui risquent d'enclencher un processus qui donnerait raison à une minorité qui souhaite militariser la profession et réduire, voire éliminer, le droit syndical* ».

● *Le Syndicat national autonome des policiers en civil* (SNAPC) dénonce l'interdiction par le ministre de l'intérieur de la manifestation de police. Estimant qu'il s'agit là d'une « *nouvelle atteinte aux droits syndicaux* », le SNAPC demande au gouvernement de « *prendre conscience des difficultés du monde policier en modifiant les structures des corps et des services* ».

● *M. Rémy Halbwax*, secrétaire général du Syndicat indépendant de la police nationale, membre de l'USC-Police, dont la manifestation a été interdite, estime, dans *le Quotidien de Paris* du 16 octobre, que cette décision « *remet totalement en cause le droit syndical* ». Commentant les incertitudes sur les causes exactes de la mort du gardien de la paix, Joseph Léon, M. Halbwax ajoute : « *Il y a eu un policier mort : s'il n'a pas été tué par un truand, il a été tué par une politique imbécile* ».

● *Mme Odette Léon*, veuve du policier abattu, affirme dans *le Parisien libéré* du 15 octobre : « *Je comprends et je partage la colère des policiers. Je soutiens entièrement l'action syndicale (...). Il n'y a plus de peine de mort et, dans le même temps, on donne des permissions à des gens qui ont tué (...). Le ministre de la justice est directement concerné par cette scandaleuse situation.* »

M. Le Pen a tenté sans succès d'assister aux obsèques

Les obsèques officielles du gardien de la paix Joseph Léon, tué le 11 octobre au cours d'un contrôle d'identité à Puteaux (Hauts-de-Seine), qui ont eu lieu mardi matin 16 octobre à la préfecture des Hauts-de-Seine à Nanterre, ont été l'occasion de vifs incidents entre le service d'ordre et des militants du Front national, parmi lesquels M. Jean-Marie Le Pen. Le « bouclage » de la préfecture a été sévèrement critiqué par les délégations syndicales présentes à la cérémonie, notamment par M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, proche de la majorité) dénonçant des « obsèques sous garde à vue ».

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et député européen, qu'accompagnaient M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national et également député européen, et M. Jean Fontaine, député (non-inscrit) de la Réunion, ainsi qu'une petite vingtaine de militants du Front national se sont vu refuser l'accès de la cérémonie. « *Je suis dans mon pays et non pas dans celui de M. Mitterrand, et je suis député européen* », a tout d'abord déclaré M. Le Pen au gradé commandant la douzaine de gardiens de la paix qui contrôlaient l'accès latéral de la préfecture. Ayant alors ceint son écharpe bleue de député européen, M. Le Pen a lancé : « *Vous auriez dû faire cela à 3 heures du matin, cela aurait été plus discret.* » « *Le socialisme est tombé bien bas, à présent, il a peur des morts*, reprenait M. Le Pen. *Cette interdiction est manifestement illégale. Ce n'est pas la première fois que je viens rendre hommage à un policier tué en service, mais c'est la première fois que l'on m'en empêche. Si vous voulez que je me retire, il vous faudra utiliser la force.* »

A cet instant, M. Le Pen et ses amis commencèrent à s'avancer, empêchés par des policiers qui, pendant quelques minutes, eurent grand mal, dans une vive bousculade, à leur interdire le passage. Une nouvelle bousculade plus violente encore allait s'ensuivre, qui ne devait cesser qu'avec l'arrivée d'un renfort de la gendarmerie mobile et de CRS. Vers 10 h 20, rudement repoussés par le service d'ordre, M. Le Pen et ses partisans étaient contraints de s'éloigner. « *Nous avons été chargés comme des voyous et des malfrats* », a déclaré le député européen, le col et la cravate dégrafés, à bout de souffle, avant de quitter les lieux à bord de sa voiture – immatriculée au Luxembourg avec une plaque du corps diplomatique, – après une ultime bousculade. « *Le Pen président !* », « *A bas les traîtres !* », « *Vive Le Pen !* », scandaient par intermittence les amis du président du Front national.

Dans la cour Alain-Pradines, – du nom du premier policier tué, en 1977, depuis la création du département des Hauts-de-Seine – ces incidents et les consignes données au service d'ordre alimentaient les conversations des délégations policières venues assister aux obsèques. Le discours de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avait été bref. Soulignant que le deuil du gardien Joseph Léon – quatrième policier tué dans ce département depuis sa création, en 1964 – était « *celui de la police tout entière* », M. Joxe exalta le « *dévouement* », « *l'héroïsme* » d'une profession où « *le risque assumé peut aller jusqu'à celui de la vie* ».

Mais, plutôt que le traditionnel propos ministériel, l'application des consignes de protection de la cérémonie contre d'éventuels manifestant suscitait l'émotion. Des groupes de policiers en civil avaient eux aussi été bloqués. Refoulé dans un premier temps avec M. Le Pen, M. Fontaine, député de la Réunion dont était originaire le gardien Léon, a reçu, de vive vois, les excuses de M. Joxe. « *On a peur de tout le monde ici, des cadavres, des vivants, de Le Pen* », confiait M. Fontaine qui promettait une interpellation à l'Assemblée. Auparavant, plusieurs délégtions syndicales officielles de policiers ainsi que des journalistes et même un membre du cabinet de M. Joxe avaient été refoulés

Dénonçant des « *obsèques sous garde à vue* », M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, devait vivement critiquer cette situation : « *C'est une erreur d'empêcher un élu, quel qu'il soit, de participer aux obsèques d'un policier. Mais je trouve inadmissible que M. Le Pen appelle ses supporteurs à troubler l'ordre public un jour d'obsèques.* » La confusion de la bousculade avec le Front national et, plus généralement, le comportement du service d'ordre suscitaient des commentaires parmi ses propres responsables. L'un d'eux, ne comprenant pas comment M. Le Pen avait pu arriver si près de la préfecture alors que les barrages, installés à plusieurs centaines de mètres, refoulaient catégoriquement toute personne, confiait : « *Il semble qu'on pénétrait le dispositif plus facilement avec une carte du Front national qu'avec une carte de presse.* »

Au ministère de l'intérieur, on laissait entendre que les ordres précis donnés – accès des délégations policières, des journalistes et maintien à distance de manifestants du Front national – n'avaient pas été respectés.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND et EDWY PLENEL.

UN FORCENÉ EST MORTELLEMENT BLESSÉ LORS D'UNE INTERVENTION DU GIGN

Un forcené, qui s'était retranché, lundi soir 15 octobre, dans son appartement à Avon (Seine-et-Marne), a été tué, mardi 16 octobre, dans la matinée, après un assaut du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

M. Mazé, soixante-treize ans, retraité de la fonction publique, *vivait seul et avait peu de contact* avec ses voisins. Lundi, le gardien de l'immeuble avait alerté les sapeurs-pompiers après avoir entendu des bruits suspects dans l'appartement du retraité. Lorsque les pompiers voulurent y pénétrer, ce dernier, armé d'un fusil, ouvrit le feu. M. Jean-Claude Bonneau, trente-sept ans, caporal-chef du centre de lutte contre l'incendie de Fontainebleau, marié et père de trois enfants, atteint au ventre, devait décéder, peu après son transfert à l'hôpital.

Vers 23 heures, M. Mazé, toujours retranché dans son appartement, tira de nouveau sur trois policiers de la brigade des gaz qui tentaient de le maîtriser.

Mardi dans la matinée, des membres du GIGN, couverts par des tireurs d'élite pénétraient dans l'appartement, après avoir fait sauter à l'explosif la porte palière, et blessaient mortellement M. Mazé.

A Paris

UN JEUNE HOMME EST TUÉ PAR UN GARDIEN DE LA PAIX

Un jeune homme, âgé de vingt-cinq ans, a été tué par balles par un gardien de la paix, rue Ordener, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, mardi 16 octobre, peu avant midi. Le déroulement exact des faits n'était pas encore connu, mardi à la mi-journée. Selon la version de la préfecture de police, deux gardiens de la paix en patrouille avaient repéré une voiture qui ne respectait pas les feux rouges et qui devait s'arrêter pour prendre de l'essence à une station Esso de la rue Ordener.

C'est en s'avançant pour contrôler l'identité de ses deux passagers que les deux policiers auraient vu la voiture foncer sur eux. L'un d'entre eux devait tirer à deux reprises, à travers la vitre latérale arrière droite du véhicule, une Renault 12 bleue. Le conducteur, qui était le propriétaire du véhicule, a été tué sur le coup. Son identité n'a pas été révélée. Le passager est indemne.

LA MESSE DE SAINT PIE V A NOUVEAU AUTORISÉE

Retrouver son latin

C'est à y perdre son latin ! Après avoir polémiqué avec les intégristes depuis quinze ans sur la licéité – ou non – de la messe en latin, selon le rite de saint Pie V, le Saint-Siège vient d'autoriser cette messe « *sous certaines conditions* ». Dans une lettre rendue publique mardi 16 octobre et adressée aux présidents des conférences épiscopales du monde entier par Mgr Augustin Mayer, pro-préfet de la Congrégation pour les sacrements et le culte divin, il est précisé que la messe de saint Pie V en latin pourra être autorisée par les évêques, cas par cas, et devra être célébrée selon le dernier missel publié en 1962, avant la réforme de Paul VI, en 1969.

Ce geste d'apaisement inattendu à l'encontre de certains groupes traditionalistes, qui ont toujours fait de la messe de saint Pie V le cheval de bataille de leur différend avec l'Eglise conciliaire, intervient après une longue période d'hésitation. Il y a quatre ans, Jean-Paul II avait consulté l'épiscopat mondial pour savoir comment les fidèles avaient accueilli le nouveau missel, promulgué par Paul VI en 1970 à partir des réformes décidées par le concile Vatican II, en demandant aux évêques de le renseigner « *sur les difficultés rencontrées dans l'application de la réforme liturgique et sur les éventuelles résistances de la part de groupes de fidèles* ».

Selon la lettre de Mgr Mayer, « *sur la base de leur réponse, le problème de prêtres et de fidèles restés liés au rite remontant au concile de Trente (1545-1563) semblait presque entièrement surmonté* ». Mais, ajoute-t-il, « *le problème demeurant quand même, le pape a décidé d'aller à la rencontre de ces groupes et de permettre aux évêques d'accorder aux prêtres qui le désirent de célébrer la messe selon le missel romain de 1962* ». Mgr Mayer conclut en soulignant que cette concession « *devra être utilisée de manière à ne pas porter préjudice au respect fidèle de la réforme liturgique* ».

Un rite « éternel » ?

Et cette messe qui est au cœur de la controverse ? C'est le rite instauré par saint Pie V, premier pape élu après le concile de Trente (1566 à 1572), qui établit le missel et le bréviaire romains, en application des décrets de ce concile. C'est la messe en latin qui était en vigueur partout dans l'Eglise latine jusqu'à la réforme de Paul VI, une messe sensiblement plus longue que la nouvelle, en raison des prières avant et après le canon.

La décision de Paul VI de célébrer l'ancienne messe dans les langues vernaculaires, puis l'introduction d'un nouveau rite, avaient provoqué de nombreuses résistances. Des groupes traditionalistes, comme ceux animés par Mgr Marcel Lefebvre, fondateur du séminaire d'Ecône (Suisse), ou l'abbé Ducaud-Bourget, récemment décédé, qui occupa l'église parisienne de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, s'étaient cramponnés à cette « *messe de toujours* », puisque Pie V avait stipulé, en promulgant sa messe « *à perpétuité* » : « *on ne pourra rien ajouter, retrancher ou changer au missel que nous publions* ».

Vaine querelle, puisque « *la messe de toujours* » ne date que de quatre siècles et demi et que la liturgie a été constamment réformée. Comme l'a écrit le Père Congar : « *C'est une erreur d'absolutiser l'historique, si vénérable soit-il. C'est ce que font les tenants entêtés du missel de 1570.* »

La querelle que les intégristes font à l'Eglise actuelle ne se limite pas à la réforme liturgique, du reste, et on peut se demander si ce geste d'apaisement de Jean-Paul II – qui vient bien tard – scellera la grande réconciliation. Le pape, suivi par les évêques français, pose comme condition à la célébration de l'ancienne messe une fidélité publique au concile, alors que Mgr Lefebvre a toujours affirmé que « *la messe de saint Pie V est la véritable messe hiérarchique, proclamant la souveraineté du Christ, contrairement à celle de Paul VI, qui est une messe démocratique et hybride* ».

Si la première réaction de Mgr Lefebvre a été de se déclarer « *très heureux* » d'apprendre qu'on pourrait à nouveau dire l'ancienne messe, c'était pour ajouter aussitôt : « *Rome et les évêques sont responsables du climat de persécution dans lequel nous vivons. Le décret sur la messe, est en gestation depuis quatre ans. Il a toujours été question de le publier, mais il y a toujours eu des oppositions. Le pape a dû prendre une décision personnelle contre l'avis d'un certain nombre de cardinaux et de secrétaires de congrégation.* »

ALAIN WOODROW.

Cinq conditions

Dans un communiqué publié le 15 octobre par son secrétariat général, l'épiscopat français *affirme : « Le pape, par souci des personnes attachées à la messe de saint Pie V, donne aux évêques la possibilité de permettre la messe en latin selon le missel de 1962, à une condition : celle de la reconnaissance publique, par ceux qui feront la demande de cette permission, de la légitimité et de la rectitude de la messe de Paul VI, et donc aussi de l'enseignement même du concile. »*

Puis, résumant le contenu de la lettre romaine, les évêques donnent les cinq règles à observer pour pouvoir bénéficier de cet indult :

« 1) *Que soit manifesté sans ambiguïté et même publiquement que ce prêtre ou ces fidèles n'ont aucune connivence avec ceux qui mettent en doute la valeur légitime et la rectitude doctrinale du missel romain promulgué en 1970 par le pape Paul VI ;*

2) Que cette célébration se fasse uniquement pour l'utilité des personnes qui en ont ainsi fait la demande, uniquement dans les églises et oratoires désignés par l'évêque du diocèse (et non pas dans les églises paroissiales, sauf si l'évêque l'a permis dans des cas extraordinaires) aux seuls jours et aux seules conditions approuvées par l'évêque, soit de façon habituelle, soit pour un cas extraordinaire ;

3) Cette célébration devra se faire selon le missel de 1962 et en latin ;

4) Il n'y aura aucun mélange avec les rites et les textes de l'autre missel ;

5) Chaque évêque informera la Congrégation pour le culte divin des permissions qu'il aura accordées et, après un an de cet indult, des résultats que son application aura obtenus. Une telle concession, qui est la preuve du souci que le père commun porte à tous ses fils, devra être utilisée sans porter la moindre atteinte à l'application des règles liturgiques qui doivent être observées par toute communauté ecclésiale. »

● *Le pape prêt à se rendre à Cuba.* – Parlant, le 13 octobre, avec les journalistes qui l'accompagnaient dans l'avion d'Alitalia, retour de sa brève tournée dans les Caraïbes hispanophones, Jean-Paul II a déclaré : « *Je suis prêt à aller n'importe où. Dans le cas de Cuba, il manque une invitation. Nous verrons.* » Le pape avait adressé son salut aux catholiques cubains à l'occasion de la messe qu'il célébrait le 12 octobre à San-Juan de Porto-Rico. – *(AFP, UPI.)*

SOCIÉTÉ

A quoi sert l'école ?

L'automne des pédagogues

(Suite de la première page.)

Elle portait en filigrane une interrogation que tous ses protagonistes n'ont pas voulu considérer : le secteur privé confessionnel est celui qui, souvent, met l'accent sur l'éducation – confondue parfois avec la discipline, mais pas toujours, – sur l'apprentissage des valeurs autant que sur celui des connaissances. Dès lors, pour le pouvoir, désireux de redorer le blason de l'enseignement public, il est devenu tentant d'appuyer le trait sur l'image, comme pour souligner la différence : l'école laïque est celle où l'on travaille. On connaît la suite, inévitable : pas de travail sans effort. La pédagogie, l'épanouissement, le plaisir d'apprendre : de toutes ces belles idées de luxe, on parlera plus tard.

Ce langage plaît à bon nombre d'enseignants. Dans leur ouvrage *Tant qu'il y aura des profs* (1), Hervé Hamon et Patrick Rotman rappellent qu'une étude commandée en 1980 par M. Christian Beullac, alors ministre de l'éducation, aboutit aux mêmes résultats que la commission Joxe dix ans plus tôt, et ils concluent : « *Le système fonctionne pour les élèves qui en ont le moins besoin* ». De cet échec, les enseignants se sentent les boucs-émissaires. Les voici désormais comme dédouanés, rassurés en tout cas par les propos de leur ministre.

M. Chevènement relègue implicitement au placard les rapports Legrand, Prost et autres vieilles lunes destinées à faire de l'école un lieu où le maître ne serait plus un simple dispensateur de savoir, un échanson des connaissances seulement chargé de déverser sa science dans des bouteilles vides. Un récent sondage SOFRES publié par *Télé-7 Jours* (2) le confirme : pour 69% des enseignants, l'école doit servir en priorité à transmettre des connaissances.

Qu'une telle opinion soit à ce point dominante n'a rien d'étonnant. A la lettre, elle exprime une évidence. Mais elle traduit de surcroît un consensus retrouvé. Combien de parents immergés dans la crise ont acquis la conviction que le diplôme reste pour leurs enfants la meilleure protection ! L'arithmétique des chiffres sur le marché de l'emploi leur donne d'ailleurs raison. Le fait intéressant est que la question puisse se poser. Il révèle que les utopies soulevées dans l'éruption de mai 68 sont bien parties en fumée.

Tout se passe comme si l'on prenait conscience que l'on ne peut trop demander à l'école; et qu'il faut renoncer aux objectifs les plus ambitieux, où le bonheur de l'enfant à s'approprier une culture, un savoir, un savoir-être, aurait sa part. Pour donner la préférence à ceci : l'élève est là pour apprendre. Finie la récré. Tout le reste est littérature.

Est-ce vraiment le bon choix ? Trois raisons au moins permettent d'en douter. La première repose sur les résultats des travaux accumulés depuis des décennies par les chercheurs en éducation. Elle nous renvoie à l'image de la bouteille vide. Pour qu'un enfant (ou un adulte d'ailleurs) assimile des connaissances, il ne suffit pas que le professeur le décrète. Le processus est complexe par lequel l'individu intègre un apprentissage. L'affectivité, le jeu social, qui le baignent s'évertuent à multiplier ou à contrarier la volonté et l'effort intellectuel. Cela, les « pédagogues » des centres de formation de cadres supérieurs, contraints, eux, à l'efficacité, l'ont parfaitement compris.

La deuxième raison ramène au problème de la finalité. Transmettre un savoir, mais quel (s) savoir (s) ? Celui qui tiendra compte de l'univers culturel de l'élève, de son environnement social, ou celui que l'on définit comme le savoir-type, inventorié dans les programmes et instructions officielles, à tel point que seule la minorité d'une classe d'âge aura la chance d'y accéder ? Un savoir constitué, indifférent aux modes, ou un besoin en perpétuelle évolution, aux aguets des bouleversements technologiques ? Un savoir axé sur la capacité à servir les machines ou sur la capacité à s'en servir ?

Une troisième raison de mettre en doute le bien-fondé d'une conception de l'école focalisée sur l'apprentissage des connaissances apparaît ici. Le savoir, certes : nul ne saurait nier la nécessité d'apprendre des « contenus », de stocker des informations. Mais, si c'était de quelque chose en plus que les individus comme la société auront besoin demain ? Aux portes d'un monde où les trois quarts du savoir qu'ils utiliseront sont encore inconnus, les enfants d'aujourd'hui seront-ils bien armés par l'ingestion du premier quart, déjà sur le point d'être périmé ? Les parents qui se hasardent, ces samedis d'automne, aux réunions organisées pour eux dans les collèges et les lycées entendent des enseinants leur seriner : « *Ce n'est pas avec de l'imagination que vos enfants auront le bac* ». Et si créer, être, imaginatif, était encore le moyen le plus efficace, le seul peut-être de sortir un jour de la crise. Et, accessoirement , de vivre mieux.

CHARLES VIAL.

Demain :

UN ENTRETIEN AVEC M. RENÉ HABY
ANCIEN MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

(1) Editions du Seuil.
(2) *Sondage SOFRES* réalisé du 13 au 20 septembre sur un échantillon de 500 personnes, représentatif des enseignants français du 1er et du 2e degré.

Un nouveau système solaire ?

Un système solaire en cours de formation a-t-il été découvert à proximité d'une étoile, Beta Pectoris (1), située à 450 000 milliards de kilomètres de la Terre ? Peut-être. C'est ce que soutiennent deux astronomes américains, MM. Bradford Smith, de l'université d'Arizona, et Richard Terrile, du Jet Propulsion Laboratory, au vu des clichés qu'ils ont pris de l'observatoire de Las Campanas au Chili. Sur les photographies, obtenues après traitement par ordinateur, apparaîtrait autour de cette étoile, grosse comme deux fois le Soleil, une vaste disque de particules solides s'étendant sur plusieurs dizaines de milliards de kilomètres.

En dépit de leur enthousiasme, les deux chercheurs américains font preuve cependant d'une certaine prudence. « *Même si les indications que nous avons recueillies,* a déclaré M. Smith, *paraissent suffisantes à prouver que nous avons observé un système solaire autre que le nôtre, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer pour autant qu'il existe un cortège de planètes autour de Beta Pectoris* ». Seul, pour le moment, a été mis en évidence un disque de matière sans doute très jeune – « *quelque centaines de millions d'années* » – fait de particules dont la taille va de celle de grains de poussière à celle de noyaux de comète de plusieurs kilomètres. La matière qui les compose serait un mélange de glace, de silicates et de composés carbonés, analogues à ceux qui existent dans le système solaire.

Ce n'est pas la première fois que des astronomes font référence à l'existence d'autres systèmes solaires. Dans le passé, certaines perturbations observées dans le mouvement d'étoiles ont laissé supposer qu'un cortège de planètes pouvait graviter autour d'elles. Plus récemment, des observations faites par le satellite d'astronomie infra-rouge IRAS (1), conçu par des Américains, des Britanniques et des Néerlandais, ont laissé penser qu'à proximité de Vega, l'une des étoiles les plus brillantes de notre ciel, et de l'étoile HL Tau, dans la constellation du Taureau, se formait peut être de nouveaux systèmes planétaires (*le Monde* daté 6-7 mai). Des accumulations de poussières ont en effet été observées autour des deux étoiles. Mais, de là à conclure que des planètes en train de naître ont été détectées, il y a un pas que nombre de spécialistes se sont bien gardés de franchir, d'autant que l'on commence seulement à savoir comment se forme un système planétaire comme le nôtre.

J.-F. A.

(1) *Beta Pectoris avait été retenue* par le satellite IRAS comme l'une des étoiles autour desquelles il pouvait exister de la matière solide.

MM. BROSSEL ET VERNANT MÉDAILLES D'OR DU CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique vient de décerner deux médailles d'or pour 1984. Les lauréats sont MM. Jean Brossel, physicien et membre de l'Institut, et Jean-Pierre Vernant, spécialiste de la Grèce antique et professeur au Collège de France.

[Né à Périgueux le 15 août 1918, M. Jean Brossel est ancien élève de l'Ecole normale supérieure, dont il dirige actuellement le laboratoire de physique. Entré au CNRS en 1945, il devient en 1955 professeur à la faculté des sciences de Paris.

M. Brossel a été le plus proche collaborateur, puis le successeur, d'Alfred Kastler, prix Nobel de physique, décédé au début de 1984. Il a inventé en 1948 une méthode de double résonance magnétique. Les résultats qu'elle permit d'obtenir contribuèrent à la découverte par Alfred Kastler du pompage optique, qui valut à ce dernier le prix Nobel. Par la suite, les deux hommes développèrent ensemble de nombreuses utilisations du pompage optique.

[Né le 4 janvier 1914 à Provins, M. Jean-Pierre Vernant a été reçu premier à l'agrégation de philosophie en 1937, mais son activité de recherche scientifique n'a commencé que dix ans plus tard. Entre-temps, M. Vernant fut le « colonel Berthier », responsable de la lutte armée pour toute la région Sud-Ouest, ce qui lui valut le titre de compagnon de la Libération. Il est entré au CNRS en 1948 et fut élu professeur au Collège de France en 1975.

Directeur du Centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes, M. Vernant est un spécialiste de la Grèce antique, qu'il a étudiée par les méthodes de l'anthropologie sociale. Il s'est particulièrement intéressé aux origines de la pensée et de la religion grecques.]

SIR MARTIN RYLE PRIX NOBEL DE PHYSIQUE EN 1974 EST MORT

Le radioastronome britannique, Sir Martin Ryle, prix Nobel de physique en 1974, est mort, dimanche 14 octobre à Cambridge, à l'âge de soixante-six ans.

Au début de sa carrière, M. Ryle s'intéressa à l'expansion de l'univers. Mais sa principale contribution reste la réalisation d'un nouveau type de téléscope dit à synthèse d'ouverture, très sensible et de très haute résolution. Cet instrument a permis à un autre radioastronome britannique, Antony Hewish, qui partagea avec Martin Ryle le prix Nobel de physique, de découvrir des radio-sources particulières, les pulsars.

M. Ryle était membre des académies des sciences américaine et soviétique. Dans les dernières années de sa vie, il avait apporté son soutien aux mouvements pour le désarmement nucléaire.

[Né le 27 septembre 1918, Sir Martin Ryle fit ses études à Oxford, puis travailla dans les télécommunications pendant la guerre mondiale. Il rejoignit ensuite l'université de Cambridge où se déroula toute sa carrière. En 1958, il y devint professeur de radioastronomie, puis, l'année suivante, directeur de l'observatoire de Mullard.]

• *Le nouvel internat de pharmacie.* – Le *Journal officiel* du 14 octobre a publié un décret daté du 12 octobre précisant les modalités d'application de la réforme du troisième cycle des études de pharmacie. Il s'agit d'un texte d'application de la loi du 23 décembre 1982 portant réforme des études médicales et instaurant l'« *internat pour tous* ».

ÉCHECS

Le championnat du monde d'échecs

KASPAROV ANNULE LA TREIZIÈME PARTIE

Belle et rude empoignade dans la treizième partie du championnat du monde lundi à Moscou. S'il n'a pas réussi à briser la série de nulles qui dure depuis la dixième partie, Karpov s'y est pourtant bien employé : vingt-trois minutes de réflexion avant de sacrifier un pion au onzième coup (récupéré au seizième); cinquante et une minutes pour analyser au dix-septième coup le sacrifice de qualité le coup suivant (récupéré au vingtième) et, enfin, dernier sacrifice de pion au vingt et unième coup (récupéré an vingt-septième).

De son côté Kasparov a joué avec précision et prudence en rendant, quand il le fallait, les « dons grecs » de son adversaire et, après le trente-troisième coup, toutes les ressources ayant été épuisées de part et d'autre, il proposait la nullité, immédiatement acceptée. Le champion du monde garde sa confortable avance (4-0), mais Kasparov semble retrouver peu à peu son équilibre. Il lui reste à attaquer avec les blancs, qu'il aura mercredi pour la quatorzième partie.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Treizième partie
Partie anglaise

1. Cf3	Cf6	18. Dd1	Cxd7
2. ç4	b6	19. Dxd7	Dxa2
3. g3	ç5	20. Fxf8	Txf8
4. Fg2	Fb7	21. Té1	Dxb3
5. 0-0	g6	22. Cd6	Dç3
6. Cç3	Fg7	23. Té7	Df6
7. d4	cxd4	24. Cé4	Dd4
8. Cxd4	Fxg2	25. Dxd4	Fxd4
9. Rxg2	0-0	26. Td7	Fg7
10. é4	Dç7	27. Txa7	h6
11. b3	Cxé4	28. Tb7	Fd4
12. Cxé4	Dé5	29. Td7	Fg7
13. Df3	Dxd4	30. h4	f5
14. Fa3	Cç6	31. Cd2	Tf6
15. Tad1	Dé5	32. Tç7	Té6
16. Txd7	Da5	33. Rf3	Ff6
17. Fxé7	Cé5		Nulle.

• *Victoire française dans l'Himalaya.* – Deux alpinistes français, Pierre Beghin et Jean-Noël Roche, ont atteint, le 4 octobre, le sommet du Dhaulagiri (8 172 mètres) en empruntant l'arête sud-ouest, une des voies les plus difficiles de l'Himalaya, sans oxygène ni sherpas, après dix-sept jours d'escalade. Lors de la descente, Jean-Noël Roche a battu le record du monde de vol de pente (saut en parachute) avec un saut de 5 700 mètres.

EN BREF

Condamnation de deux « vigiles » cambrioleurs

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné, lundi 15 octobre, à cinq ans de prison Robert Schlandeler et Jean-Claude Chillon, auteurs d'une attaque à main armée, commise le 16 juillet 1982, contre un magasin Quick. Au moment des faits les deux hommes, anciens parachutistes, étaient employés par une entreprise marseillaise de gardiennage la Société méridionale de protection.

Au cours de sa détention provisoire, Robert Schlandeler s'était trouvé à la prison des Baumettes dans la même cellule que Gaëtan Zampa, qui devait se pendre le 23 juillet à l'aide d'une corde à sauter que Schlandeler avait été autorisé à garder avec lui. (*le Monde* du 26 juillet et du 18 août).

La vengeance du papyrus

(De notre correspondant.)

Strasbourg. – Avec trois camarades comme lui passionnés de muséographie, un jeune garçon de Colmar (Haut-Rhin) voulait monnayer un papyrus égyptien de la seizième dynastie (fin du VIIe siècle avant J.-C.). Mais la photographie du document qu'ils montraient, dans toute la ville, à leurs éventuels acheteurs, a fini par intéresser un membre de la brigade de recherches de Colmar. Tous les quatre ont été arrêtés la semaine dernière et inculpés de vol.

En 1982, en escaladant une gouttière du petit musée d'histoire naturelle de la ville, ils n'avaient guère eu de mal à pénétrer dans le bâtiment, puis à fracturer une vitrine et à faire main basse sur plusieurs pièces, notamment des « scarabées de cœur », de petits bijoux de pierres précieuses, des lampes et « le » papyrus.

« *Il représente une chanteuse devant un personnage royal*, précise M. Georges Sigwarth, conservateur du musée. *C'est l'attaché consulaire Steyert, un enfant de Colmar, en poste en Egypte, qui avait rapporté cette collection de Thèbes en 1836.* »

Les jeunes « égyptologues » proposaient de vendre le document pour quelques dizaines de milliers de francs. « *Il est en fait inestimable* », affirme M. Sigwarth.

Entraînés sur la pente de leur passion, les quatre garçons voulaient en tirer tout juste le prix d'un voyage au pays des pharaons.

J. F.

Perrine est morte...

De notre correspondant

Belfort. – Une enfant âgée de quatre ans, Perrine Kimbler, est morte, vendredi 12 octobre, dans le service de pédiatrie de l'hôpital de Belfort où elle avait été admise la veille au soir. « *Pourquoi n'a-t-on pas mis Perrine dans un service de réanimation ? Pourquoi s'est-on trompé de diagnostic ? A quelle heure est-elle décédée ?* » Les parents de Perrine s'interrogent.

Jeudi, à la sortie de l'école, leur fille unique est souffrante. La maman, infirmière libérale, fait appel à son médecin traitant. Celui-ci décèle une laryngite aiguë. Puis l'enfant semble aller mieux. En début de soirée, Perrine s'agite. La mère appelle le SAMU. L'hôpital envoie un médecin de garde au chevet de l'enfant. Le praticien fait le même diagnostic, administre une piqûre de cortisone à Perrine et conseille aux parents de l'hospitaliser. A 22 h 30, le couple conduit Perrine au service des urgences de l'hôpital de Belfort. L'interne précise le diagnostic, laryngite aiguë avec angine, et fait transférer l'enfant dans le service de pédiatrie, « *son état ne justifiait aucun geste de réanimation* ».

Perrine y sera examinée à 23 heures par un des trois médecins du service. Le diagnostic est à nouveau confirmé et le médecin demande au personnel infirmier la surveillance habituelle. Les parents sont invités à venir reprendre leur enfant le lendemain matin. A 9 h 30, de retour au centre hospitalier, Mme Nelly Kimbler apprend que sa fille est morte. Quelques heures plus tard, elle fait part de son intention de saisir la justice « *pour savoir la vérité et éviter qu'un tel drame ne puisse se renouveler* ».

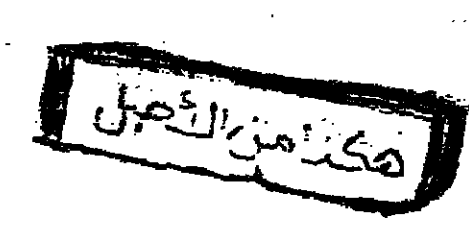
Hémorragie massive

Le corps de l'enfant a d'abord été amené au domicile des parents, puis ramené à l'hôpital, où une autopsie a été pratiquée, samedi 13 octobre.

Un communiqué de l'hôpital expose ainsi la suite des événements : « *A 6 h 45, elle est réveillée et elle est debout dans son lit. L'état respiratoire noté à l'entrée s'est amélioré. A 7 heures a lieu la relève par l'équipe de jour. A 7 h 15, une auxiliaire de puériculture s'approche de Perrine et constate que l'enfant dort et respire calmement. Un quart d'heure plus tard, donc vers 7 h 30, rentrant dans la chambre, la même personne constate que l'enfant est sans vie.* »

Cette autopsie a fait apparaître comme cause probable de la mort « *une hémorragie gastrique massive sans manifestation extérieure* ». Le docteur Lami, chef du service de pédiatrie de l'hôpital, affirme : « *Il n'y a jamais eu la moindre indication d'étouffement. On s'est trouvé devant un organisme dépassé par un processus viral. C'est une histoire presque invraisemblable.* » Samedi, à l'hôpital de Belfort, il n'y a eu probablement qu'un scandale : la mort d'une enfant.

PATRICE MALINA.



هكذا من الأصل

La micro-électronique Bosch a été conçue comme si toutes les routes étaient comme ça.

Le réseau routier est généralement en bon état, mais sait-on jamais... La micro-électronique qui équipe le Système Anti-Blocage (ABS) Bosch est armée contre les cahots, les secousses et pire encore.

Même sur une route que vous connaissez bien et où vous avez l'habitude de rouler vite, peut soudain se présenter une ornière traîtresse due au gel. Le châssis de votre voiture doit pouvoir supporter de tels chocs : la très sophistiquée micro-électronique Bosch de même. Elle commande entre autres le système d'allumage et d'injection, le système de régulation Motronic ou bien elle déclenche le système de sécurité Airbag.

Et ce n'est pas parce que vous conduisez la plupart du temps sur des routes impeccables, entre votre domicile et votre lieu de travail, que la micro-électronique Bosch ne subit pas de contraintes sévères, à multiplier par le temps de vie de votre voiture : vibrations incessantes, brutales variations de température, humidité, encrassement...

A contraintes particulières, solutions particulières : la micro-électronique Bosch.

Vous trouverez la micro-électronique Bosch dans tous les domaines qui exigent hautes performances, haute fiabilité et haute résistance : l'automobile, l'aviation, les satellites et les studios TV.

Vous pouvez toujours compter sur la micro-électronique Bosch.

Le Groupe Bosch en France.

En 1899, 13 ans après la création de la société mère en Allemagne, Robert Bosch a ouvert une agence commerciale à Paris, et en 1905, le 1er atelier de fabrication de produits Bosch en France.

Aujourd'hui, parmi les 116 pays où le groupe Bosch exerce ses activités devenues largement diversifiées, la France occupe toujours une place prépondérante, tant en termes d'échanges commerciaux que d'investissements.

- 3.800 *personnes*
- 4 usines (Rodez-Vénissieux-Caen-Massy)
- 3,7 milliards de chiffre d'affaires
- 0,8 milliard réalisé en exportation directe et 0,3 milliard d'achats de Robert Bosch GmbH en France.

Principales activités

- Automobile : équipements électriques, électroniques, essence et diesel
- Electroménager
- Autoradios, TV couleur, magnétoscopes Blaupunkt
- Electronique médicale
- Machines d'emballage
- Outillage électrique et pneumatique
- *Photo, cinéma, vidéo Bauer*
- Produits et technologie pour l'industrie
- Télécommunication, radiotéléphone.

Pour toutes informations : Robert Bosch (France) S.A.
32, Avenue Michelet
93404 Saint Ouen
Tél. : 251.92.38



BOSCH

INFORMATIONS « SERVICES »

VIE ASSOCIATIVE

Conflits à l'amiable

Lente, encombrée, onéreuse est la justice, insatisfaisante pour chaque partie : *la dimension* humaine du traumatisme causé à la victime n'est pas prise en compte, l'indemnisation est partielle, la réparation incomplète. Comble de l'absurdité, la victime est souvent montrée du doigt. L'auteur du dommage est sanctionné par une amende ou une peine de prison qui, en l'excluant de la société, ne lui permet pas de s'amender et risque de l'ancrer dans la délinquance ou la marginalité.

Noir tableau dépeint par certains de ceux qui font partie de l'institution judiciaire. L'État ne peut tout faire : ce constat des associations ouvre un champ à leur action qui commence là où celle de l'administration s'arrête.

S'agissant de la justice et de ses pesanteurs, un groupe de juristes et d'hommes de bonne volonté met en place depuis un an une solution originale : la médiation ou résolution à l'amiable des conflits.

Histoire vécue : un différend oppose deux Turcs. L'un s'imagine que l'autre lui a volé sa petite amie. Il le menace de mort. La victime potentielle contacte l'association SOS-Agressions-Conflits : la médiation est proposée, acceptée, réalisée. Rapidement, sans frais, sans casse, avant que la violence n'éclate.

Cette solution en amont n'est pas une justice parallèle : ni juges ni arbitres, les médiateurs aident les gens à trouver eux-mêmes la solution à ce qui les oppose. SOS-Agressions- Conflits, qui a introduit la médiation en France et accueille les victimes, a eu l'occasion de mesurer son efficacité à l'étranger.

Nurserie près du box

M. Jacques Vérin, ancien chef du Service de coordination de la recherche à la chancellerie, a vu fonctionner le modèle américain depuis une dizaine d'années. Une association importante de New-York, le Vera Institute, leader des expériences en matière de justice, a lancé une vingtaine de « programmes » d'aide aux victimes et aux prévenus : il se charge de recevoir les victimes et les délinquants dans les tribunaux. Les renseignements sont mis sur ordinateur ; la justice peut les interroger. Au tribunal de Manhattan, une nurserie accueille les enfants des inculpés et des témoins. Ailleurs, un groupe est chargé de conduire à l'audience les victimes âgées ou handicapées.

A San-Francisco, la médiation fait partie d'une philosophie qui vise à redynamiser les quartiers. La division du travail aboutit à une spécialisation très poussée. « *Il y a*, dit M. Vérin, *ceux qui effectuent les visites préliminaires, les panels de médiateurs, les responsables de la propagande chargés de la notoriété de l'association, ceux qui assurent le suivi de la médiation, les comités locaux, enfin, qui administrent chaque quartier.* »

La médiation peut intervenir à tout moment : au début du conflit, quand la plainte est déposée au parquet, ou après le jugement pour en faciliter l'exécution. M. Vérin a vu un juge de l'Ontario, au Canada, renvoyer les parties devant une association pour fixer le montant des « dommages et intérêts » : « *Essayez d'abord de vous entendre* », leur a-t-il dit.

SOS-Agressions-Conflits s'inspire de la procédure américaine de médiation. Quand la phase de consultations s'est déroulée dans le calme, on résume la situation et on invite les adversaires à se parler. Avant de suggérer des solutions, « *on se replace*, dit M. Vérin, *au moment du conflit et on se dit : qu'aurions-nous dû faire alors ?* » C'est le moment psychologique où tout est possible : « *le passé est le passé* », et on regarde l'avenir.

L'idéologie du gagnant

Ce mouvement tient compte *des études mesurant le préjudice* causé aux victimes. « *Pour elles, le dégât matériel peut être minime et le préjudice moral immense* », note Mme Jacqueline Morineau. Unique salariée de l'association, elle évoque l'ostracisme subi par la victime et les conséquences en chaîne de l'agression : la femme âgée qui n'ose plus sortir de chez elle devient craintive et recroquevillée sur elle-même ; ses enfants doivent faire ses courses, en viennent à la prendre en grippe...

Mme Morineau dénonce « *l'idéologie du gagnant* » auprès de l'opinion. « *Le délinquant*, dit-elle, *est une figure intéressante ; pas la victime, qui a eu tort de se faire voler, violer.* » Indifférence de l'entourage, attitude critique des assurances qui donnent mauvaise conscience, tout concourt à ce que les gens s'installent dans un rôle de « *victime professionnelle* ».

L'exemple anglo-saxon d'aide immédiate séduit SOS-Agressions-Conflits : outre-Manche, les bénévoles consultent le soir, dans les commissariats, la liste des personnes agressées ou cambriolées. Le lendemain, munis de leur badge ou de la carte de leur association, ils vont leur proposer de les aider.

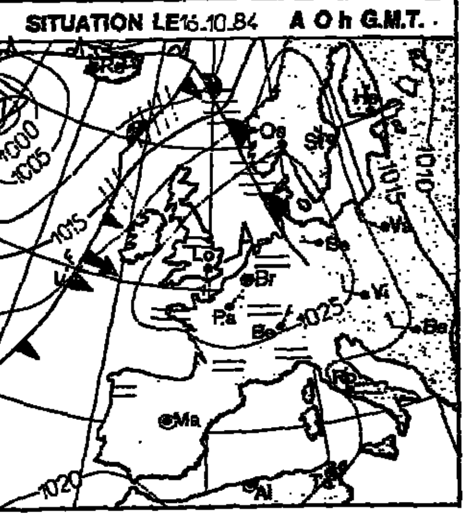
Intéressés par les perspectives qu'offre la médiation, le *procureur de la République* et le parquet de Paris sont prêts à *confier à l'association les affaires* classées sans suite, et la chancellerie les cas litigieux de son bureau d'aide aux victimes.

DANIELLE TRAMARD.

★ **SOS-Agressions-Conflits, 240, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : (1) 325-70-41, permanence le lundi de 18 heures à 20 heures, les mardi, mercredi et vendredi de 14 h 30 à 17 heures. L'association, issue de Droits de l'homme et solidarité, a reçu cette année une subvention de 100 000 F du ministère de la justice.**

MÉTÉOROLOGIE

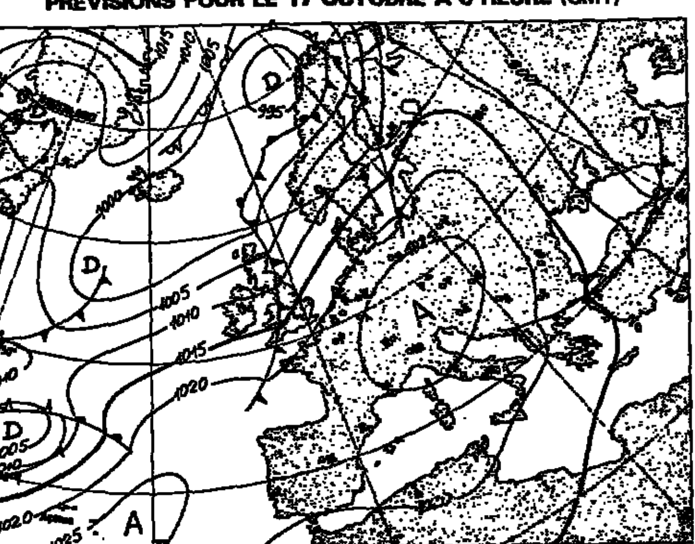
SITUATION LE 16.10.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 17-10-84 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard – Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE A 0 HEURE (GMT)



Evolution probable du temps en France entre le mardi 16 octobre à 0 heure et le mercredi 17 octobre à 24 heures.

Les hautes pressions qui recouvraient la France s'affaiblissent sur leur face nord. Les perturbations, d'abord peu actives, vont retrouver le chemin de la France.

Mercredi matin, le ciel sera nuageux et il y aura des bruines côtières sur les régions au nord de la Loire. Il fera 8 à 9 degrés au lever du jour. Sur les régions méditerranéennes toujours du beau temps et ciel dégagé. Les températures resteront voisines de 10° degrés. Sur toutes les autres régions persistance d'une situation à brouillard. Les bancs seront localement denses et persistants. Il fera assez frais, 4 à 6 degrés.

Progressivement, au cours de la journée, le temps nuageux et légèrement pluvieux gagnera la moitié nord-ouest de la France. Les pluies menaceront essentiellement les côtes de l'Atlantique et de la Manche. Les températures monteront entre 15 et 17 degrés, le vent s'orientera au sud-ouest. Sur la moitié sud-est, après dissipation des brouillards, de belles éclaircies se développeront, les périodes de soleil seront même durables sur le Midi où les températures approcheront les 25 degrés. Dans le Nord-Est et le Centre, par contre, les brouillards se dissipant plus tard, il ne fera pas plus de 20 degrés.

Sens d'évolution pour la fin de la semaine

Les hautes pressions continueront de s'affaiblir sur l'Europe de l'Ouest, laissant pénétrer à nouveau le courant perturbé. Celui-ci épargnera encore la moitié sud du pays jeudi, mais s'étendra, ensuite, progressivement à l'ensemble de la France.

Prévisions

Jeudi : ciel très nuageux dès le matin sur le Nord-Ouest et le Nord avec des pluies intermittentes. Des nuages sur la plupart des autres régions, seul le bord de la Méditerranée sera provisoirement épargné. Au cours de la journée, passage pluvieux traversant d'ouest en est et atteignant le soir le nord des Alpes et le sud du Massif Central. Le vent de sud-ouest soufflera fort en Manche, assez fort le soir au nord de la Loire.

Température minimale de 9 à 12 degrés sur la moitié nord, 4 à 8 degrés sur la moitié sud. Maximales de 16 à 23 degrés du Nord au Sud.

Vendredi et samedi : le courant perturbé d'ouest gagnera, progressivement, les régions de la moitié sud.

1. – Sur la moitié nord, temps très nuageux avec passages pluvieux. Vent de sud-ouest à ouest assez fort. Températures maximales stationnaires ou en légère baisse vendredi, en baisse plus sensible samedi (2 à 3 degrés).

2. – Sur la moitié sud, aggravation progressive. Assez beau vendredi matin, puis nuageux l'après-midi. Samedi, l'aggravation se poursuit, ciel souvent très nuageux, précipitations possibles excepté sur le pourtour méditerranéen. Vent tournant à ouest faible ou modéré.

Températures minimales en hausse, maximales en baisse de 2 à 3 degrés.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 16 octobre à 7 heures, de 1 027.7 millibars, soit 770,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre; le second, le minimum de la nuit du 15 octobre au 16 octobre) : Ajaccio, 21 et 9 degrés; Biarritz, 24 et 14; Bordeaux, 23 et 6; Bourges, 13 et 9; Brest, 23 et 8; Caen, 15 et 9; Cherbourg, 14 et 8; Clermont-Ferrand, 14 et 5; Dijon, 12 et 9; Grenoble-St-M.-H., 17 et 10; Grenoble-St-Geoirs, 13 et 9; Lille, 17 et 11; Lyon, 12 et 9 ; Marseille-Marignane, 20 et 7; Nancy, 13 et 7; Nantes, 20 et 9; Nice-Côte d'Azur, 20 et 12; Paris-Montsouris, 14 et 11; Paris-Orly, 13 et 11; Pau, 25 et 8; Perpignan, 20 et 10; Rennes, 21 et 9; Strasbourg, 16 et 7; Tours, 16 et 9; Toulouse, 23 et 6; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 17 et 10; Athènes, 25 et 17; Berlin, 14 et 5; Bonn, 14 et 12; Bruxelles, 17 et 11; Le Caire, 30 et 21; îles Canaries, 27 et 21; Copenhague, 15 et 3; Dakar, 30 et 26; Djerba, 24 et 17; Genève, 14 et 9; Istanbul, 20 et 16; Jérusalem, 24 et 16 ; Lisbonne, 26 et 15; Londres, 14 et 11; Luxembourg, 13 et 12; Madrid, 23 et 5; Montréal, 18 et 8; Moscou, 3 et - 3; Nairobi, 27 et 13; New-York, 22 et 12; Palma-de-Majorque, 24 et 10; Rio-de-Janeiro, 25 et 21 ; Rome, 22 et 10; Stockholm, 7 et 0; Tozeur, 23 et 16; Tunis, 24 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ENVIRONNEMENT

BOURSES POUR PROFESSIONNELS

Le German Marshall Fund des Etats-Unis offre des bourses de 3 600 dollars à des professionnels de l'environnement de République fédérale d'Allemagne, de France et des Pays-Bas intéressés par l'acquisition directe de connaissances dans un certain nombre de domaines de la politique de l'environnement aux Etats-Unis.

Les boursiers pourront passer quatre à six semaines dans un ou plusieurs organismes (gouvernementaux ou non) et y examiner des problèmes spécifiques (gestion des déchets toxiques, pollution atmosphérique, pollution des eaux, etc) dont l'intérêt sera directement lié aux travaux qu'ils mènent dans leur pays d'origine. Quatre bourses pourront être attribuées au cours de cette première année expérimentale. Une excellente connaissance de l'anglais est exigée.

★ **The German Marshall Fund of the United States, Marianne Lais Binsburg, Program Office, 11, Dupont Circle N.W. Suite 900, Washington D.C. 20036. Tél. : 202/745-3950, (avant le 15 décembre).**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 15 et mardi 16 octobre.

UN DÉCRET

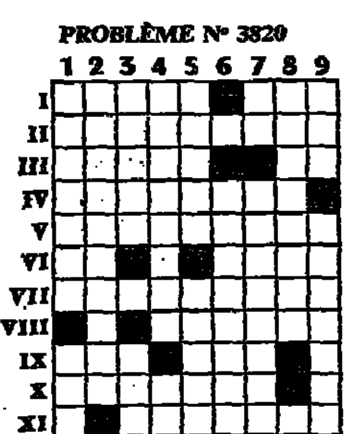
● Fixant les conditions d'application de l'article 79 (impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaire) de la loi de finances pour 1984.

UN ARRÊTÉ

● Fixant le montant de l'aide financière pour l'aménagement des postes de travail en faveur des travailleurs handicapés à partir duquel l'arrêté du commissaire de la République de département est transmis au ministre chargé de l'emploi.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3820



HORIZONTALEMENT

I. Plat ou platitude. N'a pas toujours *la réaction espérée*. – II. L'auteur d'un tel acte n'y va pas de main morte. III. Trouva donc la clé de la solution. Symbole chimique. – IV. Ont donc besoin de prendre l'air. – V. Que l'on ne trouve donc pas dans les grandes surfaces. – VI. Phare d'Alexandrie. Objets de toilette. – VII. Pour l'obtenir, certains n'hésitent pas à prendre le fusil. – VIII. Reprendre lorsqu'on a mal pris. – IX. Déplacement d'air. C'est égal. – X. Avoir une attitude envahissante. – XI. Ancien jeton de présence.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui préfère les grosses. A souvent la tête qui tourne. – 2. Met à disposition ou met en indisposition. – 3. Du genre possessif. Part ou sort. – 4. N'est donc pas partisan du moindre effort. Libéré de l'emprise parentale. – 5. Pour porter la flamme. Chefs de police ou chefs de gang. – 6. Grands et forts. – 7. Code postal. Rend donc meilleur. – 8. Se retire avant l'aube. – 9. Effet saisissant. Agit contre l'atropine.

Solution du problème n° 3819

Horizontalement

I. Brillant. – II. Aride. – III. Code. Csar. – IV. Hue. Cocus. – V. Al. Allo ! – VI. Llano. Né. – VII. Alpiniste. – VIII. Nettement. – IX. Dé. Au. – X. Est. Ote. – XI. Echelle.

Verticalement

1. Achalandés. – 2. Brouillées. – 3. Ride. Apt. Té. – 4. Ide. Anite. – 5. Lé. Clone. Oh ! – 6. Col. Imite. – 7. Absconse. El. – 8. Au. Etna. – 9. Torse. Etuve.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 18 OCTOBRE

« L'hôtel Guénégaud et l'îlot Thorigny », 14 h 30, 60, rue des Archives, Mme Allaz.

« Saint-Nicolas du Chardonnet et le peintre Le Brun », 15 heures, devant l'église rue Monge, Mme Bouquet des Chaux.

« Le musée Marmottan et ses collections », 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Mlle Rojon).

« Peinture allemande », 14 h 50, Petit Palais (L'art pour tous).

« L'hôtel de Brinvilliers et son quartier », 15 heures, 12, rue Charles V (M. Boulo).

« Le Marais », 15 heures, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Vieux village d'Auteuil », 14 h 30, métro Église d'Auteuil (Les Flâneries).

« La crypte archéologique de Notre-Dame », 15 heures, métro Cité (Mme Hauler).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité (Mme Lasnier).

« Hôtels de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

« La Mosquée », 15 heures, devant l'entrée (Mme Pohyer).

CONFÉRENCES

14 h 30, 62, rue Madame, M.-A. Bonhème : « L'Égypte pharaonique au Moyen Empire et au Nouvel Empire » (Arcus).

18 heures, 18, boulevard Haussmann, Hervé Oursel : « Rubens et Van Dyck dans les collections du nord de la France » (Maison de la région Nord-Pas-de-Calais).

18 h 30, 108, rue de Vaugirard, docteur Claude Orsel : « Face à la drogue, que pouvons-nous faire ? » (Forum 108).

20 heures, 26, rue Bergère, Gonzague Masquelier : « Drogue ou liberté : un lieu pour choisir » (L'homme et la connaissance).

UNIVERSITÉS DE QUARTIER

PARIS, TREIZIEME. – Pour sa réouverture, l'université de quartier du treizième arrondissement, lors de la journée portes ouvertes du samedi 20 octobre, de 11 heures à 17 heures, ses cycles de formation : astronomie, arts plastiques, mécanique auto, cours de langues, etc.

★ **Université de quartier du treizième, 30, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris. Tél. : 580-96-17. Permanences le mercredi de 17 heures à 19 heures et le samedi de 11 heures à 12 heures.**

LE CARNET DU Monde

Réceptions

– L'ambassadeur d'Espagne et Mme Joan Reventos Carner ont donné une réception, vendredi, à l'occasion de la Fête de la rose.

Naissances

– Martin ADER
et
Marie-Noelle ADER,
née Duboeuf,
leurs filles Magali, Caroline, Pénélope, Chloé,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Héloïse,
le 8 octobre 1984.

37, rue Bouret, 75019 Paris.

Décès

– Nancy.

Il a plu à Dieu de rappeler à lui, muni des sacrements de l'Église, dans sa quatre-vingt-unième année,

M. Pierre-Alexandre CHONÉ,
inspecteur central honoraire
des contributions,
conseiller juridique et fiscal,
médaillé militaire,
croix de guerre 1939-1945
avec étoile d'argent et palmes,
officier de la Légion d'honneur.

De la part de
Mme Choné-Demenois,
ses enfants et petits-enfants,
Ses neveux et nièces,
Sa famille, ses amis.

Les obsèques ont eu lieu à Nancy, en l'église Saint-Léon-IX, à 14 h 15, lundi 15 octobre 1984.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Saint-Benin-des-Bois.
58330 Saint-Saulge.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Simone COLLOREC,
née Tisse,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 10 octobre 1984, en l'église de Saint-Benin-des-Bois.
De la part de
M. Raymond Collorec,
son époux,
Mme Liliane Collorec,
Le docteur et Mme Félix M'Bappé,
ses enfants,
M. et Mme Frédéric Colagrande,
Félix, Carole, Sophie M'Bappé,
ses petits-enfants.

– On nous prie d'annoncer le retour à Dieu, au terme d'une cruelle maladie supportée avec un infini courage, de

l'amiral Pierre IEHLÉ,
compagnon de la Libération,
Distinguished Service Cross.

De la part de Mme Pierre Iehlé,
née Simone Krémer, son épouse,
Et de toute la famille,
Parents et alliés.

Selon la volonté formelle du défunt, la cérémonie religieuse et l'inhumation se sont déroulées dans la plus stricte intimité familiale à Marsillargues (Hérault) et les honneurs militaires furent rendus par la BAN de Nîmes-Garons, le 12 octobre 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Même quand je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal ! Car tu es avec moi, c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent. »

Psaume 23.

204, chemin de la Gavaresse,
83220 Le Pradet.
(*Le Monde* du 13 octobre.)

– Mme Jean-André Lesouple,
Le général (C.R.) et Mme Jean Good,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Emile Lesouple,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme René Martin
et sa fille,
Mme Pierre Félix,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-André LESOUPLE,
survenu le 11 octobre 1984, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 15 octobre, en l'église de Prigonrieux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Peymilou-Prigonrieux,
24130 Laforce.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Augusta MOUCHET,
administrateur civil (H.C.) honoraire,
ancien professeur de lettres classiques
au lycée de jeunes filles de Douai,

officier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite national,
officier des Palmes académiques,
officier des Arts et lettres,
officier du Mérite agricole,

survenu, à Paris, le 13 octobre 1984.

Elle ne voulait ni fleurs ni couronnes, mais elle aurait approuvé des dons pour la recherche contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Seigneur a accueilli dans sa paix et sa lumière

M. Pierre REGNAULT,
ingénieur des Arts et manufactures,
ingénieur principal (H.C.) honoraire
à la SNCF,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

pieusement décédé à Lille le 14 octobre 1984, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La messe des obsèques aura lieu le jeudi 18 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Maurice-Ville à Lille.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Audresselles (Pas-de-Calais), à 15 heures.
Mme Pierre Regnault-Verlé,
son épouse,
M. et Mme Christian Manoury-Regnault,
Paul, Jean, Marie-Hélène,
Mme Martine Allain-Regnault
et Marie-Charlotte,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Lebeurre, Mairesse, Regnault, Verlé, Benoit,
Et ses nombreux amis.
2, rue du Priez, 59800 Lille.

– Mme Marthe Rodrigue
a la douleur de faire part de la disparition de son mari,

Albert RODRIGUE,

le 7 octobre, à Nice.

26, rue Paul-Déroulède.

– Mme René Louis Girard,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Achard,
Mlle Nicole Tabard,
M. et Mme Jean Tranquille Tabard
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Tranquille TABARD,
née Marguerite Heuzé,

leur mère, grand-mère,
survenu accidentellement le 5 octobre 1984, *dans sa quatre-vingt-cinquième année.*
La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi *10 octobre* en l'église Sainte-Odile, sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, *au cimetière de Torigni-sur-Vire* (Manche).
18, rue Galvani, 75017 Paris.

– Mme Xavier Terras,
Mireille Mercier-Terras,
ses enfants et petits-enfants,
François Moitessier
et ses enfants,
Jean et Geneviève Berger,
leurs enfants et petits-enfants,
Christiane Terras,
Henri et Odile Vincent
et leurs fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Xavier TERRAS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,

survenu brusquement à Tenerife (Canaries), le 22 septembre 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.

70, rue Jean-Mermoz,
13008 Marseille.

– Berkane. Montpellier.

Mme Emile Tissot,
M. et Mme Denis Tissot,
M. et Mme Pierre Carayon,
M. Emile Marie Tissot,
M. Jean-Louis Tissot
Et toute les familles
Piou, Adamski, Alfonsi, Oustric,
Parents et alliés,
ont le regret d'annoncer le décès de

M. Emile TISSOT,
vice-président des agriculteurs français du Maroc,

à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques auront lieu le 17 octobre, à 14 h 30, en l'église Don Bosco à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– M. Frantz Gaignerot,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses alliés et amis,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Frantz GAIGNEROT,

née Marthe, Marie,
Mona Descubes de Lavernouille,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur message et envoi de fleurs ont pris part à leur cruelle épreuve.

– Caen.
Mme Jean-Charles Payen,
son épouse,
Mlles Sylvie, Isabelle, Christine et Cécile Payen, ses filles,
très sensibles aux innombrable marques de sympathie témoignées lors du décès de

M. Jean-Charles PAYEN

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

– Dans l'impossibilité de répondre, la famille de

Mme Georges TERQUEM,

remercie tous ceux qui se sont associés à son deuil.

Anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du décès de

Jean SALLÉRAS,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– La messe de rentrée universitaire de l'Institut catholique de Paris sera concélébrée le mardi 6 novembre 1984, à 18 heures, en l'église Saint-Joseph des Carmes. Mgr Badre, évêque de Bayeux et de Lisieux, présidera la célébration et prononcera l'homélie. L'animation liturgique sera assurée par le Centre de formation pédagogique pour l'enseignement spécialisé.

– Une messe sera célébrée le jeudi 25 octobre, à 18 h 30, en l'église Sainte-Clotilde (Paris-7e), à la mémoire de

Marcel DUDET,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
ancien doyen
de l'inspection générale des Lettres,

décédé le 26 août 1984.
De la part des inspecteurs généraux des Lettres.

– Ses amis sont invités à se rassembler et à prier pour

André LATREILLE

à la messe qui sera célébrée en l'église Saint-Bruno des Chartreux (rue Pierre-Dupont, Lyon-1er), mardi 23 octobre 1984, à 19 heures.

Communications diverses

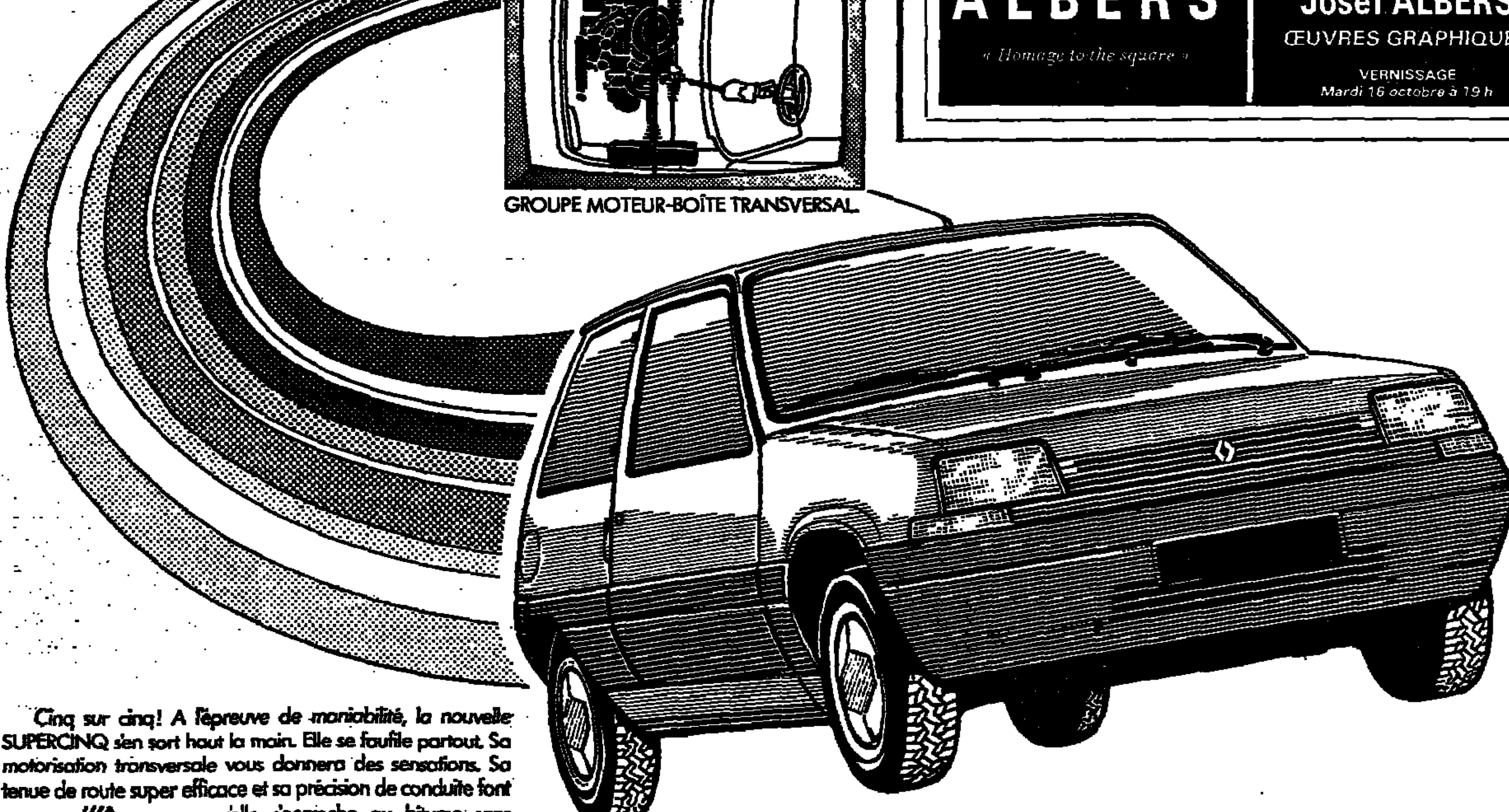
– Jeudi 18 octobre, à 18 h 30, salle P.-J.-Eymard, 23, avenue de Friedland, Paris-8e (Mo George-V, Charles-de-Gaulle-Étoile) : ouverture des sessions et conférences de la Centrale catholique 1984-1985 sur « Les grands événements de l'histoire de l'Eglise » : « La Révolution française, l'Église et la foi », par J. Dumont, historien, documentaliste. (260-56-32).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-IV, samedi 27 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, Mme Marie-Claire Zimmermann : « La solitude d'Ausiàs March (1397-1459) : recherches sur la naissance et le devenir d'un style dans la poésie ibérique. »

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*





Le Monde

culture

Pierre Bichet et la saison blanche

La carrière extra-picturale de *Pierre Bichet risque d'attirer* davantage l'attention sur des exploits somme toute transitoires que sur une œuvre aux vertus permanentes. Car Pierre Bichet, au demeurant skieur, alpiniste, spéléologue, archéologue, fut en outre de longues années le second d'Haroun Tazieff dans son exploration des volcans. Ensemble ils ont parcouru dangereusement le monde entier, ensemble ils ont réalisé deux films : *les Rendez-Vous du diable, le Volcan interdit.*

Maic cet aventurier est revenu chaque fois dans son austère Jura. Pour faire quoi ? Pour peindre et graver. Pas en amateur. Des études très poussées aux Beaux-Arts de Paris attestent le sérieux de sa *démarche. Et peut-être son* attachement aux valeurs traditionnelles, ce qui ne gêne guère si la peinture et la gravure sont bonnes.

Avant tout, Bichet aime la neige. Il ne vibre que lorsque s'annonce la rude saison blanche qui confère leur architecture aux maisons et aux paysages. Rien qui ne se prête *mieux au travail d'un artiste* rigoureux que ces villes ou villages, prés ou montagnes de blanc vêtus, maçonnés à la Ramuz. Les toits de Granges-Bérard, les roches du Mont-d'Or, les arbres dénudés de la Tourbière, les plans étagés du lac de Remoray et parmi les lithographies, les quatre faces du Cervin pyramidal (*le Cervin, cime exemplaire*, ce film de Gaston Rébuffat auquel Bichet a prêté la main)... toute une vie fixée sur la toile ou sur le papier, avec des personnages taillés à la hache, qui me touchent moins, mais qui existent aussi, bien sûr. Comme la neige franc-comtoise, ça tient.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris.

Jules Renard en personne

Jules Renard avait la dent longue et la perfidie facile. Impitoyable pour lui-même, il l'était aussi avec les autres. Son *Journal*, rédigé *de 1807 à 1910, est, rappelons-le,* un examen de conscience « *à la loupe* », qui relate aussi les dessous littéraires au temps du symbolisme puis de l'avant-guerre.

Fernand Berset a mis en dialogues ce *Journal.* Il y interprète le *rôle de* « *l'homme fort* », *aux côtés* de Jean-Marie Galey « l'homme jeune », et de *Marina* Moncade. Conversations de salon, discussions à bâtons rompus. De maximes à l'emporte-pièce, en passant du coq-à-l'âne, de mots-clés en mots si justes qu' « *on a envie qu'ils aient des joues pour les embrasser* », ils *parlent d'argent, des femmes,* de leur santé, de leur travail. Rosseries, vacheries et compagnie. *Mais,* sous l'orgueil et la timidité se cache la poésie.

C'est tout cela qu'on retrouve dans ce spectacle qui ronronne et *fait le gros dos. Quelques notes* de musique, des cris de mouettes pour l'ambiance. *On écoute* et *l'on rit* doucement. C'est facile, c'est juste, on aimerait que cela dure plus longtemps.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Comédie de Paris, 19 heures.

Rock à OMD

D'une année sur l'autre, on se *dit (sans cynisme) que* l'un des talents de OMD (anciennement *Orchestral Manœuvres* in the Dark), c'est de jouer court. Ça n'a l'air de rien mais à vouloir trop en dire, les groupes proposent souvent un spectacle mal construit et redondant. En à peine plus d'une heure, OMD fait le tour de son *répertoire.*

Avec sa musique synthétique et de synthèse, OMD est un groupe à double facette : celle des tubes aux mélodies instantanées qui s'adaptent parfaitement au format radiophonique (*Enola Gay, Souvenir, Electricity, Telegraph*) et celle des recherches instrumentales. Un *mélange qui lui confère* une dignité et le protège du caractère éphémère et superficiel qui va souvent de pair avec les groupes du même calibre.

Au Casino de *Paris*, le dimanche 7 octobre, dans un cadre de toute beauté fondé sur un système d'éclairage remarquablement étudié, on a vu un groupe — deux synthétiseurs, une basse, une batterie, augmentés de deux cuivres — qui a pris de la patine, qui se tient bien sur scène, trouve le contact avec le public et apporte chaleur et vie à une *musique* d'inspiration pourtant glacée.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Virgin.

EXPOSITIONS

La peinture allemande au Petit Palais

(Suite de la première page.)

Réalisme allemand, second romantisme, esprit *académique,* idéalisme paysan, naturalisme spirituel, symbolisme lyrique (ou philosophique) sont quelques-uneS des cases les plus hautes en couleur qui balisent les salles de l'exposition et notre fameuse dualité.

Notons tout de suite que ces repères, nécessaires pour comprendre l'agencement de l'exposition sont à trouver dans une petite brochure, fort bien faite et vendue 6 francs, mais non dans le catalogue, ni dans les salles elles-mêmes, hélas dépourvues de la moindre explication, du moindre titre.

Si l'on ne doit donc pas s'attendre à d'inoubliables révélations, l'intérêt documentaire et quelques beaux moments d'émotion font malgré tout de la visite au Petit Palais une obligation pour tout honnête amateur de peinture. C'est avec quelque raison *que Thérèse Burollet, conservateur* en chef du musée et commissaire général de l'exposition, écrit : « *Le chauvinisme français ignore (...) le plus souvent la peinture du dix-neuvième siècle des pays voisins où il voyage pourtant avec plaisir. Pour lui, la Renaissance est italienne et le baroque allemand ou espagnol, mais le dix-neuvième siècle reste français, comme occulté par la personnalité d'un Delacroix et la célébrité des peintres impressionnistes.* »

Arrêtons-nous là, non parce qu'il est plus loin question de « *dualité éternelle de l'âme allemande* », mais, retrouvant en effet cette forte peinture, afin de nous rappeler comment elle fut si merveilleusement explorée en 1976, à l'Orangerie de Paris, naguère lieu d'exposition efficace, aujourd'hui sinistrement vouée à la collection Walter-Guillaume.

L'exposition de 1976 avait déjà pour commissaire général allemand le professeur Werner Hofmann, directeur de la Kunsthalle de Hambourg, qui supervise maintenant celle *du Petit* Palais. *Elle s'appelait,* prudemment, « la peinture allemande à l'époque romantique ». *Plus de* risques avaient pu être pris, plus d'argent dépensé pour faire venir des œuvres à notre avis plus significatives de la valeur des peintres. On y *découvrit Runge, Bethel,* Glechen, Koch, Schinkel ou le plus illustre Caspar *David* Friedrich, dont *le* Centre culturel du Marais a courageusement retracé la carrière il y a quelque mois.

Runge disparut en 1810, Koch en 1839, Blechen, et Friedrich en 1840, Schinkel en 1841, *Rethel* en 1859. Cela explique, parmi d'autres éléments, la date initiale du présent ensemble. Mais de la première exposition voici que d'autres passent tout *tranquillement d'une bannière* romantique à celle, décidément hospitalière, de notre *éternelle dualité.* Ce faisant, Achenbach abandonne les pierres runiques de Norvège (1839) et une horrifique *Roue du supplice* (1936) pour un plus bonhomme *Moulin en Westphalie* (1860). L'évolution est notable.

Gärtner, en revanche, dont on avait retenu une *Vue de Berlin*



Edward von Steile, La Lorelei (1863)

(1849) revient avec le même Berlin, *Unter den Linden* (1852), pas plus ni moins romantique, ni réaliste, ni symbolique. D'Hasenclever, *les Ouvriers devant le conseil municipal* (vers 1848) ou la *Leçon de danse* (1835) nous semblaient nettement *plus* « *réalistes* » *que l'actuelle Sentimentale* (1846), passablement fade de facture et ahurie d'allure, qui prend un coup de lune à sa fenêtre. L'Autoportrait à la coupe du même arrache cependant un sourire *par* sa manière de prendre les « réalités ».

D'autres revenants : von Rayski, mais son jeune comte est bien pâle ; Richter, qui perd son pinceau et se limite à quelques bois *gravés* ; Rottmann, dont le *Temple d'Apollon, à Egine, paraît rougir de son statut de* carte postale ; Neureuther prolixe et suave, *un aimable* von Schwind. Une absence : Overbeck, qui s'y connaissait pourtant en symboles. Mais un retour attendu : Adolf von Menzel.

De l'usine au jardin

Adolf von Menzel, né en 1815, plus ou *moins* autodidacte, *maniaque* de la réalité à laquelle il parvient *même à plier la peinture historique,* doué pourtant d'un physique qui eût dû l'en dissuader (il était nain, semble-t-il), séjourna souvent à Paris. Aussi ne doit-on pas s'étonner de notre familiarité avec certains de ses paysages, certaines de ses vues *de rue. Non plus que de son amitié* avec Meissonier, *ni* de son lien avec *Courbet,* grand inspirateur de bien des peintres de cette exposition qui n'en tirèrent pas tous un aussi bon parti.

On est frappé, davantage qu'en 1976, par les thèmes quasi « photographiques » de *Menzel,* par *leurs* « cadrages » improbables et l'utilisation souvent paradoxale qu'il fait de la lumière. Ou bien par sa simplicité habile lorsqu'il revient de la ville ou *de l'usine au jardin.*

L'influence française plus ou moins *bien* assimilée est une des clés de la présentation du Petit Palais, on l'a notée pour Menzel, qui exposa à Paris en 1885. C'est vrai pour nombre de ses confrères, soit qu'ils *aient étudié dans la capitale française,* soit qu'ils aient vu la peinture de nos compatriotes chez eux — et à cet égard la présence de Courbet à Munich paraît avoir singulièrement pesé, — soit enfin qu'ils aient participé aux Salons de Paris. C'est le cas de *Leibl,* qui y obtint une médaille d'or en 1870 pour le *Portrait de Mme Guedon.* Leibl *ne lésinait pas en* matière d'influence, et l'on voit en Mme Guedon tout à la fois Franz Hals, Rembrandt et Courbet. Cela n'empêcha pas le peintre d'être à l'origine du seul mouvement « cohérent », précisément le Cercle de Leibl, *qu'ait* connu l'Allemagne d'alors. Leibl, tout simplement, insistait sur le « bien *peint* ».

Le bien peint n'est pas ce qui caractérise le mieux l'exposition du Petit Palais, même si l'on veut bien louer la liberté, la rapidité de tel ou tel coup de brosse. C'est plutôt l'hétéroclite des références, comme pour *Leibl, des sujets,* des anecdotes. On en tire l'avantage du sourire et du *rire,* volontairement ou involontairement provoqué par l'artiste. Volontaire, ainsi le subtil Spitzberg, dont les nez sont en somme les baromètres de l'âme humaine. Ainsi Klinger, moins pour la manière dont il fait pisser les morts que pour ses gravures, la formidable et minutieuse *Paraphrase sur la découverte d'un gant* (1881).

Involontaire en revanche est sans doute *l'Egaré* de von Stuck, pauvre satyre grelottant dans la neige, et c'est forcément aussi l'autoportrait de l'artiste accompagné de sa *femme, laquelle semble avoir quitté* le pantalon pour la robe tant sa féminité fait songer à certains messieurs de Berlin. Involontaire est encore le léger ricanement qu'arrache *l'Assassinat de César* tel que le voit von Piloty, avec ses mines de faux-*jetons,* de flippés ou de sentimentaux ahuris (une influence d'Hasenclever ?). *Et involontaire enfin celui que* suscite *l'Etape avant Paris* de von Werner. Involontaire et revanchard, car l'étape en question a lieu en 1871. Voyez ces bonnes mines touchées par la grâce de la bière, et la manière dont ils traînent leurs bottes boueuses sur les tapis du salon. La grande tradition.

Leibl, Liebermann, von Marées, devraient être les figures de proue de l'exposition. On nous permettra d'en rester à Böcklin, *même* s'il est bien sobrement représenté. Trop d'ail-*leurs pour donner une idée véritable* du talent, de l'inspiration, de la force du peintre de *l'île des morts,* tableau malheureusement resté à Bâle. On a ici *Euterpe, Madeleine* et une *Vestale* pour l'aspect féminin, un *Paysage avec Prométhée* (mais où est Promé-*thée, se demande-t-on si l'on n'a* pas le catalogue ?) pour la tourmente des âmes et des éléments réunis, un *Autoportrait à la mort* plus intrigant que passionnant, une allégorie (*Regarde ! la prairie est en joie*) tout à la fois de l'innocence et de la campagne germaniques, *la Ville italienne au printemps,* qui livre le meilleur et la puissance simple de Böcklin, et *la Chasse de Diane,* qu'on ne saurait trouver autrement que bon : c'est un des *deux* ou trois tableaux qui nous viennent de France, et du musée d'Orsay.

Laissons Böcklin, moins pour suivre l'aléatoire parcours du Petit Palais que pour signaler quelques inévitables arrêts : *Au printemps, automnale peinture de l'inégal* Feuerbach, ou les sombres gravures de Kollwitz, *la* seule femme de l'ensemble mais pas la moins efficace. *Sur le canapé,* de Trubner, pour ses alliances d'étoffes, le *Türckenlouis* de Keller, *le Passage* de Speckter, et *Wolf accroupi de Kalckreuth,* dont le malheureux peintre ne pouvait encore imaginer la *douloureuse et romantique vérité...*

Ainsi va-t-on, au gré imperceptible des réalités, des symboles. Des réalités : revenons à Nietzche, *qui,* du *peintre réaliste, écrivait :*

« *La moindre parcelle du monde est une chose infinie*
Il en peint ce qu'il lui plaît
Et que lui plaît-il ? Ce qu'il sait peindre (« *Le gai savoir* »).

Des symboles : « *l'obligation de signifier quelque chose finit par les transformer effectivement en solennelles nullités* » (*Aurore*). Nietzsche parlait ici des princes. Ce que ne sont heureusement pas tous les peintres *de notre exposition, s'ils ne savent* pas toujours ce qui leur plaît vraiment.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Petit Palais, jusqu'au 13 janvier, de 10 heures à 17 h 40. Prix d'entrée : 15 francs. Catalogue : 150 F.

THÉATRE

« GHETTO » par Peter Zadek à Berlin

Le rire des fantômes

La *Freie* Volksbühne à Berlin présente une comédie musicale adaptée d'un livre de Joshua Sobol *et mise en scène* par Peter Zadek : *Ghetto.* L'histoire se passe dans un ghetto polonais décimé, condamné. Pourtant, il s'agit d'une vraie comédie musicale, avec des chansons, des danses, des gags.

Contrairement au spectacle de Pip Simons *An die Musik,* dont le cadre était un camp de concentration où s'affrontaient férocement le comble de l'absurdité *tragique et l'absurde clownesque,* mais qui s'achevait sur la beauté apaisée d'une image de mort, ici, la tragédie elle-même est traitée dans la dérision. Seul un juif allemand d'origine hongroise, exilé tout enfant à Lon-*dres pendant le* « *blitz* », seul Peter Zadek pouvait lancer ce défi sans verser dans l'horreur larmoyante ou la vulgarité atroce.

Le décor est un immense entrepôt de vêtements, où sont relégués les juifs qui vont mourir, qui vivent, aiment, ont des conflits idéologiques, discutent *de l'opportunité de monter* une comédie musicale, inscrivent sur des pancartes « *les cimetières n'ont pas de théâtre* », ont élu un chef qui porte des galons et leur sert d'intermédiaire avec les SS, organisent un banquet, répètent sous la surveillance complice d'un officier, artiste lui aussi : le *grand jeu des dupes.*

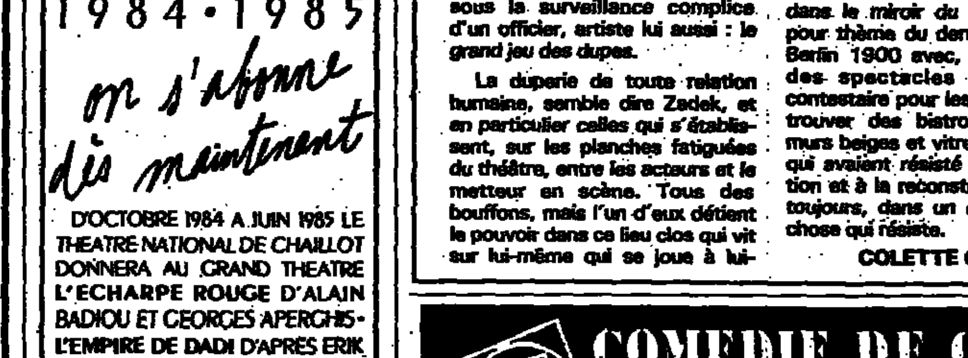
La duperie de toute relation humaine, semble dire Zadek, et *en particulier celles qui s'établissent,* sur les planches fatiguées *du théâtre,* entre les acteurs et le metteur en scène. Tous des bouffons, mais l'un d'eux détient le pouvoir dans ce lieu clos qui vit sur lui-même qui se joue à lui-même les passions exacerbées d'amour et de mort.

Zadek a mis en scène *Ghetto. dans un esprit semblable à* celui de son *Roi Lear* — donné au Festival de Nancy en 1976 — ou de son *Othello* (Nanterre, 1977). Des drames cruels, là aussi, des situations extrêmes, chaos de vaines violences *que* subit une *humanité désemparée, résolue à* ne pas mourir. On se souvient de *Lear, vieux* clown d'un vieux cirque, portant le cadavre nu de Cordélia. Et sur la plage d'une colonie abandonnée, on se souvient d'Othello étreignant Desdé-*mone et laissant* sur le visage blanc des traces de maquillage *noir... Images bouleversantes,* mais ici, en plus, il y a l'histoire si proche, la pesanteur inexorable des faits.

Il y a dans *Ghetto,* une fille qui chante, couronnée de fleurs, debout sur la table du dernier *repas, au milieu de l'ivresse, de* l'orgie du dernier jour. Il y a des claquettes et une clarinette déchirante. Il y a un enchaînement de tableaux splendides, plus et autre chose que le talent de Zadek, que son art de la *déchéance.* Il y a *une brûlure,* évidente, indéniable, comme si on la touchait avec les mains.

Zadek vit avec son angoisse et se moque. Une forme d'ironie assez berlinoise. Berlin vit avec son mur et fait la fête, se cherche *dans le miroir du passé, prend* pour thème du dernier Festival : Berlin 1900 avec, entre autres, des spectacles de cabaret contestaire pour lesquels il a fallu trouver des bistrots d'époque, murs beiges et vitres dépolies — qui *avaient résisté* à la destruction et à la reconstruction. Il y a *toujours,* dans un coin, quelque chose qui résiste.

COLETTE GODARD.





هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

EMIATEJ : Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30.
LA CONDITION DES SOIES : Bobigny, Maison de la culture (831-11-45), 20 h 30.
LA VILLE MARINE : Athévains (379-06-18), 20 h 30.
LA CARTE DU TENDRE : Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.
ON M'APPELLE ÉMILIE : St-Georges (878-63-47), 20 h 45.
LA FEMME DE PAILLE : Mouffetard (329-21-75), 20 h 45.
LE MAL DU PAYS : Petit Odéon (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30.
LUCRÈCE BORGIA : Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h 30.
DIS A LA LUNE : Union (246-20-83), 20 h 45.
LES SURPRISES DE L'AMOUR : Cartoucherie de la tempête (328-36-36), 21 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Ivanov.
CHAILLOT (727-81-15), Théâtre Gémier : 20 h 30 : Comme il vous plaira.
TEP (364-80-80). Cinéma : 20 h, le Garçon aux cheveux verts, de J. Losey; Sueurs froides, de A. Hitchcock.
BEAUBOURG (277-12-33), Concert-Animation : 20 h 30, cf. Festival d'Automne.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Antologia de la Zarzuela.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 15 : les Nègres.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : Michel-Ange.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 15 h et 21 h : le Mariage de Figaro.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.
BASTILLE (357-42-14), 21 h : Folie ordinaire d'une fille de Cham.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.
CALYPSO (227-25-95), 22 h : Lazare ou l'équation F.
CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (328-36-36), l'Orestie : 20 h : Agamemnon ; – Épée de Bois (808-39-74), 20 h : Paradoxe sur le comédien.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Galerie du Palais.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir. II. 22 h 30 : le Journal de Jules Renard.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : le Prophète ; 21 h : la Mer blanche.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h : la Mouche et le Pantin.
EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 18 h : Pâques.
ESSAION (278-46-42), I. 21 h : Pour tranche de contes ; 19 h : Mary contre Mary ; II. 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h 30 : Riou-Pouchain.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Educating Rita (version anglaise).
GYMNASE (246-79-79), 20 h 30 : le Sixième Jour.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : Noises.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.
LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : Ubu roi ; 22 h : Hiroshima mon amour ; II. 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette. Petite salle, 18 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : le Seaside rendez-vous.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h : l'École des filles ; 22 h 30 : Waiting for the Sun ou la Nef des fous.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.
MARIE-STUART (508-17-80), 20 h 30 : Savage Love ; 22 h : Artoise.
MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MAISON DES AMANDIERS (366-42-17), 20 h 45 : Persona.
MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : la Dernière Classe. Petite salle, 21 h : Attention à la p'tite marche.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.
MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste.
MUSÉE GRÉVIN (608-04-32), 20 h 30 : les Enfants terribles.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : les Argileux.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.
POCHE (548-92-97), 20 h : Gertrude morte cet après-midi ; 21 h : le Plaisir de l'amour.
POINT VIRGULE (278-67-03), 18 h : Nicomède.
PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.
TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeuz.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours.
TH. D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. NOIR (346-91-93), 20 h 30 : 8 heures, c'est trop tôt quand on a boxé la veille.
TH. DE LA PORTE DE GENTILLY (580-20-20), 20 h 30 : Chimères.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : Savannah Bay. Petite salle, 20 h 30 : Salle obscure.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 45 : Vie et mort de P.P. Pasolini.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Fando et Lis, la Porte.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 h : les Sacrés Monstres ; II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !
BOURVIL (373-47-84), 20 h : Et si le bon Dieu en était une bonne ? 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Polaroïd.
PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent.
SAN PIERU CORSU 21 h 15 : Ch. Bruno.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.
TH. 3 sur 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours ; 22 h : J'le f'rai plus, c'est promis.
TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Le roi d'Hermeland.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Tania, P. Favre.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.
DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : P. Font.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : F. Camarroque.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : S. Reggiani.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : E. Mitchell.
TH. DE PARIS (280-09-30) Petite salle 20 h 30 : A. Prucnal.
TH. 18 (226-47-47), 20 h 30 : C. Andreu.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : La gauche, mal à droite.
DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Banca.

Mardi 16 octobre

Opérettes

ELDORADO (241-21-80), 20 h 30 : Hourra Papa.

Opéra

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Donna Giovanni (théâtre chanté).
TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : la Périchole.

Les concerts

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : T. Sheeley.
CC suédois, 20 h 30 : Ch. Thorwaldsson, G.W. Nilson (Beethoven, Schubert, Sjögren).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : D. D'Arco, R. Cohen (Bach, Brahms, Janacek, Franck).
Eglise St-Eustache, 20 h 45 : Société des chanteurs de Saint-Eustache (Palestrina).
Eglise St-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble vocal R. de Lassus (Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Jazz d'échappement ; 22 h 30 : A. Hoist.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Banjo Walters.
ÉCUME (542-71-16), 22 h : Razafindrakoto.
MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : R. Shannon Jackson.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Laveile en trio.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Levitt, A. Jean-Marie, A. McKee, A. Levitt.
SUNSET (261-46-60) 22 h : J.-P. Fouquey.
ZENITH (245-44-44), 20 h 30 : Telephone.

Festival d'automne

(296-12-27)

Centre G.-Pompidou (277-12-33), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Boulez).
Th. de la Ville (274-22-77), 20 h 30 : Die Neger.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 : Senza mani senza piedi.
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Philoctète.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

LE VÉSINET, CAL (976-32-75), 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Strauss, Wagner, Mahler).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

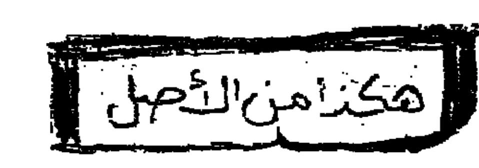
CHAILLOT (704-24-24)

15 h, L'Amour veille, de H. Roussel ; 19 h, Soixante-dix ans d'Universal : Diamond Jim, de E. Sutherland ; 21 h, la Roulette chinoise, de R.W. Fassbinder.

BEAUBOURG (278-35-57)
Relâche

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
AMERIKA RAPPORTS DE CLASSE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
ANOU BANOU, LES FILLES DE L'UTOPIE (Germano-Israélien). – V.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).
BESOIN D'AMOUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (228-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
CONAN LE DESTRUCTEUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
2020 TEXAS GLADIATEURS (A., V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32.
EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8e (562-41-46).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).
LES FAUSSES CONFIDENCES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George-V (h. sp.), 8e (562-41-46) ; Lumière (h. sp.), 9e (246-49-07).
LA FILLE EN ROUGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; V.f. : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA GARCE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (An., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Miramar, 14e (320-89-52).
HOLLYWOOD VIXENS (A., v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).



SPECTACLES

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; *Gaumont Convention, 15e (828-42-27)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

L'INTRUS (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (575-94-94).

JOURNAL INTIME (Hongrois, v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; *Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38)* ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LIBERTÉ LA NUIT (Fr.) : 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LISTE NOIRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action rive gauche, 5e (354-47-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; *Gaumont Sud, 14e (327-84-50)* ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

LE MEILLEUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23). — (V.f.) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.o.) : *Forum Orient Express, 1er (233-42-26)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Parnassiens, 14e (329-83-11)*. — (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), *Forum Orient-Express, 1er (233-42-26)* ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; *14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81)* ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS TEXAS (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (260-43-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; *Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)* ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Action Lafayette, 9e (329-79-98) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; *14-Juillet Bastille, 11e* (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Olympic Marilyn, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Rex, 2e (286-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e *(539-52-43)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e *(359-53-99)* ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, *19e (241-77-99)*.

LA SMALA (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e *(233-56-70)* ; *Cluny Palace, 5e* (354-07-76) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04).

STRESS (Fr.) : Quinquette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46). V.F. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE TARTUFFE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOP SECRET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, *6e* (325-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount *Marivaux, 2e (296-80-40)* ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e *(651-99-75)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (552-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRICHE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : UCG Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE VOL DU SPHINX *(Fr.) : Forum* Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAROUDEUR, film anglais de Philip Chalong, avec Robert Ginty, Sarah Langenfeld, William Stevens. V.f., Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE JUMEAU, film français d'Yves Robert, avec Pierre Richard, Carey More, Camilla More. Gaumont Halles, *1er (297-49-70)* ; *Grand Rex*, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

VOLS ENTRE RÊVE ET RÉALITÉ, Film soviétique de Roman Balaian, avec Oleg Yankovski, Liudmilla Gourtchenko, Oleg Tabakov. V.o., Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

ALEXANDRE NEWSKY *(Sov., v.o.)* : Olympic Luxembourg (h.sp.), 6e (633-97-77).

GEORGIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA *GUERRE DES ÉTOILES* (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04). — V.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

HISTOIRE DE PIERRA (It., v.o) : *Latina, 4e (278-47-86) (ex-Marais)*.

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

HONKY TONKMAN (A., v.o.) : Ciné-13 Première (sam., dim.), 19e (259-62-75).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à Films (h.sp.), 17e (622-44-21).

IVAN LE TERRIBLE (Sov.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

JESUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA *LÉGENDE DU GRAND JUDO* (Jap., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA MALLE DE SINGAPOUR (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LA MARQUISE D'O (Fr.-All.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Boîte à Films, 17e (622-44-21).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

METROPOLIS (All.) : Saint-Germain *Huchette, 5e (633-63-20)* ; *Bretagne, 6e* (222-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MORT EN CE JARDIN (Fr.) : Logos II, 5e (354-42-34).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ŒIL POUR ŒIL (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Galande (h.sp.), 5e (354-72-71) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

PARSIFAL (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria (h.sp.), 1er (508-94-14) ; Club de l'étoile, 17e (380-42-05).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Club de l'étoile, 17e (380-42-05).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Latina, 5e (278-47-86).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

RENCONTRE DE LAUREL ET HARDY (A., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-56-85) ; Club, 9e (770-81-47).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

SCIUSCIA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Saint-*Germain Studio*, 5e (633-63-20) ; *Boîte à* Films, 17e (622-44-21).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

TRISTANA (Fr.-It.-Esp., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (Ang., v.o.) : *Marbeuf, 8e (561-94-95)*. — *V.f.* : Gaîté Rochecouart, 9e (878-81-77).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

ZELIG (A.) : Galande, 5e (354-72-71).



COMMUNICATION

LE « QUART D'HEURE FABIUS » ET SA RÉPONSE

TF 1 propose une « table ronde » majorité-opposition

Aura lieu ? N'aura pas lieu ? Le rendez-vous mensuel imaginé par M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, avec le premier ministre, M. *Laurent Fabius — pour répondre pendant un quart d'heure* aux questions d'un journaliste de la chaîne, — est suspendu à la possibilité d'organiser un droit de réponse avec les formations politiques de la majorité et de l'opposition. A vingt-quatre heures de la première émission (mercredi 17 octobre après le journal de 20 heures), la balle est dans le camp des partis politiques, et singulièrement de l'UDF et du RPR.

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a fait par lettre une « recommandation » à la direction de la première chaîne laissant à celle-ci plusieurs possibilités. Soit d'organiser le lendemain de l'émission deux « réponses » d'un quart d'heure chacune (majorité-opposition), soit une émission d'une demi-heure. Autre formule : un quart d'heure le lendemain, un quart d'heure le surlendemain. Malgré la discrétion de TF 1, on sait que M. Hervé Bourges a adressé, lundi 15 octobre, trois lettres, respectivement au premier ministre, au président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, et à Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité. Il y défend notamment l'intérêt des téléspectateurs et la morale professionnelle des journalistes. Sa solution : organiser une « table ronde », le lendemain du « quart d'heure Fabius », à la même heure et en direct aussi, avec les partis représentés à l'Assemblée nationale. Libre à eux d'élargir leurs rangs à des formations non représentées au Parlement, M. Mermaz ayant déclaré forfait pour tout rôle d'intermédiaire.

Cette solution comporte plusieurs avantages. D'abord elle est acceptable pour les journalistes de TF1, qui ont *même fait savoir que c'était* la seule qui avait leur agrément. De même que, la veille, le journaliste pourra questionner librement le premier ministre, de même *le* lendemain pourra-t-il mener comme il l'entend cette « réplique ». Elle permet en outre au Parti communiste de donner son point de vue sans être catalogué formellement dans la majorité ou dans l'opposition.

La participation peut être élargie, à condition, bien sûr, que les « quatre grands » en soient d'accord. On pense au PSU ou au MRG par exemple, mais aussi au Front national : deux représentants du PCF et du PS avaient refusé de débattre avec celui-ci le soir des élections européennes... Dernier avantage : une « table ronde » est peut être plus « vivante » et plus intéressante, pour les téléspectateurs, qu'une succession de déclarations, assorties ou non de la présence d'un journaliste porte-micro.

Quelle va être la réponse des *partis politiques ? Le PCF et le PS* seraient favorables à cette formule. Le RPR, par la voix de M. Claude Labbé, président du groupe à l'*Assemblée nationale, a fait savoir* qu'il jugeait la proposition « *malhonnête* », et qu'il était « *partisan d'un refus clair et net* », l'opposition ne devant pas à *ses yeux* « *servir de faire-valoir au premier ministre* ». Un concertation doit avoir lieu ce mardi au sein du RPR et avec l'UDF, qui n'a pas encore fait connaître ses intentions.

La Haute Autorité n'ira pas plus loin dans la formulation du « droit de réponse ». C'est donc à TF1 de jouer, au finish, sur une corde raide. Si la proposition de M. Bourges n'est pas acceptée, le « quart d'heure Fabius » pourrait fort bien être supprimé.

Y. A.

SUR TF 1

La parenthèse Khrouchtchev

Le 15 octobre 1964, le monde éberlué apprenait que Nikita Sergueievitch Khrouchtchev, le numéro un de l'URSS, venait d'être destitué. Ce mardi 16 octobre, l'émission de Gilbert Lauzun (« l'Histoire à la Une », *première chaîne*) marque le vingtième anniversaire de cette révolution de palais. Que fut, dans les trois quarts de siècle, ou *presque, de l'histoire soviétique* la période Khrouchtchev ? Une décennie à bien des égards sensationnelle et déconcertante, remplie de drames, de bouffonnerie et d'espoir.

Le premier secrétaire était, apparemment, *sûr* de *lui. Mais* savait-il vraiment où il allait ? Comment faire la part, dans son propos, de la certitude raisonnable et de la fanfaronnade ? Son passage sur le devant de la scène ne fut-il, en fin de compte, qu'un accident inacceptable pour les gens du système ? Sans doute. En tout cas, la parenthèse a été fermée en octobre 1964.

Nat Lilenstein raconte l'homme à l'aide d'images d'archives malheureusement incomplètes ; il est impossible de trouver les films qui montrent, par exemple, les obsèques de Staline : les Soviétiques ne veulent *pas communiquer* ce qu'ils ont, et les cinémathèques occidentales ne possèdent pas de documents. Entre deux séquences, *des diplomates (MM. Soutou et* Manac'h) des écrivains (MM. Claude Roy, Michel Heller, K. S. Karol), proposent leur analyse. Des hommes *politiques* témoignent. Tous les grands événements ont été ainsi évoqués. A l'intérieur, la déstalinisation et l'effervescence qu'elle a provoquéesdans le camp socialiste en Pologne, en Hongrie et en Chine. La manie des réformes d'un premier secrétaire toujours en quête du remède miracle pour sauver l'agriculture. A l'extérieur, *une assurance nouvelle acquise* lors du lancement du premier Spoutnik et souvent mauvaise conseillère.

Mésestimant ses partenaires, M. « K » avait provoqué la crise de Berlin ou celle des fusées à Cuba. *Il faut néanmoins reconnaître* qu'il savait faire marche arrière lorsqu'il prenait conscience de la résistance... et du danger. Il avait ainsi l'habitude de souffler presque en même temps le chaud et le froid.

Cette méthode lui réussit pendant quelques années. Jusqu'au jour où ceux qui l'avaient fait roi cessèrent de le prendre au sérieux et le jetèrent par-dessus bord lorsqu'il voulut mettre en œuvre une nouvelle réforme qui menaçait l'appareil en place.

Au cours de l'émission, Michel Tatu, qui fut correspondant du *Monde* à Moscou pendant la plus grande partie de la période Khrouchtchev, rappelle que la déstalinisation avait commencé *lorsque M. « K » se tenait encore* dans l'ombre. Les premiers signes de rejet du stalinisme portent la marque du gouvernement dirigé par *Malenkov. Et Beria* s'en attribuait même le mérite. La déstalinisation « à la Khrouchtchev » fut cependant plus ample. Le premier secrétaire avait eu la chance de n'être coopté qu'en 1939 au bureau politique, alors que prenaient fin les purges sanglantes et massives. Il put s'offrir le luxe d'attaquer les autres dirigeants, qui, *eux, s'étaient compromis*... et qui étaient, dans les années 50, ses rivaux les plus redoutables.

André Fontaine, conseiller historique de cette émission, retrace, au fur et à mesure que se déroulent les séquences, les *étapes de la carrière* de M. « K » et esquisse le portrait du personnage. Un personnage qui ne figurait pas parmi les grands favoris *lorsque mourut* Staline. *On disait* alors qu'une « troïka » (Malenkov, Beria, Molotov) avait saisi les rênes. Mais, à la réflexion, y eut-il vraiment « troïka » ? Khrouchtchev n'était-il pas lui aussi à proximité du sommet lorsqu'il conduisait le deuil du dictateur défunt ?

André Fontaine rappelle que Khrouchtchev donnait l'impression d'être vraiment communiste. Ce n'est pas une banalité : la plupart de ses collègues ou successeurs nous apparaissent comme des pratiquants plutôt que des croyants. Mais rien n'est simple : en Khrouchtchev le communisme était imbibé *de* populisme. Le mélange de marxisme plus ou moins assimilé et de tradition inspirait le style inimitable d'un homme capable *de dire : « Dieu n'existe pas, Dieu merci ! »*

FRANÇOIS BRÉVENT.

★ Mardi 16 octobre, TF 1, 21 h 30.

COMMUNICATION

LE DIXIÈME VIDCOM

La France et le Luxembourg signeront un accord à la fin du mois pour l'exploitation commune de TDF 1

Les différents enjeux liés aux satellites en Europe ont été évoqués le lundi 15 octobre lors du dixième VIDCOM à Cannes. A *Télédiffusion de France* (TDF), comme à la SNIAS, dont M. Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, visitait les installations, on *s'est efforcé* de minimiser la portée des incidents qui vont retarder le lancement de TDF 1 (*le Monde* du 16 octobre) en précisant que *Thomson-CSF n'était pas le seul fabricant* en cause.

La signature d'un accord franco-luxembourgeois a, d'autre part, été annoncée pour le 26 octobre. Cet accord *devrait fixer le cadre général autorisant* la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion à exploiter deux des quatre canaux de TDF 1. M. Fil*lioud a, en outre, confirmé que* M. Pierre Desgraupes pourrait être associé à la définition d'un projet pour les deux autres canaux. Plus que jamais – et notamment *devant* la pression de la *production* anglo-saxonne – on entend, du côté français, faire vite.

Quand Thorn EMI bâtit l'audiovisuel européen

De notre envoyé spécial

Cannes. – Ce n'est plus une découverte mais une éclatante *confirmation* : Thorn EMI est devenu, en cinq ans, le géant de l'audiovisuel européen et sa stratégie commerciale pèsera lourd dans le développement des nouveaux médias. Pour ce dixième VIDCOM, le groupe anglais avait choisi un profil bas mais pointu : proposer aux *premiers réseaux câblés français* une chaîne musicale diffusant seize heures de vidéo-clips et de concerts par jour, gratuitement. Programmé par vingt réseaux câblés britanniques, Music Box est *financé à 20 %* par ses abonnements et à 80 % par la publicité. Le satellite ECS-F1 lui a *permis de s'imposer dans neuf* autres pays avec le même argument irrésistible : la gratuité pendant deux ans.

Il lui reste aujourd'hui à conquérir la France, la Belgique et la *Suisse. L'objectif de Thorn EMI* est de passer de 400 000 abonnés à 3 millions en mai 1985, 25 % des *foyers européens* recevant le câble. Music Box est le poisson-pilote du groupe anglais : la musique est une langue internationale et traverse sans encombre les frontières. Derrière, *il* y a *Jack in the Box*, une chaîne pour enfants, et surtout Première, qui associe Thorn EMI aux grands *studios américains* et aux chaînes payantes d'outre-Atlantique dans une programmation de films. Ces deux chaînes spécialisées se partagent un canal du satellite Intelsat-V, qui ne couvre que la Grande-Bretagne. Mais Thorn EMI négocie déjà partout en Europe leur diffusion sur de nouveaux supports.

Musique, cinéma, *programmes* pour enfants : le groupe anglais ne croit qu'aux chaînes thématiques et s'empresse d'occuper les créneaux les plus appréciés du public. Qui lui résistera ? Dans les couloirs du VIDCOM, les professionnels sont partagés entre l'admiration devant l'audace commerciale et un scepticisme sur les chances économiques de l'entreprise. Music Box doit payer 35 millions de francs par an pour *le satellite* et *presque autant* pour les programmes. Les recettes d'abonnements et de publicité ne couvriront pas ces charges avant quatre ou cinq ans. Pour Première et Jack in the Box, le coût des programmes, la barrière des langues rendent l'entreprise encore plus *incertaine*.

89 000 employés

Certes, mais Thorn EMI a les reins solides. Les programmes pour le câble ne sont qu'une petite partie des activités de ce groupe, qui fabrique de l'électroménager aussi bien que des équipements électroniques de pointe, vend et loue des téléviseurs, des magnétoscopes (Visea), édite des cassettes dans vingt-cinq pays, contrôle un sixième du marché mondial du disque, équipe et gère des réseaux câblés. Il faut y ajouter une chaîne de télévision (Thames TV), les studios dans lesquels ont été tournés *Indiana Jones* et *les Aventuriers de l'arche perdue*, ainsi que 300 salles de cinéma. Au total, 89 000 employés et un chiffre d'affaires pour 1984 de 31 milliards de francs.

Qu'importe, alors, s'il faut anticiper sur les recettes du câble pendant cinq ou dix ans. Faire des programmes n'est-il pas le meilleur moyen de vendre des téléviseurs, du câble ou des magnétoscopes ? *Jouant* sur la *synergie de ses différentes* activités, Thorn EMI a décidé de bâtir l'audiovisuel européen. Il le fait d'ailleurs sans prétendre à un quelconque monopole. « *Il serait ridicule d'imaginer une chaîne anglaise envahissant l'Europe*, explique M. Marcus Bicknell, responsable des activités câble et satellite du groupe. *Le public ne le supporterait pas. Dans chaque pays, nous cherchons des partenaires nationaux auxquels nous laissons la majorité dans l'exploitation. Et nous compléterons nos programmes avec des émissions françaises, allemandes ou belges.* »

Ainsi, en France, Music Box cherche des associés pour pouvoir diffuser quatre heures quotidiennes de clips français et fait des propositions au quotidien *Libération* pour assurer la couverture de l'actualité musicale. Pour compléter la proclamation de Jack in the Box, Thorm EMI songe au groupe Hachette. En Allemagne, aux Pays-Bas, il a déjà trouvé d'autres partenaires.

Cette offensive commerciale est d'autant plus imparable qu'elle ne rencontre en face d'elle aucune résistance conséquente. Les grands groupes français de communication *n'ont pas la même surface financière* et s'intéressent plus à la télévision classique qu'aux chaînes spécialisées. La Compagnie luxembourgeoise de télédifusion (CLT) a les mains liées par un satellite qui vient de prendre plusieurs mois de retard. Havas doit concentrer ses efforts sur Canal Plus. Les *groupes cinématographiques* ne sont pas en état de se diversifier. Seul Hachette n'a pas encore choisi sa stratégie (1). Le sous-dimensionnement économique et les retards technologiques risquent ainsi de condamner nos industries de programmes à n'être que des *associés du grand projet européen* de Thorn EMI.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Le rachat des Editions Dupuis et de leur filiale audiovisuelle, productrice des *Schtroumpfs*, pourrait, s'il se concrétise, donner au groupe Hachette une position de force sur le marché des programmes pour la jeunesse.

La SFP entre dans la danse

De notre envoyée spéciale

Cannes. – Lundi 15 octobre était, pour le VIDCOM, la grande journée du câble. Il y eut un colloque ouvert par M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines et président de la mission « TV-câble », sur « *vidéo communication et collectivités locales* », une visite guidée des stands sur le thème des programmes pour les réseaux câblés et deux signatures de protocoles d'accord entre la mission et, d'une part Télédiffusion de France (TDF), d'autre part la Société française de production (SFP). *Un coup d'aiguillon* certain pour cette dernière, soucieuse d'entrer enfin dans la danse.

Cela se passait sur le *stand* de la SFP avec un brin de solennité : on se congratulait et on se courtisait comme il est de coutume au moment d'un accord ; le public observait, blasé – rien ne ressemble plus à l'annonce d'un accord qu'une autre annonce d'accord... Et puis, soudain, à la *fin d'un discours*, on appela un homme, présent dans le public, pour lui rendre un hommage : M. Jean-Charles Edeline, ancien patron de la SFP, visionnaire étonnant, qui, il y a six ans, avait déjà rêvé de mettre la SFP sur les rails d'une production pour le câble et les nouveaux médias.

Une présence symbolique pour des résolutions toutes neuves, et un pari difficile : montrer la compétitivité du service public pour la production de programmes, créer une dynamique mobilisatrice pour le personnel et susceptible de diminuer la dépendance de la SFP à l'égard des chaînes du service public en accroissant la part des autres programmes. Reste à élaborer le catalogue des émissions disponibles produites ou coproduites par la société et à mettre au point des services d'assistance-conseils et de prestations techniques pour l'exploitation des réseaux câblés.

Le président de la SFP, M. Bertrand Labrusse, ne semblait guère douter, lundi, de leur faisabilité, alors même que sa société s'apprête à annoncer la création d'une unité de production et de post-production particulièrement destinée aux marchés du film publicitaire, industriel et éducatif. Des équipements nouveaux et modernes permettent désormais en effet le traitement et la synthèse *numérique* de l'image et devraient rendre la SFP concurrentielle à l'échelon européen.

« *Nous sommes dotés d'outils adaptés à de nouveaux types de produits demandés sur le marché*, explique M. Pierre Cornille, directeur des marchés institutionnels et des nouveaux médias à la SFP. *Il y a les vidéogrammes institutionnels, pour lesquels la clientèle est de plus en plus exigeante ; les nouveaux programmes qui prendront place dans le cadre de la Régie française des espaces et surtout*, insiste-t-il, *des spots publicitaires diffusés dès janvier en vidéo sur l'antenne* ».

Témoin amusant de ces projets : la cassette de huit minutes destinée aux publicitaires, qui présente, sous *forme de vidéo-clip*, l'étendue des possibilités de trucages d'images, utiles pour les spots et les génériques. La SFP, *incontestablement*, cherche à entrer dans le jeu. Son savoir-faire et son expérience plaident sans doute pour elle. Dans ses mises en causes successives, ce n'est jamais ce qu'on lui a reproché.

ANNICK COJEAN.

DIFFICULTÉS A « SÉLECTION DU READER'S DIGEST »

Selon un communiqué publié par les élus du comité d'entreprise du mensuel *Sélection du Reader's Digest*, il a été fait état, lors de la réunion du comité convoquée par la direction le 5 octobre, de « *mesures sociales importantes* » dans l'entreprise qui emploie 596 salariés.

Au même moment, dans les couloirs, *une liste était affichée*, sans en-tête ni signature, signifiant à cent six personnes de ne plus se présenter au travail, à partir du lundi 8 octobre, pour cause de « *chômage partiel total* ». La décision a ensuite été notifiée par lettre.

L'inspection du travail, précise le communiqué du CE, n'a reçu l'information et la liste que le lundi 8 octobre et, à ce jour (vendredi 12), aucune autre explication n'a été donnée par la direction au personnel en cause. Le mutisme de la direction du *Reader's Digest* s'est vérifié lundi matin 15 octobre, celle-ci nous déclarant qu'elle n'avait aucun commentaire à faire, et qu'il n'y avait encore aucun licenciement.

EN BREF

● *Grève de journalistes au « Courrier de Saône-et-Loire »*. – A l'appel du Syndicat national des journalistes (SNJ), 25 des 41 rédacteurs du quotidien *le Courrier de Saône-et-Loire* ont observé, dimanche 14 octobre, une grève de vingt-quatre heures pour « *le maintien des effectifs de la rédaction au niveau de l'année 82* » (trois départs n'ont pas été compensés, affirme le SNJ) ainsi que « *la défense et l'amélioration des conditions de travail* ».

● Mag'jeunes *a un an*. – Lancé en octobre 1983 par les éditions Fleurus, *Mag'jeunes* continue sa carrière. Distribué dans toute la France, la Belgique et la Suisse, il tire à 60 000 exemplaires. Les lecteurs du *Monde* qui souhaiteraient recevoir des exemplaires gratuits peuvent en faire la demande à Monique Nadaud, service de presse de Fleurus-presse, 31, rue de Fleurus, 75006 Paris.

Mardi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.
Nº 6. Un avenir pour l'Amazonie.
L'équipe visite la plantation Henry Ford, Fordlandia, dont les arbres à caoutchouc devaient alimenter la firme en « pneus ». Dernier épisode de l'épopée amazonienne. Enfin !

21 h 30 L'Histoire à la une.
De Gérard Lauzun.
« Fermez la parenthèse » : vingtième anniversaire de la destitution de Khrouchtchev. Réal. Nat Lilenstein ; conseiller historique, André Fontaine.
Il y a vingt ans, le 15 octobre 1964, Nikita Khrouchtchev donnait sa « démission » de premier secrétaire du PCUS. L'émission nous retrace les grands événements de cette époque, commentés par des Français et des étrangers, les Soviétiques ayant refusé leur participation.

23 h Journal.

23 h 15 Chants d'espérance.
Emission de Roger Gicquel et Monica Soro.
Du « piano militant » de l'Uruguayen Estrella à la complainte de l'Haïtienne Toto Bissainthe, l'expression artistique au service de la démocratie et des luttes de libération.

24 h Clignotant.

0 h 10 Vidéo première.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : Coup de torchon.
Film français de B. Tavernier (1981), avec P. Noiret, I. Huppert, J.-P. Marielle, S. Audran, G. Marchand, E. Mitchell.
En 1938, dans une bourgade d'AEF, le chef de la police, humilié par tout le monde et trompé par sa femme, commet ou organise des assassinats dont il fait porter la responsabilité à d'autres. Adaptation bouffonne et tragique d'un roman de Jim Thomson transposé en Afrique sous le système colonial français. Du super-Tavernier, et Noiret formidable en « ange exterminateur ».

22 h 45 Documentaire : Tant qu'il y aura des profs.
Nº 1 : Mission impossible, de Hervé Hamon et Patrick Rotman.
Premier épisode d'une série de trois consacrée à la « dérive » du corps enseignant face au profond refus de l'école qui se manifeste de plus en plus chez les lycéens. Une grande enquête qui va susciter des débats.

23 h 25 Journal.

23 h 50 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 La dernière séance : Soirée Polar.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités 1959 ; dessin animé de Tex Avery ; 22 h 50, dessin animé : Bugs Bunny ; réclames de l'époque ; attraction et présentation du deuxième film.

20 h 50 Premier film : La police fédérale enquête.
Film américain de M. Le Roy (1959), avec J. Stewart, V. Miles, M. Hamilton, L. Pennell, N. Adams.
La remise sur pied de l'organisation policière du FBI à partir de 1924, et ses activités jusqu'en 1959. Un film très « officiel » sur lequel il y aurait beaucoup à redire mais où James Stewart, agent héroïque blanchissant sous le harnais, est très attachant.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Deuxième film : la Chute d'un caïd.
Film français de B. Boetticher (1960), avec R. Danton, K. Steele, E. Stewart, J. White, S. Oakland, R. Lowery (v.o. sous-titrée. N.).
Dans les années 20-30, l'ascension puis la dégringolade d'un danseur devenu cambrioleur et gangster. L'histoire vraie de Jack « Legs » Diamond, aussi redoutable qu'Al Capone, racontée par un scénario solide et une mise en scène musclée. Les acteurs, peu connus, ont une sorte de vérité documentaire.

1 h 15 Une bonne nouvelle par jour.

FR3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 15, Ciné 16 : la Maison d'Albert, de S. Joubert ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Benjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, Atout PIC.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Agora.
21 h 30 Musique : Diagonale ou l'actualité de la chanson française et étrangère.
22 h 30 Nuits magnétiques : séance tenante.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 19 septembre) : *Dracoula* », de Ballif, par l'Ensemble Musique oblique ; dir. M. Swierczewski, sol. J. Wham, soprano, B. Brewer, ténor, J. Bonda, basse.
22 h 55 Les soirées de France-Musique (en direct de Brême) : Concert de jazz, carte blanche à Michel Portal.

Mercredi 17 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 20 TF1 Vision plus.
11 h 50 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Nans le berger.
12 h 30 Variétés : La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 40 Vitamine.
Spécial contes de Perrault ; avec Chantal Goya ; Pourquoi/comment ? ; les petits creux de Loula ; les Trois Mousquetaires ; Vitaboum...
16 h 25 Microludic.
16 h 45 Hip-hop.
16 h 50 C'est super.
17 h 25 Jack spot.
17 h 50 Journal.
18 h Des jouets par milliers.
18 h 10 Le village dans les nuages.
18 h 30 Série : Danse avec moi.
Feuilleton brésilien.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Cocoricocoboy.
19 h 55 Tirage du Tac-o-Tac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
La déclaration du premier ministre, M. Laurent Fabius, de 20 h 30 à 20 h 45, décalera d'autant l'horaire des émissions de la soirée, sous réserve d'une solution au « droit de réponse » prévu jeudi (lire page 19).

20 h 35 Série : Dallas.
Les réactions sont diverses après l'annonce par Clayton de ses fiançailles avec Ellie. J.R. est furieux. Bobby tente de convaincre Jenna d'abandonner son travail afin qu'il puisse la voir un peu plus souvent. Katherine prend l'avion pour Rome pour y enquêter sur le passé de Jenna. Elle obtient une photocopie de l'acte de naissance de Charlie, qui révèle ainsi le nom du père de l'enfant.

21 h 25 Chronique d'une famille française.
Série de Hervé Basle et Jacques Tréfouel.
C'est si loin l'Amérique... Une cousine est partie vivre en Amérique. Une chronique digne d'un feuilleton de Balzac transposé au vingtième siècle. Un document-miroir.

22 h 25 Branchés musique : A tout clip.
23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à lire.
23 h 30 Clignotant.
23 h 50 Vidéo première.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Dessins animés.

14 h 15 Récré A2.
16 h 50 Micro Kid.
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Le retour des mystères de l'Ouest.
Réal. Burt Kennedy, avec R. Conrad, R. Martin...
Jim et Artemus reprennent du service, pour lutter contre les machinations d'un grand ennemi, Michelito, qui a réussi à s'emparer des têtes couronnées européennes. Le retour de Jim et Artemus pose quelques problèmes d'adaptation.

22 h 10 Documentaire : Tant qu'il y aura des profs.
Nº 2 : Classe tous risques.
De Hervé Hamon et Patrick Rotman.
Le désarroi des enseignants et leur sentiment d'échec de plus en plus fort. Queques-uns se retrouvent même dans des centres psychiatriques. Ils témoignent de leur expérience dans le deuxième volet de cette série.

22 h 55 Journal.
23 h 10 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

14 h 55 Question au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les Jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3
Emission de Guy Lux et Lela Milcic.
Avec Serge Lama, Roland Magdane, Hervé Villard, Christophe, Gilbert Montagné, Richard Gotainer...
22 h Journal.
22 h 20 Série : Scènes de la vie conjugale.
D'I. Bergman. Nº 6. Au milieu de la nuit dans une maison sombre. Avec Liv Ullman, Bibi Anderson...
Sept ans plus tard, Johan et Marianne se retrouvent. Elle est remariée. Tous les deux passent un week-end dans une maison de campagne. L'amour a fait place à l'amitié. Le roman de la vie conjugale. Tendre, grave...
23 h 10 Une bonne nouvelle par jour.
23 h 15 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

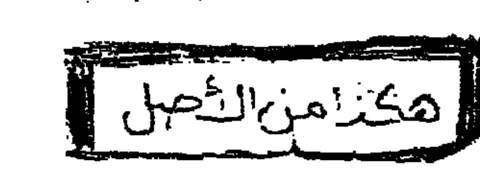
17 h 5, Dessin animé : Oum le dauphin ; 17 h 10, Dessin animé : Belle et Sébastien ; 17 h 40, Mon ami Guignol ; 17 h 50, Série : Les molécules ; 18 h, Magazine du rock : Rocking chair ; 18 h 30, Vie régionale ; 18 h 55, Dessin animé : Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Monsieur Bznjamin ; 19 h 15, Informations ; 19 h 30, Atout PIC.

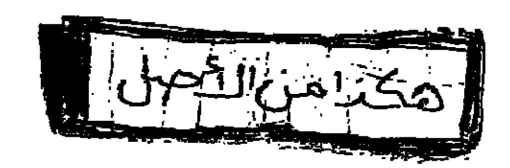
FRANCE-CULTURE

7 h Le goût du jour.
8 h 15 Les enjeux internationaux.
8 h 30 Les chemins de la connaissance (et à 10 h 50).
9 h 5 La science et les hommes : *l'objectivité en sciences*.
10 h 30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11 h 10 Le livre ouverture sur la vie.
11 h 30 Feuilleton : La San-Felice.
12 h Panorama.
12 h 45 Avant-première.
14 h Un livre, des voix : « *Le prisonnier du temps qui passe* », de N. Adrienne.
14 h 30 Rencontre avec : B. Breytenbach.
15 h 30 Lettres ouvertes.
17 h 10 Le pays d'ici : le Berry.
18 h Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire la langue ! ; à 19 h 15, Rétro 1954 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20 h Musique mode d'emploi : entendre le clavecin : W. Landowska.
20 h 30 Antipodes.
21 h 30 Pulsations : magazine des musiques nouvelles.
22 h 30 Nuits magnétiques : bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Musique de divertissement.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 8 Le matin des musiciens : Roger Désormière. La société de musique d'autrefois ; Pathé-Nathan ; le Front populaire.
12 h 5 Concert : œuvres de Isaac, Merula, J.-S. Bach, par l'Amsterdam Locki Stardust Quartet.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 Jeunes solistes : œuvres de Geminiani, Sammartini, Dubois, Tisné, Daniel, Telemann, Satie, Britten, Forqueray, par R. Parrot, hautbois, Th. Fèvre, clavecin-piano.
15 h Après-midi des musiciens : XIXᵉ siècle quand tu nous tiens ; œuvres de Wagner, Chausson, Charpentier, Auric.
17 h Histoire de la musique.
18 h L'imprévu.
19 h 15 Le temps du jazz : Où jouent-ils ? ; Intermèdes ; feuilleton ; Tout Duke.
20 h Musique contemporaine magazine.
20 h 30 Concert (donné le 29 novembre 1983 à la Philharmonie de Berlin) : *Concerto nº 1 pour violon et orchestre en sol mineur*, de Bruch ; *Symphonie nº 1 en la majeur*, de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Soudant, sol. P. Zazorsky, violon.
22 h 34 Les soirées de France-Musique : à 23 h 34, Vervein-Scotch ; à 1 h, Poisson d'or.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Maintenance de process on et off shore...

Jeune filiale française (15 MF, 30 personnes) d'une société anglaise membre d'un très important groupe coté à la Bourse de Londres, en pleine progression, nous en sommes, après une première phase d'implantation, à la consolidation de nos acquis et à leur optimisation. Nous recherchons donc notre JEUNE

Directeur général HF

Dans le cadre d'une politique de groupe, fixant les grands axes stratégiques et la profitabilité attendue, l'autonomie dont vous bénéficierez devrait vous permettre de faire valoir vos qualités d'**ENTREPRENEUR** et de **GESTIONNAIRE.**

De formation supérieure (grandes écoles d'ingénieurs ou commerciales), vous avez développé jusqu'à présent votre activité dans l'engineering par exemple et connaissez bien les milieux de la pétrochimie et/ou du nucléaire. Vous avez eu récemment la responsabilité d'un centre de profit autonome. La maîtrise de l'anglais est impérative... que ce soit maintenant ou pour votre progression ultérieure au sein de notre Groupe...

René DAGIRAL, notre Conseil, attend votre résumé de carrière précisant votre rémunération actuelle, sous la référence C/PMO/LM, pour que vous le développiez ensemble.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

CCMC INFORMATIQUE DE GESTION

Maintenir la qualité

Nous sommes l'une des premières sociétés françaises de Services et Ingénierie Informatique et connaissons depuis plusieurs années une forte expansion.
La consolidation de cet acquis passe aujourd'hui par une meilleure prise en compte de la **qualité** *de nos structures, de nos prestations, de nos méthodes de travail et du comportement de tout notre personnel.*

Pour atteindre cet objectif, nous **créons** le poste de

directeur de la qualité et des études d'organisation

Le niveau des responsabilités offertes suppose nécessairement une compétence réelle dans les problèmes d'organisation, et si possible dans le domaine de la qualité, acquise soit dans l'entreprise, soit dans un cabinet spécialisé.

Il doit **déboucher ultérieurement sur d'autres responsabilités,** de préférence opérationnelles, au sein du groupe.

Si vous êtes tenté de nous accompagner dans ce challenge, veuillez nous adresser confidentiellement un CV même succinct, et une lettre manuscrite sous réf. 2338 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Région parisienne

Haute technologie
1600 personnes

Citée dans «Le Prix de l'Excellence», cette entreprise du 3ème type recherche

Directeur du personnel

Leader mondial dans son domaine de pointe, cette société, en forte **expansion**, obtient ses **performances** grâce à la **motivation** légitime de son personnel.
Pour son **établissement commercial**, elle offre une **opportunité exceptionnelle** à un professionnel de la fonction Personnel.
Il aura à conduire le développement de 1600 personnes.
Avec une large autonomie, déléguée par le Directeur Général auquel il rend compte, ses missions porteront sur le recrutement, la formation, la motivation et la gestion du personnel déjà largement informatisée.

Vous avez entre 35 et 40 ans et vous occupez actuellement une responsabilité importante dans la fonction Personnel.
Mais, vous devez avoir eu une expérience de management et avoir dirigé sur le terrain des équipes opérationnelles (production, marketing, etc...).
Vous êtes familiarisé avec un environnement international. Vous parlez donc **couramment anglais.**
En plus, votre potentiel doit être à la hauteur de la rémunération attractive proposée.
Il est prévu une voiture de fonction.



Adressez votre C.V., photo, prétentions, en précisant un N° de téléphone, sous réf. LM 148, à : Guy POSTEL CONSEIL BP 19, 06480 La Colle sur Loup, qui s'engage à traiter confidentiellement votre dossier.

Guy Postel

BANQUE PRIVEE FRANCAISE - PARIS
en expansion, affiliée à groupes importants recherche

DIRECTEUR FINANCIER

capable d'organiser et d'animer ses services titres et *également de conseiller sa clientèle pour les* augmentations de capital, les émissions d'obligations, les opérations de restructuration.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/ réf. 2464 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

---

le directeur de notre nouvelle usine à Tours

CHARLES ANDRE SA, nous sommes une miroiterie industrielle no 2 en France, 120 personnes, *CA 50 millions de F (dont 23 % à l'export). Pour conforter notre expansion,* nous doublons notre surface de production. Déjà fortement automatisés, nous réalisons d'importants investissements qui nous mettront parmi les 8 premiers européens.
Notre futur directeur participera à l'implantation de notre nouvelle usine. Ensuite il sera responsable de l'ensemble de la production et de la recherche technique : développement des automatismes en sous-traitance ou en création interne, amélioration de la qualité et de la productivité. Dans un climat social excellent, il orientera sa gestion de personnel sur la recherche de la qualité.

Ingénieur généraliste, vous avez 5 à 10 ans d'expérience de la direction de production en PME et vous maîtrisez parfaitement la mécanique et les automatismes. Vous vous sentez motivé pour participer avec notre jeune équipe de direction à notre développement industriel. Votre dossier de *candidature envoyé sous la réf. LM 8429 sera étudié par notre Conseil*



Gilles Delalandre Consultants
3, rue du Maréchal Foch - 37000 TOURS

(Organisation et Publicité)



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Cabinet International recherche pour Afrique Francophone

A - Expert en Organisation et Gestion du Personnel Administratif.

B - Organisateur Financier doté d'une solide formation Comptabilité Finance. Il devra disposer d'une bonne connaissance de la Comptabilité Publique ainsi que d'une expérience de planification sectorielle en matière agricole.

Un contrat à durée déterminée avec rémunération motivante sera offert aux candidats pouvant justifier d'une expérience de plus de 5 ans dans les domaines cités.

Adresser candidature sous référence 1102 F à
PLEIN CADRE - 350, rue de Vaugirard 75015 Paris - qui transmettra.

---

un challenge à l'île de la Réunion

Nous sommes une importante entreprise alimentaire filiale d'un groupe agro-*industriel français de premier plan. Nous recherchons notre*

Responsable marketing

300 000 +

Agé de 33 ans au moins, vous pouvez faire état d'une expérience réussie dans un poste d'encadrement commercial ou marketing qui affirme votre formation supérieure (HEC, ESSEC, Sup de Co, MBA, ...).
Ambitieux mais non carriériste, vous avez si possible déjà vécu outre-mer : vous souhaitez vous y épanouir et non y faire du «tourisme».
Nous vous proposons de prendre la responsabilité de notre service marketing et de vous engager sur des objectifs commerciaux.
Si ce challenge vous intéresse, vos possibilités d'évolution tant à l'intérieur de la société que dans le groupe seront à la hauteur des espoirs que nous fondons sur vous.
La rémunération que nous offrons est assortie de tous les avantages liés à l'outre-mer (fiscalité, véhicule, voyages, ...).

Ecrivez-nous vos motivations accompagnées d'un C.V. détaillé + photo, sous réf. n° 61002/M, en adressant votre courrier à notre Conseil qui vous garantit une entière discrétion.



Staff Consultants
91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.
32, allée de la Robertsau 67000 Strasbourg.
STRASBOURG PARIS LYON NEW-YORK

---

emplois régionaux

AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

Pour notre site informatique d'ANNECY, nous recherchons

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

pour mettre en œuvre notre nouvel ordinateur série IBM 43 XX.

- **un ingénieur système** connaissant très bien le logiciel de base **IBM – OS/ MVS, IMS/DL1, JES 2, TSO.**
- **un ingénieur réseau** ayant une expérience système et connaissant **SNA.** Il prendra en charge la partie réseau et T.P.

Ils devront gérer le site, superviser l'exploitation et assurer :
- la prise en charge technique de tous les systèmes liés à l'informatique et à la bureautique.
- l'installation des réseaux et équipements de télécommunication ainsi que le développement des logiciels nécessaires à leur fonctionnement.
- qualités requises : Responsabilités, initiatives, autonomie.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature au Service du Personnel *AVIONS MARCEL DASSAULT-BRÉGUET AVIATION – B.P. 236 – 74009 ANNECY.*

HAVAS CONTACT

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON

recherche

CONSEIL EN FORMATION

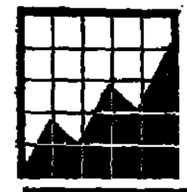
SA MISSION :
Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, son champ d'action privilégié est l'intervention auprès des P.M.E. de la région.

Il aura à assumer, pour un secteur dont il sera responsable, le service formation et emploi de ces entreprises. Il établit les diagnostics et dégage les priorités de formation. Il gère les budgets affectés à ces actions. Il propose et accompagne les actions de formation décidées avec l'entreprise.
Par ses propositions et les projets qu'il saura mettre en œuvre, il participera au développement du potentiel formation professionnelle et emploi de la région.

SES COMPÉTENCES :
S'appuyant sur des études de niveau supérieur, il aura acquis au sein d'une ou plusieurs entreprises, ou de sociétés de formation, une expérience réussie, impliquant une capacité relationnelle et d'innovation, éventuellement complétée par une pratique d'animation des hommes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo d'identité et prétentions) sous réf. DE 10.00, à la Direction du Personnel et des Relations Sociales — CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LYON — 20, rue de la Bourse, 69289 LYON CEDEX 02.

HAVAS CONTACT



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

POUR CE GROUPE LEADER, SPECIALISE DANS LES TECHNIQUES MODERNES DE DISTRIBUTION, TOUS LES CADRES SONT DES HOMMES D'ACTION

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce cadre dirigeant aura, à titre principal, la responsabilité des fonctions suivantes :

- Comptabilité et fiscalité
- Contrôle de gestion et planification
- Trésorerie
- Informatique
- Organisation et procédures administratives

Ce poste conviendra à un candidat diplômé d'une école commerciale ayant acquis une solide expérience dans un cabinet d'expertise comptable ou dans un poste similaire en entreprise.

DIRECTEUR COMPTABLE

pour sa filiale implantée à LILLE.

Sa mission sera sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier.

- L'établissement dans le cadre des règles en vigueur dans le Groupe, de situations comptables mensuelles consolidées.
- L'établissement du bilan fiscal.
- L'animation d'une équipe de quinze personnes.
- La formation du personnel administratif aux procédures liées à la comptabilité.
- La mise à jour des procédures et le développement des outils comptables.

Ce poste conviendra à un candidat ayant le DECS et une expérience pratique de plusieurs années.

CHEF COMPTABLE

pour une filiale située en région parisienne et réalisant près de 200 millions de chiffre d'affaires.

Ce cadre aura les responsabilités suivantes :

- Etablissement des situations comptables
- Reporting comptable et budgétaire
- Etablissement de la paye
- Gestion de la trésorerie.

Ce poste conviendra à un candidat ayant le niveau du DECS et possédant une expérience de cinq années dans un poste similaire au sein d'une P.M.E.

SPECIALISTE DU DROIT SOCIAL

Ce cadre aura, au niveau du Groupe, la responsabilité des fonctions suivantes :

- Analyse et mise en pratique des différentes réglementations sociales.
- Conseil auprès des Directions Générales ou des Directeurs du Personnel des Sociétés du Groupe.
- Participer à l'élaboration et à l'analyse des statistiques et des ratios sociaux.
- Suivi des régimes sociaux (Sécurité Sociale, prévoyance, retraite, mutuelle, etc...).

Ce poste conviendra à un candidat diplômé (Maîtrise ou DESS de droit social) ayant acquis une expérience de quatre années au moins dans un poste similaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence 2278 et le poste choisi à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 206.10.66



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)



agence spatiale européenne

L'Agence a pour mission d'assurer et de développer, à des fins exclusivement pacifiques, la coopération entre États européens dans les domaines de la recherche et de la technologie spatiales.

Pour notre Centre de Recherche et de Technologie installé aux PAYS-BAS, nous cherchons

DES INGÉNIEURS SPÉCIALISTES DE L'ASSURANCE PRODUIT

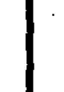
Les candidats retenus seront affectés à la Division "Assurance produit" qui définit la politique en matière d'assurance produit, établit les impératifs qui en découlent, exécute les programmes technologiques, fournit un soutien aux projets de l'ESA et contrôle la mise en œuvre de cette politique et des normes applicables en matière de qualité, fiabilité, sécurité des systèmes, composants, matériels, etc.

QUALIFICATIONS – Les candidats devront être titulaires d'un diplôme de niveau universitaire d'ingénieur et avoir plusieurs années d'expérience de l'un des aspects de l'assurance produit, acquise de préférence dans l'industrie aérospatiale ou aéronautique ou dans un secteur voisin. Une expérience d'autres aspects de l'assurance produit et la connaissance des normes appliquées par l'ESA en la matière constitueraient des atouts. Une excellente connaissance de l'anglais ou du français et une connaissance pratique de l'autre de ces deux langues sont exigées. Les candidats doivent être prêts à effectuer de fréquents déplacements.

CONDITIONS D'EMPLOI – Les conditions offertes sont celles des organisations internationales et comprennent prestations familiales, indemnités d'expatriation, systèmes de sécurité sociale et de pension et indemnité d'installation.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Chef du Personnel, ESTEC, Postbus 299, 2200 AG Noordwijk ZH (Pays-Bas).

Emplois et Entreprises



GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS
opérant au niveau international
cherche pour sa filiale américaine
en CAROLINE DU NORD

UN INGÉNIEUR CHIMISTE + MBA

qui, après avoir fait ses preuves en France *dans diverses fonctions de la Société* (VENTE, PRODUCTION, RECHERCHE) prendra la Direction lors du départ à la retraite du président actuel.

LARGE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE INDISPENSABLE

Env. C.V. et prétentions s/réf. 4.361 à PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

NIGER

IMPORTANTE SOCIETE MINIERE
(environ 1400 personnes sur site)
recherche pour lui confier les responsabilités suivantes :

- distribution électrique MT - BT en zone *industrielle et urbaine à partir d'un poste alimenté* par le réseau public ou en secours à partir d'une Centrale Diesel (12 MW),
- *maintenance des installations électriques,* un

INGENIEUR ELECTRICIEN

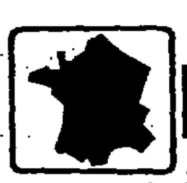
ayant une expérience de plusieurs années dans un poste similaire, comportant en particulier la gestion d'un service énergie dans l'industrie lourde.

Avantages liés à l'expatriation : vie en famille, congés 2 mois/10 mois, zone franc.

Ecrire avec CV explicite s/réf. SO/El à CETAGEP 30, avenue Amiral Lemonnier 78160 MARLY-LE-ROI.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS DE RECRUTEMENT

CETAGEP



emplois régionaux

Les circuits imprimés bipolaires issus du **CENTRE ELECTRONIQUE MOTOROLA** de **TOULOUSE** bénéficient au cours de leur fabrication d'un environnement de technologie avancée faisant appel aux derniers développements en robotique et automatique. Les

2 INGENIEURS
ENSAM, ENSI, INSA, ENSEEIHT...

que nous recherchons, assureront, en liaison avec le Responsable de procédé et de production, le suivi et l'amélioration des équipements d'un laboratoire de fabrication.

Responsables d'une équipe de techniciens supérieurs, ils feront preuve d'un fort potentiel.

Ces postes offrent de réelles perspectives d'évolution et permettent un développement personnel enrichissant tant sur le plan technique que relationnel.

Expérience requise : 2 à 3 ans en technique du vide et / ou microlithographie. Bonnes connaissances de l'anglais technique nécessaires.



Adresser C.V. + photo à J.J. LETANG
Gestion des Ressources Humaines
MOTOROLA S.A. SEMICONDUCTEURS
BP 1029 - 31023 TOULOUSE Cédex.

VALENS CONSEIL

Société du Groupe EXXON
recherche
pour sa Raffinerie de Port-Jérôme (76)



- Ingénieurs

ayant quelques années d'expérience dans le domaine électricité - électronique - instrumentation

- Ingénieurs de projet grandes écoles

débutants ou expérimentés.

Ces ingénieurs seront intégrés dans une équipe jeune dotée d'outils informatiques modernes.
Ils développeront et mettront en place des projets destinés à maintenir la Raffinerie en tête des unités les plus performantes.
Le travail qui leur sera confié supposera un goût prononcé pour les activités de chantiers et les contacts humains à tout niveau.
Une connaissance pratique de l'anglais sera appréciée car ils auront à participer activement à des réunions au niveau européen.
Après 2 ou 3 années au Département Projets, leur carrière pourra évoluer dans d'autres fonctions, dans la Raffinerie ou la Société, à moins qu'ils ne participent à la réalisation de projets de plus grande taille à des niveaux croissants de responsabilité.

Les candidats répondant aux conditions seront reçus à la Raffinerie – frais remboursés.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo au Service Recrutement Cadres – ESSO S.A.F. Cédex 2 - 92093 PARIS La Défense.



le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises.

Il recherche pour renforcer son action *commerciale dans les régions*
CENTRE à ORLEANS et BOURGOGNE à DIJON

plusieurs délégués commerciaux

DIPLOMES SUP DE CO, MAITRISE SCIENCES ECO à ORIENTATION FINANCIERE.

Après formation, dans le cadre de notre activité, ils pourront développer leur aptitude aux contacts *commerciaux et acquérir une compétence,* aussi bien dans l'analyse financière des entreprises que dans l'appréciation du risque dans le domaine du crédit.

Envoyer C.V., photo, prétentions, avec référence DC sur l'enveloppe, en précisant l'affectation souhaitée, au
CEPME *Service Recrutement*
14, rue du 4 Septembre 75002 PARIS.

Société située en Haute-Marne, filiale d'un groupe industriel international et spécialisée dans la transformation des métaux recherche

RESPONSABLE ENTRETIEN ÉLECTROMÉCANIQUE

qui aura en charge la prévention, les contrôles, la gestion des pièces, l'exploitation de certains services de distribution, *ainsi que le bilan* énergétique de la société. Ce poste s'adresse à un ingénieur électromécanicien, âgé de 30 ans environ. Il a déjà acquis une première expérience dans un service de maintenance en milieu industriel et dans l'encadrement d'équipe de travail.

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, c.v. détaillé et prétentions) à UNIVERSAL COMMUNICATION, chaussée de la Hulpe 122, 1050 Bruxelles, Belgique sous la réf. LM/880. Réponse et discrétion assurées.

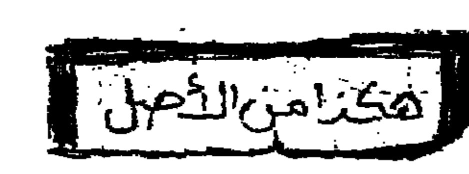
Labo C.N.R.S. dispose d'une bourse de Docteur-Ingénieur de l'Industrie. *Profil du candidat :* INGÉNIEUR-CHIMISTE, *connaissance chimie et* physico-chimie des polymères (si possible avec DEA), moins de 27 ans.

S'adresser à M. J. HERZ ou M. P. REMPP, CRM, 6, rue Boussingault, 67083 STRASBOURG CEDEX.

NICE, ÉCOLE DE FRANÇAIS pr adultes étrangers recherche

PROFESSEUR

Expérience pratique VIF et DVV exigée, parlant bien l'anglais, plein temps, poste permanent.
Ecrire sous le n° T 089.579 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

MANAGER LES SYSTEMES INFORMATIQUES INDUSTRIELS : VOTRE CHALLENGE A L'ECHELLE MONDIALE

*Au premier rang des Sociétés françaises d'ingénierie de grands systèmes informatiques, filiale d'un groupe français de taille internationale en forte progression + 60 % à l'export, près de **VERSAILLES**, recherche*

INGENIEURS RESPONSABLES D'AFFAIRES

- Pour la Division TELECOMMUNICATIONS *(Réf. CA/877)*
Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (X, ESE, TELECOM...), vous possédez OBLIGATOIREMENT une expérience des langages et produits **TELECOM** *pour **MANAGER** de grands projets en France et à l'Etranger en prospectant les* grands groupes et administrations et en assurant la gestion de ces affaires (aspects financiers, juridiques, marges commerciales montage avec les co-traitants) jusqu'à leur concrétisation.

- Pour la division TRANSPORTS - SURVEILLANCE *(Réf. CA/878)*
Agé de 35 ans environ, de formation supérieure (commerciale ou scientifique), vous possédez OBLIGATOIREMENT une expérience dans la vente de biens d'équipement et une connaissance des process industriels en temps réels pour MANAGER de grands projets en France et à l'Etranger, en prospectant les grands groupes et administrations et en assurant la gestion de ces affaires (aspects juridiques, marges commerciales et montage avec les co-traitants *jusqu'à leur concrétisation.*

Pour ces deux postes une bonne maîtrise de l'Anglais (négociations) est nécessaire.

CHEF DE PRODUIT
Systèmes informatiques industriels

- Pour la Division PRODUCTIQUE *(Réf. CA/907)*
Agé de 35 à 40 ans, de formation supérieure (grandes écoles - 3ème cycle universitaire) vous avez OBLIGATOIREMENT une expérience opérationnelle de réalisation de systèmes informatiques industriels en gestion et process (matériels BULL - DIGITAL).

Votre potentiel vous permet de prendre à terme la responsabilité d'un service d'une trentaine d'Ingénieurs et Techniciens. Vous serez chargé de la réalisation de systèmes informatiques industriels pour la France et pour l'Etranger (définition d'une stratégie, choix techniques, animation et contrôle des réalisations, gestion du service, assistance technique avant la vente). Bonne connaissance de l'Anglais nécessaire.

Pour tous ces postes, de réelles perspectives d'évolution dans la Société et dans le groupe sont offertes à des challengers de valeur.

Prenez contact rapidement par téléphone (3) 021.85.84, ou adressez-nous votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi (lettre manuscrite, C.V., prétentions) à notre Conseil qui vous garantit totale discrétion et réponse rapide.

Michel SELLEM 47, rue du Maréchal Foch 78000 VERSAILLES. SCORRE



emplois régionaux emplois régionaux

POUR RENFORCER SON ÉQUIPE DE DÉVELOPPEMENT TECHNIQUE
LA DIVISION PNEUMATIQUE DE



DUNLOP FRANCE
recherche pour
son usine d'Amiens

UN INGÉNIEUR (ou ÉQUIVALENT)

Formation mécanique orientée vers l'automobile (ARTS ET MÉTIERS, ETACA,...).

Il sera chargé de la direction des essais de pneumatiques sur véhicules et en laboratoire.

Expérience dans un domaine similaire vivement appréciée.

Connaissance de l'anglais.

DEUX TECHNICIENS

Formation Bac + 2 (BTS, DUT ou équivalent - spécialisation IFOCA appréciée).

Au sein d'une équipe de développement, ils participeront à la conception des pneumatiques. Nombreux contacts internationaux.

- L'un aura une formation de base mécanique avec de bonnes connaissances en résistance des matériaux. Notions de CAO appréciées.
- L'autre aura une formation de base orientée vers la connaissance de la matière, des polymères en particulier, associée à des connaissances de mécanique.

Connaissance de l'anglais, goût pour l'automobile.

Adresser curriculum vitae manuscrit à

DUNLOP FRANCE, Direction du Personnel
62, rue Camille-Desmoulins, 92130 Issy-les-Moulineaux.

RICAL PARIS
CHEF DES VENTES
TRANSFORMATION DES MATIÈRES PLASTIQUES

Nous sommes une société française spécialisée dans la transformation et la commercialisation de bouchages en matière plastique.

Nous connaissons aujourd'hui un développement particulièrement important tant en France qu'à l'exportation.

Nous recherchons UN CHEF DES VENTES

Qui rendra compte au Directeur Commercial. De formation supérieure, il devra posséder une expérience de l'ordre de 5 ans dans la vente de produits en matière plastique ou de matières premières plastiques, ou bien encore dans la vente de machines à transformer les matières plastiques.

Agé de 30 ans minimum, il serait bon qu'il parle anglais.

Notre société connaît actuellement une expansion rapide, et elle offre donc des possibilités de carrière intéressantes à quelqu'un de dynamique, bon commerçant, capable de communiquer à tous les niveaux de direction.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétentions à :
RICAL, 28, rue de Naples, 75008 PARIS.
Téléphone : (1) 387-50-77.

La Direction du Personnel de notre Société souhaite accueillir un nouveau collaborateur H/F pour

Développer les études sociales

(E.S.C., SC. Po., SC. Eco., D.E.S.S. Gestion de Personnel + première expérience)

Rattaché au Directeur du Personnel il animera une équipe de 9 personnes dont l'administration des salaires et aura pour missions :

- d'analyser les évolutions des rémunérations et de prévoir les adaptations du système,
- de repérer les informations pertinentes au niveau des indicateurs sociaux pour les faire intervenir dans la gestion,
- d'exploiter les données issues des statistiques sociales internes et externes,
- de développer les actions appropriées pour aider à la prise de décision.

Il sera par ailleurs associé aux réalisations menées par les autres secteurs de la fonction personnel et pour toutes ces missions fera largement appel aux moyens informatiques.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste, un cadre dont la première expérience (2/3 ans) s'est déroulée de préférence dans un secteur Etudes en gestion de personnel.

Merci de nous faire parvenir lettre manuscrite + C.V. avec photo que nous étudierons confidentiellement à :

Direction du Personnel
14 Bd Richelieu
92500 RUEIL MALMAISON.



LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG

recherche des Ingénieurs sur Contrat pour

POSTE 1 : SERVICE CONTROLE DES CONSTRUCTIONS DE STRUCTURES-CONTROLES NON DESTRUCTIFS.

Diriger l'exécution de contrôles prescrits (radiographie X et gamma, contrôle magnétoscopique et par ultrasons). Analyser les résultats. Produire les documents d'assurance qualité correspondants. Développement de procédés nouveaux. Amélioration et optimisation des procédés utilisés.

Profil souhaité : Ingénieur ENSI-ENI-INSA qualités d'encadrement. Formation de base électronicien ou électricien.

POSTE 2 : CHEF DU BUREAU METHODES ORDONNANCEMENT DE L'ATELIER MECANIQUE.

Coordonner les actions des services préparations du travail, Ordonnancement et Transit - Magasinage placé sous son autorité - Elaboration des plans de qualité - Assistance du Chef de Centre pour élaboration, actualisation et suivi des devis et plans de charge de l'Atelier qui emploie 400 personnes.

Profil souhaité : Ingénieur ENSI-ENI-INSA de formation *mécanique - qualités d'encadrement et de dialogue.*

POSTE 3 : ASSISTANT EN CALCUL SCIENTIFIQUE POUR CONSEIL INGENIEURS BUREAU D'ETUDES ET CENTRE D'ESSAI.

Construction sous-marin dans domaine mécanique (éléments finis : résistance et dynamique des structures, écoulements hydrauliques et pneumatiques, échanges thermiques). Gestion de la politique d'utilisation des moyens informatiques *disponibles.*

Profil souhaité : Ingénieur ENSI-ENI-INSA - *Pratique du* calcul scientifique sur ordinateur de quelques années.

POSTE 4 : ADJOINT AU CHEF DU SERVICE QUALITE

Elaboration et mise en place de l'organisation contrôle et assurance de la qualité de l'établissement. Domaines d'activité : fabrication, remises en état, montages dans le cadre de la construction ou refonte des sous-marins.

Profil souhaité : Ingénieur de production ENI-INSA-U.T.C. - Préférence spécialité Electricité-Electronique - Expérience : Fabrication - Montages - Assurance qualité.

Pour chacun de ces postes, il est proposé une rémunération *mensuelle nette de l'ordre de 8 800 F.*

Ecrire en adressant curriculum-vitae et en précisant bien le *poste demandé à :*
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS
ET ARMES NAVALES
Chef de Section Personnel
BP N° 10 - 50115 CHERBOURG NAVAL

A Niort, une association, gestionnaire de 15 Etablissements (secteur social, enfants et adultes handicapés) recherche pour fin d'année 84,

UN ADJOINT DE DIRECTION

destiné à assumer responsabilité de DIRECTION d'association courant 1985.
Mission de gestion : centralisation + suivi des budgets des établissements et de l'association.
Mission administrative : responsabilité des méthodes et procédures (gestion du personnel). Contrôle de l'informatique.
Mission politique : participation et mise en application des orientations définies par le conseil d'administration.
Profil : HEC – ESSEC – Sciences Politiques ou équivalent (+ DECS ou maîtrise de droit).
Expérience : environ 10 ans de pratique de gestion administrative et financière.
Connaissance dans le secteur social appréciée.
Ecrire : l'ADAPEI « Les Papillons Blancs des Deux-Sèvres », 11, avenue de La Rochelle, 79000 NIORT.

Le C.N.R.S. recrute un ingénieur et un technicien supérieur ayant compétence dans au moins l'un des domaines suivants : mécanique des fluides, thermique, optique, électronique, informatique. Lieu de travail : région NORD. Ecr. s/nº 8.477 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
province NORD
recherche
COLLABORAT. EXPÉRIMENTÉ
niveau minimum BTS
ou équivalent.
Ecrire avec c.v. manuscrit et prétentions sous nº 8 481 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
(CA + 200 millions - export 20 %)
filiale d'un important groupe français
recherche un

Responsable de zone export

PROFIL :
- formation ingénieur électrotechnique avec expérience réussie sur le terrain dans la vente de biens d'équipements électriques dans les pays du Moyen-Orient et/ou d'Extrême-Orient,
- anglais parfait et si possible autres langues,
- rompu à la négociation en milieu international, disponible pour déplacements (30 à 40%) à l'étranger, sachant communiquer, travailler en équipe et ayant l'esprit d'entreprise.

Ce poste est à pourvoir dans une grande ville de Bourgogne.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence **4.404 M** à **PUBLIPANEL**, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.
Toute candidature, homme ou femme, sera étudiée.



Conseiller Technique

Notre Groupe recherche un Ingénieur qui ait un rôle de conseil, de négociateur, pour mener à bien les appels d'offres de biens d'équipements français correspondant à des demandes techniques de pays étrangers.

Nous souhaitons, soit un jeune diplômé Arts et Métiers ou équivalent, maîtrisant l'allemand, soit un Ingénieur qui a encore quelques années à faire, et qu'il souhaite productives.

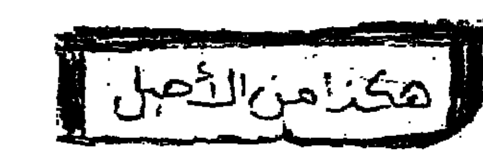
Nous lui demanderons de trouver les fournisseurs, de faire les propositions, les répercuter, organiser les contacts, négocier, mener à conclusion.

Pour en savoir plus, si une telle opportunité vous intéresse, envoyez lettre manuscrite, C.V. sous référence 84728 M à Madame Claude FAVEREAU qui vous adressera un descriptif du poste plus détaillé.



13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

ARCOREM



SODETEG T.A.I.

Filiale de SODETEG, INGENIERIE du GROUPE THOMSON, nous sommes spécialisés dans l'Ingénierie de systèmes d'automatique et d'informatique industrielle.
Nos 470 Collaborateurs (plus de la moitié sont Ingénieurs) conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes, de haut niveau technologique dans des domaines variés : production et transport de l'énergie, gestion automatisée, productique, réseaux de télécommunication, systèmes transactionnels, ingénierie des courants faibles... Nous réalisons 60% de notre C.A. à l'export, nous cherchons :

Pour notre activité **"RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION"** :

INGÉNIEURS LOGICIEL II/III A

Spécialistes temps réel orientés télécommunications justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans la conception et la réalisation de systèmes logiciels de **messagerie**.
Connaissance des systèmes d'exploitation multiprocesseurs, des langages C et Pascal souhaitée.

INGÉNIEURS LOGICIEL II/III A

Spécialistes temps réel orientés télécommunications justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans la conception et la réalisation de logiciels de gestion des **télécommunications**.
Bonne connaissance de la normalisation indispensable. Pratique des systèmes d'exploitation multimicroprocesseurs, des langages C et Pascal souhaitée.

Pour notre activité **"PRODUCTIQUE"**

RESPONSABLE DE LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS

Doté d'un fort potentiel et d'une très solide expérience en Informatique Industrielle (y compris conduite d'atelier).
Excellentes compétences en architecture de systèmes – matériel BULL (MINI 6) et DEC (PDP, VAX).
Dispositions pour l'animation d'équipes et la gestion.

CHEF DE PROJET OU SENIOR-CONSULTANT

Études du plan directeur de l'informatique industrielle d'entreprise (CAO, CFAO, GPAO, RÉSEAUX LOCAUX...).
Excellentes compétences en SGBD et architecture de grands systèmes.

CHEF DE PROJET PRODUCTIQUE
à dominante ingénierie industrielle

Expérience de production ou d'ingénierie de la production indispensable. Connaissance des procédés. Formation : Ingénieur A-M ou équivalent.

INGÉNIEURS Logiciels
débutants et confirmés

Selon leur expérience :
– ou ils s'intègrent dans des équipes d'informatique Temps Réel pour l'étude et la réalisation des Logiciels de projets.
– ou prennent la direction d'équipes chargées de la réalisation de projets, dans les domaines de la surveillance des réseaux électriques, des Centrales de production, des complexes immobiliers et industriels, des transports ferroviaires relevant du contrôle et de la régulation du trafic, des télécommunications.

Ces postes concernent des Ingénieurs débutants ou des Ingénieurs ayant plusieurs années d'expérience en informatique industrielle (communications, systèmes de visualisation, gestion de configuration, interface industrielle, télémesure/télésignalisation, dialogue, bases de données...).

Une formation grandes écoles est un "plus". Connaissance **SOLAR, DEC (VAX), MINI 6, GOULD-SEL et MICROPROCESSEUR INTEL** appréciée.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Ils s'intègrent dans des équipes d'informatique Temps Réel pour réaliser des logiciels dans les domaines suivants : production et transport d'énergie, télécommunications et productique.

Ces postes concernant des candidats ayant un BTS ou un DUT d'Informatique et une expérience professionnelle.

Pour tous ces postes la connaissance de l'Anglais est souhaitée et le lieu de travail est situé en proche Banlieue Ouest de PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature au Service du Personnel : **SODETEG/T.A.I. – 283, rue de la Minière, B.P. 11, 78530 BUC.**



HAVAS CONTACT

Valeo 1er Fabricant Français d'Equipements pour l'Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
27600 personnes – C.A. 9 Milliards de Francs

recherche

Ingénieur Etudes et Développement
Diplômé Grande Ecole de Chimie

Valeo Matériaux de Friction France (SAINT-OUEN – 93)

DEBUTANT, vous serez chargé de l'étude, de la mise au point et de l'industrialisation de nouvelles garnitures de freins.
Connaissances en allemand et/ou anglais souhaitées.
Une formation complémentaire dans le domaine soit des plastiques, soit des caoutchoucs serait appréciée.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence 55297/M à : Valeo Service Recrutement I & C 43, rue Bayen – 75017 PARIS

4, rue Massenet 75116 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue



ÉLECTRONIQUE-SEMI CONDUCTEURS

PUISSANT GROUPE ÉLECTRONIQUE
étoffe ses équipes dans le cadre d'une forte expansion et recherche plusieurs Ingénieurs de haut niveau.

- **Manufacturing manager – 400 000 F**
  ECP-Mines-AM... solide expérience direction de production dans fabrications de série et de haute qualité. **référence IP 108 CM**
- **Product control manager – 400 000 F**
  ECP-Mines-AM... solide expérience planification de production avec utilisation poussée de l'informatique. **référence FM 105 CM**
- **Product marketing manager – 350 000 F +**
  ESE-ISEP-ISEN... solide expérience marketing semi-conducteurs et encadrement d'équipes. **référence FY 198 AM**
- **Chef de projet (salle blanche) – 250 000 F**
  ECP-Mines-AM... expérience réalisation de salles blanches impliquant techniques de diffusion ou de photogravure de circuits intégrés. **référence NX 173 CM**
- **Ingénieurs marketing – 250 000 F**
  ESE-ISEP-ISEN... 3 ans d'expérience développement ou marketing dans les semi-conducteurs. **référence EL 104 CM**
- **Ingénieur développement débutant**
  ESE-ISEP-ISEN (physicien électronicien)... attiré par travail de conception et d'industrialisation. **référence OY 174 CM**

Tous ces postes se situent dans ville universitaire 100 km Paris.

- **Ingénieur confirmé production**
  MAROC – 200 000 F (base France)
  AM-ENSI... 5 ans d'expérience dans direction d'ateliers de fabrication grande série. **référence DK 103 CM**

Écrire en précisant la référence.

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

Membre de Syntec

équipement off shore

à Paris ou sur place vendre nos produits

North sea
Middle East
Asia
Singapore
Abu Dhabi
Norway
Scotland
North America

- nos produits sont originaux : il faut être créatif
- nos produits sont techniques : il faut les comprendre dans leur structure et leur composition.
- nos affaires sont importantes : votre expérience d'ingénieur d'affaires est indispensable.

Si vous désirez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous réf. 715-05 à notre Conseil :

ONOMA 26, rue de Berri 75008 PARIS (confidentialité, réponse assurées)

Tête chercheuse d'un grand chasseur de têtes

Dans l'une des premières sociétés de Conseil International, vous serez chargé d'assister les consultants dans la définition d'une stratégie de recherche adaptée à chaque mission de recrutement. Vous compléterez les informations déjà possédées par le cabinet en prenant directement les contacts à l'extérieur. Vous avancerez au maximum chaque dossier avant de le confier au consultant responsable. De plus vous animerez un service de documentation composé de plusieurs personnes et suivrez le planning des missions en cours.
Homme ou femme, vous avez de 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans le journalisme économique, les études de marché, la documentation... Vous avez une bonne formation du type E.B.S., école supérieure de commerce ou de journalisme et parlez l'anglais. Vous êtes perçu comme dynamique et accrocheur et comme un bon organisateur. Les milieux d'affaires ne vous sont pas inconnus.
Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre+CV+photo) sous référence 1737M à

SOURCES 16 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (qui transmettra).

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
EQUIPEMENTS AUTOMOBILE

recherche

ADJOINT AU CONTROLEUR DE GESTION

Le candidat sera diplômé d'une école de Gestion ou de Commerce et possèdera une première expérience dans le contrôle de gestion de type anglo-saxon.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable.

LA MISSION :
- assister le contrôleur de gestion de la division et développer à l'aide de l'outil informatique un système de gestion performant.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 2261 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 258.10.55

UN FUTUR PRESIDENT EN BETON...

Notre Entreprise de Travaux Publics (assainissement, petit Génie Civil, enrobés) est très bien implantée dans la Région Parisienne où elle possède une excellente réputation.
Notre Président actuel désire se retirer dans environ 3 ans et recherche son remplaçant qui sera placé durant cette période transitaire en position de CHARGE DE MISSIONS auprès de la Présidence. Ses missions seront essentiellement orientées vers la coordination et l'animation de la fonction COMMERCIALE et RELATIONS EXTERIEURES (clients, administrations, profession...) et devront lui permettre le contrôle progressif des fonctions techniques et financières de l'Entreprise.
Notre futur Président devra être diplômé d'une Grande Ecole (Centrale, TP...) et posséder une expérience réussie de la DIRECTION d'un Centre de Profit (Agence, D.R. ou PME) acquise dans notre profession.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.

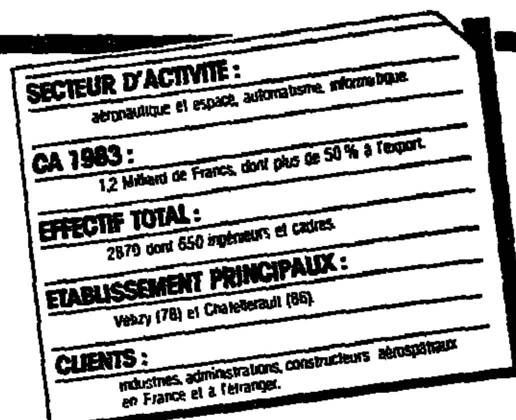
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous référence 1307 M à



Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

AFCOREM



SFENA

SFENA, société innovatrice, occupe une position mondiale de premier plan grâce à son avance technologique et à sa longue tradition de fiabilité.
Nous développons continuellement des produits ou des domaines d'avant-garde, telles que les centrales inertielles à gyromètre à laser.
Pour atteindre nos objectifs, et gérer le futur avec succès, nous croyons beaucoup à l'investissement humain et à la nécessité de réunir des compétences pluridisciplinaires.
Nous recherchons des ingénieurs Grandes Ecoles pour nos services d'études et de développement de nos 2 établissements à Vélizy et à Chatellerault.

Ingénieurs grandes écoles

2 ingénieurs d'études électroniciens

Rattaché à la Division Navigation Instruments et à notre établissement de **Vélizy (78)**, *dans le cadre de l'étude sur les centrales inertielles à gyrolaser, vous participerez ou aurez la charge de l'étude et du développement du calculateur embarqué. Réf. 940/V*
Rattaché à la Division Navigation Instruments et à notre établissement de **Chatellerault** *(86), vous serez chargé de l'étude et du développement du gyrolaser ou des centrales inertielles à gyrolaser (définition, réalisation, essais et participation à l'industrialisation). Réf. 800/C.*
Ces postes s'adressent à des ingénieurs débutants ou expérimentés (3ans environ).

1 ingénieur d'affaires

Rattaché à la Division Tests Automatiques et à notre établissement de **Vélizy (78)**, *vous serez chargé près des administrations d'assurer le suivi d'affaires concernant nos systèmes de test automatique.*
Vous mènerez ainsi les négociations avec les clients et les sous-traitants et vous aurez la charge du suivi des contrats (propositions, budgets...)
Vous assurerez l'interface avec les études en suivant la conception des produits, les plannings et en coordonnant les différents contrats jusqu'à leur réalisation.
Ingénieur électronicien, il vous sera demandé une expérience industrielle (par exemple dans le domaine des études) et une expérience commerciale. Réf. 183/C.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions à SFENA, Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay.





STRATEGIES PRODUITS

De formation X, Télécom, Supelec,... vous souhaitez exercer une fonction faisant appel à vos compétences techniques, votre connaissance du marché de la micro-informatique, votre flair pour en saisir les évolutions et à vos capacités d'organisateur, de stratège et d'animateur.

Nous sommes une société neuve, regroupant les activités informatiques du groupe MATRA.

Nous avons des idées, du tonus, des structures souples et évolutives, les moyens de réussir nos ambitions... et les vôtres. Nous vous confierons les rôles clés de

RESPONSABLES PRODUITS

dans l'un des 3 domaines suivants :
- micro familiaux de grande série,
- PC semi-professionnels et professionnels,
- micro systèmes multipostes.

Nous vous demandons une expérience spécifique d'au moins 3 ans en produits grand public, en bureautique ou en réseaux...

Avec vous, nous orienterons ensemble votre candidature en fonction de nos compétences et affinités réciproques dans l'immédiat et dans l'avenir.

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., rémunération souhaitée sous la référence 22113/M à notre Conseil Christine DEFECHE, SELE-CEGOS INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux 204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 Boulogne Billancourt Cedex.



Curriculum

Assistant controller d'un établissement financier

Une évolution vers des responsabilités plus élargies

Etablissement financier, filiale d'un groupe américain, nous développons en France nos activités de crédit et de financement aux entreprises.

Assurer le contrôle de gestion, gérer la trésorerie, établir le reporting et les budgets, en assurer le suivi, organiser les systèmes d'information au sein de la Direction Financière sont les missions que nous confierons à l'Assistant Controller *que nous recherchons.*

Agé(e) d'au moins 28 ans, vous avez acquis une première expérience professionnelle de deux ou trois ans, comme Auditeur, sur des missions opérationnelles, ou comme Contrôleur de Gestion, ce qui vous a permis de connaître la comptabilité anglo-saxonne, et de travailler en équipe. Vous êtes diplômé d'une Ecole de Commerce (option finance DECS) et vous parlez couramment anglais.

Le poste que nous vous proposons vous permettra d'évoluer en assistant le Directeur Administratif et Financier auquel *vous serez directement rattaché.*

COFROR, notre Conseil en recrutement, étudiera votre dossier de candidature en toute confidentialité et vous remercie de l'adresser à Catherine ROIZOT sous référence 417/30M. (en indiquant votre rémunération actuelle).



SOURCES

RESPONSABLE ETUDES

Au sein du **Département Marketing** vous vous chargerez de la coordination des Etudes Marketing, du suivi et *de l'animation des produits et services commercialisés par la Caisse Régionale du Crédit Agricole* Ile de France.

Votre mission :
- la dynamisation des produits existants auprès du réseau,
- l'étude, la mise en place et le lancement des nouveaux produits.

Plus largement vous concevrez et proposerez les éléments de politique commerciale qui permettront de consolider, *d'affiner et de suivre le plan de développement commercial à moyen terme, et dans ce cadre le plan de Marketing* annuel.

Cette fonction ouverte et enrichissante nécessite bien sûr imagination, logique et dynamisme.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite et CV détaillé
au Service du Recrutement
Crédit Agricole Ile de France
26, quai de la Rapée 75012 Paris.



Le bon sens près de chez vous.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL 266.10.66

Technico-commerciaux pourquoi pas les achats ?

L'expérience montre qu'un bon technico-commercial peut être un excellent acheteur motivé et heureux.

Notre Société, filiale d'un puissant groupe, spécialisée dans l'équipement ménager, *lui offrira la responsabilité des achats techniquement très* variés (tôles, mousses, composants électriques) à hauteur d'un budget de 200 millions de francs.
Soucieux des prix, de la qualité et des délais, sensibilisé à la réduction des coûts et au marketing achats, ses fournisseurs seront autant français qu'étrangers.
Jeune ingénieur généraliste, il aura de grandes facilités relationnelles, de l'imagination ainsi que la maîtrise de l'anglais et si possible de l'allemand.
Les candidatures d'ingénieurs avec 2 à 3 ans d'expérience achats seront bien entendu également examinées.
La rémunération offerte tiendra compte des compétences présentées.
Poste : métropole nord.

Ecrire sous référence BU 194 AM
Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

Contrôleur de gestion

FILIALE FRANÇAISE (CA 300 millions de francs) D'UN GROUPE EUROPÉEN située à 100 km est de Paris, recherche un Contrôleur de Gestion.

Rattaché à la Direction Financière, il prendra en charge et développera la gestion budgétaire :
- établissement des plans à moyen terme,
- établissement des budgets,
- analyse des résultats.

Candidat de contact et de rigueur, il devrait devenir le correspondant direct des directeurs de département pour l'analyse de leurs résultats et la préparation de leurs décisions.
De formation économique supérieure, il a quelques années d'expérience dans un poste comparable ou dans un cabinet d'audit.
La connaissance de l'allemand ou de l'anglais est indispensable.

Ecrire sous référence CV 195 CM
Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Membre de Syntec

Sté d'expertise comptable PARIS-EST recherche

ASSISTANT

confirmé DECS complet expér. cabinet indispensable. Poste évolutif pour élément dynamique. Adr. C.V. manuel, photo et prét. AMP nº 4.068/O, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15ᵉ, qui transmettra.

Société de services aux entreprises Paris-9ᵉ, recherche

COLLABORATRICE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

Profil exigé :
- 25 ans minimum,
- minimum Bac ou BTS,
- parfaite dactylo,
- grande aisance téléphonique,
- très bonne orthographe,
- qualités rédactionnelles,
- facilités d'intégration dans petite équipe.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à M. Pouzenc, AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 PARIS.

COMPAGNIE EUROPÉENNE D'ASSURANCES SUR LA VIE
Société en pleine expansion et dotée de moyens modernes, de gestion informatisée, recherche

MANAGER

de son service sinistres « décès-rentes-incapacités »

Profil du candidat :
- forte personnalité ayant une première expérience RÉUSSIE en tant que leader d'une équipe ;
- familiarisé aux applications *informatiques* ;
- solides connaissances techniques ;
- libre rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. FC au service du *Personnel,* 152, av. de Malakoff, 75116 PARIS.

Groupe Bancaire International recherche

cambiste confirmé

Une bonne réputation sur le marché s'appuyant sur 5 à 7 ans de carrière réussie *dans* une Banque active et un très bon niveau d'Anglais sont les atouts nécessaires pour réussir dans le poste.

Adresser lettre de candidature, C.V. + photo sous réf. 4084/O à :
M. PONTHIEUX
4, Square Auguste Renoir
75014 PARIS (qui transmettra)

L'INSTITUT NATIONAL DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute pour sa SECTION GESTION

UN RESPONSABLE DE FORMATION

Le candidat, diplômé d'une école de commerce et/ou d'un troisième cycle universitaire, sera chargé d'assurer la coordination des enseignements de gestion ainsi que le suivi pédagogique des élèves et des *programmes.*

Il enseignera
dans le cadre de ses domaines de compétences.

Le statut du candidat recruté sera celui de contractuel (contrat 3 ans, renouvelable 1 fois).

La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience du candidat.

Prière d'envoyer c.v. + photo
à l'attention de Madame CABY, INT, pièce C 104
9, rue Charles-Fourier 91011 EVRY CEDEX.

Equipements de haute technologie

Une société française, spécialisée dans l'exportation de matériels et ensembles spécifiques, recherche un

NEGOCIATEUR INTERNATIONAL

responsable d'un secteur du Moyen Orient.

Il développera les relations avec les prescripteurs et autorités des pays clients, suivra les négociations (généralement de longue durée), établira les *conditions de* vente et règlement...
C'est un cadre de formation supérieure, habitué à travailler en anglais, possédant une première expérience de négociations à haut niveau portant sur des contrats d'équipement dans les pays du Moyen Orient.
Basé à Paris, il effectuera bien *sûr de fréquents déplacements.*
Sa réussite lui permettra de s'épanouir et de progresser dans une société en expansion.
Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 406 216 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac - 75007 PARIS

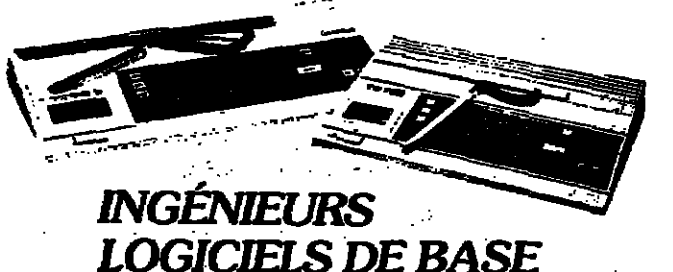
LES MICRO-ORDINATEURS POUR TOUTE LA FAMILLE

CREUSEZ L'ÉCART TECHNOLOGIQUE !



Succès commerciaux confirmés ! Pari technologique gagné :
***MO 5, TO 7, TO 7 70** creusent l'écart.*
La micro-informatique française a le vent en poupe.

Pour préparer l'avenir, inventer le futur, nous renforçons nos équipes d'Ingénieurs : elles sont de haut niveau. Et l'ont prouvé. Rejoignez-les.



INGÉNIEURS LOGICIELS DE BASE

Dans notre service architecture système, vous rejoindrez l'équipe qui travaille déjà sur de nouvelles machines. Nous vous demanderons de participer à la conception d'un système et à l'écriture de langages de programmation sur ces nouvelles réalisations.

Vous êtes diplômés GRANDES ÉCOLES ou ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (spécialisation informatique) : vous avez une pratique confirmée de l'assembleur dans le cadre d'une équipe industrielle ou universitaire, et avez participé à la réalisation de logiciels du type OS ou langages.
(Réf. 117).

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS CONCEPTION MICRO-ORDINATEURS

Nous vous confierons les développements de nos nouveaux produits pour nos gammes d'ordinateurs personnels.
Au sein de l'équipe de conception en plus de votre participation aux nouveaux projets, nous vous confierons la recherche, l'étude, l'analyse de nouveaux composants.
Dans notre laboratoire de micro informatique avancée nous donnons à chaque ingénieur la responsabilité de son projet propre.
Si la Recherche et le Développement dans ce secteur de pointe vous intéressent, si vous êtes diplômés de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITÉ dans le domaine de l'Electronique et si vous avez une expérience de 2 ou 3 ans en conception HARD de petits systèmes.
(Réf. 118)

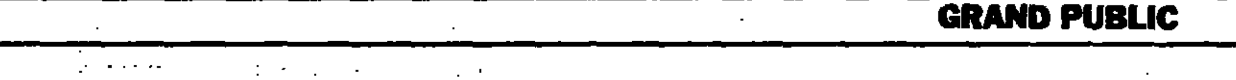
Nous étudierons également la candidature de jeunes Ingénieurs débutants mais motivés.
Prenez contact avec notre Conseil, en lui adressant un C.V. détaillé précisant vos prétentions et la référence du poste choisie à
ALPHA CDI – 181, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

THOMSON GRAND PUBLIC

HAVAS CONTACT

Nos technologies de pointe ?... celles de nos procédés industriels

Mélange et dosage de matières premières, conditionnement automatique de produits à cadence rapide caractérisent l'activité industrielle de nos sociétés fabriquant des produits de grande consommation.
Pour deux d'entre elles, nous recherchons



pour des postes de :

Ingénieur Automatisme

Réf. XXI / 84 IA

La société :
FRANCAISE DE SOINS ET PARFUMS - Produits d'hygiène et de soins (SIGNAL, DARLING, TIMOTEL...)

Le poste : Dans le cadre de la politique d'automatisation des procédés de fabrication, l'ingénieur automatisme prendra en charge la mise en œuvre des nouvelles installations dans le domaine de l'automation, de l'électricité, de l'électronique et du pneumatique.
Rattaché directement au chef des services techniques, il interviendra de plus, en conseiller, pour la maintenance de ces installations.
C'est là une réelle opportunité pour un ingénieur capable de créer une fonction nécessitant compétence technique, capacité d'écoute et de dialogue.
Le poste est basé à l'usine de la FSP en proche banlieue Nord de Paris.

Votre profil : Ingénieur confirmé possédant 3 à 5 ans d'expérience dans le domaine de l'automation.
• Anglais nécessaire.

Ingénieur électricité Automation

Réf. XXI / 84 IEA

La société :
LEVER - produits détergents (SKIP, OMO, SUN...)

Le poste : Responsable du service électricité de la principale unité de production (1.100 personnes), l'ingénieur :
• concevra et mettra en œuvre la partie électrique et automates des nouvelles installations en liaison avec les services concernés ;
• assurera la maintenance des installations existantes ;
• encadrera une équipe de 20 professionnels techniciens et ouvriers
... ceci dans un contexte d'investissements soutenus et de hautes performances techniques.
Le poste est basé à LILLE

Votre profil : ingénieur, débutant ou jusqu'à 2 ans d'expérience.
• Anglais nécessaire.

Les possibilités d'évolution de carrière sont à la dimension d'un Groupe International.
Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V. et photo) en précisant la référence du poste choisi au :
Département Central du Personnel - UNILEVER FRANCE SERVICES 8, avenue Delcassé 75384 PARIS CEDEX 08.

Unilever France Services

Curriculum

Ingénieurs technico-commerciaux partez pour le nouveau monde : informatique × télécommunication

Leader mondial dans la fourniture de systèmes de télécommunication numérique, nous employons 44 000 personnes dans 25 pays (CA 83 : 3,3 Milliards de dollars).

Née début 84, notre famille de produits VIENNA remporte un franc succès en Europe. Elle réussit l'intégration de standards industriels en télécommunication et gestion ainsi que la portabilité des applications.

Notre filiale française, NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS, spécialisée en informatique répartie, recherche pour faire face à une croissance très rapide, des INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX.

De formation supérieure en informatique, vous avez une expérience en systèmes de gestion et en télécommunication. Vos principales missions seront d'aider nos ingénieurs commerciaux à répondre aux cahiers des charges, et suivre le développement de nos grands comptes. Une rémunération motivante est prévue pour ces postes basés à Paris et en Province.

Si vous êtes intéressé par ce nouveau monde technologique, envoyez dès maintenant votre dossier de candidature (lettre, CV. prétentions) s/réf. 684M à Monique COQUIN, 41 - 49 rue de la Garenne - 92310 Sèvres.

nt northern telecom

L'informatique au service de la communication

Juriste d'entreprise
confirmé et fort potentiel

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
recherche un **Juriste expérimenté et de valeur** pour l'intégrer au sein de sa Direction juridique.

Ce poste conviendrait à un candidat, Docteur en droit ou équivalent (formation complémentaire aux USA très appréciée), capable d'assumer avec dynamisme, autonomie et esprit d'équipe, des responsabilités d'études, de conseil auprès des directions opérationnelles et de négociation avec des partenaires extérieurs, dans le domaine des accords et participations.
La réussite dans ces fonctions nécessite une expérience de 8 à 10 ans acquise dans un cabinet ou une grande entreprise, la parfaite maîtrise de l'anglais ainsi que des qualités personnelles permettant de s'affirmer comme un interlocuteur fiable et déterminé.
Poste à Paris.

Ecrire sous référence DW 196 AM
Toute candidature, homme ou femme,
sera traitée avec la discrétion habituelle.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

ACOUSTIQUE SOUS-MARINE
Recherche et développement
Côte d'Azur

UN ORGANISME DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DE LA MARINE NATIONALE propose des postes attractifs à des Ingénieurs au sein de services dotés de puissants moyens et d'équipes performantes travaillant dans des secteurs de techniques de pointe.

Trois postes sont offerts :

• **Ingénieur recherche électronique de puissance**
INPG, ENSEEIT, ESE, ISEP, ISEN débutant
Au sein d'une équipe de recherche travaillant dans le domaine des "sonars actifs", il sera orienté sur des problèmes d'alimentation émetteurs de puissance, transmission d'énergie par câbles longue distance...
référence GZ 199 AM

• **Ingénieur acousticien**
ECP, ENSTA, AM... (connaissance de l'acoustique appréciée mais non indispensable), débutant.
Au sein d'une équipe "études acoustiques", il travaillera sur des problèmes d'environnement d'antenne sonar (acoustique sous-marine).
référence AI 200 AM

• **Ingénieur développement des matériels**
ESE, ISEP, ISEN, ENSI (électronique), quelques années d'expérience souhaitable ou débutant.
Au sein d'une équipe développement, il aura un rôle d'interface (pilotage – suivi) entre la recherche et la réalisation des matériels en liaison avec des industriels publics et privés.
référence BS 201 AM

Ces trois postes impliquent la connaissance de l'anglais, un sens marqué du travail en équipe, un niveau technique et scientifique élevé.

Écrire en précisant la référence.

Toute candidature, homme ou femme, sera traitée avec la discrétion habituelle.

Membre de Syntec

etap 4, rue Massenet 75116 Paris

Consultant

Spécialiste du Conseil en ressources humaines, le développement de nos activités (Recrutement, Executive search, Management social, Formation, out placement), grâce à une approche marketing spécifique et à une méthodologie d'action originale, nous amène à compléter l'équipe de consultants CNPG Conseil.

Titulaire d'une double formation (Economique et Sciences Humaines) et d'une expérience de quelques années en cabinet et en Entreprise (si possible dans la fonction Personnel), *vous entrerez dans cette équipe motivée et créative, qui saura tenir compte de vos désirs d'évolution.*

François Descheemaekère vous remercie de lui adresser votre candidature (CV, *lettre manuscrite, photo récente et rémunération actuelle) sous référence 8410 FD* et garantit la confidentialité des contacts.

CNPG CONSEIL EN RECRUTEMENT 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

DESSEIN

SOCIETE FILIALE GRAND GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
spécialisée dans la fabrication de revêtements anticorrosion
recherche

CADRE COMMERCIAL DE FORMATION ECOLE DE CHIMIE OU IUT CHIMIE

pour fonction technico-commerciale.

Après une période de formation en province dans nos laboratoires et sur le territoire français dont la durée sera d'environ 6 mois, il lui sera confié une mission de responsabilités commerciales sur un secteur export.
Une expérience de quelques années dans l'industrie chimique est souhaitée.
Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand est impérative.
Lieu de travail : PARIS.
Déplacements fréquents FRANCE et ETRANGER.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 2483 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

UTA

recherche pour sa direction des opérations et de l'exploitation

Responsables de projets HF

Grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce + 1re expérience

Dans cette Direction chargée de l'optimisation de nos moyens aéronautiques et logistiques pour *l'exploitation de notre activité* aérienne, ces cadres seront aptes à concevoir et spécifier des systèmes *d'information et en appuieront dans* un premier temps les efforts d'informatisation.

Ils pourront évoluer par la suite vers des postes de commandement de services opérationnels, de contrôle de gestion ou d'informatique.

Pour réussir dans cette fonction, une formation Grandes Ecoles d'Ingénieurs (Centrale, A & M, ENAC, Sup. Aéro...) ou de Commerce (HEC, ESSEC), renforcée par une solide expérience de 2-3 ans dans l'étude de systèmes informatiques est indispensable.

En outre, rigueur, autonomie, sens de l'analyse et esprit de décision constituent leurs meilleurs atouts.

Merci d'adresser lettre man., C.V. et prét. à UTA - Service Recrutement - 50, rue Arago - 92806 PUTEAUX.

MEDIA PA

Une société de **CHARGEURS S.A.**

Crédit Manager

Un poste d'avenir pour un homme de confiance

Formaliser et faire appliquer notre politique de crédit afin de réduire le poste «clients» et s'assurer de leur solvabilité, voilà l'essentiel de la mission que vous propose un des leaders français dans le domaine du transport et transit international (1100 MF, 650 personnes).

Une fonction qui impliquera en collaboration avec la Direction Financière et les Directions Opérationnelles, la définition des instruments de contrôle suivants : normes de crédit, encours, conditions de paiement et le suivi des comptes clients ; relances, recouvrement, litiges. Elle implique en outre des contacts avec la clientèle nationale ou internationale, les douanes, les organismes de renseignements commerciaux ou de recouvrement dont vous devrez tirer le meilleur parti : ceci en faisant appel à votre sens des négociations. Vous serez aidé par l'informatique pour gérer nos comptes et améliorer en permanence l'organisation et les systèmes.

Notre PDG considère, à juste titre, que cette fonction est essentielle. Nous retiendrons un candidat ayant une formation supérieure orientée vers la finance (Sup de Co...), une expérience probante de la fonction en entreprise et parlant l'anglais. Une certaine fermeté, la faculté de convaincre sont également nécessaires dans ce poste destiné à évoluer à terme.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV détaillé, photo et salaire actuel en précisant la référence M 33510 à Rudolph von Raesfeldt, TEG, 18 place Henri Bergson, 75008 PARIS.

The Executive Group (France) Management — division de SYSTEMA — DESSEIN

Audilex Ingénierie Industrielle

SAVOIR OÙ ON VA

La productique, un secteur de pointe, un secteur d'avenir, une société souple, efficace, guidée par un souci constant de performance absolue, avec en plus un goût de liberté qui favorise l'épanouissement personnel.
Savoir où on va c'est important.

Actuellement, nous recherchons des

ingénieurs logiciel

de formation Grande Ecole d'Ingénieurs, ayant une expérience confirmée en mini et temps réel sur matériels PDP, SOLAR, MITRA ou IBM S/1, pour leur confier des

services de consultant en productique.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à M. H. DELORME, 4, rue Frédéric-Mistral, 75015 Paris.

PARIS 9e

Société de GESTION IMMOBILIÈRE en pleine expansion recherche pour l'une de ses unités de gestion

« PRINCIPAL DE CABINET »

responsable d'un patrimoine *locatif important, il devra* justifier d'une expérience *confirmée.*

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. 34.285 à FADEP, 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui transmettra.

POUR RENFORCER SA DIRECTION JURIDIQUE

UN IMPORTANT GROUPE FRANCAIS (plus de 7000 personnes) CENTRE DE PARIS

recherche un

JEUNE JURISTE

De formation supérieure, licence en Droit minimum, il dispose d'une première expérience professionnelle du droit des sociétés, acquise de préférence en Entreprise ou chez un Conseil Juridique, qui lui permettra d'être immédiatement opérationnel et de prendre dès son arrivée la gestion d'un portefeuille de sociétés.
Il sera à court terme amené à traiter du droit des affaires.
Sens de l'équipe et pragmatisme sont les qualités attendues de ce futur collaborateur qui bénéficiera d'un salaire motivant et des avantages d'une grande Entreprise.

Adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et prétentions sous référence 2340 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Nous sommes un **groupe international de restauration** (plus de 2 milliards de CA, 12 000 personnes). Nous recherchons pour Paris, dans le cadre de notre décentralisation,

1 CONTROLLER

pour un centre de profit d'environ 450 personnes (200 M de CA et 50 établissements), **pour seconder la Direction et lui fournir l'information et les propositions nécessaires à toute décision stratégique.**

Grâce à un contact permanent avec le terrain, vous devrez veiller à ce que le système de gestion (budget, reporting...) soit efficace et fournisse les informations fiables dans les meilleurs délais.
Vous participerez également à nos projets de développement (plan à moyen terme, diversification).
Diplômé(e) d'une Ecole de Commerce ou de Gestion, vous disposez d'une expérience réussie dans une entreprise importante à structure décentralisée, où vous avez acquis une parfaite maîtrise technique de gestion, informatique, contrôle et planning.
Vous désirez maintenant un rôle plus actif, et vous êtes pour cela imaginatif, dynamique, ouvert et bien sûr organisé.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions à EUREST, Service du Personnel, 14 rue d'Athènes - 75009 Paris.

EUREST — DESSEIN

SEREQUIP

BUREAU D'ÉTUDES ET D'INGÉNIERIE BATIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

recherche

Jeune INGÉNIEUR

(ESME, EEMI, ENSI ou équivalent...)

1 à 2 ans d'expérience.

Pour assurer la conduite d'études et le suivi des travaux concernant la mise en œuvre de système de gestion dans le *domaine des parkings,* la *régulation de trafic et des équipements publics.*

Connaissance en informatique indispensable.
Sens du travail en équipe et des contacts commerciaux.

Lieu de travail : Saint-Quentin-en-Yvelines.

Adresser curriculum vitae et prétentions à SEREQUIP, Service du Personnel - 2, rue Stéphenson, 78181 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

PICODATA

Conseil en systèmes d'information et Ingénierie informatique

Année	82	83	84	prévu 85
C.A.	0.3	1,9	3,5	7 MF

- Equipe d'ingénieurs de haut niveau.
- Micro informatique - télématique - monétique,...
- Clients : DGT, banques, leaders de l'industrie,...

Recherche

1 INGENIEUR CHEF DE PROJET 250 000 F et +

X, CENTRALE, SUPELEC..., 5 ans d'expérience.
Connaissances SGBD, technique logiciel.

1 INGENIEUR CONSULTANT

2 ans d'expérience.

Ambiance dynamique et professionnelle.
Contacts clients à haut niveau.
Larges possibilités d'évolution.

Adresser curriculum-vitae, prétentions, disponibilité ou téléphoner à Thierry SCHWAB, PICODATA, 6, rue Firmin Gillot - 75015 PARIS
Tél. : 250.84.10

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE PARIS-5e

recherche pour renforcer son équipe

2 ASSISTANTS

Diplômés de l'enseignement supérieur
1 à 2 ans d'expérience en cabinet

Adr. C.V. dét. et prét. à : GESTAUDIT FRANCE, *7, cité du Cl-Lemoine, 75005.*

ANALYSTES - PROGRAMMEURS
GAP II, IBM 38, PL 1
IBM 43-41 COBOL
CICS - GROS SYSTÈME
INSET ETT
93, bd Sébastopol, PARIS-2e
Mo Réaumur, 233-38-25.

CFRO - Industrie

GROUPE GSI
FILIALE CGE
Distributeur STARDYNE
Spécialiste NASTRAN

recherche

INGÉNIEURS CALCUL DE STRUCTURES

Bonne connaissance de NASTRAN pour études conseil formation. Rémunération en fonction de l'expérience.

Tél. : (1) 527-65-00, p. 1149.

RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE DE PRODUCTION

Vous avez une formation universitaire de généraliste (DEUG, par exemple), un goût marqué pour l'Animation, le sens de l'Organisation.
Vous aimez l'action.

Nous vous proposons de débuter votre carrière professionnelle directement sur le terrain, au sein de la première entreprise *française de produits frais, comme* RESPONSABLE D'UNE ÉQUIPE DE PRODUCTION.

Merci d'envoyer lettre *manuscrite* et C.V. à Chantal VAYSSE – GERVAIS-DANONE – Usine du PLESSIS-ROBINSON, 92350 – Avenue Paul-Langevin.

GERVAIS DANONE — HAVAS CONTACT

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche pour sa Direction générale à Paris

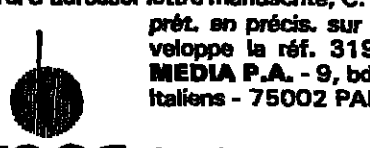
Ingénieur HF grande école

+ formation économique

Vous justifiez d'une **expérience de 5 ans minimum** acquise, de préférence, dans **l'industrie aéronautique et spatiale.**

Nous vous confierons la conduite d'analyses de la compétitivité technique et économique des produits industriels spatiaux.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et *prét. en précis.* sur l'enveloppe la réf. 3195 à **MEDIA P.A.** - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS.



CNES CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES — MEDIA PA

EN VUE RECLASSEMENT

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AYANT

1) POSTES A POURVOIR EN RÉGION PARISIENNE

2) PERSONNEL A RECLASSER PROVINCE (ACTUELLEMENT OUEST, S.-E., NORD)

RECHERCHE CONTACT AVEC TOUTES SOCIÉTÉS AYANT PROBLÈME DE MÊME NATURE EN VUE D'UNE SOLUTION CONCERTÉE.

Ecrire sous no T 068.628 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

RECHERCHONS PROFESSEURS DE PIANO

Env. C.V. avec photo
Ecrire sous le no T 68.648 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

LYCÉE TECHNIQUE L'INITIATIVE sous contrat d'association recherche

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE

Temps complet, section BTS.
Exp. prof. souhaitée.

Adresser C.V. dét. au :
Lycée L'INIATIVE
24, rue Bouret, 75019.

IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC

recherche

POUR SA *DIVISION ENGENIERIE*
DANS LA PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS

UN CADRE TECHNICO COMMERCIAL

- *Il sera chargé, au sein d'une équipe intervenant* dans l'ensemble du Monde, de la prospection et de la négociation de contrats à l'étranger
- Déplacements fréquents (40% du temps)
- Ingénieur ou diplômé d'études supérieures
- *5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de* B.T.P. et/ou ingénierie avec une dominante de commerce international.
- Anglais parfait, espagnol apprécié.

Adres. lettre manuscrite, CV et prétentions à :
Monsieur **CARRIERE,** Serv. D.H.H.E.R.
291, Boulevard Raspail,
75675 PARIS Cédex 14
Téléphone : 320.15.00

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS recherche

INGENIEUR ou TECHNICIEN V-3

pour chantiers extérieurs.

TECHNICIEN V-2 ou 3

pour équipe petites études et propositions clients

TECHNICIEN IV-2

pour travail de plate-forme

MONTEUR CABLEUR

Pour les trois premiers postes.
il est demandé une bonne expérience en VHF-UHF.

Envoyer C.V. à Monsieur BEROUD
AUTOPHON S.A.
72/76 rue Paul Vaillant Couturier
92301 LEVALLOIS PERRET
ou téléphoner au 730.24.24

Expert comptable et Conseil Juridique rech.

JURISTE-FISCALISTE

à temps partiel
pour mise à jour et contrôle de dossiers, classement, documentation, déplacements au R. du Cce.
Ecrire avec C.V. photo, prét. n°/ 30134 sur enveloppe à J.R.P., 39, *rue de l'Arcade,* 75008 PARIS, qui transmettra.

Société proche Porte de la Chapelle recherche d'urgence

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR GAP II IBM 34/36

Pour développement, aplication analytique. Expérience professionnelle requise. 3 ans min., débutant s'abstenir. Tél. pr *r.-v. : 808-22-13, p. 1180.*

TRADUCTEUR TECHNIQUE expérim. Langue maternelle anglaise. Ecrire s/réf. 11.899 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET D'ORGANISATION

recrute pour

Ses ACTIVITÉS DE CONSEIL auprès des entreprises de l'économie sociale (SCOP, MUTUELLES...).

CHARGÉS DE MISSION

- De formation type HEC, ESC... et/ou DECS ayant une expérience de 2/3 ans soit dans un cabinet d'expertise ou de conseil, soit en entreprise dans les domaines comptables et financiers.

Envoyer c.v. sous no 8.489 *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS qui transmettra.

SOCIÉTÉ NOUVELLE TAC recherche un :

COMPTABLE

- Formation BTS, IUT ou niveau DECS.
- Débutant(e) ou avec une courte expérience (gestion des stocks appréciée).
- Lieu de travail : SAINT-DENIS (93), PARIS.

Adr. c.v., photo, prét., lettre *manuscrite à STÉ TAC, s/réf.* TF 10, 128, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE.

OFFRES D'EMPLOIS

Pharmacologue

Nous recherchons pour le Département de Pharmacologie du Centre de Recherche de Romainville (93) un(e) pharmacologue.

Pharmacien, médecin ou scientifique avec un doctorat en pharmacologie (ou équivalent), vous possédez une expérience confirmée en recherche.

Vous animerez une équipe travaillant dans le domaine des ANALGESIQUES.

Vous possédez les qualités nécessaires pour assurer rapidement la conduite de projet de recherche.

Vous aurez de nombreux contacts scientifiques sur le plan international et bien entendu, vous parlez l'Anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 844 M
à Robert de VITRY
SERVICE DE GESTION DES CADRES
35, Boulevard des Invalides 75007 PARIS.



ROUSSEL UCLAF

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

La filiale
d'un important groupe industriel
recherche
pour le département « Composants céramiques » de l'une de ses unités de production (200 personnes)

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Pour seconder
le responsable du service commercial et marketing.

Il devra avoir le sens des contacts humains et il devra apprécier le travail en équipe.

Ce poste nécessite de fréquents déplacements en France et dans les pays de la C.E.E.
Il devra donc être très disponible.

Ce poste sera confié à un diplômé E.N.S.A.M., I.C.A.M., E.C.A.M. ou équivalent ayant déjà occupé un poste similaire.

L'allemand est indispensable, l'anglais est souhaité.

Lieu de travail : la proche banlieue de Paris.

Si vous estimez avoir le profil correspondant à ce poste veuillez transmettre votre dossier de candidature (c.v. et photo) sous n° *T 068.626 M, RÉGIE-PRESSE,* 7, rue de Montessuy, PARIS-7e.

PROPI CONSEIL
CONSEIL EN BREVETS
recherche
INGÉNIEUR BREVETS

Ecr. 23, rue de Léningrad 75008 PARIS.

URGENT
Ecole privée recherche
PROFS : MATHS, PHYSIQUE, CHIMIE, SCIENCES NATURELLES ET ANGLAIS.
Tél. pour r.-v. : 281-28-30.

L'INRA
cherche
JEUNE INGÉNIEUR

avec expérience industrielle
Fonctions :
Chargé de mission au service « Valorisation ».
Transferts des résultats de la recherche vers les partenaires économiques *de l'Institut.*
Esprit de synthèse, aptitude au travail en équipe.

Adresser C.V. à Mme REMY INRA - DIV. - 149, rue de Grenelle, *75341 PARIS Cedex 07.*

secrétaires secrétaires secrétaires

...message aux professionnelles du secrétariat de direction...

BELIN / Jean Ducourtieux

BELIN et JEAN DUCOURTIEUX (FRANCE FEUILLETE) ont décidé de s'associer pour intensifier leurs efforts. Ils recherchent pour leurs bureaux d'EVRY, une **SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS.**

...De formation BTS... 10 ans d'expérience dans un secrétariat de direction... dotée d'une forte personnalite... *prompte a decider et à agir... sens des relations...* **parfaitement bilingue anglais**... *attirée par les chiffres...* tel doit être son profil...
...assistance aupres du Directeur Général de Division... missions d'animation et de contrôle des activités de la division en étroite collaboration avec son patron... secrétariat traditionnel... tel sera son rôle au sein d'un groupe en perpétuelle évolution.

A vous de jouer ... et que la meilleure gagne !

Merci de nous adresser lettre, C.V., photo et prétentions (ou salaire actuel) à . P. KACZMAREK - Biscuits BELIN B.P. 93 - 91003 EVRY Cedex.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

PHILLIPS PETROLEUM INTERNATIONAL FRANCE

secrétaire bilingue Anglais

– Niveau BTS – 3 à 5 ans d'expérience.
– Connaissance du télex.

Elle assistera le Directeur Administratif et Financier pour les problèmes administratifs et sociaux, et assurera certains travaux comptables et financiers. Sens des responsabilités *et de la communication, discrétion et initiative* sont des qualités indispensables.

Poste stable. Disponible immédiatement.

Adresser C.V. + photo + prétentions à :
Service du Personnel - Tour Roussel Nobel
Cedex 3 - 92080 PARIS LA DEFENSE

formation professionnelle



DÉPARTEMENT ÉTUDES ET
FORMATION
programmes nationaux *et internationaux*

Formation professionnelle en 10 mois 1/2
d'ANALYSTE PROGRAMMEUR
sur gros système IBM + gamme Micros.
Format. : + INTERVENANTS internationaux.
Tél. 723-55-18, 38, rue de Bassano, 75008 PARIS
Métro : Étoile, George-V.

Formation
ANALYSTES PROGRAMMEURS
en télétraitement et conversationnel.
Base de données. CICS
BAC + 2 exigé.
F2A. Tél. 293-00-18.

STAGE RÉMUNÉRÉ
Conseil Général de Paris
700 heures
VENDEURS
BUREAUTIQUE INFORMATIQUE
I.R.F.O.P. formation, 45, rue de *Richelieu, PARIS-1er*
Tél. : 296-14-24.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

capitaux propositions commerciales

A CÉDER ENTREPRISE BATIMENT BIEN IMPLANTÉE RÉGION MARSEILLAISE AYANT MARCHÉS PUBLICS EN COURS POUR PLUSIEURS ANNÉES. BONNE AFFAIRE POUVANT INTERESSER SOCIÉTÉ VOULANT S'IMPLANTER SUR LA RÉGION. ECRIRE HAVAS MARSEILLE N° 99.628.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombr. et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre *revue spécialisée* FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

travail à domicile

J.F. formation juridique multilingue cherche
TRAVAUX A DOMICILE
dactylographie, traduction
Téléphone : 554-04-11.

traduction demande

TRADUCTEUR TECHNIQUE
Archi., urba., BTP, Informat., espagnol, angl. 331-60-23.

automobiles

divers

BMW SÉRIE 3 - 5 7
1984, peu roulé, garantie Auto Paris-XVe. 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

SECRÉTAIRE de son P.D.G.

Parfaitement bilingue français-anglais, maîtrisant sténo et dactylo dans les deux langues, vous avez toutes les qualités indispensables à une assistante de très *haut niveau : discrétion,* initiative, sens aigu de la communication, excellente présentation et disponibilité horaire. Vos capacités rédactionnelles et votre sens de l'organisation vous permettent d'assurer de *façon totalement autonome* tout le secrétariat de Président, pour son courrier comme pour son agenda.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à :
MEMOREX, Département des Relations Industrielles,
3 à 5, rue Maurice-Ravel, 92390 LEVALLOIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

EN VUE RECLASSEMENT
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL AYANT

1) POSTES A POURVOIR EN RÉGION PARISIENNE

2) PERSONNEL A RECLASSER PROVINCE (ACTUELLEMENT OUEST, S.-E., NORD)

RECHERCHE CONTACT AVEC TOUTES SOCIÉTÉS AYANT PROBLÈME DE MÊME NATURE EN VUE D'UNE SOLUTION CONCERTÉE.

Ecrire sous n° T 068.629 M
RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

JEUNE FEMME 32 ans *maîtrise de Droit privé* Stage administration de biens. Pragmatique et efficace. Très bonne présentation. Libre. Etudie toutes propositions sérieuses. Ecr. n° 2.368 CONTESSE Publicité. *20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.*

INFORMATICIEN
H. 46 ans, 16 ans chez constructeur mini-informatique, sérieuses références ch. emploi technico-commercial ou responsable produit, M. BERTRAND Michel, 26, bd du Grand-Ru, 95590 PRESLES. Tél. : 034-21-24.

JURISTE, GRANDE EXPÉR. AFFAIRES MOYEN-ORIENT DIPLOMES FRANCAIS et ARABES, ch. POSTE RESPONSABILITÉ. Ecr. s/n° 1.419 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

JURISTE - SPÉCIALISTE droit immobilier commercial industriel habitation cherche travail à temps partiel, dossiers ou expertise région Paris. *Ecr. s/n° 1.422 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Architecte dipl. + 15 a. expér., concept. + ét. + réal. + ap. d'off., ts bât. + tce en Fr. + R.F.A. + Algér. (+ 4 a. chef proj. + bur.), bilingue allemand. Tél. : (40) 47-88-92.

H. 30 a., ESCAE, CADRE Ct. V. spéc. Crédoc, op. étranger, bilingue angl., disp. rapid., rech. poste évolutif. Ecr. s/n° 1.413 *le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

34 ans, sc. des organisations, capable de participer efficacement à l'application des techniques de communication, cherche travail en rapport :
- Exp. org. bureautique ;
- Exp. communic. texte et photocomposition ;
- Exp. fournisseurs-clients ;
- Exp. suivi production.

Tél. : 572-37-32.

Célibataire 27 ans, licence marketing MBA Internat. manag., 2 ans exp. USA. Etudie ttes. propos. Tél. : 203-20-31.

J.H. 25 ans, dessinateur, bac, connaiss. architecture + arts plastiques, ch. emploi. Urgent. Accepterait toutes propositions. 346-79-49 ou écrire n° 5674, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

CARRELEUR O.H.Q.
Mosaïque, ch. emploi stable Paris ou étr., *Australie* préf. Tél. : 554-81-48 de 18 à 20 h.

Cette offre s'adresse aux entreprises du 3e type
SOCIOLOGUE
26 ans, maîtrise Paris V, expérience des Cercles de qualité, *ayant mené enquête auprès* nombreuses entreprises privées et nationalisées et assure sensibilisation chefs d'entreprises ; formateur étudie toutes propositions, vacations, temps complet, service des relations *humaines.*
Ecr. s/n° 1.405 *le Monde* Pub., service ANNONCES-CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 33 ans trilingue espagnol, angl., diplômes Sc. humaines. Exp. enseignement, traduction, rédaction. Cherche emploi. Tél. : 566-41-04.

R. 39 ans, rech. dans secteur PUBLICITÉ et ÉDITION poste à Paris de
DIRECTEUR
qui vous apporte le profil de :
– un esprit créateur basé sur une connaiss. étendue des techniques de communication et de fabrication ;
– une solide exp. de négociateur *à haut niveau de l'industrie des produits de luxe* et de grde consommation.

821-06-24 de 10 h à 13 h.

Diplômes : OUI = ingénieur + IAE + 3e cycle en marketing.
Expérience : OUI = conseil auprès de PMI depuis 5 ans.
Idées : OUI = réalisables.
Dynamique : OUI.
Homme de terrain : OUI = commerciales depuis 5 ans mes services.
Recherche
Société dynamique
NON sclérosée.
Poste commercial *et/ou opérationnel.*
Secteur de pointe et/ou très compétitif.
Ecr. s/n° 1.415 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

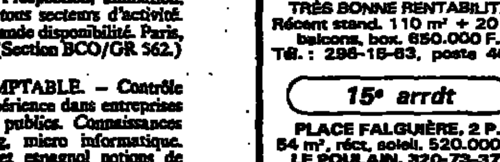
Jeune bachelière, 20 ans, cherche au pair travail dans une famille. *Ecr. s/n° 6.681 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Maître d'hôtel, 35 ans, dynamique et ambitieux, désirant changer de corporation, cherche emploi avec responsabilité. Ecr. s/n° 6.680 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame sérieuse, aimant les enfants, rech. garde (même à domic.), peut faire ménage, *banl.* Ouest (92). Tél. 778-94-04. De préférence à partir de 18 h.

F. 48 ans, comptable unique, très exp., ch. travail motivant, dynamique, 16 h par semaine. Accepte dossier réel simplifié s/contrôle expert comptable. Ecrire sous le n° T 068.617 M *RÉGIE-PRESSE* 7, rue de Montessuy, Paris-7e.

J.H. 28 a. BAC G 3 DEA angl., format. traduc., cherche emploi en rapport avec pays anglophone. Tél. : 305-62-78.



CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS *toutes spécialisations*
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL EXPORT. – H. 40 ans. Université américaine. Ecole de commerce de Lyon. Anglais, espagnol. Notions arabe. 15 ans expérience commerciale Europe, Afrique du Nord, Amérique du Nord et Amérique du Sud. Prospection, animation, recherche d'agents exclusifs tous secteurs d'activité. Toutes missions acceptées. Grande disponibilité. Paris, R.P. et étranger. (Section BCO/GR 562.)

CADRE FINANCIER COMPTABLE. – Contrôle de gestion. 38 ans. 14 ans expérience dans entreprises d'engineering et de travaux publics. Connaissances sérieuses en audit reporting, micro informatique. Anglais courant. Allemand et espagnol notions de base. *Diplômé ESCAE + licence sciences* économiques.

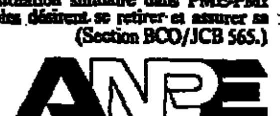
RECHERCHE : poste à responsabilité dans direction administrative, comptable contrôle de gestion à l'expatriation. (Section BCO/LA 563.)

J.F. 28 ans. – Doctorat 3e cycle en géologie, option énergies nouvelles (géothermie solaire...). Anglais, espagnol courants. Séjour 2 ans à l'université de Californie. Expérience BRGM, dépouillement de déblais, goût du travail en équipe. Bonne connaissance Amérique du Nord. Grande disponibilité pour voyages.

RECHERCHE : situation dans toute entreprise à vocation énergétique. France, étranger. (Section BCO/JCB 564.)

DIRECTEUR GÉNÉRAL. – *49 ans. Formation* expert comptable. 15 ans expérience réussie de direction PME-PMI (C.A. 70 MF à 1.500 MF). *groupes de 150 à 700 personnes. Secteurs divers.* Rompu aux interventions ponctuelles de redressement d'entreprises en difficulté avec succès.

RECHERCHE : situation similaire dans PME-PMI dont les responsables désirent se retirer et assurer sa succession. (Section BCO/JCB 565.)



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 28.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

ÉTIENNE-MARCEL
ÉLÉGANT PIED-A-TERRE, 50 m²
Haut sur plafond, cheminée cuis. équipée, 3 fenêtres sud s/r. calme. MATIMO. 272-33-25.

3e arrdt

RÉPUBLIQUE bon imm. 2/3 P., tt cft, calme. 490.000 F. 325-97-16.

4e arrdt

MARAIS, LIVING + CHBRE POUTRES, REFAIT NEUF 450.000 F. - Tél. 526-99-04.

5e arrdt

VAL-DE-GRACE GD BOX pr 2 voit. 135.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

ODÉON, R. Corneille, r.-de-ch. surélevé. Dble séj. + chbre, travx. *635.000 F. 354-02-01.*

SÈVRES-BABYLONE
172 m² + balcon, ascenseur maître et service, parking chbre de service. 271-27-37.

8e arrdt

Près gare St-Lazare, gd studio, 50 m², bel imm. p. de t., prof. possible. 375.000 F. Crédit possible. Tél. 266-19-00.

10e arrdt

GDS BOULEVARDS, 160 m² salon salle à manger, 4 chbres DUPLEX DE CARACTÈRE 4e et 5e étage. 1.200.000 F. GARBI. 567-22-88.

11e arrdt

Mº Voltaire, 2e ét., imm. pierre de t., séj. + 2 chbres, cuis., entrée, w.-c., s. d'eau. Excellent état. 560.000 F. 357-63-33.

AVENUE JEAN-AICARD
TRÈS BONNE RENTABILITÉ
Récent stand. 110 m² + 20 m² balcons, box. 650.000 F.
Tél. : 296-15-63, poste 400.

15e arrdt

PLACE FALGUIÈRE, 2 P. 54 m², réct, soleil. 520.000 F. LE POULAIN. 320-73-37.

BIR-HAKEIM, réct 7 pces chbre sur jardin. 1.450.000 F. Tél. 633-29-17 - 577-38-38.

16e arrdt

RANELAGH
beau 6 P. + service, imm. pierre de t. 2.400.000 F. BRANCION SARL. 575-73-94.

AVENUE FOCH, 200 m² *en r.-de-ch. à l'anglaise* GRAND STANDING Parfait état. 2.200.000 F. GARBI. 567-22-88.

17e arrdt

Rue des MOINES, côté square bel appt d'angle, 6 pces, 3e ét., 120 m². ALGRAIN. 285-00-59.

Ternes, 240 m² divisible.
TERRASSE 200 m²
sur jardin. Calme. 703-32-44.

18e arrdt

Mairie XVIIIe, récent stand. gd studio, tout cft, balcon plein sud : 290.000 F.
3 pces, tt cft, balcons, plein *sud : 550.000 F.*
Immo Marcadet. 252-01-82.

Mº Lamarck, *cadre fleuri* 2 pces, entrée, cuis., w.-c. douches, 3e ét. 189.000 F. Immo Marcadet. 252-01-82.

19e arrdt

RUE PETIT, 2 pces, tt cft 48 m², 8e, asc., immeuble 70. *PRIX : 320.000 F.* ALGRAIN. 285-00-59.

20e arrdt

Av. GAMBETTA, imm. pierr de t., asc., dble séj., 3 chbres. 940.000 F. Tél. 636-15-77.

92 Hauts-de-Seine

ASNIÈRES 4 PIÈCES NEUF
84 m², gd séj., s. de bns, cuis. aménagée, part., w.-c., rangts, balc., box indép., interphone
584.900 F.
avec prêts P.A.P.
Vis. s/place, du vendr. au lundi 14-19 h, angle rue l'Abbé-Lemire et rue Emile-Zola.

NEUILLY ARGENSON
imm. récent, standing *1er étage sur jardins, superbe* réception, 2 chambres, sur balcons, 90 m² CALME. 1.300.000 F. EGETIM. 562-52-22.

94 Val-de-Marne

MAIRIE D'IVRY, part. vend appt 75 m² + 45 m², terrasse plantée. Etage élevé, park. Prix : 670.000 F. dont prêt C.F. Téléphone : 672-79-20.

Province

VENDÉE, LES SABLES - D'OLONNE, face à la mer, luxueux appartement, 6 pièces, 160 m², grand confort 3 orientations, calme, garage. ROUILLE-CHAUVEAU notaires, 85210 *SAINTE-ERMINE.* Tél. 16 (51) 30-04-22.

COURCHEVEL, Imm. stand. sur piste, appt 3 pces, balc., casier ski. 650.000 F. 365-00-44.

A vendre par particulier
PLAGE SÈTE
La Corniche-Front de mer Studio cabine-loggia. Résidence l'Etag. Parking. Vue plage à 50 m. *Frais mutat. 3 %. 240.000 F.* Tél. : (61) 21-58-88 h.b. ou (61) 71-36-89 soir.

appartements achats

RECHERCHE URGENT
Appartement toute surface même à rénov. Paris ou porte Immo Marcadet. 252-01-82.

Recherche 2 à 4 p. PARIS, prfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

immeubles

ACHETONS COMPTANT IMMEUBLES AVEC OU SANS TRAVAUX, PARIS et BANL. PROCHE, SAFRU. 756-69-27.

locations non meublées demandes

Paris

Pour Dirigeants et Employés européens mutés IMPORTANTE BANQUE rech. Appts 2 à 8 p. Loyer élevé accepté ou Villas. 504-01-34.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES 889-89-85. Tél. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

locations non meublées offres

Paris

VOUS CHERCHEZ *UNE LOCATION ?* Pensez HESTIA le NUMÉRO 1 de la location entre particuliers 104, r. de Richelieu, PARIS (75002). Tél. 296-58-46.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PPTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard Paris-5e. Mº CENSIER.

504-20-00 Ce numéro de téléphone vous informe 24 h s/24 h des nombreuses offres de locations de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES.
3, rue Montévidéo, PARIS-16e.

maisons individuelles

BORD DE MARNE, 15 km Paris secteur résidentiel protégé PARTICULIER VEND PROPRIÉTÉ 220 m² habitables sur parc paysagé, 3.800 m² *clos. Tél. 329-58-65.*

villas

BOUVIERS, proche Versailles *splendide* VILLA NEUVE 9 P. sur 935 m², constr. qualité Vue panoram. 1.750.000 F. ttes taxes compr. Exclusivité MAT. IMMOBILIER. 953-22-27.

Part. vd Monte-Carlo centre *villa style 1 ét., 3 p., cuis.,* tt cft, cell. + entre-sol, gde terr., calme. Px : 2.200.000 F à déb. Ecr. s/n° 1.420 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

SANNOIS (95) Ppté 6 p. tt cft, s/sol total, garage, terrain 1.000 m². 1.580.000 F à débattre. S.I. 989-82-37.

viagers

TOURAINE MANOIR XVIe *entièrement restauré* décoration intérieure, cft jardin « à la Française » EXCEPTIONNEL. Vente en VIAGER. Femme 87 ans, comptant + rente. 14.500. Libre 2 ans maxi. ETUDE LODEL. 355-00-44.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux bureaux

Locations

ARTISAN 100 F. RC 180 F. Constitution SARL. 2.000 F. S.D.M., 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54. 8, fbg - Poissonnière. 9e-10e. 770-54-66.

VOTRE SIÈGE A PARIS-17e domiciliation RM - RC SARL Constitution sté. 763-47-14.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Tél. (1) 727-15-59.

Votre adresse commerciale
OU SIÈGE SOCIAL
Loc. burx, secrétariat, télex,
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
et CRÉAT. DE TTES ENTREPR.
ASPAC S.A. 293-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL *RUE SAINT-HONORÉ* CONSTITUTIONS de STÉS CONSEIL D'ENTREPRISES
PARIS ILE-DE-FRANCE INITIATIVE. 260-91-63.

EXCEPTIONNEL
Prox. LE BOURGET (93)
Vos BUREAUX équipés
1re ANNÉE : 320 F le M2
(loyer. charges tt compris). Surfaces à partir : 200 m². SERGIC - B.P. 1128 LILLE. (16-20) 30-80-44. M. Roussel.

GARE DE LYON
dans petit imm. commercial luxueux bureaux meublés (*secrétariat, télex, etc.*). *Location* courte durée. 329-58-65.

locaux commerciaux

Locations

VERRIÈRES-LE-BUISSON
Locaux industriels & bureaux
A louer, à partir de 300 m²
SOCOMIE. 776-17-46.

CERGY-PONTOISE
A15 - Ville Nouvelle
Locaux industriels + bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE. 776-17-46.

PARIS-NORD II
A1 et B3 - RER
Locaux d'activités & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE. 776-17-46.

ZA ORSAY-COURTABŒUF
F18 - A10
Dans centre EVOLIC
Locaux d'activités & bureaux
A louer à partir de 300 m²
SOCOMIE. 776-17-46.

Prox. avenue d'Italie *et rue Tolbiac, bâtiment* indépendant, gde hauteur sous plafond, surface 300 m² environ, entrepôt idéal, agence de publicité ou local d'exposition avec ou sans pas-de-porte. Téléphone : 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

LIBRAIRIE-PATERIE-JOURNX CA 5.300.000. AV. 1.400.000 O.F.L. 508-00-16.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

DEUX RECOMMANDATIONS DES DIX

L'Europe des télécommunications franchit une nouvelle étape

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – En adoptant deux recommandations sur le bon usage de normes et sur l'ouverture des marchés publics dans la Communauté, les ministres de l'industrie des Dix, réunis lundi à Luxembourg, ont franchi une étape supplémentaire dans la voie devant mener à une politique européenne des télécommunications.

Il s'agit-là de progrès peu spectaculaires et assurément encore réversibles, mais qui déblaient le terrain, permettant d'envisager une coopération plus concrète. Ils ont été accueillis avec satisfaction par les participants.

La décision du gouvernement britannique, rendue publique le même jour, de ne pas accorder l'autorisation à IBM et à British Telecom de développer ensemble des services télématiques, puisque précisément un éventuel feu vert aurait pu entraver les normes que l'on souhaite mettre en œuvre au niveau européen (voir d'autre part), est venue à point nommé pour conforter la détermination de ceux qui considèrent que la domination complète du marché communautaire par les groupes américains et japonais n'est pas un phénomène inéluctable.

La première de ces recommandations prévoit une concertation accrue entre les administrations des PTT avant toute création de nouveaux services. L'idée est d'éviter désormais d'innover en ordre dispersé, ce qui paralyse l'action des industriels qui ignorent l'étendue du marché sur lequel ils pourront compter. A partir de 1985, les nouveaux services devront être créés *« sur la base d'une approche commune harmonisée »* ; une condition pour *« offrir dans toute l'Europe des services compatibles »*. Une étape ultérieure est prévue pour 1986 : *« Les PTT veilleront à ce que toutes les commandes de systèmes de transmission et de commutation numérique destinés à la réalisation progressive de l'intégration des services tiennent dûment compte des normes reconnues au niveau européen »*.

Ce texte plutôt rébarbatif a une signification concrète. Les PTT, les ministères de l'industrie, les entreprises disposent d'une page juridique pour commencer le travail, pour s'atteler, s'agissant surtout des nouveaux services, à la définition et, ce qui est aussi important, aux modalités de mise en œuvre des normes communes. Les ministres ont, de surcroît, dégagé des crédits – six millions d'ECU, soit quarante et un millions de francs – pour financer cet effort de normalisation dans l'informatique (1).

L'ouverture des marchés publics, c'est-à-dire l'appel à la concurrence étrangère, condition pour la création d'un marché unique, devrait être immédiate et complète pour les nouveaux terminaux télématiques ainsi que pour les terminaux traditionnels pour lesquels il existe des spécifications communes d'agrément. Les terminaux représentent un marché important et en plein développement, depuis les répondeurs automatiques jusqu'aux micro-ordinateurs pouvant être branchés sur les réseaux, en passant par les téléimprimantes ou les centraux d'entreprises (TAPX). Mais, dans l'ensemble du marché des télécommunications, la part prépondérante continue à revenir aux équipements des réseaux téléphoniques et, en particulier, à la commutation.

Les PTT et les gouvernements ont estimé, avec la Commission, qu'il fallait dans ce domaine agir avec prudence et prévoir pour l'avenir immédiat une ouverture des marchés publics pouvant être limitée à 10% des commandes (rien n'empêche, bien entendu aux PTT de faire davantage).

Les Britanniques, qui ont récemment « privatisé » leurs entreprises de télécommunications, s'interrogeaient sur l'intérêt d'adopter la recommandation sur la politique commune de normalisation puisqu'ils n'ont plus de prise directe sur leurs industriels. Ils ont finalement souscrit à l'exercice : le gouvernement fera savoir aux entreprises, ce qui n'est pas indifférent, que ces orientations communes vont dans la direction qu'il estime opportune. Les Français, pour leur part, ont renoncé à un texte indiquant de manière trop précise que l'ouverture des marchés publics, qu'on se propose d'accomplir, devrait bénéficier de façon prioritaire aux entreprises à capitaux européens.

Comme pour mettre en relief la nécessité pour l'Europe de limiter sa dépendance extérieure, M. Davignon a parlé au cours du dîner, du problème crée par les restrictions aux transferts de technologie que multiplie actuellement l'administration américaine. Cela est nouveau : jusqu'ici, les transferts technologiques vers l'Europe de l'Ouest ne soulevaient aucune difficulté. Les limitations, qui sont de nature très diverses et risquent de créer une incertitude supplémentaire pour les entreprises du Vieux Continent, sont instaurées ou envisagées le plus souvent au nom de la sécurité. M. Davignon observe qu'il ne faut pas nier la difficulté et rejeter en bloc comme inadmissible ce comportement américain.

En revanche, il lui paraît nécessaire d'y être sensible, d'en évaluer la portée et d'être capable, à temps, d'avoir une position commune cohérente face à Washington.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Ces crédits, qui font partie d'un programme informatique de dix millions d'ECU approuvé par le Conseil pour la période 1984-1985 – donc pour un peu plus d'un an –, vont permettre à la Communauté de passer des contrats avec la CENELEC (*Centre européen de normes électriques*) pour définir des normes européennes et pour les certifier, c'est-à-dire constater que des équipements mis sur le marché sont fabriqués conformément à ces normes européennes.

Coup d'arrêt pour IBM

(Suite de la première page.)

Le gouvernement britannique a spécifié, le 15 octobre, que les sociétés désireuses de développer les réseaux télématiques n'obtiendraient de licence qu'à la condition de rendre leurs propres standards compatibles avec le système OSI (donc de fournir les connexions *nécessaires*).

Il est vrai qu'IBM, dans le compromis qu'elle avait passé avec la Commission européenne au mois d'août pour obtenir une suspension de la procédure antitrust engagée contre elle en Europe, s'était engagée à soutenir les normes OSI.

Voilà donc le marché britannique « ouvert » à quelques semaines de la privatisation de British Telecom. *Mercury, le concurrent* suscité par le gouvernement britannique pour éviter le monopole de British Telecom, s'en portera mieux, puisqu'il doit pour croître s'approprier les télécommunications des grandes entreprises, lesquelles sont équipées en majorité d'ordinateurs IBM.

Chaque société devra donc, si elle désire développer un réseau télématique, soumissionner seule *pour obtenir les autorisations* nécessaires. IBM, qui se dit *« très déçue »* par la décision du gouvernement britannique, envisage néanmoins de présenter son propre projet. Quant à British Telecom, qui voulait éviter la concurrence d'IBM, elle rappelait, le 15 octobre, que le projet de filiale commune avait d'abord pour objectif d'essayer de limiter l'expansion d'IBM dans les télécommunications.

La décision de Mme Thatcher rend en tout cas crédible la contre-offensive menée par les PTT et les industriels européens pour bâtir un espace commun des communications avec des normes différentes de celles d'IBM. On sait qu'IBM a proposé à la SIP, filiale de la société publique italienne STET, qui gère la majeure partie du réseau téléphonique italien, de participer à la construction d'un *réseau télématique à valeur ajoutée* dans la péninsule. Les Italiens pourront-ils être moins européens que les Britanniques ?

BRUNO DETHOMAS.

AKAI CRÉE UNE SECONDE USINE A HONFLEUR (TROIS CENTS EMPLOIS)

(De notre correspondant.)

Caen. – L'annonce officielle de l'implantation d'une seconde unité de production du groupe japonais Akaï à Honfleur, dans le Calvados, a été révélée le 13 octobre lors d'un conseil municipal extraordinaire de la petite cité normande. Après plus d'un an de négociations, cette ville l'a emporté sur le site de Birmingham en Grande-Bretagne, *« en raison du climat social qui règne à Honfleur et de la haute productivité du personnel de l'unité hi-fi ouverte en 1982 »*, a fait savoir M. Christian Pailliot, président-directeur général d'Akaï France.

Le recrutement des premiers salariés (90 % de femmes) commencera dès la fin de l'année, et ils seront choisis parmi les deux cent vingt employés de l'usine actuelle. La municipalité n'a pas hésité à offrir au groupe Akaï un terrain viabilisé de deux hectares ainsi que le financement des bâtiments pour une somme totale de 16 millions de francs. De plus, la firme japonaise sera dispensée de la taxe professionnelle durant cinq ans. L'investissement industriel (35 millions de francs) a bénéficié de primes de la DATAR au taux de 35 000 francs par emploi et du Fonds industriel de modernisation (FIM). Trois cents emplois seront créés.

Cette nouvelle usine fabriquera, début 1986, quelque cinq cents magnétoscopes par jour, tous destinés au marché européen. Deux produits y seront conçus : un appareil haut de gamme à double vitesse de défilement de la bande et au son stéréophonique, le VS 606, commercialisé aux alentours de 10 000 francs et un appareil bas de gamme *made in France* réalisé avec plus de 50 % de composants électroniques français et vendu à un prix, disent ses promoteurs, défiant toute concurrence.

Ainsi la firme japonaise peut-elle prétendre échapper aux quotas d'importation sur ce produit et se « tailler une part importante » du marché français, très en retard par rapport à celui de ses voisins. Le projet de suppression de la taxe sur les magnétoscopes pourrait entraîner une forte relance des ventes de ces appareils.

BERNARD LEBRUN.

EN SEPTEMBRE

Les ventes d'automobiles ont chuté de 20 % en France

Le mois de septembre a été particulièrement néfaste aux constructeurs d'automobiles, puisque le marché français a reculé de 19,9 % par rapport à septembre 1983. La chambre syndicale, qui publie ces chiffres après la fermeture du Salon de l'auto, explique cette évolution – après le mieux de juillet et août – *par l'attente de ce salon et par le fait* que septembre 1984 a compté deux jours ouvrables de moins que septembre 1983. *Le déclin réel du marché ne serait donc que de 12 %.*

Reste que, en septembre, les marques françaises ont, une fois de plus, reculé plus fortement que les marques étrangères, à l'exception de Peugeot. Sur un marché en baisse de 19,9 %, Citroën perd 31,3 %, Talbot 63,1 % – pour ne plus vendre que 1 732 voitures dans le mois, – Renault 36,8 %, tandis que les étrangères ne régressent que de 2,42 % et Peugeot de 0,6 %. Les étrangères atteignent ainsi sur le mois 39,3 %.

Sur les trois premiers trimestres de l'année, la chute des marchés des voitures neuves est ainsi de 12,9 % : Citroën perd 15,7 %, Talbot 53,2 %, Renault 20,3 % (soit 16 700 voitures de moins qu'au cours des neuf mois de 1983), les étrangères 4,6 % alors *que Peugeot seul progresse* (+ 1,3 %). En parts de marché, les étrangères approchent ainsi 36 % *(35,8 %) alors que Renault ne* détient plus que 31,6 % du marché.

Sans doute, avec les nouveaux modèles présentés au Salon de l'auto, le dernier trimestre devrait-il être meilleur pour le marché en général, et pour les constructeurs français en particulier. Mais, sur l'année 1984, la chute devrait quand même être de l'ordre de 10 %, soit 200 000 véhicules de moins que l'an passé.

Cette évolution pose, évidemment, le problème des effectifs nécessaires pour une production déclinante, un sujet abordé le 15 octobre au ministère de l'économie et des finances, où M. Bérégovoy a reçu M. François Dalle, président *de la commission nationale* de l'industrie, qui vient de se pencher sur l'avenir de l'automobile en France.

Les syndicats de Creusot-Loire veulent obtenir une réduction du nombre de licenciements

Alors que Framatome et Usinor devraient déposer dans les jours prochains une offre de reprise de Creusot-Loire auprès du tribunal de commerce de Paris, les discussions sociales engagées à la délégation à l'emploi butent toujours sur le nombre de suppressions d'emplois et sur les modalités appliquées.

En l'état actuel des discussions, le nombre de salariés licenciés qui pourraient bénéficier d'une formation de dix mois est ramené à 1 100 personnes si l'on tient compte de 100 départs volontaires et retours au pays d'immigrés et des 1 039 salariés qui bénéficieront de la convention générale de protection sociale dans la sidérurgie (CGPS) en 1984 (préretraite à cinquante ans).

La CGT continue cependant à s'opposer à une formation *« qui n'offre aucune garantie sérieuse et débouche sur des « stages parking » : dans le but de licencier »*. Elle réclame une garantie de reclassement. Pour *« maintenir la pression »*, l'intersyndicale (CGT, CFDT, CGC) du Creusot a multiplié les actions dans la journée du 15 octobre : occupation de la gare de Montchanin bloquant le TGV, occupation de la mairie du Creusot.

Le cas de Nantes

Tous les syndicats demandent un étalement de l'application de la CGPS jusqu'en 1987 et une réduction du temps de travail hebdomadaire à trente-cinq heures. Si Usinor semble prêt à en discuter, Framatome s'y refuse. Sur le plan industriel, les deux groupes repreneurs ont confirmé *« leur intention commune de maintenir et de développer des relations techniques et industrielles existant actuellement entre les divisions de Creusot-Loire »* ; c'est une façon de répondre à la crainte de la CGT d'un démantèlement de la société.

A Nantes, la municipalité a décidé le 15 octobre à l'unanimité (moins quatre voix communistes) d'exonérer de taxe professionnelle pendant cinq ans les repreneurs de l'usine de Nantes de Creusot-Loire (matériels d'imprimerie, aéroréfrigérants de la division Batignolles) *« pour préserver le maximum d'emplois »*.

● **Fusalp : plan de sauvetage proposé par les ouvrières.** – Les ouvrières licenciées de Fusalp viennent de proposer au comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) un *« plan de sauvetage »* de leur entreprise, mise en règlement judiciaire le 11 avril 1984 par le tribunal de commerce d'Annecy (Savoie). Ce dernier avait, le 10 septembre, autorisé la *solution industrielle suscitée par les* cadres, qui consistait à concentrer la production des anoraks et fuseaux Fusalp dans une seule usine à Annecy, et de réemployer sur ce site cent quinze personnes. Les ouvrières des deux usines savoyardes proposent aujourd'hui de constituer une société anonyme nouvelle dans laquelle chaque salariée disposerait d'une part égale du capital. Cent quinze personnes sur les trois cent vingt-cinq employées à Albertville et à Saint-Jean-de-Maurienne au début de l'année pourraient être réemployées progressivement.

MONNAIES

DOLLAR PLUS CALME 9,62 F

Après sa forte hausse du lundi 15 octobre, le dollar est resté stable mardi 16 octobre, se maintenant au voisinage de ses cours de la veille, soit 3,14 DM et 9,62 F. La baisse du taux de base d'une grande banque américaine n'a eu aucune influence. Il convient de noter que le mark a fléchi à Paris, revenant de 3,0650 F à 3,0625 F, en dessous de son cours pivot de 3,0665 F. La Banque de France n'est pas intervenue pour soutenir le mark.

SOCIAL

A LANNION, DANS LES COTES-DU-NORD

La fin du rêve électronique

Saint-Brieuc. – Depuis l'annonce de plusieurs centaines de licenciements dans les entreprises électroniques du triangle Lannion-Tréguier-Guingamp (Côtes-du-Nord), arrêts de trains, d'avions et autres manifestations se sont succédé en une quinzaine de jours. Une opération « région morte » a été organisée, le 12 octobre, ainsi qu'une manifestation de 8 000 personnes.

Le « miracle lannionnais » a-t-il vécu ? Autour du CNET (Centre national d'étude des télécommunications), les entreprises avaient poussé comme des champignons. Dans les campagnes, les maisons neuves fleurissaient. Mais le rêve électronique tourne au cauchemar. L'annonce de la suppression, d'ici à juin 1985, de 610 emplois dans les trois établissements de la CIT et à Thomson-CSF

De notre correspondant

Téléphone, la menace pesant sur les 150 emplois de la câblerie de la LTT Lannion, ont mis le feu aux poudres.

M. Yves Nédélec (RPR), maire de Lannion, a créé une cellule de crise avec les autres conseils municipaux de la région. Les divergences ont été mises de côté, et, tandis que M. Pierre Jagoret, député PS, multipliait les navettes entre Lannion et Paris, les syndicats CFTC, CFDT, CGC, CGT et FO prenaient le relais.

Dix ans après son implantation à Lannion, grâce à M. Pierre Marzin, Breton et directeur du CNET, le Centre d'étude des télécommunications avait attiré de nombreuses entreprises électroniques. Au total, plus de 8 000 emplois créés qui modifièrent complètement la physionomie de ce gros bourg rural de 6 000 habitants en 1960.

L'hémorragie commença à partir de 1975. Dans les six établissements de la CIT à Lannion, Tréguier, Guingamp (alors AOIP), de Thomson (ex-LMT), LTT et SAT à Lannion (plus de 6 000 personnes), environ 1 200 emplois ont disparu aujourd'hui. Le chômage touche plus de 14 % de la population salariée, plus de 27 % des actifs de moins de vingt-cinq ans.

Mutation technologique, gain de productivité, équipement téléphonique proche de la saturation, marché à l'exportation difficile, sont les explications communément entendues. « *On ne s'attendait pas à un tel gain de productivité* », reconnaît M. Pierre Marzin, ancien directeur des télécommunications et « père » du CNET de Lannion.

Evolution technologique ? Oui, disent les syndicats. Mais aussi transferts de fabrications à l'étranger.

L'exportation ? Elle s'est concentrée sur le seul secteur de la commutation en système temporel, sacrifiant le matériel électromécanique ou spatial dont certains pays restaient demandeurs. Le marché intérieur ? « *Il est bloqué par le pouvoir d'achat et le coût des matériels. Voyez les retours massifs des Minitel en Ille-et-Vilaine* » !

La situation est d'autant plus mal vécue que Thomson implante dans le Nord ou l'Est des usines de fabrication électronique. « *Combien de temps devrons-nous payer pour la Lorraine ?* interroge le député socialiste de la région de Lannion, M. Pierre Jagoret. *La nécessité de réaménager l'Est et le Nord ne doit pas conduire à déstabiliser l'Ouest.* »

Lannion aurait pu miser sur les diversifications. Il n'y avait pas à les chercher, affirme-t-on ici. Elles étaient là. On les a supprimées. « *En fin de compte, il n'y a pas eu vraiment de mutation technologique brutale. Mais on n'investit plus chez nous.* »

Au CNET, dont les effectifs sont stabilisés depuis longtemps, on observe que, pour se conformer au schéma directeur de 1982, selon les objectifs de la « *filière électronique figurant au IXe plan (80 000 emplois à créer), il aurait fallu créer 120 emplois nouveaux par an. Il n'y a rien eu en 1984 et 40 emplois en 1985 seront pris sur d'autres services des PTT* », affirme la CGT.

Aujourd'hui, toute une région repousse le « plan social » de la CGE et réclame un plan industriel. Le Trésor a fait le 12 octobre la démonstration de sa mobilisation. M. Jagoret et les élus ont réclamé à Paris que les avantages et priorités d'un « pôle de conversion » soient accordés à ce secteur : Mais « *dans quoi voulez-vous que l'on puisse se reconvertir*, s'étonne un ingénieur, *sinon dans l'électronique* ».

JEAN VIDEAU.

STABILITÉ DU CHOMAGE EN SEPTEMBRE

Pratiquement stable en données coorigées des variations saisonnières, avec 2 359 300 demandeurs d'emploi à fin septembre dontre 2 360 300 à la fin du mois d'août, les chiffres du chômage, publiés par le ministère du travail le 16 octobre, font appataître une forte augmentation en données brutes.

De leur côté, les offres d'emploi enregistrées par l'ANPE, au cours du mois de septembre, ont chuté, en données corrigées. Alors qu'on en comptait 40 000 en août et 36 500 en juillet, elles n'étaient plus que de 24 800 en septembre soit un fort recul de 26,8 % en un an et de 38 % en un mois.

A la fin du mois de septembre, l'ANPE comptabilisait 2 415 900 demandeurs d'emplois, contre 2 241 400 à la fin du mois d'août soit 7,8 % de plus ou, encore, 174 500 nouveaux chômeurs. Cette progression est la plus forte qui ait été enregistrée depuis le mois d'octobre 1983, date à laquelle le nombre de chômeurs se maintenait encore autour de 2 millions. En données brutes le chômage a augmenté de 15,7 % en un an et de 16 % en données corrigées.

● **Grève dans les transports le 25 octobre.** – l'Union interfédérale CGT des ransports appelle à des arrêts de travail, le jeudi 25 octobre, dans le cadre de la journée d'action des fonctionnaires. La SNCF, la RATP et Air France, notamment, devraient être affectées par des mouvements de grève destinés à défendre le pouvoir d'achat des salariés de ce secteur.

ÉNERGIE

La baisse des prix du pétrole norvégien

(Suite de la première page.)

Comme la Grande-Bretagne, premier producteur de la mer du Nord, la Norvège, également non membre de l'OPEP, éprouve depuis plusieurs mois les plus grandes difficultés à vendre son brut aux prix officiels, la plupart des compagnies clientes ayant dénoncé leurs contrats et n'enlevant plus qu'une partie seulement des quantités prévues. Ainsi, les deux compagnies nationales, la BNOC pour la Grande-Bretagne et Statoil pour la Norvège, se sont-elles vues contraintes d'écouler une part croissante du pétrole qui leur revient sur le marché libre, où les cours sont inférieurs depuis l'été de 1,5 dollar par baril aux prix officiels.

De même, l'Emirat d'Abu-Dhabi a-t-il vu ses exportations chuter de 40 % depuis deux mois, les seules ventes s'effectuant désormais par le biais des compagnies participant à la production locale, lesquelles utilisent leur marge pour offrir des rabais. Le Nigéria, enfin, autre grand producteur de bruts légers, connaît également des problèmes pour écouler tout son brut, sa production restant depuis trois mois inférieure au plafond octroyé par l'OPEP en juillet.

La décision de la Norvège risque de déséquilibrer un peu plus la fragile balance des prix mondiaux. Elle devrait, en effet, accroître les pressions exercées sur la compagnie nationale des pétroles britanniques (BNOC) pour qu'elle abaisse ses prix officiels. La BNOC était parvenue à faire accepter à ses clients le maintien d'un prix officiel inchangé pour le quatrième trimestre, sous réserve, toutefois, que les conditions du marché ne s'aggraveraient pas d'ici au 1er novembre. Comme pour le trimestre précédent, cet accord avait été obtenu au prix de concessions mutuelles, les compagnies n'enlevant en réalité qu'une partie des quantités prévues par les contrats et la BNOC écoulant, au prix du marché, l'excédent.

La décision norvégienne risque de rendre la tâche des Britanniques plus difficile encore, et, de proche en proche, de remettre en cause l'ensemble des prix mondiaux. En 1963, c'était la baisse des tarifs britanniques qui, aussitôt imitée par le Nigéria, avait contraint l'OPEP, en mars, à réduire pour la première fois ses prix officiels de 5 dollars par barils (15 %).

Les décisions – ferme de la Norvège et probable d'Abu-Dhabi – montrent en outre les difficultés croissantes des Etats producteurs à appliquer dans les faits les tarifs officiels, la part croissante prise par le marché au jour le jour dans les ventes mondiales de pétrole. Rares sont en effet désormais les pays qui, sous une forme ou sous une autre, n'accordent pas de rabais par rapport à la grille officielle, que ce soit par des remises pures et simples (l'Iran irait jusqu'à 2 dollars par baril, le Qatar jusqu'à 4,5 dollars par baril), par des accords de troc – l'Irak aurait récemment proposé de régler en pétrole les compagnies chargées de construire le nouvel oléoduc vers l'Arabie saoudite, – ou enfin par la vente groupée de mélanges de bruts de qualités différentes. Ainsi, l'Arabie saoudite vient-elle d'accroître la part des huiles lourdes dans ses contrats groupés, ce qui équivaudrait à une baisse effective de prix de 0,36 dollar par baril.

VÉRONIQUE MAURUS.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Adaptations et restructurations industrielles aux Etats-Unis, au Japon et en Europe. Enjeux pour la France**, tel sera le thème du colloque organisé par le Centre de formation aux réalités internationales (30, rue Cabanis, 75014 Paris) à l'amphithéâtre Poincaré, 1, rue Descartes, 75005 Paris, le 30 octobre à partir de 8 h 45. De nombreux hommes d'affaires, professeurs, experts, et M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, participeront à cette rencontre. Inscriptions au 336-04-41.

● **Atari dans la micro-informatique.** – Au bord de la faillite à la fin du printemps dernier, l'ancien chef de file de l'industrie des jeux vidéo repart de l'avant, dans la micro-informatique de masse cette fois. Son nouveau propriétaire, M. Jack Tramiel, veut vendre des ordinateurs personnels, non pas un par famille, mais un par personne. « *C'est un marché considérable* », assure M. Tramiel, que l'on peut, selon lui, évaluer à 50 millions de dollars en 1987,

La production, y compris celle des « puces », sera entièrement assurée par la firme, qui veut développer ses propres produits. L'entreprise, qui avait enregistré un déficit de 417 millions de dollars en 1983, a encore perdu un peu d'argent cet été. L'équilibre financier a été obtenu en septembre au prix de nombreux licenciements (neuf cents personnes sur les mille cent employées dans le centre californien de Sunnyvale).

● **Un hôtel Novotel à Pékin.** – La première pierre de l'hôtel Yu Yang Novotel sera posée, le 17 octobre, à Pékin dans le quartier des ambassades. La société Accor, qui annonce l'entrée de sa filiale en Chine, a été chargée de la gestion de cet hôtel de six cent vingt chambres, ainsi que de la formation du personnel.

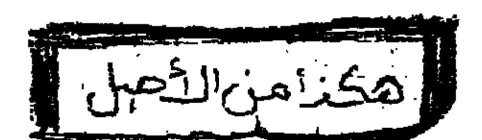
Les 30 millions de dollars (290 millions de francs) que coûtera la construction de l'établissement seront apportés pour les trois quart par des sociétés d'Etat chinoises et pour un quart par un investisseur privé de Hongkong, la Novel Entreprises limited.

● **General Motors rappelle 750000 voitures.** – General Motors a rappelé 750000 voitures Pontiac, Buick et Oldsmobile des années 1981 et 1982 pour en changer les pots d'échappement catalytiques. Ces catalyseurs fonctionnaient mal. – *(UPI.)*

● **Capital minimum des banques françaises.** – Le *Journal officiel* du 16 octobre publie une série de textes concernant la réglementation bancaire. Le capital minimum des banques est fixé à 15 millions de francs pour les établissements ayant plus de trois guichets et plus de 600 millions de francs de bilan total, y compris pour les établissements mutualistes et coopératifs.

Social

● **La grève continue chez Technip.** – La grève avec occupation des établissements de Technip à la Défense et à Saint-Nazaire contre la suppression de sept cent soixante emplois a continué le 15 octobre. A Saint-Nazaire, la CGT et la CFDT ont maintenu l'occupation malgré un vote majoritaire pour la reprise du travail. A la Défense, à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, CGC, les salariés se sont prononcés en faveur de la poursuite de la grève, qui, commencée le 10 octobre, s'accompagne de l'occupation de certains locaux.



AGRICULTURE

DANS L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Le gouvernement s'engage sur un plan de réduction et de reconversion des effectifs

Afin de se préparer aux conséquences de la réduction de la production laitière sur les industries de transformation, les pouvoirs publics, les syndicats de l'industrie laitière et de la coopération, et ceux des salariés, à l'exception de la seule CGT, ont signé lundi 15 octobre un accord tripartite (*le Monde* du 27 septembre 1984).

Cet accord est exemplaire en ce sens qu'il prévoit des mesures pour « accompagner » les suppressions d'emplois ou les reconversions prévisibles, après l'instauration des quotas, et du fait des restructurations de l'appareil de production que ces quotas auront suscitées.

Pour les pouvoirs publics, l'accord a été signé par M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, et M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Il prévoit qu'un groupe national tripartite suivra l'évolution de l'emploi dans la transformation laitière ainsi que l'application des mesures prévues. Ce groupe proposera également la définition des « bassins d'emplois » dans le cadre desquels ces mesures seront applicables.

Les entreprises, pour financer la conversion des salariés, verseront 0,1 % de la masse salariale à des fonds de formation. L'effort des pouvoirs publics sera équivalent. Vingt millions de francs seraient ainsi globalement dégagés. L'affectation des crédits sera décidée par les partenaires sociaux. Les commissaires de la République sont invités à considérer les entreprises laitières et leurs salariés comme prioritaires pour l'attribution des aides décentralisées à la formation professionnelle.

Les départs en préretraite seront encouragés, avec un traitement prioritaire de la part du gouvernement, qui étendra à la branche le bénéfice des conventions FNE, à partir de cinquante-cinq ans. Les entreprises ayant soucrit au FNE pourront toutefois embaucher, notamment des licenciés de la branche laitière. Le ministère du travail étudiera la possibilité de conclure des conventions d'allocations spéciales dérogatoires permettant de recruter des salariés licenciés en échange des départs en préretraite.

L'accord prévoit encore l'ouverture de négociations sur l'aménagement et l'organisation du temps de travail. Des contrats de solidarité pourront être signés sans que les entreprises soient tenues de maintenir leur capacité de production.

Afin de promouvoir la reconversion et la mobilité des travailleurs, un *coordonnateur chargé de stimuler* les créations d'emploi ou d'activité sera nommé dans les bassins laitiers où les entreprises seront contraintes de licencier. Les aides publiques (pour les emplois d'initiative locale, les primes d'orientation agricole, la *prime d'aménagement* du territoire) seront concentrées sur ces bassins. Sans que cela soit précisé dans l'accord, il a été entendu que l'attribution de ces aides sera subordonnée au respect de cet accord social. D'ailleurs, le bilan des négociations entre les syndicats, la coopération et l'industrie privée devra être présenté aux pouvoirs publics avant le 31 décembre prochain.

M. Michel Rocard a déclaré que cet accord constituait « *une première, dans la mesure où il traite* a priori *les problèmes d'emploi et non* a posteriori ». Le ministre a précisé que 3 000 à 8 000 emplois sont menacés dans ce secteur (sur 80 000), chiffres sensiblement inférieurs à ceux précédemment annoncés (8 000 à 10 000). La CGT a refusé de signer, considérant cet accord comme « *creux et dangereux, car il rend contractuels, voire légaux des milliers de licenciements* ». La CFDT, elle, se félicite de son caractère novateur. Une difficulté est en effet apparue dans les négociations : la réglementation existante et les textes techniques ne permettent pas à l'Etat d'intervenir avant même que les décisions de suppressions d'emplois soient prises. *Le traitement a priori* dont parle M. Rocard suppose une modification des textes, voire de la mentalité de l'administration.

La décision prise par la Roche aux Fées (groupe Unilever) préfigure ce nouveau climat : les deux cents salariés d'un établissement près de Pau qui doit être fermé sont invités à accepter, à l'essai, un emploi dans une autre usine du groupe. Ils ont entre quatre et onze mois pour décider si ces mutations leurs conviennent. En cas contraire, ils retrouvent leurs droits complets attachés à leur condition de licenciés.

La CFDT a déclaré faire un pari qui résume l'état d'esprit des syndicats, CGT exclue : « *Que les industries laitières dans le cadre de la limitation de la production et de la restructuration des outils ne produisent pas un seul chômeur* ».

Combien d'éleveurs demain ?

La limitation de la production de lait était elle-même lundi 15 octobre à l'ordre du jour, au ministère de l'agriculture. Les syndicats agricoles minoritaires ont été reçus, les uns après les autres, pour faire part à M. Rocard de leurs idées sur les modalités du plan de réduction. Mardi 16 octobre, la FNSEA et le CNJA, qui ont demandé à leurs troupes d'être mobilisées pour la journée dans l'ensemble des départements, seront reçus à leur tour, avec les autres organisations qui encadrent l'agriculture, les chambres et la confédération de la mutualité, de la coopération et du crédit.

Le 31 mars dernier, les Dix acceptaient de réduire la production de lait en Europe. Pour la France, la baisse devait entraîner une diminution de 800 000 tonnes en deux campagnes. Le 10 mai, une première conférence permettait de définir les grandes lignes du plan social incitant les éleveurs à cesser leur production. Au 31 août, quelque *cinquante mille éleveurs* représentant un tonnage de lait libérable de 1 800 000 tonnes avaient demandé à bénéficier des aides à la cessation d'activités.

La conférence laitière actuelle a pour objet de répartir entre les producteurs restants les tonnages libérés au-delà de la diminution globale *exigée par l'accord européen*. Deux questions se posent sur lesquelles les syndicats minoritaires ont insisté : les critères d'attribution des quotas supplémentaires doivent favoriser les petits éleveurs et ne pas aggraver le déséquilibre entre les zones de production.

Déjà, on constate que, dans les régions où la *production laitière* augmente – en fait le Grand Ouest, – les candidats au départ sont surtout des petits éleveurs. Dans les régions où cette production diminue, ce sont les producteurs moyens qui cesseront de produire, aggravant ainsi la *tendance à la diminution*. La question est de savoir combien d'éleveurs, avec un volume de lait plafonné pour la France, devront ou pourront être maintenus dans les années à venir. C'est un choix économique et politique capital.

JACQUES GRALL.

L'INDE EXPORTE DU BLÉ EN URSS

Le gouvernement indien va exporter 1,8 million de tonnes de blé vers l'URSS, rapporte, le 15 octobre, le quotidien indien *Statesman*. La récolte céréalière exceptionnelle pose à l'Inde des problèmes de stockage. Mais cette fourniture de céréales à l'URSS, par un pays où l'équilibre nutritionnel de la population n'est pas atteint, n'est pas nouvelle.

L'Inde et l'URSS sont liées par des accords commerciaux qui permettent d'éviter les transactions financières. Depuis plusieurs années déjà, New-Delhi rembourse en blé – qu'il ne peut écouler sur le marché intérieur ni conserver – des achats faits à l'URSS.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

La Bankers Trust ramène son taux de base de 12,75 % à 12,25 %

La Bankers Trust, dixième banque des Etats-Unis, a, lundi *15* octobre, ramené son taux de base *(prime rate)* de 12,75 % à 12,25 %.

Son exemple n'a *pas été suivi*, pour l'instant, par les autres établissements qui, le 27 septembre dernier, avaient abaissé le leur de 13 % à 12,75 %, première réduction d'en*semble depuis février 1983*. Le processus de diminution des taux d'intérêt américains, amorcé à *la fin de* septembre, se poursuit, grâce, en partie, à la politique plus accommodante menée par les autorités monétaires, qui alimentent plus généreusement le marché en liquidités. Cet assouplissement, conjugué avec un ralentissement de l'expansion au troisième trimestre, a réduit la tension sur les taux à court terme entre banques, revenus, en deux mois, de 12 % à 10,5 %.

Le coût des ressources des banques américaines a également fléchi, *les certificats de dépôts à trois mois*, passant, en quinze jours, de 11 1/4 % à 10 1/2 %.

EN BELGIQUE

Un projet de loi prévoit la semaine de trente-huit heures dans deux ans

Dans deux ans, au plus tard, la durée légale du travail sera ramenée *à trente-huit heures par semaine en* Belgique, contre quarante heures actuellement, si le projet de loi examiné par le gouvernement le 15 octobre est adopté par le Parlement, *comme il est vraisemblable*.

En *contrepartie de cette diminution* du temps de travail, les employeurs obtiennent divers assouplissements de la législation sur l'emploi, l'aménagement de la durée du *travail, et le gouvernement* espère que la mesure se traduira par des embauches. Le syndicat FGTB (Fédération générale des travailleurs de Belgique) s'est toutefois *déclaré opposé à ce dispositif* et les partenaires sociaux n'ont dès lors pu élaborer un accord interprofessionnel.

Désormais, le temps de travail sera calculé sur une base annuelle, et non plus quotidienne ou hebdomadaire, dans la limite, toutefois, de neuf heures par jour et quarante-cinq heures par semaine. Les entreprises de services *« ayant des travaux urgents à effectuer sur des machines »* pourront bénéficier de *dérogations* avec, là *encore*, un plafond de onze heures par jour et de cinquante heures par semaine. Les nouveaux embauchés pourront être pris à l'essai de six à douze mois, *contre trois à six mois précédemment*. Les employeurs pourront également, dans certains cas, étaler sur plusieurs mois le paiement des indemnités de licenciement. Seule *contrainte nouvelle : les chefs* d'entreprise devront verser une contribution de 2 % de leurs bénéfices au fonds de l'emploi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,6370	9,6385	+ 25	+ 50	+ 15	+ 55	– 200	– 50
$ can.	7,2683	7,2710	– 91	– 55	– 169	– 123	– 499	– 371
Yen (100)	3,8648	3,8670	+ 167	+ 182	+ 312	+ 337	+ 887	+ 959
DM	3,0633	3,0645	+ 140	+ 153	+ 268	+ 286	+ 747	+ 807
Florin	2,7177	2,7189	+ 115	+ 125	+ 215	+ 231	+ 683	+ 655
F.B. (100)	15,1728	15,1787	+ 4	+ 79	+ 24	+ 134	– 76	+ 280
F.S.	3,7418	3,7438	+ 183	+ 202	+ 356	+ 381	+ 1001	+ 1077
L. (1 000)	4,9771	4,9799	– 215	– 189	– 422	– 383	– 1256	– 1144
£	11,5548	11,5662	+ 20	+ 70	+ 28	+ 114	+ 145	+ 374

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 7/8	10 5/8	11	11 1/8	11 1/2
DM	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	6	6 3/8	6 3/16	6 9/16
F.B. (100)	10 3/8	11 3/8	10 3/4	11 3/8	10 3/4	11 3/8	10 15/16	11 1/2
F.S.	2 1/8	3 1/8	4 3/4	5 1/8	4 7/8	5 1/4	5 1/4	5 5/8
L. (1 000)	15 3/8	16 1/2	15 1/4	16	15 1/2	16 1/4	16	16 5/8
£	10 1/2	10 7/8	10 9/16	10 15/16	10 9/16	10 15/16	10 1/2	10 7/8
F. franç.	11	11 1/2	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2	11 3/4	12 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUX PHILIPPINES

LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DES CHANGES DANS L'ATTENTE DES CRÉDITS DU FMI.

Le peso philippin a perdu, lundi 15 octobre, plus de 8 % de sa valeur *par rapport* au dollar. Cette chute est la conséquence directe de la décision, annoncée samedi par le président Marcos, de laisser flotter « légèrement » la monnaie philippine en même temps qu'une série d'autres mesures économiques destinées à ac*compagner* l'octroi *aux* Philippines d'un crédit *standby* de 650 millions de dollars par le Fonds monétaire international.

M. Marcos a présenté un programme économique *« vigoureux et discipliné »* pour les quinze prochains mois, défini dans une lettre d'intention du gouvernement philippin, qui devra être soumise prochainement au conseil d'administration du FMI. Parmi ces mesures figureraient notamment l'adoption de nouvelles taxes ainsi qu'une augmentation des impôts sur le revenu afin de réduire le déficit budgétaire de l'Etat.

Le FMI avait accordé en principe, le 12 octobre, le crédit demandé par les autorités de Manille à condition que les Pilippines s'entendent avec les banques créancières étrangères sur le rééchelonnement des dettes. Dans l'attente du prêt de l'institution internationale, les Philippines devraient prochainement recevoir un crédit-relais d'un montant total de 80 millions de dollars de la part des Etats-Unis, du Japon et de la Corée du Sud.

Les négociations avec les 483 banques créancières sont entrées *« dans leur phase active »*. Manille espère obtenir des nouveaux crédits pour un montant de 1,65 milliard de dollars. – *(AFP-UPI)*.

ARGENTINE

● **Billets de 5 000 et 10 000 pesos.** – L'inflation persistante en Argentine a contraint les autorités monétaires à émettre des billets de 5 000 et 10 000 pesos (40 et 80 dollars) qui seront mis en circulation prochainement, a-t-on appris le 15 octobre à Buenos-Aires. Le billet d'un montant le plus élevé actuellement en circulation est de 1 000 pesos (environ 8 dollars). – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

● **Productivité : + 2,9 % en 1983.** – La productivité des entreprises privées américaines a augmenté de 2,9 % en 1983, soit le taux le plus important enregistré depuis 1977. L'étude du département du commerce tient compte non seulement de l'augmentation de production par travailleur, mais également de toute hausse de production par travailleur, mais également de toute hausse de production résultant d'un meilleur équipement du travail, grâce à des investissements. En ex*cluant le secteur* agricole la productivité a progressé de 3,6 en 1983, de 4,6 % pour les seules industries manufacturières. – *(AFP.)*

e

GRANDE-BRETAGNE

● **Production industrielle au plus bas niveau depuis 1982.** – La production industrielle britannique est retombée en août au plus bas niveau enregistré depuis *la fin* de 1982, à cause principalement des effets de la grève des mineurs, actuellement entrée dans sa trente-deuxième semaine. Selon l'Office central de la statistique, cette production aurait probablement été, sans la grève, à peu près stationnaire depuis le début de 1984. Toutefois l'industrie manufacturière s'est redressée en août de 0,9 %, effaçant la baisse du même ordre observée en juillet, de sorte que, pour les trois derniers mois (juin à août), elle a progressé de 0,4 % sur le trimestre précédent et de 2 % sur le trimestre correspondant de 1983. – *(AFP.)*





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



OFP-Omnium Financier de Paris

Le conseil d'administration de l'OFP-Omnium financier de Paris, réuni le *11 octobre 1984*, a examiné la situation provisoire de la société (maison mère) au 30 juin 1984.

Le bénéfice net après impôt s'établit à 19,7 MF, contre 69,7 MF pour le même semestre de l'exercice précédent. La réduction provient du fait qu'une plus-value *avait été dégagée en 1983* tandis que, en 1984, une nouvelle provision a *été* constituée sur *le* groupe AMREP, venant compléter celle constituée fin 1983.

Pour le deuxième semestre 1984, le bénéfice récurrent sera, comme en 1983, sensiblement supérieur à celui du premier semestre, si bien qu'au total le *bénéfice de la maison* mère doit être, pour l'ensemble de l'année, de l'ordre de 100 MF après que tous les engagements de l'OFP sur le groupe AMREP auront été complètement provisionnés.



COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

Le conseil d'administration s'est réuni le 9 octobre 1984, sous la présidence de *M. Jean-Pierre Brunet*, pour procéder à l'examen des comptes de l'exercice 1983-1984.

Le résultat des opérations courantes s'élève, avant impôt, à 57 250 000 francs contre 55 260 000 francs pour l'exercice précédent. L'essentiel en est constitué par les revenus du portefeuille qui ont atteint 58 914 000 francs contre 55 974 000 francs en 1982-1983.

Compte tenu du solde de la balance des plus et moins-values en capitaux qui *s'établit à 9 600 000* francs, le bénéfice *net* de l'exercice s'élève à 49 987 000 francs contre 59 276 000 francs pour l'exercice précédent.

Il sera proposé à l'Assemblée générale, qui sera convoquée pour le *27* novembre prochain, de répartir aux actions une somme globale de 41 034 000 francs contre 34 573 000 francs au titre de l'exercice 1982-1983.

Le dividende correspondant serait de 30,50 francs contre 29 francs pour l'exercice précédent. Il s'y ajouterait un avoir fiscal de 15,25 francs. Le revenu global *serait ainsi de 45,75 francs*.

En application des articles 351 et 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, il sera proposé aux actionnaires qui le souhaiteraient d'opter pour le paiement du dividende en actions de la Compagnie. *Le* délai d'option serait de trois semaines à compter de la date de l'Assemblée.

Les actionnaires seront enfin invités à compléter le Conseil en faisant appel à M. Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général de la Banque Indosuez.

Le Conseil a, en *outre*, décidé de *convoquer*, le *même jour*, une *Assemblée* générale extraordinaire à laquelle il sera proposé de modifier un certain nombre d'arti*cles des statuts pour les mettre en harmonie avec les nouvelles dispositions légales*.

COGIFI

Compagnie d'investissements français immobiliers

Au cours de sa séance du 11 octobre 1984, le Conseil d'administration a pris *connaissance de* la situation provisoire au 30 juin 1984.

*Le bénéfice au 30 juin 1984, hors in*demnités compensatrices dues au titre de la garantie de l'Etat et hors plus-values sur cessions, ressort à 33 153 000 F.

Les recettes nettes du premier semestre 1984 ont progressé de 8,1 %. Les charges ont augmenté dans des proportions plus importantes, en raison principalement de l'imposition à la taxe foncière de la plupart des immeubles d'habitation du fait d'une disposition de la dernière loi de finances.

Le taux moyen d'occupation des appartements *se maintient à un niveau* très élevé. En ce qui concerne les locaux de bureaux et les locaux commerciaux, ils sont tous loués.

C.A.M.I.F.

Conformément aux prescriptions du *décret n° 83.859* du 2 mai *1983* et à la lettre du ministre de l'économie et des finances du 25 mai 1984, la « dématérialisation » des parts de la Société coopérative de consommation des adhérents de la mutuelle assurance des instituteurs de France prévue par la loi du 30 décembre 1981 *s'effectuera par :*

– inscription au jour le jour en comptabilité des opérations portant sur le capital social ;

– tenue d'un fichier contenant les nom, prénoms, adresse de chacun des sociétaires avec attribution d'un numéro *d'immatriculation*.

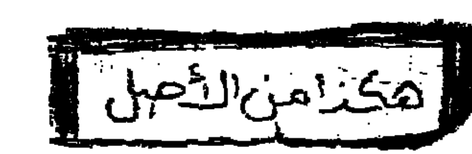
A compter du 3 novembre 1984, il ne sera plus distribué de certificats de parts, mais vous pourrez *demander à la* C.A.M.I.F. une attestation mentionnant le nombre de parts et les sommes figurant sur votre compte.



Le bénéfice net de la société Préci*sion mécanique Labinal pour le* premier semestre 1984 s'élève à 9,81 MF contre 10,58 MF au 30 juin 1983.

Le bénéfice net consolidé du groupe Précision mécanique Labinal pour la même période ressort à 27,88 MF, voisin de celui enregistré au cours du premier semestre 1983, *qui était de 29 MF*.

La baisse *d'activité* subie *par la Division* aérospatiale électronique a entraîné une diminution du bénéfice d'exploitation, presque totalement compensée par la sensible réduction des frais financiers.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 octobre

Tassement

Très résistante ces derniers temps, la Bourse de Paris a quelque peu fléchi mardi. Dès l'ouverture, Avions Marcel Dassault (– 2,5 %), donnait le ton à la Corbeille. D'assez nombreuses valeurs de premier plan (Club Méditerranée, CSF, L'Oréal, Moulinex, Pernod, Presses de la Cité, Roussel-Uclaf) allaient suivre son exemple et, à la clôture, l'indicateur instantané accusait une baisse de 0,6 %.

Cette baisse est relativement limitée. Mais, de l'avis des boursiers, elle traduit le malaise qu'a créé la publication des dernières statistiques pour septembre sur les ventes d'automobiles. Ces statistiques sont mauvaises. « Mais, disait-on dans les travées, elles n'ont pas une grande signification, se rapportant au mois précédant, juste le salon. » Sans doute, mais ce n'est pas ainsi que les opérateurs les ont reçues. Peugeot, qui tire le mieux son épingle du jeu, a perdu 1,4 %. Du coup, sous les lambris, nul n'a prêté beaucoup d'attention à la reprise de Wall Street. Il est vrai, d'autre part, que les opérations de liquidation générale sont désormais proches. Elles débuteront lundi prochain par la réponse des primes. Le marché ayant très récemment atteint son plus haut niveau historique, il ne faut guère s'étonner de voir des investisseurs commencer à ajuster leurs positions.

La devise-titre s'est un peu repliée et s'est échangée entre 10,75 F et 10,79 F contre 10,74 F/10,82 F.

Légère reprise de l'or à Londres : 339,75 dollars l'once contre 338,65 dollars.

A Paris, le lingot a gagné 250 F à 104 500 F et le napoléon 2 F à 611 F.

Le volume des transactions a diminué : 12,21 millions de francs contre 14,54 millions.

NEW-YORK

Forte reprise

Déjà mieux orienté à la fin de la semaine écoulée, le marché de New-York a fortement accentué sa progression lundi. Malgré quelques dégagements de dernière minute, l'indice des industrielles enregistrait, à la clôture, une avance de 12,26 points à 1 202,95. Le bilan de la journée a très bien illustré ce redressement. Sur 1 980 valeurs traitées, 1 012 ont monté, 532 ont baissé et 436 n'ont pas varié.

Deux nouvelles ont été à l'origine de cette hausse : la décision prise par la Bankers Trusts d'abaisser son « *prime rate* » de 12 3/4 % à 12 1/4 %, les ventes d'automobiles plus fortes que prévu en octobre.

Autour du Big Board, les investisseurs avaient le sourire et n'ont pas trop cherché à analyser ces informations dans le détail. Aucune grande banque américaine n'a encore suivi l'exemple donné par la Bankers Trusts, et les résultats des firmes de Detroit sont irréguliers. A cause d'une grève, les ventes de GM ont même baissé. Mais tous n'ont voulu retenir que l'aspect positif de l'information économique.

De l'avis des analystes, ce mouvement de reprise a quelques chances d'être durable si d'aventure la baisse du loyer de l'argent se généralisait.

L'activité est restée modérée, et 87,59 millions de titres ont changé de mains, contre 92,19 millions.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 15 oct.
Alcoa	32 3/4	34 3/4
A.T.T.	18 1/2	18 3/8
Boeing	54 5/8	55 1/8
Chase Manhattan Bank	43 1/2	43 1/2
Du Pont de Nemours	48 1/2	50
Eastman Kodak	70 7/8	71 1/4
Exxon	45	45 1/4
Ford	46 1/2	47 3/8
General Electric	55 7/8	58 1/2
General Foods	57 1/2	58 1/4
General Motors	77	78 1/4
Goodyear	25 1/8	25 3/8
I.B.M.	121 7/8	122 1/4
I.T.T.	30	29 1/2
Mobil Oil	29 3/4	29 3/4
Pfizer	34 3/4	35 1/2
Schlumberger	44 1/2	45 3/8
Texaco	35 3/8	35 7/8
U.A.L. Inc.	39 1/2	39 3/4
Union Carbide	48 3/4	48 5/8
U.S. Steel	23 1/4	23 1/4
Westinghouse	28 5/8	28 7/8
Xerox Corp.	37 1/8	37 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PECHINEY. – Au vu des comptes consolidés du premier semestre 1984, la société fait état d'un bénéfice net (part du groupe) de 307,5 millions de francs, contre une perte nette de 684,8 millions de francs, à structure comparable, pour la période comparative du précédent exercice. Ce redressement des résultats du groupe montre que le groupe a pleinement bénéficié, durant la première moitié de l'année en cours, de la reprise de l'activité constatée durant les derniers mois de 1983. Il confirme également « *les effets positifs des mesures prises dans tous les secteurs du groupe pour réduire les coûts et améliorer la productivité* ». Il intervient cependant dans le cadre d'un cycle conjoncturel très favorable, notamment pour l'aluminium, mais de durée plus brève que la longue période de récession qui l'a précédée. Ainsi, conclut la société, « *les premières conséquences du ralentissement observé depuis quelques mois devraient se traduire, au second semestre, par un résultat d'exploitation moins favorable que celui des six premiers mois* ».

En mai dernier, le président de ce groupe nationalisé, M. Georges Besse, avait indiqué que le redressement constaté provenait à hauteur de 60 % du retournement de la conjoncture mondiale intervenu, notamment, sur l'aluminium, pour 30 % de l'abaissement des coûts de production et pour le solde (10 %) de l'évolution du dollar. Le groupe Pechiney, qui réalise plus de la moitié de son activité (29 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1983, débouchant sur une perte consolidée ramenée à 463 millions de francs, contre un déficit de 2,83 milliards en 1983) dans l'aluminium, a entrepris un vaste programme de modernisation de son appareil de production. Ainsi, 1 milliard de francs sera consacré aux usines savoyardes de Saint-Jean-de-Maurienne. Dans le même temps, selon le plan publié en juillet dernier, le groupe a entrepris de réduire de plus de 10 % ses capacités en Europe. En France, la société a fermé l'usine d'Argentière (Hautes-Alpes) et réduit à titre temporaire la capacité de production de celle de Nogueres (Pyrénées-Atlantiques).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	12 oct.	15 oct.
Valeurs françaises	119	118,9
Valeurs étrangères	95,3	95,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 oct.	15 oct.
Indice général	181,8	181,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 octobre .... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 oct.	16 oct.
1 dollar (en yens)	248,95	249,85

BOURSE DE PARIS Comptant 16 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 60	0 132
5 %	....	3 538
3 % amort. 45-54	....	0 633
Emp. 7 % 1973	9140	..
Emp. 8,80 % 77	....	3 544
9,80 % 78/93	....	2 604
8,80 % 78/86	....	7 454
10,80 % 79/94	....	1 272
13,25 % 80/90	....	4 937
13,80 % 80/87	106 90	0 038
13,80 % 81/99	108 10	10 407
16,75 % 81/87	113 90	1 698
16,20 % 82/90	117 30	12 306
16 % juin 82	....	5 689
E.D.F. 7,8 % 61	141	11 265
E.D.F. 14,5 % 80-92	105	5 041
Ch. France 3 %	135	..
CNB Bques janv. 82	....	3 822
CNB Paribas	....	3 822
CNB Suez	....	3 822
CNI janv. 82	....	3 822

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	48	47 90
A.G.F. (St Cent.)	440	468
A.G.P. Vie	5250	5250
Agr. Inc. Madag.	97	90 30 o
Amrep	155	75 80 o
André Roudière	150	160 70

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	475	490
Eurocom	657	665
Europ. Accumul.	28 10	28 10
Eternit	385	375
Félix Potin	1295	1297
Ferm. Vichy (Ly)	110	....
Fiaslens	112 50	112 50
FIPP	119	117
Fnac	320	320
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	281 80	281 80
Fonc. Agache-W.	318 30	325
Fonc. Lyonnaise	1800	....
Foncina	202 10	202 10
Forges Strasbourg	167	165
Forinter	1200	1190
Fougerolle	61 70	64 20
France I.A.R.D.	112	....
France (La)	855	....
Frankel	177 50	....
Fromageries Bel	1050	1048
From. Paul Renard	385	398
GAN	852	940
Gaumont	494	490
Gaz et Eaux	1436	1420
Genty S.A.	360 50	355
Gér. Arm. Hold.	29	27 85
Gerland (Ly)	459	468
Gévelot	241	235
Gr. Fin. Constr.	223	221
Gds Moul. Corbeil	89 20	95 60
Gds Moul. Paris	411	413 50
Groupe Victoire	980	980
G. Transp. Ind.	167	170
Hutchinson	285	279
Hydro-Energie	291	271
Hydroc. St-Denis	39	39 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SCAC	115	115
Senelle Maubeuge	180	180
S.E.P. (M)	172	....
Serv. Equip. Véh.	33	32 80
Sicli	34 90	33 50
Sicotel	291	295
Sinvra-Alcatel	550	550
Slavin	133	133
Siph (Plant. Hévéas)	225 60	225 60
SMAC Acieroïd	130 20	131 20
Sofal financière	483	463
Soffo	204	204
Soficomi	520	520
S.O.F.I.P. (M)	90 20	90 20
Sofragi	795	810
Soudure Autog.	80 20	81 50
Sovabail	619	594
Speichim	124 40	119 40
S.P.I.	315	317
Spie Batignolles	180	182
Stemi	280 50	280 20
Taittinger	940	950
Testut-Aequitas	489	485
Thann et Mulh.	100	96
Tour Eiffel	344 20	332 10
Ufiner S.M.D.	95	95
Ugimo	233	233 50
Ugine Gueugnon	18 50	19 25
Unibail	634	634
Unidel	96 20	95
U.A.P.	798	831 d
Union Brasseries	66 20	....
Union Habit.	300	304
Un. Imm. France	302	305
Un. Ind. Crédit	378	378
Usinor	2 10	2 10
U.T.A.	244	242
Vicat	247	247

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1700	1695
C.D.M.E.	549	545
C. Equip. Elect.	235	234
Dafsa	334 80	334 80
Dauphin O.T.A.	1701	1701
Guy Degrenne	800	810
Merlin Immobilier	1800	1810
Métallurg. Minière	179 90	179 90
M.M.B.	290	290
Om. Gest. Fin.	279	280
Petit Bateau	420	420
Petrofigaz	549	527
Poron	391	393
Salomon	1820	1840
S.C.G.P.M.	279	279
Far East Hotels	1 04	1 04
Sofibus	213	213
Sovac	628	625
Zodiac	1440	1422

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	210	....
Borie	295	297
Cellulose du Pin	30	32
C.G.M.	12 90	....
Cochery	39 60	19 40 o
C. Sabl. Seine	116 50	118
Coparex	512	539
Dunlop	....	....
F.B.M. (LI)	70	3 50 o
La Mure	80	....
Mic	284 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Promuptia	124 50	....
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	127 80	127
Sabl. Morillon Corv.	129	108 o
S.K.F. (Applic. méc.)	65	60 o
S.P.R.	145 50	145 50
Total C.F.N.	44 20	....
Ufimex	322	....

SICAV 15/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	243 31	232 28	Invest. St-Honoré	881 28	850 37
Actions-Investiss.	278 38	265 76	Japacic	117 80	112 46
Actions sélectives	363 29	346 82	Laffitte-crt-terme	118208 30	118208 30
Aedificandi	377 12	360 02	Laffitte-Expansion	683 56	652 56
A.G.F. 5000	255 79	244 19	Laffitte-France	218 24	206 41
Agimo	397	379	Laffitte-Japon	237 28	226 52

Étrangères

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1721	4,5 % 1973	1715 50	1715	1715 50	....
3893	C.N.E. 3 %	3930	3915	3915	– 0 38
1488	Electricité T.P.	1526	....	....	....
1015	Renault T.P.	1111	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2870	Essilor	2940	2880	2880	– 2 04
580	Esso S.A.F.	563	559	560	– 2 30
895	Eurafrance	914	905	906	– 0 98
700	Euromarché	681	675	675	– 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
61	Goldfields	88 60	87 95	87 95	– 1 23
40	Gd Metropolitain	40 20	39	39	– 2 98
172	Harmony	181	179 50	179 50	– 0 82
36	Hitachi	38 10	37 95	37 90	– 0 52
590	Hoechst Akt.	640	637	637	– 0 46
85	Imp. Chemical	89 75	86 30	86 30	– 3 84
114	Inco. Limited	113 50	111 50	111 50	– 1 76

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
395	Unit. Techn.	404	410	412	+ 1 98
990	Vaal Reefs	1070	1057	1057	– 1 21
455	West Deep	459 50	455	455	– 0 97
385	West Hold.	390	378	379 90	– 2 58
410	Xerox Corp.	397	396	395	– 0 50
2 09	Zambia Corp.	2 07	2 06	2 05	– 0 96

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 630	9 619	9 330	9 930
ECU	6 870	6 856	....	....
Allemagne (100 DM)	306 600	306 380	292	312
Belgique (100 F)	15 189	15 175	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	272 040	271 800	260	280
Danemark (100 krd)	84 940	84 900	68	83
Norvège (100 k)	107 100	106 750	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 628	11 584	11 050	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 535	7 512	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 980	4 977	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	373 750	373 930	360	381
Suède (100 krs)	109 610	109 340	105	112
Autriche (100 sch)	43 600	43 600	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 506	5 496	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	5 850	5 850	4 700	5 330
Canada ($ can 1)	7 289	7 258	7 040	7 390
Japon (100 yens)	3 869	3 885	3 730	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/10
Or fin (kilo en barre)	104500	104900
Or fin (en lingot)	104250	104500
Pièce française (20 fr)	609	611
Pièce française (10 fr)	379	.....
Pièce suisse (20 fr)	607	608
Pièce latine (20 fr)	601	603
Souverain	758	760
Pièce de 20 dollars	4300	4400
Pièce de 10 dollars	2150	2140
Pièce de 5 dollars	1210	.....
Pièce de 50 pesos	3895	3925
Pièce de 10 florins	625	623

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1984 a été tiré à 496 424 exemplaires

L'évêque anglican Desmond Tutu prix Nobel de la paix

Le prix Nobel de la paix a été attribué, mardi 16 octobre, à Mgr Desmond Tutu, l'évêque noir sud-africain qui dirige depuis 1978 le Conseil sud-africain des Eglises *et qui consacre l'essentiel de son énergie* à la lutte contre l'apartheid.

Le pèlerin de la lutte contre l'apartheid

Johannesburg. – *« Je suis un homme de paix, mais pas un pacifiste »,* aime à dire l'évêque noir anglican Desmond Tutu. Après vingt-*trois ans* de sacerdoce et de lutte contre le régime de l'apartheid, *l'ancien évêque du petit royaume du* Lesotho voit ainsi consacrer son combat en faveur de la majorité noire.

En mai 1976, devenu doyen de la cathédrale anglicane de Johannesburg, il lançait à l'adresse du gouvernement *« un dernier avertissement »*, depuis maintes fois répété : *« Vous provoquez les Noirs au-delà du supportable. Voulez-vous nous réduire au désespoir ? Des gens poussés à bout en viendront à employer des moyens désespérés. Nous serons libres un jour, vraiment libres, tous, Blancs et Noirs, dans une Afrique du Sud libre. Rien, je répète, rien n'arrêtera notre libération... Nous ne voulons pas de violence, nous ne voulons ni la mort ni la destruction. Nous voulons la paix, la justice, l'ordre. Nous sommes des êtres humains et nous croyons que vous en êtes aussi... Je vous en prie, au nom de Dieu, ne nous poussez pas au désespoir. »*

Cette profession de foi, credo d'un apôtre de plus en plus actif et engagé contre la *ségrégation, l'évêque* Desmond Tutu l'a lancée à travers le monde entier, qu'il parcourt sans cesse avec son bâton de pèlerin anti-apartheid.

Fils d'instituteur, Desmond Tutu est né le 7 octobre 1931 dans la cité *noire* proche de Klerksdorp (province du Transvaal). Sa jeunesse fut celle *de tous les enfants noirs qui tentent* d'améliorer l'ordinaire de la famille en vendant *quelques babioles et en* louant leurs services aux Blancs. En 1953, *il* obtient un diplôme d'enseignant au collège bantou de Pretoria, puis entre quelques années plus tard au séminaire de Johannesburg. Il devient prêtre à l'âge de trente ans. Au cours d'un premier séjour en Angleterre, il passe avec succès sa maîtrise de théologie ; il retournera peu après dans ce pays pour devenir directeur adjoint du Conseil mondial des Eglises.

C'est en 1976, après sa nomination comme doyen de la cathédrale de Johannesburg, *que* débutera véritablement son engagement aux *côtés de ses frères de couleur* : probablement une conséquence des évé*nements* qui ensanglantèrent Soweto. Il commença par refuser *d'habiter Johannesburg, préférant* s'installer en compagnie de sa femme et *de ses quatre enfants dans* la célèbre *tomnship*. Ensuite il condamne avec *véhémence la politique* des *homelands*, les déplacements forcés, la détention sans jugement, la législation sur l'habitat séparé. En février 1978, il est nommé secrétaire du Conseil sud-africain des Églises (SACC) et devient ainsi le premier noir à diriger ce puissant organisme qui regroupe une cin*quantaine* d'Eglises *et rassemble plus* de 10 millions de fidèles dont *1,2 million de Blancs. Ce poste lui* confère un poids indéniable pour lancer à l'encontre des autorités *blanches* mises en garde et avertisseeents. Desmond Tutu *n'hésite* pas à qualifier le système mis en place par le pouvoir de *« pire régime depuis le nazisme »*. Ses nombreux discours irritent de plus en plus le gouvernement bien qu'ils comportent toujours un appel en faveur du dialogue et de la *réconciliation*. En *mars* 1980, *son* passeport lui est retiré, et, à de nom*breuses reprises, il lui est interdit* de se rendre à l'étranger. On lui reproche de se comporter plutôt en homme politique qu'en responsable religieux, le pouvoir ne lui pardonne surtout pas d'avoir déclaré au Danemark, le 5 septembre 1979, être partisan d'un boycottage économique de l'Afrique du Sud. Les tracasseries ne font alors que commencer, et on l'accuse plus ou moins de *financer la subversion ; une enquête* est ouverte pour connaître l'utilisation des fonds de la SACC.

Desmond Tutu a toujours nié avoir une *quelconque ambition politique. Il* n'en soutient pas moins les idéaux du Congrès national africain tout en réprouvant le recours à la violence. Il comprend cependant que les structures institutionnelles racistes puissent l'engendrer. A chaque attaque du gouvernement qui l'accuse d'*« encourager le peuple à enfreindre la loi »*, il réplique : *« Je ferai tout ce que je peux faire pour détruire ce système diabolique, quoi que cela puisse me coûter. Personne ne m'arrêtera. »* Et de fustiger les justifications de l'Eglise réformée sud-africaine (NGK) qui s'appuie sur la Bible pour cautionner l'apartheid. *« Je brûlerai la Bible et cesserai d'être chrétien à partir du moment où quiconque produira une preuve biblique qui justifie l'apartheid. »*

De petite taille, le corps toujours *en mouvement*, parlant avec ses mains, l'évêque Desmond Tutu ne *prend* pas *de précautions oratoires*. Au cours des récentes élections indiennes et métis ainsi que pendant les dernières émeutes dans les cités noires, il n'a pas hésité à mêler sa voix à toutes celles qui se sont élevées pour demander une intégration complète des Noirs. Pour le nouveau prix Nobel de la paix, l'Eglise a une *tâche à laquelle elle ne doit pas faillir*. Elle doit être un instrument de réconciliation. *« Mais ajoute, Mgr Tutu, on ne peut se réconcilier avec quelqu'un qui vous tient par terre. Il faut être debout pour pouvoir se réconcilier. »*

MICHEL BOLE-RICHARD

LE CARDINAL PAOLO MARELLA EST MORT

Le cardinal Paolo Marella est mort, lundi 15 octobre, à Rome, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Le cardinal, *archiprêtre émérite* de Saint-Pierre depuis sa retraite en *1973*, occupa *pendant de nombreuses* années la présidence du secrétariat romain pour les religions non chrétiennes.

• *La démocratie chrétienne bolivienne quitte le gouvernement.* – Le président social-démocrate, M. Hernan Siles Zuazo, n'est pas parvenu à convaincre les quatre ministres démocrates chrétiens membres de son gouvernement de prolonger leur participation à la coalition de gauche, *qu'il dirige depuis octobre* 1982. La DC évoque, pour justifier son retrait, son désaccord profond avec le Parti communiste, qui compte deux ministres, sur la politique économique du pays.

• *Les représentations du spectacle d'Eddy Mitchell* au Palais des sports à Paris, qui devaient reprendre ce mardi 16 octobre, sont reportées au jeudi 18 octobre, en raison de l'état de santé du chanteur.

Les négociations chez Renault

OBJECTIF DE LA DIRECTION DE LA REGIE : 6 000 PERSONNES EN PRERETRAITE

La première rencontre, le 15 octobre, entre les organisations syndicales et la direction de la régie Renault, dans le cadre des négociations sur le plan social et l'emploi, a *seulement donné* lieu à un échange de vues et a permis de fixer un calendrier de *réunions*. M. Michel Praderie, directeur du personnel, et les délégations syndicales, se retrouveront les 23 et 31 octobre, puis le 6 novembre. Le 30 octobre, lors d'un comité central d'entreprise, la direction présentation un projet de convention FNE sur des mises en préretraites en 1985, qui s'ajouteront aux 3 500 suppressions d'emplois (pré-retraites ou aides au retour) déjà encours. Il y a 8 500 personnes de cinquante-cinq ans et plus à la Régie : avec un taux de volontaires de 70 %, 6 000 personnes *pourraient* être concernées.

L'objectif de la direction serait, dans un premier temps, de définir les conditions de mobilité géographique pour 4 000 à 5 000 personnes, puis de préciser les modalités du reclassement ou de formation rendue nécessaire pour répondre aux nouveaux métiers de l'automobile. Une commission paritaire consultative sera mise en place pour examiner, l'avenir de ces métiers.

Pour M. Hanon, PDG de la régie Renault, il s'agit d'aboutir à un accord-cadre avec les syndicats, qui fixerait en quelque sorte les règles du jeu. M. Jean-Louis Fournier, délégué central CGT de l'usine de Boulogne-Billancourt, a, de son côté, présenté les conditions de son organisation pour parvenir à un accord : *« Maintien de l'ensemble des effectifs du groupe à la fin du processus, nécessité de créer des activités nouvelles, mobilité géographique sur la base du volontariat, mobilité professionnelle assortie de garanties afin que les intéressés bénéficient d'une classification et d'une rémunération supérieure. »*

Enfin, M. Fournier a indiqué, à l'issue de la réunion, que la direction des usines de Billancourt avait *reporté la période de fermeture pour* chômage technique – prévue entre Noël et le jour de l'An – qui fera l'objet d'une négociation.

• *Creusot-Loire : l'occupation des gares s'étend en Bourgogne.* – Deux groupes de manifestants de Creusot-Loire sont partis le 16 octobre de la gare du TGV à Montchanin, vers 10 h 30, respectivement *vers Mâcon, en vue de rencontrer le* préfet de Saône-et-Loire, et vers Chalon-sur-Saône. *Dans cette dernière* ville et à Chagny, des manifestants de Creusot-Loire ont bloqué en fin de matinée le trafic ferroviaire.

Alors que 1 500 à 2 000 personnes continuent à occuper la gare du TGV à Montchanin, une délégation d'*une centaine de personnes* est partie à bord de deux autocars vers la préfecture de *Macon* pour *demander* au préfet, a indiqué M. Antoine Tripodi (CGT-Métaux du Creusot), au nom de l'intersyndicale CGT-CFDT-CGC, que « se poursuive la réunion tripartite qui a été interrompue » la nuit dernière à Paris.

Sur le vif

Politique-spectacle

Vous savez à quoi il passe ses soirées, ce pauvre Reagan, en attendant son prochain débat télévisé avec Mondale ? A faire des essais de maquillage sous les yeux affolés de ses conseillers : ce fard à joue, il souligne vos cernes... il faudrait un peu plus de fond de teint sur la paupière gauche... Tout ça parce que, au *lendemain du premier face-à-face*, les Américains, très embêtés, *ont découvert que* le merveilleux comédien qui joue le *président dans un super-*feuilleton intitulé Maison Blanche *accusait terriblement son* âge. Ils l'ont trouvé fatigué, vieilli, tapé, et ils ont commencé à se poser des questions. Si encore il mourait brusquement comme le père Ewing dans « Dallas », ça serait du suspens, des rebondissements, on ne s'ennuierait pas, mais de le voir se recroqueviller, se ratatiner, soir après soir, sous leurs yeux attristés, merci bien, mais non merci.

La politique-spectacle, c'est *ça, c'est la question que chacun* se pose tout bas en regardant le duo *Mondale-Ferraro. Est-ce que* ça finira par un double divorce et un remariage ?. C'est la férocité avec laquelle la presse canadienne a accueilli la reine d'Angleterre lors de son dernier voyage. Ça a été la curée. On l'a traitée de vieille dondon, moche, vulgaire, mal foutue, mal fagotée, avec des varices plein les jambes et du rouge à lèvres plein le *menton. Au fond, on lui en* voulait de ne pas ressembler à l'adorable maman de l'abominable JR. C'est la nouvelle coiffure de la princesse Diana tenant dans ses bras le prince Harry, flanquée d'un prince Charles très amaigri. Qu'est-ce qu'il a ? Qu'est-ce qui se passe ? Il paraît *qu'il* s'est engueulé avec son père, le duc d'Edimbourg, et que ça l'a *terriblement affecté*. Diana a changé de look. Elle se met à *ressembler à Linda, l'héroïne de* « Dynasty ».

Vous avez vu dans *le Parisien* le portrait-robot du superman de la politique, celui dont rêvent les Françaises ? Un monstre ! Avec la bouche et le nez de Chirac, les yeux de Barre, les cheveux frisés de Jospin. Il n'est pas joli, joli. *Pourquoi ne pas suivre l'exemple* des Etats-Unis et prendre carré*ment quelqu'un du show biz* ? Pour Montand, c'est rapé, il a passé *l'âge*. *Depardieu* ne fait pas sérieux et Delon est trop marqué. Vous voulez que je vous dise qui je verrais, moi, en 1988 ? Bardot. Non, non, je ne blague pas, réfléchissez, elle serait parfaite. Elle présente bien, elle parle simple, et, ça c'est très important, elle a l'air honnête. D'ailleurs c'est *presque* fait. Elle a déjà son buste dans les mairies.

CLAUDE SARRAUTE.

M. Barre : *Il ne faudra pas mener une politique de revanche en 1986*

De notre correspondant régional

Saint-Pierre-en-Faucigny. – M. Raymond Barre, qui répondait à l'appel de trois mouvements d'opposition savoyards, a participé, lundi 15 octobre en soirée, à un rassemblement public dans un centre sportif copieusement garni (près de trois mille personnes). Il a présenté plusieurs propositions d'action dans la perspective *d'une victoire de l'opposition* en 1986. Mais on pouvait à l'évidence *discerner* dans les propos – toujours très didactiques – de l'ancien premier ministre les contours d'un programme présidentiel.

Premier constat : il n'y a pas chez les Français de *« rejet de la politique »*, sauf à entendre par politique *« le déferlement de la démagogie, le langage qui masque la réalité »*. M. Barre, tout au long de son intervention, a développé quelques idées concrètes, surtout dans le domaine économique. Les entreprises ? Il faudra *« stabiliser leurs charges pendant cinq ans »* en établissant de plus la détaxation des profits investis. La taxe professionnelle ? Il s'agira de la *« plafonner »*. Sur le plan fiscal, M. Barre souhaite faire « *disparaître* » la *superfiscalité* établie par les socialistes. Au registre des économies, *il a* confirmé son opposition au lancement de grands chantiers de prestige à Paris.

Sur le plan social, l'ancien premier ministre avance prudemment, même *si son auditoire* a applaudi la première fois – au milieu de son intervention – lorsqu'il a souhaité *« la suppression de l'autorisation administrative de licenciement pour les entreprises de moins de vingt salariés »*. Pour les autres, il s'est déclaré en faveur de la création de *« contrats à durée déterminée renouvelables »*. Sa prudence dans ce domaine social se résume en une formule : *« On ne va pas bousculer le droit du travail, cela provoquerait des tensions considérables »*.

Conclusion de son long exposé économique : *« Il faut que ça change »*. *« Quand ça ? »*, lance un impatient dans le public : *« Le plus vite possible. Comme je ne suis pas amateur de coup d'État, je pense que ce sera pour les élections législatives »*.

L'ancien hôte de Matignon a fixé quelques règles à suivre en cas de victoire de l'opposition à cette échéance. *« Il ne faudra pas mener une politique de revanche, de réaction, la France ne s'en remettrait pas. »*

« Il faut bien gagner, c'est-à-dire massivement » : c'est à cette condition que le débat sur la cohabitation – M. Barre n'a pas employé le mot – prendra un tour nouveau. Car si l'opposition l'emporte avec une *« forte » majorité*, il s'agira pour le président de la République d'un « désaveu ». Ce n'est donc pas, a assuré M. Barre, aux vainqueurs d'aller *« se mettre à son service »*.

Les questions de la salle *ont* permis à l'ancien premier ministre d'affiner quelques données politiques. Ainsi, il a proposé une règle électorale *« simple » : « Ceux qui arrivent derrière votent pour ceux qui sont devant »*. Plus question de laisser un candidat unique de l'opposition *« aller à l'abattoir »*, comme en juin 1981. M. Barre a fait les comptes : chaque fois qu'il y a liste unique il y a, pour l'opposition un *« plafond à 43 %*. Pour l'après-élection il propose un code de conduite : *« Quand une majorité est formée, elle est loyale, c'est-à-dire qu'on ne tire pas sur le président ni sur le gouvernement »*.

CLAUDE RÉGENT.

• *Le groupe Lesieur a acquis la société Gelfinor*, qui fabrique, à Saint-Auvent (Haute-Vienne), de la pâte industrielle surgelée destinée aux boulangeries. Gelfinor réalise un chiffre d'affaires de 20 millions de francs et emploie quatre-vingt personnes.

LA CRISE MUNICIPALE DE BREST

Ceux qui spéculent sur ma démission se trompent

déclare le maire

De notre correspondant

Brest. – Après le soutien reçu, la veille, des instances départementales du RPR du Finistère, M. Jacques Berthelot (RPR), maire de Brest, est apparu lundi 15 octobre plus décidé que jamais. *« Je me fiche des attaques*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. *Je suis maire jusqu'en 1989 avec mon équipe et notre programme. Le reste est de l'écume et du vent. »* M. Berthelot a *qualifié « d'injustes »* les accusations portées contre lui par *MM. Cousin* et *Gil*, les adjoints contestataires qui viennent de démissionner du RPR. Il a rappelé qu'il avait invité dans sa ville non pas M. Fabius, mais le chef du gouvernement français. Le premier ministre a décliné l'invitation, a d'ailleurs fait savoir M. Berthelot.

Quant au reproche d'*« autoritarisme »* qui lui est fait, le maire de Brest l'écarte. Il estime qu'il est *« un des maires qui délèguent le plus leurs pouvoirs en France »*.

Politiquement, M. Berthelot se considère en position de force. *« Le RPR*, a-t-il déclaré, me *soutient, le CDS aussi. M. Lombard, président de la communauté urbaine, et ses amis se sont prononcés pour moi. Et une partie du PR également. J'ai une majorité avec laquelle je vais continuer l'application de notre programme. Ceux qui spéculent sur ma démission se trompent. Le maire compte sa majorité une fois par an, au moment du budget et pas ailleurs. »*

A propos de la fiscalité locale enfin, que MM. Cousin et Gil jugent trop lourde pour les Brestois (1), M. Berthelot a souligné que *« c'est le résultat d'un budget voté par la majorité pour éponger le passif de la gauche »*. *« Nous allons à l'avenir réduire les dépenses »*, a-t-il ajouté. Samedi 13 octobre en réunion du conseil de communauté urbaine, M. Lombard (UDF), président communautaire, avait, de son côté, annoncé une pause fiscale en 1985.

G. S.

(1) La part communale a augmenté, à Brest, pour l'année 1984, de 33 %, ce qui se traduit sur les feuilles d'impôt par une hausse de 23 %.

• *M. Fabius ne se rendra pas à Brest « dans l'immédiat »*. – Le premier ministre, M. Laurent Fabius, a fait savoir au maire de Brest, M. Jacques Berthelot (RPR) qu'il ne pourra *« malheureusement »* pas donner une suite positive à son invitation *« dans l'immédiat »*.

Préoccupé par les problèmes d'emploi qui affectent la réparation navale, M. Berthelot avait convié, le mois dernier, M. Fabius à venir examiner la situation sur place. Dans la lettre qu'il a adressée au maire de Brest *et qui a été rendue publique* le lundi 15 octobre, M. Fabius indique qu'il a transmis *« les éléments énoncés »* par M. Berthelot à Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur.